LE MATIN
www.lematin.ma
LE MATIN DU SAHARA ET DU MAGHREB
JEUDI 19 FÉVRIER 2026 ▪ 1er RAMADAN 1447 ▪ 6 ⴻⵇⵓⵙⵇ 2976 ▪ 2 ADAR 5786 — DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MOHAMMED HAITAMI — PRIX : 5,00 DH - 1,00 EURO — N°18 423

S.M. le Roi adresse des cartes de vœux aux Chefs d'État des pays islamiques à l'occasion du mois du Ramadan
Page 2

Nos vœux

À l'occasion de l'avènement du mois sacré du Ramadan, le président-directeur général du Groupe Le Matin, la rédaction, les services technique, administratif et commercial ainsi que le personnel des imprimeries présentent à S.M. le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, leurs vœux déférents de bonheur, de bonne santé et de succès. Ils expriment leurs vœux également à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan, à S.A.R. le Prince Moulay Rachid et à tous les membres de la Famille Royale. Ils prient le Tout-Puissant d'accorder à S.M. le Roi longue vie et de l'assister dans son œuvre d'édification d'un Maroc moderne, uni et solidaire.

Droits de l'Homme

Inondations 2026 : le CNDH salue une riposte efficace et appelle à consolider les mécanismes de prévention et de gestion des risques

Ph. Saouri

Les inondations qui ont frappé plusieurs régions du Royaume au cours des mois de janvier et février 2026 ont provoqué des dégâts matériels considérables. Plus de 110.000 hectares ont été submergés, affectant habitations, infrastructures et biens privés, notamment dans les provinces de Larache, Kénitra, Sidi Kacem et Sidi Slimane.

Dans ses conclusions préliminaires sur la gestion de cette catastrophe, le Conseil national des droits de l'Homme relève toutefois une évolution notable dans la manière dont les autorités ont répondu à l'urgence, en s'inscrivant davantage dans une approche fondée sur les standards internationaux et la protection des droits fondamentaux. Page 9

Entretien

Succession d'épisodes de sécheresse et d'inondation : comment le Maroc doit se préparer aux extrêmes climatiques

Sécheresses prolongées, pluies diluviennes, barrages sous tension : pour Franck Galland, expert des enjeux géopolitiques et sécuritaires liés aux ressources en eau à la Fondation pour la recherche stratégique et directeur général d'Environmental Emergency & Security Services, le Royaume est devenu un véritable «laboratoire de la variabilité climatique». Entre recours au dessalement, gestion dynamique des infrastructures hydrauliques et protection des réseaux critiques, la question hydrique dépasse désormais le cadre environnemental pour s'imposer comme un pilier central de la stabilité nationale, et un enjeu stratégique majeur en Méditerranée et en Afrique du Nord. «Le Maroc doit désormais gérer simultanément deux réalités extrêmes : d'un côté, des épisodes de sécheresse et de l'autre, des épisodes de pluies très intenses tombant en très peu de temps. Cela exige anticipation, prévision et capacité de réaction rapide. Agir en conscience face à ces extrêmes n'est plus une option : c'est une nécessité stratégique», souligne Franck Galland. Page 8

Accord

Convention-cadre entre BAM et Archives du Maroc relative à la gestion des archives de la Banque centrale
Page 6

Prévention

Risque rénal lié au lissage capillaire : l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé appelle à la prudence
Page 15

Ressources en eau

Barrages : le rebond hydrique se confirme, 11,8 milliards de m^3 d'eau stockés
Page 9

Politique monétaire

Office des changes : «Le Maroc avance graduellement vers une convertibilité élargie du dirham»

Devant la Confédération générale des entreprises du Maroc, Driss Benchikh, DG de l'Office des changes, a confirmé la trajectoire vers une convertibilité totale du dirham, sous condition de stabilité macroéconomique. Page 14

Entrepreneuriat

Financement alternatif : une nouvelle initiative européenne cible les TPME marocaines

L'Union européenne et la KfW lancent un mécanisme de garantie de 135 millions d'euros pour soutenir le financement alternatif – crowdfunding, microfinance, crédit-bail et capital-risque – en faveur des TPME dans plusieurs régions partenaires de l'Union européenne, dont l'Afrique du Nord. Page 14

Transformation digitale

Le ministère du Tourisme, Attijariwafa bank et Visa lancent «Stay Cashless»

Le ministère du Tourisme, Attijariwafa bank et Visa ont signé, mercredi à Rabat, un mémorandum d'entente portant sur le lancement du programme «Stay Cashless», un accélérateur de la transformation digitale dans le secteur touristique. Page 13

Consommation

Ramadan : 2.000 tonnes de sardines congelées à 13 DH pour contenir la hausse des prix

Avec l'avènement du mois du Ramadan, la demande sur les produits de la mer connaît une forte hausse. Dès lors, la question des prix de la sardine est au cœur des préoccupations des ménages. Page 6

Entretien

Inclusion financière : Bank Al-Maghrib accélère les réformes

Alors que l'inclusion financière s'impose comme un levier stratégique de développement économique et social, Bank Al-Maghrib accélère les réformes pour élargir l'accès et renforcer l'usage des services financiers à l'ensemble de la population. Certes les avancées sont notables, mais des défis persistent, notamment en milieu rural. Pages 12-13

Provinces du Sud

Sahara marocain : l'UE se dit attachée à la légalité européenne et examine le financement de projets dans la région

Au confluent du droit européen, des équilibres diplomatiques et des enjeux de développement, la question du Sahara marocain demeure un test de cohérence pour l'Union européenne dans sa relation avec le Royaume. Page 4

Planification

Le Maroc n'a plus que 15 ans pour saisir la fenêtre d'opportunité démographique

Avec un taux de fécondité tombé à 1,97 enfant par femme – sous le seuil de remplacement des générations –, le Maroc voit sa trajectoire démographique converger vers celle des pays du Nord. Page 7

CAN 2025

Événements de la finale Maroc-Sénégal : le président de la Fédération mauricienne brise l'omerta et présente des excuses au Maroc

Les remous provoqués par la finale de la Coupe d'Afrique 2025, remportée par le Sénégal (1-0) face au Maroc, continuent d'agiter les coulisses plus d'un mois après le coup de sifflet final. Ces incidents, qui ont produit de profondes dissensions au sein de la Confédération africaine, ont été évoqués mercredi par Samir Sobha. Dans sa déclaration, le responsable mauricien a tenu à présenter ses excuses au Royaume pour ce qu'il considère comme une injustice. «Je tiens à implorer la Fédération Royale marocaine de football de nous pardonner pour l'injustice qui lui a été faite...» Page 20

S.M. le Roi adresse des cartes de vœux aux Chefs d'État des pays islamiques à l'occasion du mois du Ramadan

À l'occasion de l'avènement du mois sacré du Ramadan 1447 H, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, a adressé des cartes de vœux à Leurs Majestés, Excellences et Altesses, Souverains, Présidents et Émirs des pays islamiques. S.M. le Roi leur exprime, dans ces cartes, Ses sincères félicitations et Ses vœux les meilleurs de davantage de santé, de bonheur et de quiétude. ■

Fête nationale

S.M. le Roi félicite le Président de la République de Gambie

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République de Gambie, M. Adama Barrow, à l'occasion de la fête nationale de son pays. Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de santé et de bonheur à M. Barrow, et de davantage de progrès et de prospérité au peuple gambien frère. À cette occasion, S.M. le Roi fait part de Sa ferme détermination à continuer à œuvrer de concert avec le Président gambien en vue de consolider les relations distinguées de fraternité unissant les deux pays et de renforcer la coopération bilatérale constructive, au service des intérêts communs des deux peuples frères. ■

Affaires islamiques

Jeudi, 1er jour du mois du Ramadan au Maroc

Le mois sacré du Ramadan de l'année 1447 de l'Hégire débutera jeudi 19 février au Maroc, a annoncé le ministère des Habous et des affaires islamiques. Dans un communiqué, le ministère indique avoir observé le croissant lunaire du mois béni du Ramadan mercredi 29 Chaâbane 1447 de l'Hégire, correspondant au 18 février 2026, précisant que l'observation du croissant lunaire a été confirmée. De ce fait, le 1er du mois du Ramadan correspondra au jeudi 19 février 2026. Puisse Dieu, en ce mois béni, combler S.M. le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, de Ses bienfaits et faveurs, et renouveler pareille occasion pour S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan, S.A.R. le Prince Moulay Rachid et l'ensemble des membres de l'Illustre Famille Royale dans le bonheur et le bien-être, et pour le peuple marocain et l'ensemble de la Oumma islamique dans le progrès et la prospérité, conclut le ministère. ■

Paris

Le Maroc prend part à la Réunion ministérielle 2026 de l'AIE

Le Maroc, représenté par la ministre de la Transition énergétique et du développement durable, Leïla Benali, prend part à la Réunion ministérielle 2026 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui se tient ces mercredi et jeudi au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris. Mme Benali participe à cette réunion, visant à dresser le bilan des réalisations de l'Agence et d'examiner les principaux enjeux et perspectives énergétiques mondiaux, à la tête d'une délégation composée notamment de hauts responsables de son département. Le Maroc avait rejoint la famille de l'Agence internationale de l'énergie en tant que pays associé en 2016, rappelle-t-on.Présidée par Sophie Hermans, vice-Première ministre néerlandaise, la Réunion ministérielle de l'AIE, qui se tient tous les deux ans dans la capitale française, rassemble les ministres de l'Énergie de la famille de l'AIE, pays membres et associés, en vue de faire le point sur les dernières évolutions des marchés et des politiques énergétiques, outre leurs implications sur la sécurité énergétique, l'accessibilité financière et la durabilité, selon l'Agence. ■

Université d'Hébron

Pleins feux sur les liens spirituels et historiques profonds entre le Maroc et Al-Qods

Les liens spirituels et historiques profonds unissant le Maroc et Al-Qods ont été mis en lumière par des chercheurs marocains et palestiniens lors d'un colloque scientifique organisé mardi par l'Université d'Hébron sur «Le rôle du Royaume du Maroc dans le renforcement du droit des Palestiniens à Al-Qods».

Les participants à cette rencontre, marquée par la présence de la présidente de l'Université d'Hébron, Raghad Dweik, l'ancien ministre palestinien des Awqaf, Cheikh Hatem Al-Bakri, le président de l'Association d'amitié maroco-palestinienne, Ziad Al-Jaabari, ainsi que plusieurs membres du conseil d'administration de l'université, des professeurs et des lauréats d'universités et d'instituts d'enseignement supérieur au Maroc, ont souligné que la relation du Royaume avec la Ville sainte dépassait la dimension politique, en reposant sur des liens spirituels, historiques et culturels profonds. Ils ont également exprimé la reconnaissance des Palestiniens pour les efforts continus de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en matière de défense de la Ville sainte et de renforcement de la résilience de ses habitants palestiniens.

Dans une intervention intitulée «Du Maroc à Al-Qods et Hébron : les traditions des l'attachement des Marocains à la Terre sainte», l'historien marocain Mohamed Es-Semmar a mis l'accent sur les dimensions historiques et spirituelles de la présidence du Souverain du Comité Al-Qods, la qualifiant d'une «immense responsabilité» et un devoir civilisationnel et moral profondément ancré dans l'histoire marocaine. La présidence du Comité Al-Qods par S.M. le Roi Mohammed VI témoigne du lien historique profond qui unit les Marocains à Al-Qods depuis plus de mille ans et qui se manifeste par leur présence intellectuelle, architecturale et spirituelle dans la ville, notamment dans le quartier des Marocains, partie intégrante du tissu urbain de la Ville sainte. Il a également mis en exergue l'importance de l'«Appel d'Al-Qods», signé par S.M. le Roi Mohammed VI et le Pape François en mars 2019, marquant une étape majeure pour consacrer la dimension humaine et spirituelle de la Ville sainte et consolider son statut de patrimoine commun de l'humanité et de symbole de coexistence et de paix.

Dans une présentation sur «La présidence de S.M. le Roi du Comité Al-Qods : réalité et perspectives», Imad Al Bachtawi, professeur de sciences politiques à l'Université d'Hébron, a passé en revue les dimensions politiques et juridiques qui encadrent la présidence du Souverain du Comité Al-Qods, soulignant que cette présidence représentait un gage de continuité et de stabilité dans la défense de la Ville sainte, grâce à une vision stratégique qui allie légitimité historique et engagement politique et vise à maintenir la question au devant de la scène internationale, à l'abri des fluctuations conjoncturelles. Il a également insisté sur l'importance de développer des outils d'action diplomatique et de renforcer les partenariats régionaux et internationaux, tout en soutenant l'action concrète des institutions affiliées au Comité, afin de relever les défis grandissants auxquels la Ville sainte est confrontée.

Pour sa part, Mustafa Fawzi, président du conseil scientifique local de la préfecture de Aïn Chock à Casablanca, a exploré dans une intervention, intitulée «Al-Qods d'un point de vue religieux : entre le droit de pratiquer les rites et le devoir de préserver son caractère juridique particulier», les dimensions religieuses et juridiques de la grande responsabilité assumée par S.M. le Roi en sa qualité de Président du Comité Al-Qods. Il a souligné que cette désignation témoignait d'une profonde conscience de la lourde responsabilité historique et religieuse qui incombe au Maroc, mettant en lumière le rôle de l'«Appel d'Al-Qods» en tant que cadre moral et juridique en faveur de la préservation du caractère particulier de la Ville sainte et de la liberté d'accès aux Lieux saints. Dans la même lignée, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, a abordé les dimensions historiques, nationales et religieuses des liens entre le Maroc et la Ville sainte, soulignant que la présidence du Comité Al-Qods par S.M. le Roi témoignait de la solidité des liens historiques et spirituels qui unissent les Marocains à Al-Qods en parallèle au soutien indéfectible à la cause palestinienne. Il a souligné que son ouvrage «L'immense responsabilité» publié par le Centre de recherche et d'études «Bayt Al-Maqdis», relatait les efforts du Comité Al-Qods en deux volets corrélés : le volet politique et diplomatique, et le volet humanitaire de terrain mis en œuvre par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, notamment entre 2000 et 2022. La Ville sainte restera au cœur des préoccupations du Marocains sur les plans officiel et populaire, a-t-il affirmé, notant que le renforcement de la coordination arabe et islamique, conjugué à une action diplomatique efficace et à des initiatives de terrain durables, constituait la meilleure voie pour protéger la ville et préserver son identité historique et civilisationnelle.

Animée par Belal Shobaki, professeur de sciences politiques à l'Université d'Hébron, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la présentation du livre intitulé «Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods : l'immense responsabilité», rédigé par Mohamed Salem Cherkaoui. ■

L.M.

Coopération parlementaire

Rachid Talbi Alami s'entretient à Rabat avec le président de l'Assemblée nationale du Pakistan

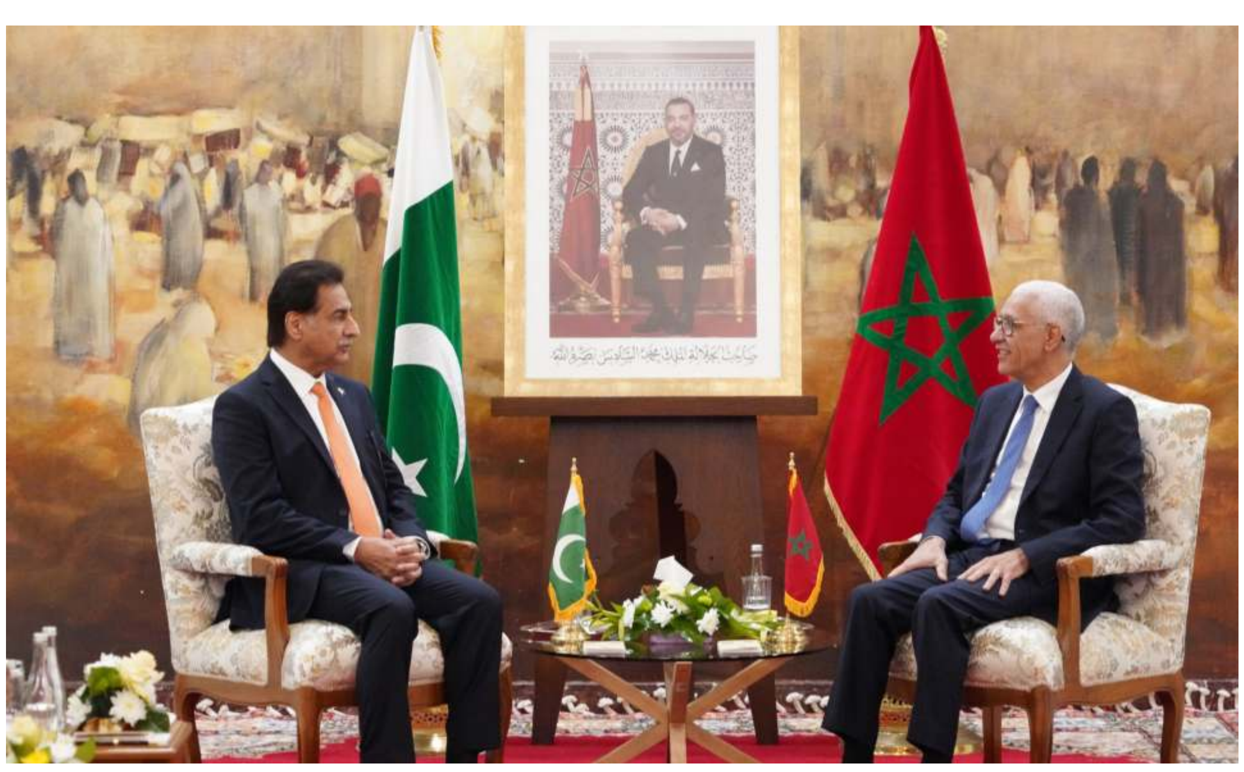

Le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, s'est entretenu, lundi au siège de la Chambre à Rabat, avec le président de l'Assemblée nationale du Pakistan, Sardar Ayaz Sadiq, qui effectue une visite de travail au Royaume. À cette occasion, M. Talbi Alami a informé la délégation parlementaire pakistanaise des principaux chantiers entrepris par le Royaume sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi que des initiatives lancées par le Souverain à l'échelle africaine, notamment l'Initiative Royale Atlantique, indique un communiqué de la Chambre.

Aussi, il a exposé devant ses interlocuteurs les derniers développements concernant la question du Sahara à la lumière de la résolution N°2797 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui reconnaît la pertinence, la crédibilité et le réalisme du Plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, soulignant, dans ce contexte, la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des États, de s'abstenir de toute ingérence dans leurs affaires intérieures tout en se conformant au droit international. Selon M. Talbi Alami, cette visite de son homologue pakistanais et de la délégation l'accompagnant contribuera à dynamiser les relations parlementaires bilatérales et multilatérales.

Se félicitant de cette visite qui contribuera à renforcer la coopération entre les deux assemblées législatives, M. Ayaz Sadiq a mis en avant la force et la profondeur des relations historiques entre les deux pays, exprimant la volonté de son pays de développer les échanges économiques, commerciaux et touristiques avec le Royaume. De même, il a souligné l'importance de renforcer l'échange des expériences parlementaires et d'intensifier la coordination au sein des instances parlementaires internationales, adressant à cet effet une invitation officielle à M. Talbi Alami pour effectuer une visite de travail en République islamique du Pakistan afin d'explorer les possibilités d'élargir les relations bilatérales.

Cette réunion a été marquée par la participation du président du Groupe d'amitié parlementaire Maroc-Pakistan, Driss Echchbchali, et de l'ambassadeur du Pakistan à Rabat, Adil Gilani. Outre M. Ayaz Sadiq, la délégation parlementaire pakistanaise comprend le président de la Commission permanente des finances et des recettes de l'Assemblée nationale du Pakistan, Syed Naveed Qamer, le secrétaire de la Commission de la lutte contre la pauvreté et de la protection sociale, Muhammad Azhar Khan Leghari, le secrétaire de la Commission de la communication, Gul Asghar Khan, les membres de l'assemblée Malik Sohail Khan et Sanjay Perwani, le président du Groupe d'amitié Pakistan-Maroc, Mirza Ikhtiar Baig, outre Mir Aijaz Hussain Jakhrani, président d'un groupe parlementaire. ■

L.M.

FONDATEUR : Moulay Ahmed ALAOUI
DIRECTION
Directeur Général et de la publication : Mohammed HAITAMI / Directeur Général adjoint : Kamal EL ALAMI / Directeur des Rédactions : Souhail NHAILI
RÉDACTION
Rédacteur en chef : Abdelwahed RMICHE (a.rmiche@lematin.ma) / Rédacteur en chef (Pôle digital) : Souad BADRI (s.badri@lematin.ma) /
Secretaire de rédaction : Ayoub LAHRACHE (a.lahrache@lematin.ma) / Secretaire de rédaction (Pôle digital) : Mohamed SELLAM (m.sellam@lematin.ma) / Culture : Nadia OUIDDAR (n.ouiddar@lematin.ma)
Société : Hajjar EL HAITI (h.elhaiti@lematin.ma)
Chef de département artistique et création : Mourad Chamseddine (m.chamseddine@lematin.ma)
Directeur de développement : Hicham MEKOUAR (h.mekouar@lematin.ma) • Tél. : 0522 48 91 58 Régie commerciale : GMS MÉDIAS • Tél. : 0522 48 91 58 • Fax : 0522 20 29 98
AGENCES COMMERCIALES PETITES ANNONCES & APPELS D'OFFRES
Casablanca : 88.Bd Mohammed V - Tél. : 0 5 22 26 88 60 / Rabat : 12, Place Abou Bakr Essadiq residence Koutoubia Appt 5 3eme étage Agdal Rabat - Tél. : 05 37 76 16 18 / Fès : 1, Bd Ahmed Loukili - Tél. : 05 35 62 21 32 / Marrakech : 77, Bd Zerktouni, Guéliz - Tél. : 05 24 43 04 19 - 06 61 16 20 21 / Oujda : 38, Bd Youssef Ben Tachfine Imm Mamda, Etg 3, Appt 23 - Tél. : 05 36 70 45 27 / Safi : Rue Ouad Al Makha, VN-Tél. : 05 24 62 29 92 - 06 61 08 58 88 / Tanger : 91, Av Mohammed V, Rés Yasmina, Etg 2, Appt 6 - Tél. : 05 31 06 60 70 / Agadir : 3 Bd Abderrahim Bouabid Etg2, Appt 9 - Tél. : 05 28 21 96 05 / Laayoune : 304, Angle Avenue MED VI et Boulevard MEZOUAR, Immeuble « ESSALAM », 4 ème Etage, Appartement 17 - Tél : 0528 89 28 98 / Dakhla : Avenue Mohammed Fadel Semlali, Imm Ait Bouknari, 2e étage, Appt n°5, Dakhla-Tél.: 05.28.93.33.29 -Fax : 05.28.93.62.05 / Beni-Mellal : Boulevard Hassan II, Imm Mekkaoui, 2ème Étage, N°4, Beni-Mellal-Tel. : 0523 42 56 00 -Fax.: 0523 42 56 01 / Errachidia : Tél.: 05.35.79.51.29 / Guelmim : Tél.: 05.28.77.61.64
ABONNEMENT Insaf MTAIRAG (i.mtairag@lematin.ma) 05 22 47 88 10
Impression : LES IMPRIMERIES DU MATIN
Distribution : SAPRESS
RC 31427 / patente 33103870
IF 01030384 / CNSS 1492264
Commission paritaire de la presse écrite QF/010-05
Dossier presse aut. N° 309 ISSN 1114-9205 / Dépôt légal 1971/0015
Le Matin est une publication du Groupe Maroc Soir : 17, rue Othmane ben Affane, Casablanca 05 22 48 91 00 (LG)

Conseil d'administration de l'ANSS

Aide sociale directe : le gouvernement renforce l'ancrage territorial et l'impact du dispositif

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a présidé mercredi à Rabat le Conseil d'administration de l'Agence nationale de soutien social (ANSS), instance clé dans la mise en œuvre du chantier des aides sociales directes lancé fin 2023 dans le cadre de la généralisation de la protection sociale.

À cette occasion, le Conseil a adopté le plan d'action de l'Agence pour l'année 2026, tout en dressant le bilan de l'exercice 2025, marqué par la consolidation des mécanismes de gestion et d'évaluation du programme.

Dès l'ouverture des travaux, le Chef du gouvernement a rappelé que le système d'aide sociale directe constituait un pilier central du chantier stratégique de la protection sociale, mené conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Il a souligné que ce dispositif marquait un changement de paradigme, passant des approches ponctuelles à un modèle institutionnel fondé sur un ciblage précis, l'équité sociale et une allocation plus efficiente des ressources publiques.

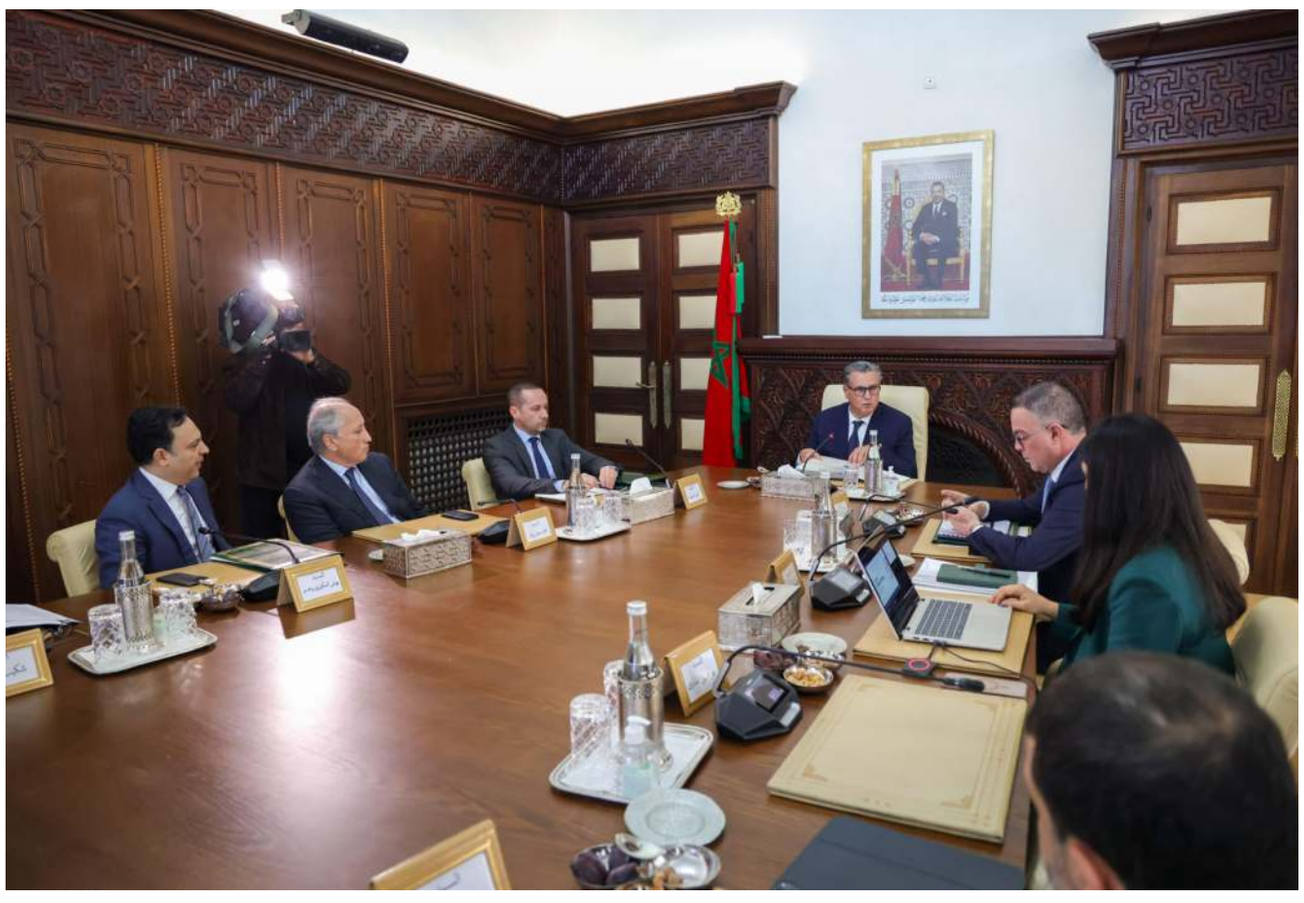

Vers une territorialisation renforcée de l'action sociale

L'un des points majeurs de cette réunion a porté sur l'ouverture d'une représentation territoriale de l'ANSS dans la province d'El Jadida. Cette décision s'inscrit dans une nouvelle vision visant à renforcer la proximité avec les bénéficiaires et à intégrer davantage la dimension territoriale dans la gestion de l'aide sociale. Cette approche ambitionne de dépasser la logique de transfert financier pour faire de l'aide sociale directe un véritable levier d'autonomisation et d'intégration socio-économique. L'objectif est d'accompagner les familles à travers des programmes adaptés aux réalités locales et aux spécificités socio-spatiales, afin de favoriser leur insertion durable dans les dynamiques économiques. Parallèlement, l'Agence a adopté un mécanisme de suivi destiné à mesurer l'efficacité du programme en matière de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité. Ce dispositif d'évaluation vise à renforcer l'impact socio-économique des transferts monétaires dans une perspective de développement humain.

Conventions stratégiques et gouvernance

Le Conseil d'administration a également validé une série de conventions conclues entre l'ANSS et plusieurs départements ministériels, établissements publics et partenaires internationaux. Ces accords portent notamment sur l'encouragement de la scolarisation des enfants, le soutien à l'emploi des personnes en situation de vulnérabilité, la promotion des principes de bonne gouvernance et l'interconnexion électronique des données entre administrations.

Ces partenariats traduisent la volonté d'inscrire l'aide sociale directe dans une logique transversale, articulée avec les politiques publiques sectorielles.

> Près de 3,9 millions de familles bénéficient du programme d'aide sociale directe.

Un programme à large portée sociale

À ce jour, près de 3,9 millions de familles bénéficient du programme d'aide sociale directe, soit plus de 12,5 millions de citoyens. Parmi eux figurent 5,5 millions d'enfants, pris en charge depuis la naissance jusqu'à l'âge de 21 ans, ainsi que 1,7 million de personnes âgées de plus de 60 ans.

Les aides versées varient entre 500 et 1.350 dirhams par mois, selon la composition et la situation des ménages concernés.

Avec l'adoption du plan d'action 2026 et le renforcement de son ancrage territorial, l'Agence nationale de soutien social entend consolider son rôle dans la mise en œuvre du modèle marocain de protection sociale, en orientant progressivement le dispositif vers une logique d'impact mesurable et d'inclusion durable. ■

L.M.

Dans un article consacré aux atouts et potentialités du Maroc en la matière

Banque mondiale : le Maroc, «moteur de la transition énergétique» du transport maritime mondial

Le Maroc peut jouer un rôle de «moteur de la transition énergétique» du transport maritime mondial, à la faveur de sa position géographique stratégique, ses ressources abondantes en énergies renouvelables et son potentiel de production d'hydrogène à faible coût, affirme la Banque mondiale (BM). Le Royaume se positionne «déjà en tant qu'acteur clé du transport maritime, et ses ports sont prêts à servir de plaques tournantes pour la production, le stockage, le soutage et l'exportation d'hydrogène vert», souligne la BM dans un article consacré aux atouts et potentialités du Maroc en la matière, publié sur son site internet. Selon l'institution internationale, l'accélération du développement de la filière de l'hydrogène vert au Maroc créera de l'emplois, générera des revenus supplémentaires, améliorera l'accès à l'eau potable et renforcera l'approvisionnement en électricité. Et d'ajouter que l'énergie renouvelable excédentaire générée par la production d'hydrogène peut également servir aux communautés locales.

> L'institution mondiale relève que les infrastructures portuaires constituent un élément majeur du cadre stratégique du gouvernement marocain pour développer la filière de l'hydrogène vert.

Les auteurs de cette étude font observer que le secteur maritime mondial se trouve à un tournant décisif, en ce sens qu'il doit relever un double défi, à savoir répondre à une demande croissante de services de transport maritime tout en gérant ses émissions de manière responsable. À cet égard, les dérivés de l'hydrogène vert, comme l'ammoniac et le méthanol, s'imposent comme des options prometteuses pour remplacer les carburants traditionnels dans le transport maritime. Par conséquent, des quantités importantes d'hydrogène vert seront nécessaires pour alimenter le transport maritime ainsi que d'autres secteurs, observe la BM, relevant que cela représente une «excellente opportunité» pour certains pays, comme le Maroc, de tirer profit d'une industrie nouvelle et en pleine croissance. «Le Maroc, grâce à sa position géographique stratégique, ses ressources abondantes en énergies renouvelables et son potentiel de production d'hydrogène à faible coût, est bien placé pour répondre à cette demande», estime la Banque mondiale.

À ce propos, l'institution mondiale relève que les infrastructures portuaires constituent un élément majeur du cadre stratégique du gouvernement marocain pour développer la filière de l'hydrogène vert, notant que des ports marocains comme ceux de Tanger Med, Mohammedia, Jorf Lasfar et Tan-Tan pourraient jouer un rôle déterminant dans la réalisation des ambitions du Maroc en matière d'hydrogène vert. En effet, le Groupe de la Banque mondiale estime que, d'ici 2030, dans un scénario de demande moyenne, les navires faisant escale dans les ports marocains pourraient nécessiter environ 0,2 million de tonnes d'hydrogène-équivalent en carburant, et environ 2,83 millions de tonnes d'ici 2050. Cet hydrogène serait converti en combustible marin vert sous forme d'ammoniac ou de méthanol. Actuellement, Tanger Med, l'un des plus grands ports à conteneurs au monde, traite autour de 1,5 million de tonnes de carburants fossiles destinés au transport maritime chaque année, relève la BM, estimant que ce port marocain est bien placé pour devenir un hub de soutage de carburant vert, captant la demande des navires transitant par l'un des couloirs maritimes les plus fréquentés au monde.

Le port de Jorf Lasfar joue également un rôle stratégique dans cette transformation, en traitant déjà environ deux millions de tonnes d'ammoniac par an, ajoute-t-on, notant que cela en fait un site idéal pour intégrer les dérivés de l'hydrogène vert comme intrants dans les procédés industriels existants. «En utilisant l'ammoniac vert pour produire des engrais, Jorf Lasfar pourrait contribuer à la décarbonation du secteur des engrais au Maroc», soulignent encore les auteurs de l'article. Au-delà du secteur maritime, les ressources marocaines en énergies renouvelables constituent la base d'une production d'hydrogène vert à grande échelle et à faible coût, soutient l'article. Et de souligner que l'intérêt pour l'hydrogène vert est porté par la croissance de la demande mondiale en énergie et en carburants, y compris les alternatives aux combustibles fossiles.

L'article relève, par ailleurs, que l'Europe, dans le cadre de son initiative «REPowerEU», devrait importer plus de 10 millions de tonnes d'hydrogène vert par an d'ici 2030, faisant du Maroc un partenaire naturel en raison de sa proximité et de son potentiel de production. Les voies maritimes qui traversent le détroit de Gibraltar renforcent davantage la position du Maroc en tant que pôle mondial de l'hydrogène, conclut la BM. ■

L.M.

Provinces du Sud

Sahara marocain : l'UE se dit attachée à la légalité européenne mais examine le financement de projets dans la région

Au confluent du droit européen, des équilibres diplomatiques et des enjeux de développement, la question du Sahara marocain demeure un test de cohérence pour l'Union européenne dans sa relation avec le Royaume. Lors d'une conférence de presse organisée à Rabat consacrée à la présentation des priorités de coopération entre Rabat et Bruxelles, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE, a clarifié la position de l'UE avec une ligne directrice assumée : agir dans le strict respect du cadre juridique européen tout en veillant à ce que toute coopération économique produise des bénéfices tangibles pour les populations de la région. Dans ce sens, le diplomate a annoncé que dans le cadre du nouvel accord commercial, la Commission européenne examinait les mécanismes de financement susceptibles d'être mobilisés.

En matière de diplomatie, chaque déclaration est soigneusement formulée et chaque mot est minutieusement pesé. Partant de là, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne, a choisi de jouer à fond la carte de la clarté et de la rigueur en abordanr la question du Sahara marocain lors de la conférence de presse tenue mardi à Rabat. Loin des formules ambiguës, l'intervention de Dimiter Tzantchev a dessiné une ligne constante : celle du respect du droit européen et de l'exigence d'un bénéfice concret pour les populations de la région.

Le primat du cadre juridique européen

De prime abord, l'ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne au Maroc a tenu à rappeler que la position de l'Union européenne avait été abordée lors la 15e session du Conseil d'association UE-Maroc et qu'elle avait été clairement formulée dans le cadre institutionnel du Conseil d'association. Elle s'inscrit avant tout dans le respect du cadre juridique établi par la Cour de justice de l'Union européenne, dont l'arrêt a précisé les modalités encadrant les interactions économiques et commerciales relatives au Sahara. Pour Bruxelles, il ne s'agit pas d'une simple référence formelle, mais d'un socle contraignant qui guide l'ensemble de son action extérieure. L'Union se dit pleinement engagée à veiller à ce que toute mise en œuvre de ses politiques soit strictement conforme au droit de l'Union. Cette vigilance juridique constitue la pierre angulaire de sa démarche, dans un dossier où la moindre approximation peut avoir des conséquences politiques et diplomatiques majeures.

> Le message délivré par l'ambassadeur est celui d'une diplomatie d'équilibre : consolider le partenariat stratégique avec le Maroc tout en respectant scrupuleusement le droit européen.

Des retombées économiques au service des populations

Au-delà du respect formel des textes, l'ambassadeur a insisté sur un principe central : les bénéfices tirés des échanges économiques doivent effectivement profiter aux populations concernées. Autrement dit, la légitimité de l'action européenne se mesure à son impact réel sur les habitants de la région. Ainsi, dans le cadre du nouvel accord commercial avec le Maroc, la Commission européenne examine actuellement les instruments financiers les plus appropriés ainsi que les mécanismes de financement mixte et de garanties susceptibles d'être mobilisés. L'objectif est d'identifier des modalités opérationnelles compatibles avec les exigences juridiques européennes, tout en assurant une efficacité tangible sur le terrain. Cette phase d'évaluation traduit une volonté de sécuriser juridiquement chaque étape, tout en consolidant un partenariat stratégique.

Ainsi, ajoute l'ambassadeur, l'intention affichée est de concentrer l'appui futur sur des projets apportant des bénéfices directs et mesurables à la population, notamment dans des secteurs clés comme l'eau, l'énergie ou la gestion durable des ressources naturelles. À travers ces priorités, l'Union européenne entend privilégier des interventions susceptibles d'améliorer concrètement les conditions de vie, tout en inscrivant son action dans une logique de durabilité et de responsabilité environnementale. «À ce stade, il n'est en revanche pas envisagé de financer des infrastructures de connectivité à grande échelle dans la région», souligne le chef de la Délégation de l'Union européenne au Maroc. Ce choix reflète une approche mesurée, orientée vers des projets à fort impact social plutôt que vers de grands chantiers structurants.

Une diplomatie d'équilibre

En filigrane, le message délivré par l'ambassadeur est celui d'une diplomatie d'équilibre : consolider le partenariat stratégique avec le Maroc tout en respectant scrupuleusement le droit européen et en plaçant les populations locales au cœur de toute initiative. Sur le Sahara marocain, Bruxelles avance ainsi sur une ligne de crête, guidée par le droit, attentive à la portée politique de ses décisions et soucieuse de traduire ses engagements en bénéfices concrets.

Pour rappel, la 15e session du Conseil d'association entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne (UE), qui s'est tenue le 30 janvier dernier à Bruxelles, a été marquée par l'adoption d'une nouvelle position européenne sur le Sahara marocain, considérant qu'«une autonomie véritable pourrait représenter une solution des plus réalisables» pour le règlement définitif du différend régional. Cette position des 27 États membres de l'UE a été consignée dans un communiqué conjoint signé par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et la haute représentante de l'Union européenne pour la politique étrangère et la politique de sécurité, Kaja Kallas, à l'issue de cette 15e session du Conseil d'association UE-Maroc. Dans ce communiqué conjoint, l'Europe des 27 reprend à son compte la demande faite à toutes les parties par le Conseil de sécurité des Nations unies, «de participer aux discussions sans conditions préalables et sur la base du plan d'autonomie proposé par le Maroc afin de parvenir à une solution politique définitive». ■

Yousra Amrani

Données à caractère personnel

Programme «Data-Tika» : la CNDP signe une convention tripartite avec le GAM et l'UACC

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) a signé, mardi à Casablanca, une convention tripartite avec le Groupement des annonceurs du Maroc (GAM) et l'Union des Agences conseil en communication (UACC), actant l'adhésion des deux organisations professionnelles au programme «Data-Tika». Cette convention marque une étape structurante pour l'écosystème marocain de la communication, de la publicité et du marketing digital, en inscrivant la protection des données à caractère personnel au cœur des pratiques professionnelles du secteur. À travers cet accord, les trois parties affirment leur volonté commune de renforcer la conformité des annonceurs et des agences à la loi n°09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, de développer une culture sectorielle de gouvernance responsable des données et de faire de la protection des données un levier de confiance, de compétitivité et d'innovation.

Le programme «Data-Tika», initié par la CNDP, vise à accompagner les annonceurs et agences membres respectifs du GAM et de l'UACC dans leur mise en conformité à travers des actions de sensibilisation, de formation, d'audit ainsi que la mise à disposition d'outils opérationnels. Dans ce cadre, la Commission a mis en place un pôle dédié chargé d'assurer un accompagnement de proximité, de répondre aux problématiques spécifiques du secteur et de faciliter les démarches de conformité à la loi 09-08, en tenant compte des particularités des métiers de la communication et de la publicité.

Selon le président de la CNDP, Omar Seghrouchni, ce partenariat sectoriel constitue un levier stratégique pour diffuser une culture de conformité proactive «value-driven» et adaptée aux spécificités des métiers de la communication, du marketing et de la publicité. À cette occasion, il a souligné, dans une déclaration à la MAP, que la signature de cette convention revêtait une importance particulière, car elle concernait non seulement les données à caractère personnel, mais également les données comportementales exploitées dans les stratégies de ciblage et d'hyper-personnalisation.

Ces données, a-t-il expliqué, permettent de déterminer les éléments d'influence que l'annonceur et son prestataire peuvent mobiliser pour faire passer des messages spécifiques, d'où la nécessité d'un encadrement rigoureux, conciliant efficacité marketing et respect des droits fondamentaux. Il a également indiqué que la CNDP entendait travailler sur les dimensions économiques liées à l'exploitation des données, en observant de près l'impact des plateformes internationales sur le marché marocain de la publicité et du marketing digital. Cette démarche vise, selon lui, à mieux appréhender les enjeux de concurrence, de souveraineté numérique et de création de valeur dans un environnement en mutation rapide.

De son côté, Hassan Rouissi, président de l'UACC, souligne que «cette convention traduit une responsabilité collective : celle d'accompagner l'évolution des pratiques à l'ère de l'hyper-personnalisation et de la transformation digitale, tout en consolidant la confiance des consommateurs». M. Rouissi a estimé que les agences de conseil en communication étaient aujourd'hui au cœur de la mutation des modèles publicitaires, marquée par l'exploitation accrue des données et l'automatisation des campagnes.

Pour sa part, Mehdi Yaroub, président du GAM, a réaffirmé «avec force l'engagement des annonceurs marocains pour une utilisation responsable, éthique et transparente des données personnelles». Plus qu'une obligation réglementaire, nous en faisons un choix stratégique et un gage de crédibilité et d'exemplarité pour notre profession», a-t-il soutenu. Il a relevé que l'adhésion au programme «Data-Tika» permettra de structurer les pratiques du secteur, d'élever les standards professionnels et d'intégrer pleinement les exigences de conformité comme un facteur de différenciation et de crédibilité auprès des annonceurs et du public.

À travers ce partenariat, la CNDP, le GAM et l'UACC réaffirment leur engagement commun en faveur d'un écosystème de communication et de publicité responsable et respectueux des droits fondamentaux en matière de protection des données à caractère personnel. La convention est conclue pour une durée de quatre ans, renouvelable, et prévoit la mise en place d'un comité de suivi dédié à la coordination et à l'évaluation des actions engagées. ■

L.M.

Provinces du Sud

Laâyoune, futur hub de la diplomatie scientifique dans la région du Sahel et du Sahara

Pour sa première édition, le Forum Sahel-Sahara de la diplomatie scientifique a placé Laâyoune au cœur d'un dialogue inédit entre science, innovation et diplomatie. Avec la participation d'experts africains et marocains, l'événement a jeté les bases de partenariats stratégiques et d'un plan d'action ambitieux visant à faire des provinces du Sud un hub continental de recherche et de coopération scientifique.

Pour sa première édition, le Forum Sahel-Sahara de la diplomatie scientifique a placé Laâyoune au cœur d'un dialogue inédit entre science, innovation et diplomatie. Avec la participation d'experts africains et marocains, l'événement a jeté les bases de partenariats stratégiques et d'un plan d'action ambitieux visant à faire des provinces du Sud un hub continental de recherche et de coopération scientifique.

La ville de Laâyoune vient d'abriter d'un événement scientifique et diplomatique d'envergure : la première édition du Forum Sahel-Sahara de la diplomatie scientifique – Recherche, Innovation et Investissement. Organisé par le groupe marocain Ecology Moroccan Technology, en partenariat avec la Faculté de médecine et de pharmacie de Laâyoune, le Groupe Cheikh Maâ El Aynine pour l'investissement et la société Sokrimal, ce forum a été conçu pour renforcer les relations maroco-africaines à travers l'investissement dans la recherche scientifique, l'innovation et l'échange d'expertises académiques.

Dans une déclaration accordée au «Matin», le président du Forum, Dr Abdelali Tahiri, a souligné que cette initiative s'inscrivait dans le cadre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à soutenir le développement national et régional, avec une attention particulière pour les provinces du Sud. Selon lui, cette première édition constitue une étape historique, illustrant le rôle de la science et la recherche comme levier stratégique pour le développement régional et continental.

> Les travaux du Forum Sahel-Sahara de la diplomatie scientifique ont été ponctués par la signature d'une convention de partenariat entre la Faculté de médecine et de pharmacie de Laâyoune et Ecology Moroccan Technology.

Recommandations et perspectives pour un futur scientifique et diplomatique

L'événement a réuni des personnalités scientifiques et diplomatiques nationales et africaines, incluant des présidents d'université, des doyens, des professeurs et des experts de divers horizons. La société civile, ainsi que des étudiants marocains et africains du Sahel et du Sahara, ont également pris part activement aux échanges, renforçant le caractère inclusif et intergénérationnel du Forum. À l'issue des travaux de cette rencontre, les participants ont adopté la Déclaration de Laâyoune, contenant plusieurs recommandations structurantes :

• Lancer des partenariats scientifiques et académiques à travers la conclusion d'accords de coopération entre les universités, les écoles et les instituts supérieurs marocains et leurs homologues des pays du Sahel, du Sahara et du continent africain.

• Faire des provinces du Sud une plateforme afro-africaine de coopération scientifique et académique, notamment dans les domaines de l'environnement, des énergies renouvelables, de la santé publique, de la pharmacie, des sciences juridiques, des médias et des sciences liées à la migration et à l'intégration, en mobilisant la recherche et l'innovation comme moteur de développement.

• Élaborer un plan scientifique et opérationnel impliquant toutes les élites et compétences nationales, avec un rôle central pour les jeunes du Sahara marocain, afin de concevoir des programmes et des projets liés à la mise en œuvre des dispositions de l'autonomie régionale, conformément au principe constitutionnel de démocratie participative.

• Opérationnaliser et institutionnaliser les Initiatives Royales de développement, en plaçant le capital humain au cœur des priorités en matière de formation et de qualification, tout en tirant parti des expériences continentales, arabes et internationales.

• Renforcer l'importance géopolitique de Laâyoune en s'appuyant sur les représentations diplomatiques africaines, arabes et internationales, pour créer des partenariats durables dans les domaines scientifique, économique, énergétique, environnemental, culturel et sportif, et en considérant le discours scientifique comme un pont pour développer les collaborations entre les pays du Sahel et du Sahara.

• Mettre l'accent sur la décentralisation et le développement régional, en améliorant le climat des affaires dans les provinces du Sud, et en alignant cette dynamique avec des événements historiques majeurs, comme le cinquantième anniversaire de la Marche Verte et la Fête de l'Unité.

• Promouvoir une diplomatie scientifique innovante, à travers des programmes de développement des compétences de la jeunesse africaine, en consolidant le rôle du Maroc dans la coopération technologique et scientifique continentale et en renforçant le «soft power» comme mécanisme de négociation et de communication entre États africains.

• Créer l'Institut supérieur afro-méditerranéen des études, de la recherche, de l'innovation et de l'investissement, dont le siège principal sera établi à Laâyoune, pour faire de la ville un hub scientifique et académique de référence au niveau continental.

À noter que les travaux du Forum ont été ponctués par la signature d'une convention de partenariat entre la Faculté de médecine et de pharmacie de Laâyoune et Ecology Moroccan Technology, consolidant ainsi les liens entre recherche académique et innovation industrielle, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables et de l'ingénierie environnementale et climatique. ■

Nabila Bakkass

Rabat

Appel au renforcement de la recherche scientifique axée sur les enjeux de la sécurité routière

Des experts ont appelé, mardi à Rabat, à renforcer la recherche scientifique et technique afin de mieux comprendre les contraintes et les problématiques relatives à la sécurité routière en vue d'éviter l'improvisation dans l'élaboration de solutions dans ce domaine.

Les participants à une rencontre institutionnelle sur les orientations stratégiques de la recherche scientifique et technique en matière de sécurité routière ont souligné, à l'issue des travaux du séminaire international organisé par l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'importance d'améliorer le partage des rôles entre les différents acteurs, de renforcer les mécanismes de coordination entre eux et d'assurer une mise en œuvre efficace sur le terrain afin de réduire le nombre d'accidents de la route.

Les intervenants ont également mis en avant l'importance de créer un comité d'experts mixtes composé de techniciens et de chercheurs, tout en insistant sur l'adoption d'une dimension territoriale dans la recherche scientifique, en passant de la recherche générale, qui peut s'éloigner quelque peu des problématiques réelles, à la recherche sur le terrain. En outre, ils ont insisté sur la nécessité de renforcer la coordination et de faciliter l'accès des chercheurs aux données, tout en envisageant la création d'un observatoire à même de recueillir les données sous leurs différents aspects, afin de permettre aux chercheurs de proposer des solutions réalistes aux problèmes réels liés à la sécurité routière au niveau national. De même, ils ont mis en avant l'importance d'analyser et d'évaluer les expériences passées, signalant que cette évaluation ne devait pas se limiter à l'aspect quantitatif, mais devait également inclure l'aspect qualitatif afin de déterminer l'efficacité des recherches menées.

Cette rencontre a été une occasion idoine pour valoriser les projets de recherche scientifique, encourager les jeunes chercheurs et ouvrir des espaces de dialogue et de coordination entre les acteurs sur les plans académique et institutionnel, afin de formuler des recommandations pratiques pour la période 2026-2030. Organisé les 16 et 17 février, ce séminaire international, placé sous le thème «Usagers des deux-roues motorisés : entre perception du risque et comportement», a abordé un éventail de thèmes scientifiques qui mettent l'accent sur le rôle du comportement humain dans le renforcement des stratégies de sécurité routière et présentera les résultats des projets scientifiques et des recherches menés en la matière.

Ce conclave a réuni des acteurs des départements et des institutions responsables de la sécurité routière, des professeurs et des chercheurs issus d'universités publiques et privées nationales et internationales, des experts internationaux dans le domaine de la sécurité routière, des partenaires de NARSA dans le domaine du soutien et du développement de la recherche, ainsi que des acteurs du secteur privé et des représentants de la société civile. ■

L.M.

Coopération institutionnelle

Signature d'un protocole d'accord stratégique entre l'Institut Amadeus et la CCIS

L'Institut Amadeus et la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Rabat-Salé-Kénitra (CCIS-RSK) ont signé, mardi à Rabat, un protocole d'accord établissant un cadre stratégique de coopération institutionnelle. Signée par le président fondateur de l'Institut Amadeus, Brahim Fassi Fihri, et le président de la CCIS-RSK, Hassan Sakhi, la convention «vise à renforcer le dialogue stratégique, à promouvoir la réflexion appliquée et à favoriser des initiatives conjointes au service du développement économique, de l'investissement et de l'attractivité territoriale», indique Amadeus dans un communiqué. «Ce partenariat ouvre la voie à des synergies concrètes autour de plateformes de référence portées par l'Institut Amadeus, notamment la Global Growth Conference et le Forum MEDays, et prévoit une participation institutionnelle active de la CCIS-RSK à ces rendez-vous de très haut niveau», précise le communiqué.

Ce protocole d'accord s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer l'attractivité économique du Royaume, à consolider les partenariats public-privé et à promouvoir le positionnement du Maroc comme hub de dialogue, d'investissement et de coopération à l'échelle régionale et internationale, conformément à la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, souligne la même source. Fondé en 2008, l'Institut Amadeus est un think tank marocain indépendant basé à Rabat qui s'intéresse notamment aux enjeux stratégiques contemporains, plus particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient, et qui agit aussi bien au niveau national qu'international. ■

L.M.

Consommation

Ramadan : 2.000 tonnes de sardines congelées à 13 DH pour contenir la hausse des prix

Avec l'avènement du mois du Ramadan, la demande sur les produits de la mer connaît une forte hausse. Dès lors, la question des prix de la sardine est au cœur des préoccupations des ménages. Invitée du journal télévisé principal d'Al Aoula, Zakia Driouich, secrétaire d'État chargée de la Pêche maritime, a annoncé une série de mesures destinées à stabiliser le marché et à garantir un approvisionnement suffisant, avec en toile de fond la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

La sardine sera désormais accessible, mais sous forme congelée. Elle sera proposée à des prix très abordables à partir de 13 dirhams le kilogramme. Plus de 2.000 tonnes ont été mobilisées afin de répondre aux besoins des citoyens durant le mois du Ramadan. C'est l'annonce majeure faite par Zakia Driouich, secrétaire d'État chargée de la Pêche maritime, lors de son passage mardi au journal télévisé principal d'Al Aoula.

Des sardines congelées à partir de 13 dirhams

Selon la responsable gouvernementale, cette mesure s'inscrit dans une stratégie globale visant à garantir un approvisionnement suffisant du marché national en produits halieutiques à des prix raisonnables. L'objectif est clair : rapprocher le produit du consommateur tout en consolidant l'offre sur le marché intérieur, dans un contexte récemment marqué par une hausse des prix. Pour comprendre cette augmentation, la secrétaire d'État est revenue sur les facteurs qui la sous-tendent.

Une hausse liée à des facteurs conjoncturels

Mme Driouich a attribué la flambée récente des prix à des éléments objectifs, notamment la période de repos biologique et les perturbations météorologiques ayant affecté l'activité de pêche et, par conséquent, les volumes disponibles. Elle a toutefois assuré qu'une baisse progressive des prix était attendue à partir de la mi-février, avec la levée du repos biologique et la reprise des activités des flottilles. Cette évolution devrait être confortée par d'autres décisions prises en parallèle.

Parmi ces mesures figure l'interdiction temporaire d'exportation de la sardine, entrée en vigueur le 1er février. Comme l'a rappelé la secrétaire d'État, il s'agit d'une décision souple et transitoire, fondée sur des indicateurs scientifiques. Elle vise à préserver les stocks halieutiques et à garantir la disponibilité de ce produit essentiel sur le marché national avant de satisfaire la demande extérieure. Mme Driouich a également souligné que la part de la sardine dans les exportations avait sensiblement diminué ces dernières années, au profit d'une diversification vers d'autres espèces.

Une initiative élargie pour soutenir le pouvoir d'achat

Dans la continuité de cette stratégie, la secrétaire d'État a présenté la huitième édition de l'initiative «Poisson à prix raisonnable». Cette opération ambitionne de rendre le poisson plus accessible au consommateur et de soutenir son pouvoir d'achat. La nouvelle édition prévoit la distribution de 5.000 tonnes de poissons en 2026, contre 4.673 tonnes l'année précédente. Elle couvrira 47 villes réparties sur 12 régions, à travers plus de 1.100 points de vente, avec la participation, pour la première fois, des grandes surfaces. Outre la sardine congelée, l'offre inclura l'anchois ainsi que d'autres variétés de poisson.

Pour garantir l'efficacité de ces mesures, Zakia Driouich a insisté sur le renforcement du dispositif de suivi. Celui-ci comprend la mise en place d'une commission centrale dédiée, un contrôle quotidien des quantités et des prix dans les marchés de gros et de détail, ainsi qu'une coordination étroite avec la commission chargée du suivi de l'approvisionnement sous la supervision du ministère de l'Intérieur. À travers cet ensemble d'actions, les autorités entendent orienter prioritairement la production vers le marché national et assurer aux citoyens un accès régulier aux produits de la mer à des prix maîtrisés tout au long du mois du Ramadan. ■

Yousra Amrani

> La huitième édition de l'initiative «Poisson à prix raisonnable» ambitionne de rendre le poisson plus accessible au consommateur et de soutenir son pouvoir d'achat.

Nations unies

Ramadan : António Guterres lance un appel à la paix et à la compassion

À l'occasion du début du mois sacré du Ramadan, le secrétaire général des Nations unies appelle à dépasser les divisions et à raviver l'esprit de compassion et d'espoir porté par cette période de recueillement. Face aux conflits, à la faim et aux déplacements qui frappent de nombreuses régions du monde, il invite la communauté internationale à œuvrer ensemble pour un monde plus pacifique, plus juste et plus solidaire.

Voici le message de M. António Guterres :

«Pour les musulmans du monde entier, le mois saint du Ramadan est une période sacrée de réflexion et de prière. Le Ramadan incarne également une noble vision d'espoir et de paix. Cependant, pour trop de membres de la famille humaine, cette vision demeure lointaine. De l'Afghanistan au Yémen, de Gaza au Soudan et au-delà, des populations subissent les horreurs des conflits, de la faim, des déplacements, de la discrimination et bien d'autres choses encore.

En ces temps marqués par l'adversité et les divisions, entendons le message intemporel porté par le Ramadan. Pour surmonter les clivages. Pour venir en aide et insuffler de l'espoir à celles et ceux qui souffrent. Et pour protéger les droits et la dignité de chaque personne.

Chaque année, j'effectue une visite de solidarité auprès d'une communauté musulmane et je participe au jeûne. Et chaque année, je repars réconforté par l'esprit de paix et de compassion qui règne pendant le Ramadan.

Puisse ce mois sacré nous inciter à œuvrer ensemble pour bâtir un monde plus pacifique, plus généreux et plus juste pour tout un chacun.

Ramadan karim.» ■

Le Matin

Direction générale de la météorologie

Les premiers jours du Ramadan sous un temps relativement froid

À l'approche du mois sacré du Ramadan, le temps s'annonce contrasté au Maroc, entre brouillards locaux, et temps relativement froid durant les premiers jours, a annoncé la Direction générale de la météorologie.

Contacté par «Le Matin», Houcine Youabed, responsable de communication de la Direction générale de la météorologie (DGM), a indiqué que la journée de jeudi serait marquée par la formation de nuages bas et de brouillards locaux sur plusieurs régions. Un temps relativement froid est attendu durant la nuit, avec formation de gelée locale sur l'Atlas, le Rif et l'Oriental. La région de Tanger connaîtra des nuages bas parfois très denses accompagnés d'averses éparses. Des nuages bas avec brume ou faibles bruines concerneront également les plaines atlantiques nord, le Saïss, les plateaux des phosphates et d'Oulmès, le Souss ainsi que le nord-ouest des provinces sahariennes. Des rafales de vent modérées à assez fortes sont prévues sur les côtes centrales et sud ainsi que sur la façade méditerranéenne, a annoncé M. Youabed.

Les températures minimales oscilleront entre -2 et 6°C sur l'Atlas, le Rif et les hauts plateaux orientaux, entre 17 et 21°C à l'extrême sud, entre 12 et 17°C sur le reste des provinces du Sud, le Sud-Est, l'Oued Moulouya et le Souss, et entre 6 et 12°C ailleurs. Les maximales connaîtront une légère hausse sur les plaines atlantiques centrales, le Sud-Est et le Sud, mais seront en baisse sur le reste du pays.

Temps globalement stable, de vendredi à mercredi

Pour les premiers jours du Ramadan, Maroc Météo a annoncé que la tendance serait globalement stable. Le ciel sera peu nuageux à ensoleillé durant la journée, avec un temps relativement froid la nuit et en matinée, accompagné de gelées locales sur l'Atlas et l'Oriental. Des brouillards locaux pourront se former le matin et la nuit sur certaines plaines atlantiques. Des rafales modérées à assez fortes toucheront par moments la région de Tanger, les côtes centrales et les provinces sahariennes, avec des phénomènes locaux de chasse poussière. Les températures maximales seront en légère hausse ou resteront quasiment stables.

Vents modérés au nord jeudi et vendredi suivants

En fin de période, un ciel parfois nuageux est attendu sur la moitié nord du Royaume. Des vents modérés à assez forts concerneront Tanger, les côtes centrales, l'Oriental, la Méditerranée et les provinces du Sud. Les températures diurnes devraient enregistrer une légère baisse dans la majorité des régions. ■

Noura Mzaghrani

Rabat

Signature d'une convention-cadre entre BAM et Archives du Maroc relative à la gestion des archives de la Banque centrale

Le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri, et la directrice des Archives du Maroc, Latifa Moftaqir, ont signé, mardi à Rabat, une convention-cadre définissant le programme de gestion des archives de la Banque centrale ainsi que le cadre de coopération et de coordination entre les deux parties, conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives aux archives. La convention-cadre s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de perfectionnement du système de gestion des archives établi par BAM depuis 2010, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint. Conformément à cet accord, Archives du Maroc fournira l'assistance technique à Bank Al-Maghrib et apportera un appui institutionnel permettant d'accompagner le système de gestion des archives de la Banque centrale vers un niveau avancé de maturité. ■

CDG CAPITAL BOURSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

-SEANCE NON PUBLIQUE-

CDG CAPITAL BOURSE lance l'appel d'offres ouvert suivant :

- **AO01/26 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE DE CDG CAPITAL BOURSE**

Le contenu du dossier et les modalités de soumission sont détaillés dans le règlement de l'appel d'offres y afférent.

■ RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres est à retirer au siége de la société CDG CAPITAL BOURSE sis à 9, boulevard Kennedy – Anfa supérieur Casablanca, contre le paiement de 1 500 MAD TTC.

■ DEPOT DU DOSSIER DE SOUMISSION

Le dépôt du dossier de soumission peut se faire soit :

- Sous **pli fermé** directement contre récépissé au bureau d'ordre de CDG CAPITAL BOURSE sis à 9, boulevard Kennedy – Anfa supérieur Casablanca.
- Soit envoyé, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse de CDG Capital Bourse.

La date limite de dépôt des dossiers de soumission est fixée au **Vendredi 06 Mars à 12h00.**

9, Bb Kennedy – Anfa supérieur Casablanca
Courriel : fz.benelalja@cdgcapitalbourse.ma ; r.ezzoumi@cdgcapitalbourse.ma

Tél : 05 22 36 20 20

Planification

Transition démographique : le Maroc n'a plus que 15 ans pour inverser la donne

Avec un taux de fécondité tombé à 1,97 enfant par femme – sous le seuil de remplacement des générations –, le Maroc voit sa trajectoire démographique converger vers celle des pays du Nord. Réunis mardi 17 février à Rabat à l'initiative de l'Observatoire national du développement humain et du Fonds des Nations unies pour la population, démographes et économistes ont dressé un constat sans appel : la fenêtre d'opportunité démographique, ouverte depuis le début des années 2000, commencera à se refermer vers 2040. Quinze années pour transformer cette configuration exceptionnelle en levier de développement. Un compte à rebours qui impose de repenser en profondeur les politiques publiques.

En l'espace de trois décennies, le taux de croissance de la population marocaine a été divisé par trois, passant de 2,6% en 1994 à 0,85% en 2024. L'espérance de vie a bondi de 47 ans en 1960 à 76,4 ans aujourd'hui. En même temps, l'indice synthétique de fécondité s'est effondré de 7,2 à 1,97 enfant par femme, franchissant pour la première fois le seuil fatidique de 2,1 en dessous duquel une population ne se renouvelle plus. Ces chiffres, extraits du Recensement général de la population et de l'habitat 2024, ne sont pas de simples statistiques. Ils dessinent les contours d'une mutation structurelle dont les effets auront un impact sur la société marocaine dans les décennies à venir.

Une «boussole stratégique» pour les politiques publiques

C'est précisément pour décrypter ces transformations que l'Observatoire national du développement humain (ONDH) et le du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) ont convié, mardi à Rabat, un parterre d'experts issus du Haut-Commissariat au Plan (HCP), du Conseil économique, social et environnemental (CESE), de l'Institut Royal des études stratégiques (IRES) et des universités.

«Ces données constituent une boussole stratégique pour orienter les politiques publiques et anticiper les besoins futurs de notre société», a souligné d'emblée Otmane Gair, président de l'ONDH, en ouvrant les travaux de cette rencontre. Le diagnostic posé par les intervenants révèle un paradoxe saisissant. Le Maroc demeure un pays jeune – un tiers de sa population a entre 15 et 35 ans, dont 39,1% ont atteint le niveau secondaire ou supérieur – mais le vieillissement s'installe déjà comme une réalité structurelle. La proportion des plus de 60 ans est passée de 9,4 à 13,8% de la population, tandis que la part des moins de 15 ans a reculé de 28,2% à 26,5%. Conséquence mécanique : la population en âge d'activité se contracte, glissant de 62,4 à 59,7%.

Le dividende démographique n'est pas automatique

Fouzia Daoudim, experte en démographie au Centre d'études et de recherches démographiques du HCP, a replacé ces évolutions dans une perspective de long terme. «Nous vivons actuellement la fenêtre démographique, où la population en âge d'activité est plus élevée que celle des dépendants», a-t-elle expliqué, précisant que cette configuration favorable «n'est pas permanente» et «commencera à s'atténuer vers 2038». Pour transformer cette opportunité en dividende économique réel, l'experte identifie quatre leviers majeurs : la création d'emplois productifs, l'inclusion économique des femmes, l'investissement massif dans le capital humain et une gouvernance efficace.

Car le dividende démographique, tous les intervenants l'ont martelé, n'a rien d'automatique. Mahdi Halmi, coordonnateur des programmes au FNUAP, a livré un constat sans fard : «Il est dangereux de constater qu'en 2024, nous devons encore taper sur la table pour dire qu'il faut saisir cette opportunité». Le responsable onusien a rappelé que des pays comme la Corée du Sud, la Thaïlande ou le Vietnam, qui affichaient le même niveau économique que le Maroc dans les années 1990, ont réussi leur transition en investissant massivement dans la qualité de l'éducation.

Un marché du travail en tension paradoxale

Le tableau du marché de l'emploi illustre cruellement ce rendez-vous manqué.

Younes Lhadj Kacem, expert senior en économie au CESE, a décrit une «situation inédite» : un taux de chômage de 37,6% chez les jeunes, culminant à 60% chez les diplômés du supérieur, alors même que le bâtiment, l'agriculture et les services urbains peinent à recruter. Chaque année, selon Mahdi Halmi, 280.000 à 300.000 élèves quittent le système scolaire pour alimenter les rangs des NEET, ces jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Le taux d'activité féminin cristallise toutes les inquiétudes. Plafonné à 19% – en recul par rapport aux années précédentes –, il constitue un verrou structurel. «Aucun pays ayant capté le dividende démographique n'a un taux d'activité féminin inférieur à 50%», a asséné le représentant du FNUAP. L'explication tient en partie à l'économie du care, ce travail de soin non rémunéré qui pèse massivement sur les épaules des femmes.

L'économie du soin, un gisement inexploité

Younes Lhadj Kacem a mis des chiffres sur cette réalité invisible : la valeur du travail de soin non rémunéré représente 19,4% du PIB marocain, l'équivalent de 200.000 emplois formels potentiels. Les femmes y consacrent cinq heures par jour contre 45 minutes pour les hommes – une «pauvreté temporelle» qui les exclut mécaniquement du marché du travail. «Le CESE reconnaît le soin comme une composante centrale du développement humain», a-t-il affirmé, plaidant pour que le care soit structuré comme un investissement stratégique et non comme un coût budgétaire.

Cette problématique s'intensifie à mesure que la structure familiale se transforme. La taille moyenne des ménages a chuté à 3,9 personnes contre 5,3 en 2004. Plus d'un million de Marocains vivent seuls, et 19,2% des ménages sont désormais dirigés par des femmes. «La solidarité interfamiliale traditionnelle, où les femmes prenaient en charge bénévolement les enfants et les aînés, régresse», a observé Mahdi Halmi. Cette charge doit désormais être externalisée vers l'État ou le secteur privé.

Deux gériatres pour cinq millions de seniors

Le vieillissement accéléré de la population met à nu l'impréparation du système de santé. Younes Lhadj Kacem a lancé un chiffre qui a fait l'effet d'une douche froide : le Maroc ne compte que deux gériatres pour une population de cinq millions de seniors. «Notre système est trop centré sur l'hôpital et les maladies infectieuses ; il doit évoluer vers la gériatrie», a-t-il plaidé. Les projections sont vertigineuses : les plus de 60 ans passeront de 5,1 millions aujourd'hui à près de 7,9 millions en 2040, représentant alors 19,5% de la population. Mohamed Chater, chercheur associé à l'IRES, a inscrit ces défis dans une perspective plus large. «Le système de santé doit évoluer pour accompagner le vieillissement non comme une pathologie, mais comme un processus de prévention et de soins à domicile», a-t-il préconisé, appelant à structurer l'économie du care comme une «filière stratégique pourvoyeuse d'emplois valorisants.

Un Maroc à douze vitesses

Les moyennes nationales masquent des réalités territoriales contrastées. Mahdi Halmi a insisté sur l'existence de «douze démographies régionales différentes». L'Oriental incarne le laboratoire d'un vieillissement accéléré : la fécondité y tombe à 1,5 enfant par femme (moins qu'en Allemagne), le taux de vieillissement atteint 16% et la croissance démographique est devenue négative. Le taux de NEET y culmine à 31% contre 25,6% au niveau national. «Sans comprendre ces démographies régionales, nous ne pourrons pas répondre aux défis du développement humain dans les plans de développement régionaux», a averti le responsable du FNUAP.

Otmane Gair a appelé à tirer toutes les conséquences de ces mutations. «Les transformations démographiques ne sont ni de simples tendances statistiques ni des phénomènes lointains. Elles sont déjà à l'œuvre», a rappelé le président de l'ONDH, soulignant que «les anticiper, les comprendre et les intégrer dans nos politiques publiques constitue une responsabilité collective».

Vers un observatoire du dividende démographique

Plusieurs pistes d'action ont émergé des échanges. Fouzia Daoudim a appelé à un «changement de paradigme» : la variable démographique doit devenir «un déterminant central dans la conception et l'évaluation des politiques publiques», permettant de passer d'une «démographie subie» à une «démographie anticipée». Mohamed Chater a insisté sur l'importance du préscolaire, seul capable «d'effacer les inégalités sociales dès le départ».

Mahdi Halmi a lancé un appel à la création d'un Observatoire du dividende démographique qui permettrait de «suivre chaque année nos progrès et éclairer les décideurs avant qu'ils ne prennent leurs mesures». Il a également plaidé pour une «charte de la convergence» des politiques sectorielles, regrettant que le Maroc ait «délaissé la planification rigoureuse dans les années 2000». La conclusion revient à Mohamed Chater, qui a rappelé l'enjeu ultime de cette transition : «C'est en adoptant les bonnes décisions de gouvernance que le Maroc sortira de la trappe des pays à revenu intermédiaire.» Le compte à rebours est lancé. ■

Brahim Mokhliss

Les chiffres clés du RGPH 2024

Le Recensement général de la population et de l'habitat 2024 révèle l'ampleur des mutations démographiques. Le taux de fécondité s'établit désormais à 1,97 enfant par femme, sous le seuil de remplacement des générations fixé à 2,1. La croissance démographique a chuté à 0,85% par an contre 2,6% en 1994. L'espérance de vie atteint 76,4 ans contre 47 ans en 1960. La population des plus de 60 ans représente 13,8% du total et devrait atteindre 19,5% en 2040, soit 7,9 millions de personnes. La taille moyenne des ménages est tombée à 3,9 personnes contre 5,3 en 2004, tandis que 19,2% des ménages sont dirigés par des femmes. La population marocaine devrait s'établir à 40,5 millions d'habitants à l'horizon 2050.

L'Oriental, laboratoire du vieillissement accéléré

La région de l'Oriental illustre de manière saisissante les disparités territoriales de la transition démographique marocaine. Avec un indice de fécondité de 1,5 enfant par femme, inférieur à celui de l'Allemagne, elle affiche le taux le plus bas du Royaume. Le vieillissement y atteint 16% contre 13,8% au niveau national. Plus préoccupant encore : c'est la seule région où la croissance démographique est devenue négative. Le taux de NEET (jeunes sans emploi, éducation ni formation) y culmine à 31% contre 25,6% au niveau national. Ces indicateurs font de l'Oriental un territoire sentinelle où se dessinent les défis que l'ensemble du pays devra affronter dans les prochaines décennies.

L'économie du care en chiffres

Le travail de soin non rémunéré (garde d'enfants, accompagnement des personnes âgées, tâches domestiques) représente une valeur économique considérable que le CESE évalue à 19,4% du PIB marocain. Sa formalisation pourrait générer l'équivalent de 200.000 emplois. Cette charge repose massivement sur les femmes, qui y consacrent en moyenne cinq heures par jour contre seulement 45 minutes pour les hommes. Cette «pauvreté temporelle» constitue l'un des principaux freins à leur participation au marché du travail, plafonnée à 19%. Avec la nucléarisation des familles et la montée du célibat, la prise en charge des dépendants devra être progressivement externalisée vers l'État ou le secteur privé.

Royaume du Maroc
Haut-Commissariat au Plan
Centre National de Documentation

Programme Prévisionnel Triennal

- Maitre d'ouvrage : le Centre National de Documentation
- Année budgétaire : 2026

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, le Programme Prévisionnel Triennal des marchés que le Centre National de Documentation envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027-2028 est présenté ci-après :

Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition de matériel d'impression et de finition pour le CND.	720 000,00	Rabat	AOO	Janvier	
2	Acquisition de matériel et de licences des logiciels pour le CND.	3 400 000,00	Rabat	AOO	Mars	
3	Acquisition de solution antivirus pour le CND.	300 000,00	Rabat	AOO	Mars	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de mobilier de bureau pour le CND.	Rabat
2	Acquisition de matériel d'impression et de finition pour le CND.	Rabat

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Acquisition de matériel et logiciels informatiques.	Rabat

Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Participation du Centre National de Documentation au Salon International de l'Edition et du Livre dans sa 31ème édition à Rabat	550 000,00	Rabat	AOO	Février	
2	Entretien des espaces verts et des jardins du CND	500 000,00	Rabat	AOO	Février	Réservé aux PME
3	Impression de publications pour le CND.	500 000,00	Rabat	AOO	Mars	
4	La maintenance multiservice des équipements installés aux locaux du CND.	500 000,00	Rabat	AOO	Avril	Réservé aux PME
5	Conception et mise en service d'une solution documentaire intelligente pour le portail "Abhatoo" du Centre National de Documentation (CND).	1 800 000,00	Rabat	AOO	Juin	
6	Formation continue et développement des compétences du personnel du CND.	600 000,00	Rabat	AOO	Juin	
7	Gardiennage et surveillance des locaux du CND	650 000,00	Rabat	AOO	Juillet	Réservé aux PME
8	L'entretien et le nettoyage des locaux du CND	550 000,00	Rabat	AOO	Juillet	Réservé aux PME
9	Hébergement et infogérance des systèmes d'information	700 000,00	Rabat	AOO	Septembre	
10	Consultation d'experts en open data	500 000,00	Rabat	AOO	Octobre	
11	Maintenance du matériel et réseaux informatiques du CND.	600 000,00	Rabat	AOO	Novembre	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Formation continue et développement des compétences du personnel du CND	Rabat

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Formation continue et développement des compétences du personnel du CND	Rabat

Prestation de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Moi de publication	Observation
1	Travaux d'aménagement et d'entretien, des bâtiments du CND	1 200 000,00	Rabat	AOO	Juin	
2	Fourniture, installation et mise en service d'un système de vidéosurveillance et de contrôle d'accès et gestion des temps de présence dans les locaux du CND.	600 000,00	Rabat	AOO	Octobre	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Néant	

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Néant	

[301235/26]

Classement

Internet mobile : le Maroc leader africain et 39e mondial

Avec un débit moyen de 124,32 Mbps et une 39e place mondiale au dernier classement du Speedtest Global Index, le Maroc s'impose comme le leader africain de l'internet mobile. Issu de tests d'usage réel, cet indice consacre la montée en puissance des infrastructures télécoms nationales. Portée par le lancement de la 5G et la modernisation des réseaux, cette performance consolide sa position en tête du continent dans un paysage mondial dominé par les pays du Golfe.

Le Maroc prend la tête de l'Afrique en matière de vitesse de l'internet mobile selon le dernier classement du Speedtest Global Index, avec un débit moyen de 124,32 mégabits par seconde (Mbps) qui le propulse au 39e rang mondial. Fondé sur des millions de tests réalisés par des utilisateurs réels aux heures et dans les lieux d'usage, cet indicateur offre une photographie concrète de la performance des réseaux et consacre la montée en puissance de l'infrastructure numérique nationale. Cette progression s'inscrit dans l'accélération du déploiement des réseaux de nouvelle génération au Maroc, marquée par le lancement de la 5G en novembre dernier, qui a permis d'augmenter les débits, de réduire la latence et d'améliorer la stabilité des connexions. L'écart se creuse nettement à l'échelle continentale. Avec 65,70 Mbps, l'Afrique du Sud arrive en deuxième position, à bonne distance du Royaume. La Tunisie complète le podium, suivie de l'Algérie à la quatrième place et du Kenya en cinquième position, un Top 5 africain qui met en évidence la nette avance du Maroc sur le segment du mobile.

À l'échelle mondiale, la hiérarchie reste structurée par la puissance des pays du Golfe dans le très haut débit mobile. Les Émirats arabes unis survolent le classement avec 686,12 Mbps, devant le Qatar avec 593,34 Mbps, puis le Koweït et Bahreïn, confirmant une avance durable portée par des déploiements 5G précoces, un spectre abondant et des réseaux récents. La Bulgarie, cinquième avec 277,97 Mbps, constitue la seule percée européenne dans ce groupe de tête, tandis que les grandes économies d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord demeurent présentes mais reléguées hors des premières places. Une configuration qui illustre un déplacement progressif du centre de gravité du très haut débit mobile vers les marchés ayant fait de la connectivité un levier stratégique de compétitivité. ■

ROYAUME DU MAROC
Groupement des Collectivités Territoriales Casablanca-Settat pour la Distribution
Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat SA

الشركة الجهوية متعددة الخدمات الدار البيضاء - سطات ش.م
Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat SA

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé, au siège de la société dans la salle des marchés sis 48, rue Mohamed Diouri, RDC de l'immeuble Laaroussi à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivants, selon le calendrier fixé ci-dessous :

Appel d'Offres Ouvert (AOO) n°	Lot n°	Objet de l'appel d'offres ouvert	Date et heure de visite des lieux	Lieu de départ pour les visites	Date et heure d'ouverture des plis
537-2025 Marché alloti		Travaux d'extension des réseaux d'électricité pour l'alimentation des douars relevant des communes de DP Sidi Bennour	Mardi 3 mars 2026 à 11h00	Direction Provinciale de Sidi Bennour	Lundi 16 mars 2026 à 10h00
	Lot 1	Travaux d'extension des réseaux d'électricité pour l'alimentation des douars relevant des communes territoriales Oualidia - Od Sbita - Gharbia			
	Lot 2	Travaux d'extension des réseaux d'électricité pour l'alimentation des douars relevant des communes territoriales Bni Hlal - Laamria - Laounate - Bni Tsiris - Khmiss Ksiba - Ouled Boussakene - Metrane			
	Lot 3	Travaux d'extension des réseaux d'électricité pour l'alimentation des douars relevant des communes territoriales de Kridid - Laagagcha - Kodiat Bni Dghough - Ouled Amrane - Tamda			
	Lot 4	Travaux d'extension des réseaux d'électricité pour l'alimentation des douars relevant des communes territoriales de Bouhmame - Laatatra - Lmechrek - Ouled Si Bouhia – Jabria			
	Lot 5	Travaux d'extension des réseaux d'électricité pour l'alimentation des douars relevant des communes territoriales de Laghnadra et Saniat Berguig			
553-2025 Marché alloti		Assistance technique et suivi des travaux d'extension des réseaux d'électricité pour l'alimentation des douars relevant de la province Sidi Bennour	Mercredi 4 mars 2026 à 11h00		Jeudi 26 mars 2026 à 9h30
	Lot 1	Commune de Bni Hlal, Laamria, Bni Tsiris, Laaounate, Khmis Ksiba, Oulad Boussaken, Metrane, Kridid, Laagagcha, Bni Dghough, Oulad Amrane et Tamda			
	Lot 2	Communes de Laghnadra, Saniat Berguig, Oula Sbaita, Lgharbia et Oualidia			
45 -2025 Marché alloti		Fourniture d'accessoires électriques pour réseaux aériens, et souterrains	-	-	Mercredi 18 mars 2026 à10h00
	Lot 1	Fourniture d'accessoires électriques pour réseaux aériens, et souterrains			
	Lot 2	Fourniture d'accessoires électriques pour réseaux aériens, et souterrains			
	Lot 3	Fourniture d'accessoires pour Réseaux BT et éclairage Public			
	Lot 4	Fourniture d'accessoires pour Réseaux BT et éclairage Public			
	Lot 5	Fourniture d'accessoires pour Réseaux BT et éclairage Public			
22 -2026 Marché alloti		Programme d'assainissement pluvial prioritaire – PAPP projet de réalisation du collecteur « BA »	Jeudi 12 mars 2026 à 10h00	Secrétariat de la Direction des Achats, moyens généraux et la Logistique sis 48 rue Mohamed Diouri, RDC de l'immeuble Laaroussi, Casablanca	Vendredi 3 avril 2026 à 9h30
	Lot 1	Tronçon aval entre le puits PV-21 et l'ouvrage de rejet			
	Lot 2	Tronçon amont entre le puits PV-17 et le puits PV-21			

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma à partir du **jeudi 19 février 2026.**

L'estimation des coûts des prestations et le cautionnement provisoire, établis par le maître d'ouvrage pour chaque appel d'offres, sont fixés en Dirhams Toutes Taxes Comprises (TTC) dans le tableau suivant :

AOO n°	Lot n°	Coût des prestations arrêté par le maître d'ouvrage (en DH TTC)	Montant du cautionnement provisoire (en DH)
537-2025	Lot 1	9 552 341,22	120 000,00
	Lot 2	9 004 972,76	110 000,00
	Lot 3	9 111 214,21	110 000,00
	Lot 4	11 475 034,46	150 000,00
	Lot 5	14 263 791,17	180 000,00
553-2025	Lot 1	1 800 000,00	23 400,00
	Lot 2	1 200 000,00	15 600,00
45-2025	Lot 1	1 103 251,80	14 000,00
	Lot 2	1 103 080,20	14 000,00
	Lot 3	852 266,40	11 000,00
	Lot 4	506 484,00	6 500,00
	Lot 5	1 949 640,00	25 000,00
22-2026	Lot 1	241 090 890,00	3 000 000,00
	Lot 2	306 916 902,00	4 000 000,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers, des prospectus, notices ou documentations techniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5, 18, 19, 23 et 27 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offres.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers et les plis contenant les prospectus, notices ou autres documents techniques **par voie électronique** dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat SA - Siège Social : 48, rue Mohamed Diouri - Casablanca - BP 16048
الشركة الجهوية متعددة الخدمات الدار البيضاء-سطات ش.م - المقر الرئيسي : 48 زنقة، محمد الديوري، الدار البيضاء - ص ب 16048
ICE : 003508926000062 : رتم - RC : 632075 : السجل التجاري - Patente : 34210653 : الضريبة المهنية - IF : 66010458 : هج - CNSS : 5542165 : ص و ض
05 22 54 90 54 contact@srm-cs.ma www.srm-cs.ma

Promotion de l'emploi

Oriental : une cartographie stratégique de la formation pour coller au marché du travail

Sous la pression d'un chômage structurel élevé et d'un décalage persistant entre compétences formées et besoins réels des entreprises, la région de l'Oriental s'engage dans un chantier stratégique : cartographier son offre de formation professionnelle et anticiper son évolution à cinq ans. Portée dans le cadre de la coopération Maroc-Belgique, cette étude ambitionne de refonder la planification des filières de formation autour des secteurs porteurs, des métiers émergents et des compétences transversales, avec un objectif central : transformer la formation en véritable levier d'insertion des jeunes et des femmes, et en outil de développement territorial.

Dans une région marquée par une pression persistante sur l'emploi, le Maroc, appuyé par la coopération belge (ENABEL), s'apprête à lancer une étude structurante visant à réaligner l'offre de formation professionnelle avec les besoins réels du marché du travail dans l'Oriental. Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération bilatéral Maroc-Belgique 2024-2029 et porte sur la réalisation d'une étude régionale d'adéquation formation-emploi, assortie de l'élaboration d'une carte prévisionnelle de l'offre de formation à moyen terme (horizon cinq ans). L'objectif est de doter les acteurs régionaux d'outils d'aide à la décision opérationnels pour orienter les investissements, prioriser les filières et ajuster les contenus pédagogiques aux dynamiques économiques locales.

Le diagnostic de départ est sans appel. Selon les données du Haut-Commissariat au Plan, le taux de chômage dans l'Oriental atteint 19,6%, avec une vulnérabilité accrue pour les jeunes et les femmes. L'économie régionale reste largement dominée par le tertiaire : plus de 54% des établissements relèvent du commerce et près de 30% des services, concentrant ensemble plus de 76% des emplois permanents. L'industrie (11,3%) et la construction (4,7%) demeurent marginales, malgré leur potentiel en compétences techniques. À cela s'ajoute un poids important du secteur informel, qui absorbe une part significative de la main-d'œuvre peu qualifiée, notamment féminine. Ce pan de l'économie, souvent absent des analyses classiques, génère pourtant des besoins spécifiques en compétences techniques, entrepreneuriales et transversales.

Autre signal fort : les compétences les plus recherchées relèvent moins du technique pur que du transversal. La maîtrise des outils bureautiques, la gestion de la relation client et le travail en équipe figurent parmi les profils les plus demandés, en particulier dans le commerce, les services et le tourisme. Or, ces compétences restent insuffisamment intégrées dans les dispositifs actuels, creusant l'écart entre formation et emploi.

Concrètement, l'étude en projet devra produire une cartographie exhaustive de l'offre de formation professionnelle existante (public et privé) dans l'Oriental, un diagnostic consolidé du marché du travail régional, identifiant secteurs porteurs, métiers en demande et métiers émergents, et une analyse des écarts entre compétences délivrées et compétences attendues par les entreprises. Un accent particulier sera mis sur les NEET (ni en études, ni en emploi, ni en formation), les jeunes, les femmes et les populations vulnérables, avec une analyse transversale dédiée au genre, à l'inclusion et à l'accès effectif à la formation.

Le projet prévoit également l'identification priorisée des métiers verts et des compétences digitales émergentes, afin d'anticiper les transformations structurelles du tissu économique régional. À l'issue de ce travail, une carte prévisionnelle de l'offre de formation à cinq ans devra servir d'outil de planification pour les décideurs régionaux, en cohérence avec le Plan de développement régional et les politiques nationales de l'emploi et de la formation.

Au-delà du diagnostic, l'étude ambitionne de structurer des mécanismes de concertation entre institutions de formation, autorités régionales et secteur privé, afin de favoriser l'appropriation des recommandations et leur traduction opérationnelle. L'enjeu est de passer d'une offre de formation fragmentée à une programmation cohérente, alignée sur les besoins économiques réels et capable d'évoluer en continu.En trame de fond, c'est un changement de paradigme qui se dessine pour la région : faire de la formation professionnelle un véritable levier de développement territorial, plutôt qu'un simple dispositif social, et reconnecter durablement compétences, investissement et création d'emplois.

Selon les données du Haut-Commissariat au Plan, le taux de chômage dans l'Oriental atteint 19,6%, avec une vulnérabilité accrue pour les jeunes et les femmes.■

الضمان الاجتماعي
CNSS

Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction Régionale Hay Sidi Othmane Hay Hassani

PROGRAMME PREVISIONNEL ANNUEL

- Maitre d'ouvrage : **CNSS Direction Régionale Hay Sidi Othmane Hay Hassani**
- Année Budgétaire : **2026**

Le programme prévisionnel des marchés que la **CNSS Direction Régionale Hay Sidi Othmane Hay Hassani** envisage de lancer pour l'année budgétaire **2026** est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux :

N	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle (en Dhs)	Mode de Passation	Mois de Publication	Réservé aux TP,PME,AE,COOP et U.COOP
01	Travaux de réaménagement des agences Inara, Beauséjour et Mly Rachid	Casablanca	450 000,00	AOO	Avril 2026	

b) Prestations de Fournitures :

N	Objet	Lieu de livraison	Estimation Prévisionnelle (en Dhs)	Mode de Passation	Mois de Publication	Réservé aux TP,PME,AE,COOP et U.COOP
01	Achat de fournitures de Bureau	Casablanca	350 000,00	AOO	Février 2026	Réservé
02	Achat de fournitures informatiques	Casablanca	700 000,00	AOO	Février 2026	
03	Acquisition de matériel de bureau, d'onduleurs et de déshumidificateurs.	Casablanca	280 000,00	AOO	Mars 2026	Réservé
04	Acquisition de mobilier de bureau pour les agences : Mly Rachid, Inara et Beauséjour	Casablanca	400 000,00	AOO	Mai 2026	Réservé

c) Prestations de Service :

N	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle (en Dhs)	Mode de Passation	Mois de Publication	Réservé aux TP,PME,AE,COOP et U.COOP
01	Service de maintenance de l'ascenseur de la Direction Régionale Hay Sidi Othmane Hay Hassani	Casablanca	30 000,00	AOO	Mars 2026	Réservé
02	La sélection des ressources humaines en régie pour les agences de la direction régionale Hay Sidi Othmane Hay Hassani : Agents d'exploitation externes	Casablanca	741 000,00	AOO	Décembre 2026	

[0201288/26]

Tourisme

Drâa-Tafilalet : la SMIT déploie «Moukawala Siyahia» pour dynamiser l'investissement touristique régional

Dans le sillage des Hautes Orientations Royales érigeant l'investissement en moteur stratégique du développement économique, la Société marocaine d'ingénierie touristique franchit une nouvelle étape avec le lancement du programme «Moukawala Siyahia» dans la région de Drâa-Tafilalet.

Pensé comme un véritable catalyseur d'initiatives, ce programme structurant ambitionne de faire de l'investissement touristique une locomotive de croissance territoriale. L'objectif est clair : enrichir l'offre d'animation, prolonger la durée moyenne de séjour, stimuler la dépense touristique et renforcer durablement l'attractivité des destinations régionales. Inscrit dans les filières stratégiques «Desert & Oasis Adventure» et «Nature & Découverte», le dispositif mise résolument sur l'innovation, la création d'emplois qualifiés et l'intégration des principes du développement durable.

Un accompagnement structurant pour sécuriser les projets

Avec «Moukawala Siyahia», la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT) ne se limite pas à un simple soutien financier. L'ambition est d'encadrer, de professionnaliser et de sécuriser les projets portés par les acteurs locaux. Les porteurs retenus bénéficieront d'un accompagnement intégré à forte valeur ajoutée : diagnostic stratégique, assistance technique, formations ciblées en gestion, digitalisation et innovation produit, ainsi qu'un programme d'incubation personnalisé pour les nouvelles entreprises.

Le soutien financier se veut particulièrement incitatif. Des subventions pouvant atteindre 30% du Capex sont prévues, et jusqu'à 50% pour les projets d'animation à caractère innovant. Un mécanisme de déblocage progressif, en trois tranches, vient garantir rigueur, transparence et performance dans l'exécution des investissements.

L'innovation au cœur de l'expérience touristique

L'appel à projets cible des activités différenciantes et immersives capables de renouveler l'expérience des visiteurs. Parmi les initiatives attendues figurent notamment des ateliers créatifs patrimoniaux, des shows culturels, des projets de ciné-tourisme, des escape games digitaux outdoor, des activités de parapente et d'escalade, des solutions de mobilité douce, ainsi que des kiosques gastronomiques, food trucks du terroir ou restaurants-spectacles.

Toutes les propositions devront intégrer des standards élevés en matière de durabilité environnementale et d'impact social. Une exigence qui s'inscrit dans la volonté de positionner Drâa-Tafilalet comme une destination responsable, innovante et expérientielle.

Une sélection fondée sur l'exigence et le mérite

Ouvert aussi bien aux initiatives individuelles qu'aux entreprises locales, le programme repose sur un processus de sélection structuré et compétitif. Les projets seront évalués sur 100 points et devront atteindre un seuil minimum de 70/100 pour être retenus. Les critères portent notamment sur le degré d'innovation, la faisabilité, la solidité financière, le profil du porteur et l'impact socio-économique.

Les candidatures sont déposées en ligne via la plateforme dédiée de la SMIT. À l'issue d'une analyse approfondie et de l'examen par la Commission de sélection, les projets retenus feront l'objet d'une contractualisation formelle avec l'institution.

À travers «Moukawala Siyahia», la SMIT confirme ainsi son rôle de bras opérationnel de l'État en matière de promotion et de sécurisation de l'investissement touristique. En plaçant les TPME (Très petites et moyennes entreprises) au cœur de sa stratégie, elle contribue à consolider les fondations d'un tourisme régional plus innovant, plus compétitif et plus créateur de valeur pour les territoires. ■

Le Matin

> Des subventions pouvant atteindre 30% du Capex sont prévues, et jusqu'à 50% pour les projets d'animation à caractère innovant. L'appel à projets cible des activités différenciantes et immersives capables de renouveler l'expérience des visiteurs.

Tourism Engineering and Investment
SMIT MOROCCO

المركز الجهوي للاستثمار • درعة تافيلالت
Centre Régional d'investissement • Drâa-Tafilalet

Investissez dans l'Animation Touristique à Drâa Tafilalet
Un Programme d'Accompagnement Sur Mesure

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Contexte de l'AMI

Dans le cadre de la promotion des investissements, la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT), en collaboration avec ses partenaires locaux, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le choix d›investisseurs touristiques souhaitant développer des activités d'animation touristique au niveau de la Région Drâa Tafilalet et ce, dans le cadre du programme Moukawala Siyahia.

Cible de l'AMI

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt cible les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) porteuses d'idées de projets et/ou de projets, présentant un potentiel en matière d'innovation, de créativité, de contribution à la valorisation de l'offre touristique locale et de création d'emplois.

Objectif de l'AMI

L'objectif escompté de cet AMI est d›accompagner une soixantaine de TPME au niveau des filières « Nature & Découverte », « Desert & Oasis Adventure », « Circuits Culturels » et « Nature, Trekking and Hiking » et de les appuyer techniquement et financièrement.
Les investisseurs intéressés peuvent consulter le catalogue de projets types, au lien https://banqueprojetstourisme.ma/, qui met à disposition des fiches, avec des idées de projets, assorties d'indicateurs financiers. Cette liste d'activités est donnée à titre informatif et n'est ni limitative ni exhaustive.
Il est à noter que les projets à caractère « innovant » seront favorisés.

Processus de participation

Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt est disponible en téléchargement exclusif sur la plateforme officielle de la SMIT : https://smit.gov.ma qui constitue l'unique canal de dépôt des candidatures.
Les candidatures sont ouvertes à partir du 19/02/2026 au 31 Mars 2026

Ne ratez pas cette opportunité

[0301236/26]

Le DG de l'Office des changes invité de la CGEM

Driss Benchikh : «Le Maroc avance vers une convertibilité élargie du dirham»

Devant la Confédération générale des entreprises du Maroc, Driss Benchikh, DG de l'Office des changes, a confirmé la trajectoire vers une convertibilité totale du dirham, sous condition de stabilité macroéconomique. L'Instruction générale des opérations de change 2026 marque un nouveau palier d'ouverture, entre libéralisation, simplification et préservation des équilibres extérieurs. L'IGOC 2026 confirme que le Maroc avance vers une convertibilité élargie du dirham, mais selon un modèle gradué, piloté et sécurisé. L'ouverture n'est plus perçue comme un risque en soi, mais comme un instrument au service de l'internationalisation des entreprises, à condition que les équilibres extérieurs demeurent solides.

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a accueilli Driss Benchikh, directeur général de l'Office des changes, pour une présentation des nouveautés de l'Instruction générale des opérations de change 2026 (IGOC 2026). C'est devant les représentants du secteur privé que l'Office a choisi d'exposer sa nouvelle doctrine, structurée autour de trois axes majeurs : libéralisation, simplification et préservation des équilibres extérieurs. Cette réforme s'inscrit dans la stratégie 2025-2029 de l'Office des changes et consacre une logique d'ouverture progressive, calibrée et assumée.Le message central porté par Driss Benchikh est «de libéraliser, simplifier et assouplir pour faciliter les opérations internationales des entreprises marocaines, tout en préservant les équilibres extérieurs». La trajectoire vise, à terme, une convertibilité totale du dirham. Mais cette ambition reste conditionnée par la soutenabilité macroéconomique.

Une ouverture encadrée par les fondamentaux

Les marges de manœuvre actuelles reposent sur des indicateurs jugés solides. Les réserves de change dépassent 435 milliards de dirhams, soit plus de six mois d'importations couvertes, un niveau qualifié de confortable. Les exportations atteignent 469 milliards de dirhams. Toutefois, le déficit commercial structurel demeure élevé, à 355 milliards de dirhams, avec un taux de couverture de 57%.
Ce déséquilibre est compensé par trois amortisseurs majeurs : 140 milliards de dirhams de recettes voyages, en hausse de 20%, 122 milliards de dirhams de transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et 36 milliards de dirhams d'investissements directs étrangers (IDE). C'est dans ce contexte que l'IGOC 2026 introduit un nouveau palier d'ouverture, chaque mesure ayant fait l'objet d'études d'impact préalables.

Ouverture accrue aux investisseurs étrangers

Deux avancées rapprochent le cadre marocain des standards internationaux. Les investisseurs étrangers peuvent désormais inclure librement des clauses de garanties d'actif et de passif dans les contrats de cession, sans autorisation préalable, facilitant ainsi les opérations de fusion-acquisition.
Par ailleurs, les investisseurs étrangers résidents peuvent transférer leurs revenus d'investissement, même en l'absence de preuve du financement initial en devises, dans la limite de 2 millions de dirhams pour des investissements anciens. Un signal de confiance destiné à renforcer l'attractivité du Royaume.
L'une des réformes les plus concrètes pour les entreprises concerne la suppression de la liste limitative des services importables. Jusqu'à présent, toute prestation ne figurant pas explicitement sur une nomenclature pouvait être bloquée par la banque. Avec l'IGOC 2026, la logique change: la prestation doit être réelle, justifiée et liée à l'activité, mais la liste fermée disparaît. La responsabilité est transférée vers l'entreprise et la banque, mettant fin à une approche strictement administrative au profit d'une logique économique fondée sur la substance.

Relèvement significatif des dotations

La libéralisation se traduit également par un relèvement des plafonds d'accès aux devises. La dotation voyage d'affaires est portée à 1 million de dirhams, et à 1,5 million pour certaines catégories, contre 500.000 dirhams auparavant.Parmi les annonces phares figure celle concernant les startups. Jusqu'ici, une entreprise technologique devait justifier trois années d'activité pour investir à l'étranger. Cette barrière tombe. Désormais, une startup peut s'internationaliser dès sa création, avec un plafond d'investissement fixé à 10 millions de dirhams par an, sans conditions d'ancienneté ni de certification des comptes, tandis que les plafonds de dotation pour le commerce électronique au profit de ces structures sont relevés à 2 millions de dirhams. Le message est politique autant qu'économique : le régime de change ne doit plus freiner l'expansion internationale des entreprises marocaines. La réforme traduit une reconnaissance officielle de la nouvelle réalité entrepreneuriale, notamment dans les secteurs digitaux, où l'internationalisation rapide est souvent vitale. 2026 élargit également l'accès aux instruments de couverture contre le risque de change, le risque de taux et la fluctuation des prix des matières premières. Les entreprises peuvent désormais couvrir jusqu'à 100% de leurs expositions éligibles, à condition que l'opération corresponde à un besoin réel et non spéculatif. La libéralisation s'accompagne ainsi d'un renforcement de la gestion du risque.

Passage à un régime plus déclaratif

Au-delà des mesures techniques, la réforme marque une évolution institutionnelle majeure. Le cadre 2026 clarifie les droits d'accès à la devise, réduit les documents exigés, délègue davantage de pouvoir aux banques et supprime plusieurs autorisations préalables. Le système évolue progressivement d'un régime d'autorisation administrative vers un régime déclaratif fondé sur la responsabilisation et le contrôle a posteriori.Cette transformation a été co-construite avec l'écosystème : 130 réunions de concertation ont été organisées avec les fédérations professionnelles, les banques et les partenaires institutionnels. L'architecture du texte a été simplifiée en six chapitres afin de réduire les marges d'interprétation et de renforcer la lisibilité.Pour le président de la CGEM, Chakib Alj, l'IGOC 2026 constitue «un signal positif en faveur du renforcement de la compétitivité des entreprises». Dans un contexte de dynamique soutenue des exportations et des IDE (Investissements directs étrangers), mais aussi de déficit commercial persistant, la réglementation des changes doit évoluer en facilitateur de l'ambition industrielle et exportatrice du Royaume.Il a néanmoins insisté sur la nécessité d'améliorer davantage le cadre juridique afin de garantir plus de lisibilité et de prévisibilité, notamment en clarifiant les procédures de contrôle et de contentieux et en adaptant les sanctions à la gravité des infractions, dans une logique de sécurité juridique et de confiance.

Rochdi Mokhliss

Voir la vidéo sur lemin.ma

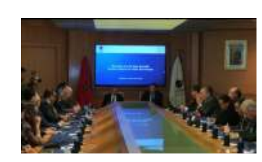

https://lematin.ma/qr/8764

Entrepreneuriat

Financement alternatif : une nouvelle initiative européenne cible les TPME marocaines

L'Union européenne et la KfW lancent un mécanisme de garantie de 135 millions d'euros pour soutenir le financement alternatif – crowdfunding, microfinance, crédit-bail et capital-risque – en faveur des TPME (très petites et moyennes entreprises) dans plusieurs régions partenaires de l'Union européenne, dont l'Afrique du Nord. Cette initiative, qui cible notamment le Maroc, ouvre de nouvelles perspectives pour les entrepreneurs, en particulier les startups, les entreprises dirigées par des femmes et les acteurs confrontés à des difficultés d'accès au crédit bancaire.

La Commission européenne et la KfW (Banque de développement allemande) viennent de signer un accord de garantie à hauteur de 135 millions d'euros. Celui-ci vise à faciliter l'accès au financement par des canaux alternatifs au profit des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans plusieurs régions partenaires de l'Union européenne (UE), dont l'Afrique du Nord, notamment le Maroc. Soutenu par le Fonds européen pour le développement durable plus (EFSD+), ce mécanisme cible prioritairement les entreprises confrontées aux plus fortes barrières d'accès au financement, notamment les startups innovantes, les jeunes entreprises ainsi que celles dirigées par des femmes ou par des personnes appartenant à des groupes en situation de vulnérabilité. Dans le contexte marocain, où l'accès au crédit bancaire demeure un défi structurel pour de nombreuses MPME, cette initiative ouvre des perspectives concrètes pour diversifier les sources de financement de l'entrepreneuriat. Le dispositif s'appuiera sur le fonds SAFE (Scaling Alternative Finance for Entrepreneurs), qui fournira des garanties à des intermédiaires financiers alternatifs tels que les plateformes de financement participatif (crowdfunding), les institutions de microfinance, les sociétés de crédit-bail et les fonds de capital-risque. Cette approche vise à renforcer l'écosystème du financement non bancaire dans les régions concernées (Afrique du Nord, Moyen-Orient, Balkans occidentaux, voisinage oriental), en complément des mécanismes classiques, afin de mieux répondre aux besoins des entreprises insuffisamment desservies par le système financier traditionnel. Selon la Commission européenne, cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de soutien aux économies partenaires de l'Union, axée sur l'innovation, l'inclusion financière et la compétitivité. Cet accord s'attaque, d'ailleurs, à l'un des principaux obstacles au financement des petites et moyennes entreprises : l'octroi de garanties aux banques et aux institutions de microfinance pour qu'elles puissent servir des clients avec lesquels elles ne travailleraient pas habituellement. «C'est un excellent moyen de soutenir le développement économique et de poursuivre l'objectif d'une région méditerranéenne plus intégrée», souligne Dubravka Šuica, commissaire européenne à la Méditerranée. Pour la KfW, ce partenariat avec l'Union européenne constitue un levier pour élargir l'offre de garanties au profit des acteurs du financement alternatif dans les pays voisins de l'UE. Concrètement, la flexibilité du mécanisme de garantie permet aux fournisseurs de financement alternatifs de partager une partie du risque et, par conséquent, de jouer un rôle plus important dans l'amélioration de l'accès au capital pour les PME dans ces régions. Pour rappel, le Fonds EFSD+ a été établi en juin 2021 afin de soutenir les investissements durables publics et privés dans les pays partenaires de l'Union européenne et constitue un instrument clé de l'initiative «Global Gateway» de l'UE. L'EFSD+ met à disposition des subventions et des garanties pour des projets d'investissement par l'intermédiaire des institutions financières internationales (IFI) et dispose d'une capacité de garantie de 39,8 milliards d'euros au niveau mondial pour la période 2021-2027.

Moncef Ben Hayoun

الشركة الجهوية متعددة الخدمات الشرق ش م

ⵜⴰⴽⵓⵎⴱⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⵎⵏⴰⴹⵜ ⵜⴰⵙⵜⵏⴰⵖⵓⵏⵜ ⴰⵏⴳⵎⴰⴹ ⵜ.ⵎ

Société Régionale Multiservices L'Oriental SA

Royaume du Maroc

Société Régionale Multiservices L'Oriental « SRM-ORI »

Société Anonyme (S.A.)

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Le **lundi 16 Mars 2026**, il sera procédé, dans les bureaux de la SRM-ORI sis à Hay Al Hikma, Bd La Liberté, BP 418 Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert ci-après :

Appel d'offres N°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Heure limite de remise des offres	Type AO	Date et lieu de la visite des lieux
10006120	Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement liquide dans la ville d'Oujda en trois (3) lots :			09h00	AOO au « Rabais ou a Majoration »	05/03/2026 à 10H au Siège de la SRM Ori
	Lot 1 : Quartier Ouled Chrif Jawhara	Lot n° 1 : 4 278 600,00	40 000,00			
	Lot 2 : Secteur Ain Serrak	Lot n° 2 : 4 317 000,00	40 000,00			
	Lot 3 : Secteur Rja Fllah	Lot n° 3 : 8 279 160,00	100 000,00			
10006111	Travaux de réhabilitation de réseau d'eau potable dans la ville d'Oujda en deux lots :			09h15	AOO au « Rabais ou a Majoration »	05/03/2026 à 10 H au Siège de la SRM Ori
	Lot 1 : Lazaret Bas - Quartier Essalam	Lot n° 1 : 11 362 140,00	200 000,00			
	Lot 2 : Lazaret Bas - Quartier Moulay Miloud	Lot n° 2 : 11 154 420,00	200 000,00			
10006143	Travaux de de réalisation du collecteur EP-CHOUHADA dans la ville d'Oujda	3 021 000,00	40 000,00	09h30	AOO au « Rabais ou a Majoration »	05/03/2026 à 10H au Siège de la SRM Ori
10006157	Etude de renforcement et d'extension du réseau d'eau potable dans la province de DRIOUCH	2 536 800,00	40 000,00	09h45	AOO sur « offres de prix »	-
10006163	Etude d'actualisation des DCE d'alimentation en eau potable, assistance technique et suivi des travaux en quatre lots :			10h00	AOO sur « offres de prix »	-
	Lot 1 : Commune de AIN LAHJER-province de TAOURIRT	Lot n° 1 : 1 584 000,00	20 000,00			
	Lot 2 : Commune d'AGHBAL-province de BERKANE	Lot n° 2 : 1 584 000,00	20 000,00			
	Lot 3 : Commune de BOUMERIEME-province de FIGUIG	Lot n° 3 : 2 112 000,00	40 000,00			
	Lot 4 : Communes de SAKA et MEZGUITEM-province de GUERCIF	Lot n° 4 : 6 144 000,00	100 000,00			
10006260	Mise en place d'un Centre de Relations Client (CRC) externe de la SRM- L'ORIENTAL	1 389 024,00	20 000,00	10h15	AOO sur « offres de prix »	-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26,28,29, 30, 31 et 32 du règlement des marchés de la Société Régionale Multiservices L'Oriental S A.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

[1800556/26]

Santé

Risque rénal lié au lissage capillaire : l'AMMPS appelle à la prudence face à des signaux au Maroc et à l'international

Longtemps critiqué pour la présence de formol, le marché du lissage capillaire fait aujourd'hui face à une nouvelle alerte. L'acide glyoxylique, utilisé dans certaines formules, est associé à des cas d'atteintes rénales aiguës. L'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé détaille les éléments ayant motivé sa mise en garde.

Depuis plus de quinze ans, le lissage capillaire s'est imposé comme un incontournable dans les salons de coiffure marocains. Présentés comme des solutions durables pour discipliner les cheveux, les lissages «brésiliens» ou «sans formol» ont séduit un large public, au point de devenir une routine esthétique pour de nombreuses femmes.

Si le formol a longtemps été au cœur des controverses sanitaires, une nouvelle substance attire aujourd'hui l'attention des autorités : l'acide glyoxylique. Utilisé dans plusieurs formules dites de substitution, il est désormais associé à un risque rénal potentiel, après des cas signalés au Maroc et à l'international.

Il y a quelques semaines, l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé (AMMPS) publiait un communiqué alertant sur ce risque, après la survenue de cas préoccupants. Contactée par le journal «Le Matin» pour approfondir ces éléments, l'Agence apporte des précisions sur les signaux qui ont déclenché cette alerte.

Des cas signalés au Maroc, appuyés par des données internationales

L'alerte ne repose pas sur une simple hypothèse théorique. «L'AMMPS a publié ce communiqué à la suite de quelques cas rapportés au Maroc, ainsi que des données de cosmétovigilance internationales évoquant des atteintes rénales aiguës en lien avec l'utilisation de produits de lissage capillaire contenant de l'acide glyoxylique», déclare l'Agence.

Autrement dit, des signalements nationaux sont venus corroborer des données déjà observées à l'étranger. «Ces éléments ont motivé la diffusion de cette information à titre préventif, afin de sensibiliser les utilisateurs et les professionnels de santé», précise-t-elle.

L'Agence précise, par ailleurs, que cette démarche relève d'un principe de précaution. Lorsqu'un signal, même limité en nombre, mais présentant des éléments concordants – en l'occurrence des atteintes rénales aiguës apparues après un lissage –, est identifié, l'enjeu n'est pas d'attendre une accumulation de cas confirmés, mais d'alerter en amont afin de prévenir un risque potentiel pour la population.

La question centrale reste celle du passage systémique. Comment une application capillaire peut-elle aboutir à une atteinte rénale ?

Selon l'AMMPS, «le lien de causalité entre l'application cutanée de produits contenant de l'acide glyoxylique et l'apparition de néphropathies a été suspecté sur la base d'observations histopathologiques. Des biopsies rénales ont révélé la présence de dépôts d'oxalate de calcium, suggérant une implication possible d'un passage systémique de l'acide glyoxylique dans la survenue des lésions rénales».

Ces dépôts d'oxalate de calcium sont connus pour pouvoir altérer la fonction rénale lorsqu'ils s'accumulent. Même si le mécanisme exact reste à confirmer, l'hypothèse d'une absorption transcutanée suivie d'une transformation métabolique est considérée comme plausible.

L'Agence rappelle, par ailleurs, que «plusieurs facteurs, tels que l'intégrité de la peau, la température, l'hydratation, le pH du produit et d'autres conditions environnementales, peuvent influencer la pénétration cutanée des substances chimiques». Une peau irritée, des applications répétées ou l'utilisation de plaques chauffantes à haute température pourraient ainsi, théoriquement, favoriser la pénétration.

Les cas rapportés présentent un point commun : la rapidité d'apparition des signes cliniques. «Les symptômes signalés se manifestent généralement pendant ou peu de temps après l'application et incluent principalement des douleurs au bas du dos, des nausées et des épisodes de vomissements», indique l'AMMPS.

Ces douleurs lombaires aiguës, associées à des troubles digestifs, doivent alerter, en particulier lorsqu'elles surviennent dans les heures suivant un lissage. Une consultation médicale rapide permet d'évaluer la fonction rénale et d'éviter des complications.

Quid des coiffeurs et de l'exposition répétée ?

Si aucune catégorie de population n'est officiellement identifiée comme plus vulnérable, la question des professionnels de la coiffure se pose avec acuité.

«À ce jour, les données disponibles ne permettent pas d'identifier de manière fiable des populations présentant un risque accru d'insuffisance rénale à la suite de l'utilisation de produits de lissage contenant de l'acide glyoxylique», souligne l'Agence.

Elle ajoute, toutefois, que «concernant les professionnels de la coiffure, exposés de façon répétée et prolongée, la possibilité d'une absorption systémique ne peut être exclue».

Par ailleurs, «la relation entre la dose, la durée d'exposition et le risque rénal n'a pas été établie de manière concluante», précise l'AMMPS, ce qui signifie que le niveau de risque exact reste encore à déterminer scientifiquement.

Dans l'attente de données scientifiques définitives, la position de l'Agence se veut prudente. «En ce qui concerne la commercialisation des produits de lissage capillaire contenant de l'acide glyoxylique, l'AMMPS recommande, par mesure de précaution et dans l'attente des résultats définitifs des études scientifiques, de ne plus utiliser les produits contenant cette substance», déclare-t-elle.

Enfin, les consommateurs sont appelés à contribuer au système de surveillance. «Les consommateurs sont invités à notifier tout effet indésirable lié à l'utilisation des produits cosmétiques en remplissant la fiche de notification relative aux produits cosmétiques et à la transmettre à l'adresse électronique suivante : cosmetovigilance@ammps.gov.ma.»

Et l'Agence d'insister : «Ces notifications sont essentielles pour mieux comprendre les risques et protéger les consommateurs».

Après l'ère du formol, le débat autour de l'acide glyoxylique rappelle que, dans l'univers des cosmétiques, l'innovation ne dispense jamais de vigilance. Derrière la quête du cheveu parfaitement lisse, la sécurité sanitaire demeure un impératif. ■

Hajjar El Haiti

Développement rural

Valorisation de l'olive et ses dérivés : l'ONCA soutient les coopératives féminines

Après des années de sécheresse et au vu des précipitations importantes enregistrées dans les régions nord et ouest du Royaume, l'Office national du conseil agricole (ONCA) renforce ses efforts d'accompagnement des agriculteurs et des professionnels de la filière oléicole.

Dans ce cadre, l'Office a animé plusieurs ateliers visant à promouvoir l'innovation et à échanger les expertises, tant au niveau local que régional, à l'occasion de sa participation à la troisième édition du Salon national de l'olivier, organisée récemment à Ouezzane, qui a constitué une occasion propice pour mettre en valeur l'importance de la valorisation de l'olive et de ses produits dérivés. L'Office national du conseil agricole a ainsi organisé un atelier consacré aux méthodes de valorisation de l'olive et de ses dérivés, ciblant plus particulièrement les coopératives féminines actives dans le secteur oléicole. Cet atelier avait pour objectif de permettre aux participantes de découvrir les différentes techniques de transformation de l'olive et les moyens de valoriser ses dérivés. S'adressant spécifiquement aux coopératives féminines, l'ONCA a œuvré à fournir aux responsables et aux membres des coopératives des informations pratiques susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs revenus, renforçant ainsi le rôle de la femme rurale dans la valorisation des produits.

Par ailleurs, l'Office a saisi cette opportunité pour renforcer le partage d'expériences et fournir aux professionnels du secteur oléicole, ainsi qu'aux autres participants au troisième Salon, des informations pratiques pouvant les accompagner dans leur parcours professionnel, notamment en matière de production de produits à forte valeur ajoutée.

Il convient de rappeler que l'Office national du conseil agricole mène de nombreuses actions relevant du conseil agricole, notamment l'encadrement des agriculteurs et leur sensibilisation pour faire face aux maladies fongiques susceptibles d'affecter certaines cultures et d'impacter les rendements, tout en assurant l'accompagnement technique requis.

Par ailleurs, l'Office assume également des missions dans les domaines de l'accompagnement financier, du suivi juridique et réglementaire, ainsi que de la promotion des partenariats internationaux, contribuant positivement à l'amélioration des performances des agriculteurs et à leur accès aux expériences internationales les plus avancées dans le domaine. ■

L.M.

ROYAUME DU MAROC
****
RABAT REGION MOBILITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09/AOO/RRM/2026

SEANCE PUBLIQUE

Le **12/03/2026** à **11h00**, il sera procédé, au siège de Rabat Région Mobilité à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour **la mise à disposition de ressources pour la gestion des parkings souterrains.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ou retiré au bureau de département des achats et marchés au troisième étage du siège de la Société Rabat Région Mobilité 1, Angle Rue Ghafsa et Patrice Lumumba Hassan Rabat, Maroc.

L'estimation des coûts des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de **trois millions neuf cent mille dirhams toutes taxes comprises (3.900.000,00 MAD TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme **de cinquante-huit mille dirhams (58.000,00 MAD)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28 à 32 et 34 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de Rabat Région Mobilité (RMS).

Le dépôt et retrait des dossiers doit être effectué dans les conditions des articles 34 et 135 du RMS.

Les candidats peuvent :

- Soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de département des achats et marchés au troisième étage du siège de Rabat Région Mobilité 1, Angle Rue Ghafsa et Patrice Lumumba Hassan Rabat, Maroc.
- Soit, les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique à Rabat Région Mobilité à travers le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 11et 13 du règlement de consultation.

Pour tout renseignement, Tél : +212 5 37 21 60 00 / Fax : +212 5 37 73 35 87 Marchesrrm@rrm.ma

[301232/26]

Maître d'Ouvrage

COMPAGNIE GENERALE IMMOBILIERE
GROUPE CDG

AVIS DE CONSULTATIONS OUVERTES

SEANCE NON PUBLIQUE

PROGRAMME : AL KORA PROMOTIONNEL

« LA PERLE D'AL MANSOUR P4-5 »

LOT N° 9 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS, ASSAINISSEMENT EAU POTABLE
LOT N° 10 : ELECTRIFICATION & TELEPHONIE
LOT N° 11 : PLANTATION

La Compagnie Générale Immobilière (C.G.I), filiale du groupe CDG, lance pour le compte de Dyar Al Mansour (Maître d'Ouvrage) les consultations ouvertes pour la réalisation des travaux suivants :

Numéro	Désignation	Estimation (DH HT)	Cautionnement Provisoire (en DH)
RFQ_2026_3171	AMENAGEMENT EXTERIEUR, ASSAINISSEMENT EAU POTABLE	2 400 319,00	35 000,00
RFQ-2026_3173	ELECTRIFICATION & TELEPHONIE	1 964 410,00	30 000,00
RFQ-2026_3174	PLANTATION	470 972,00	7 000,00

Les dossiers des consultations des entreprises peuvent être téléchargés à partir de la plateforme de soumission électronique « CGI eSourcing », via le lien :
https://cgi-esourcing.app.jaggaer.com.

Les dossiers des soumissionnaires doit être conformes aux dispositions décrites dans les dossiers des consultations des entreprises et paramétrés sur la plateforme de soumission électronique. Les soumissionnaires doivent remettre leur offre sur la plateforme de soumission électronique « CGI eSourcing », avant le lundi 16 Mars 2026 à 10H00, délai de rigueur via le lien ci-après :
https://cgi-esourcing.app.jaggaer.com

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale
Direction Régionale Dakhla Oued Eddahab

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية الداخلة وادي الذهب

إعلان

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بجهة الداخلة وادي الذهب يوم **08 مارس 2026 على** الساعة العاشرة صباحا بمركز الداخلة، مباراة التوظيف في **الدرجة الأولى** ضمن إطار الاطباء العامين.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في ستة (06) مناصب مخصصة للأطباء العامين.
ويحتفظ ب 25 %من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية اعاقة.

شروط الترشيح:

تفتح المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية والحاصلين على الدكتوراه في الطب العام أو شهادة معترف بمعادلتها للدكتوراه المذكورة.

طريقة الترشيح:

يتم الترشيح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

1.التسجيل في الموقع الإلكتروني:

يتعين على المترشح(ة)تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباريات المذكورة حسب التخصص بدقة وتأكيده على المنصة الإلكترونية الموجودة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة -www.sante.gov.ma- في أجل أقصاه **05 مارس 2026** على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) وإرفاقه في ملف الترشيح.

2.إيداع ملف الترشيح:

تدرج ملفات الترشيح وجوبا على المنصة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma، ويعتبر **05 مارس 2026** على الساعة الرابعة والنصف زوالا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يتم إدراجه على المنصة الإلكترونية المعنية بعد هذا التاريخ لن يؤخذ بعين الاعتبار.
يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- بيان المعلومات "Formulaire" معبأ من طرف المترشح(ة)؛
- نسخة من شهادة الدكتوراه في الطب العام أو شهادة معترف بمعادلتها للدكتوراه المذكورة مع إرفاقها بنسخة من قرار المعادلة؛
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية البيو مترية؛
- شهادة التسجيل في لوائح الأشخاص في وضعية إعاقة (بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة)؛
- نسخة من شهادة تثبت صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم (بالنسبة للمتوفرين على هذه الصفة)؛
- ترخيص لاجتياز المباراة بالنسبة للمترشحين الموظفين ومستخدمي المراكز الاستشفائية الجامعية يسلم من طرف الإدارة المشغلة.

3.لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:

تنشر لوائح المترشحين المقبولين على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتعتبر هذه اللوائح بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة.

ملاحظات هامة:

- يعتبر لاغيا كل ملف ترشيح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر لاغيا كل ملف ترشيح يصل بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض نهائيا وغير قابل للتعديل؛
- يعلن عن لوائح المترشحين الناجحين مرتبين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتبارى في شأنها؛
- يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بالنفوذ الترابي بالمديرية الجهوية للصحة بجهة الداخلة وادي الذهب إلى حين الإعلان عن حصة التعيينات النهائية.

Avenue Al Walae BP 294 , Dakhla
+2125 28 89 76 54 +2125 28 89 74 11
drsdakhlaouededdahab@gmail.com

[2000096/26]

Entretien avec Fatima Zahra Echihabi, responsable du département Inclusion financière et Développement durable à Bank Al-Maghrib

Inclusion financière : Bank Al-Maghrib accélère ses réformes

Entretien réalisé par Nadia Benyouref

À l'heure où l'inclusion financière s'impose comme un levier stratégique de développement économique et social, Bank Al-Maghrib accélère ses réformes pour élargir l'accès et renforcer l'usage des services financiers à l'ensemble de la population. Digitalisation des paiements, essor des fintechs, accompagnement des femmes, des jeunes et des TPE, éducation financière et évolution du cadre réglementaire : les avancées sont notables, mais des défis persistent, notamment en milieu rural et auprès des populations vulnérables. Dans cet entretien, Fatima Zahra Echihabi, responsable du département Inclusion financière et Développement durable à Bank Al-Maghrib, dresse le bilan de la Stratégie nationale d'inclusion financière et détaille les priorités de la Banque centrale pour bâtir un écosystème financier plus inclusif, innovant et sécurisé.

Le Matin : Quelles sont, selon Bank Al-Maghrib, les principales avancées observées depuis le lancement de la SNIF et quelles cibles restent difficiles à atteindre ?

Fatima Zahra Echihabi : La Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), initiée conjointement par le ministère de l'Économie et des finances et Bank Al-Maghrib (BAM) en 2019, a pu fédérer les efforts des acteurs publics et privés concernés afin de promouvoir un large accès aux services financiers et leur usage et de surmonter les obstacles que rencontrent certains segments de la population pour en bénéficier. Depuis, des avancées importantes ont été réalisées, notamment : L'adaptation du cadre légal et réglementaire qui a favorisé l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché (établissements de paiement, fintech, sociétés de crowdfunding), le développement de nouveaux services (m-wallet, assurance inclusive, crowdfunding, microfinance...) et l'accélération de la digitalisation des services financiers ; L'engagement du secteur bancaire en faveur des populations mal desservies telles que les très petites entreprises (TPE), les personnes en situation de handicap, les femmes et le monde rural ; l'amélioration de la capillarité du réseau bancaire et de paiement, qui est passé de 38.477 points d'accès en 2021 à 47.914 à fin 2024 ; la hausse du taux de détention des comptes bancaires par des adultes, qui a atteint 58% en 2024 ; la progression importante de la détention de comptes de paiement, dont le nombre a atteint 15,8 millions, boosté par ceux ouverts aux bénéficiaires des aides sociales, qui ont bénéficié d'une tarification adaptée tenant compte de leurs spécificités ; la hausse continue des transactions par paiement mobile, particulièrement importante en 2025 avec environ 28 millions d'opérations pour une valeur de 7,3 milliards de dirhams, soit une progression de 41 et 87% par rapport à 2024 ; la progression des paiements par cartes bancaires au cours des cinq dernières années, à un rythme annuel moyen de 25% ; la mise en place du virement instantané en 2023, qui connaît une pénétration rapide tant auprès des commerçants que des particuliers ; la diversification de l'offre bancaire avec la mise en place de services adaptés à chaque segment de la population, répondant à ses besoins spécifiques : produits participatifs, low income banking, etc. ; le renforcement et l'adaptation des programmes d'éducation financière en adoptant des approches innovantes avec l'appui de la société civile et la mise en relation entre les populations cibles et les institutions financières sur des besoins financiers spécifiques. En dépit de ces avancées, des efforts restent à faire pour réduire les gaps en termes d'accès à ces services entre les zones rurales et urbaines, le genre ainsi que les jeunes et les adultes, développer davantage l'usage desdits services et faciliter l'accès de la TPE au crédit bancaire. Aussi, nos priorités aujourd'hui visent notamment la généralisation des unités d'accès aux services financiers à l'ensemble des territoires, le développement de l'écosystème du paiement numérique, la mise en place de mesures incitatives, la réforme du cadre légal et réglementaire pour lever les obstacles aux paiements électroniques, le renforcement de la confiance du public dans l'usage de ces paiements et sa sensibilisation aux risques qui y sont associés ainsi que la création d'un écosystème favorable au financement et à l'accompagnement de la TPE.

> «L'année 2024 a enregistré 57.500 bénéficiaires de séances de formation, dont 44% sont des femmes et 38% résident dans des zones rurales.»

BAM envisage-t-elle le rôle des technologies financières pour accélérer l'inclusion, notamment auprès des populations non bancarisées ?

Bank Al-Maghrib considère les technologies financières comme un levier stratégique majeur pour accélérer l'inclusion financière au Maroc, en particulier auprès des populations encore non bancarisées ou insuffisamment servies. La digitalisation des services financiers constitue, si elle est bien sécurisée, l'outil le plus efficace pour réduire les barrières géographiques et économiques, abaisser les coûts des transactions et adapter l'offre aux besoins spécifiques des ménages. La forte pénétration des technologies numériques au Maroc constitue un atout majeur pour un déploiement plus conséquent de ces services. Pour ce faire, Bank Al-Maghrib, en coordination avec les autorités nationales, a mené des réformes réglementaires visant à simplifier le parcours client tout en garantissant la sécurité des opérations. Il s'agit en particulier de la mise en place d'un cadre pour l'entrée en relation à distance et l'usage du cloud par les banques, du renforcement des dispositifs de cybersécurité et de protection des données à caractère personnel et de l'utilisation du système de Tiers de confiance national, basé sur la nouvelle Carte nationale d'identité électronique, ainsi que la contribution à la mise en place du dispositif de signature électronique. D'autre part, Bank Al-Maghrib et ses partenaires soutiennent, à travers la création du Morocco Fintech Center (MFC), l'émergence d'un écosystème fintech national dynamique ayant pour vocation de soutenir l'innovation dans les services financiers, d'accompagner les porteurs de projets innovants, de favoriser la collaboration entre régulateurs, institutions financières et acteurs technologiques et de contribuer à l'émergence de solutions adaptées aux enjeux d'inclusion financière et de paiement numérique. Dans ce cadre, Bank Al-Maghrib a publié en décembre 2025 un «Guide sur le parcours Fintech», spécifiquement destiné aux porteurs de projets fintechs et qui permet d'apporter une visibilité complète sur ce processus d'accompagnement. Dans le même sens, l'encadrement du crowdfunding offre de nouvelles voies de financement désintermédié à des porteurs de projets exclus du crédit bancaire traditionnel. Par ailleurs, la mise en place d'une plateforme nationale de scoring dédiée aux TPE et utilisant, en plus des données financières, des données alternatives basées sur l'intelligence artificielle (IA), devrait favoriser le financement de ce segment d'entreprises. Bank Al-Maghrib accompagne, sur le plan réglementaire, les banques dans leur transformation digitale, notamment en lien avec l'usage de l'IA dans le cadre du renforcement des dispositifs de protection de la clientèle. Pour ce qui est de l'infrastructure nationale de paiement, nos projets visent à accélérer le développement de l'écosystème du paiement numérique par cartes bancaires et téléphones mobiles, à simplifier et unifier le parcours client du paiement instantané, à opérationnaliser un QR code standardisé et interopérable et à continuer à accompagner la digitalisation des paiements gouvernementaux. BAM œuvre également pour l'encadrement de l'Open Banking et de l'Open Finance afin de favoriser le partage sécurisé des données financières entre les institutions financières et la création de services plus personnalisés et accessibles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a veillé à la protection de l'usage des services financiers digitaux par la clientèle, notamment à travers la diffusion de guides relatifs à l'usage sécurisé des services bancaires digitaux pour la prévention du grand public contre les cyberattaques de type phishing, des recommandations et mesures de cybersécurité destinées aux RSSI pour la protection des clients des banques contre le phishing ainsi que la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de mise en garde du public, au moyen de campagnes SMS, contre la divulgation de leurs codes ou données de paiement.

Quelle est la vision de BAM sur l'évolution du cadre réglementaire des établissements de paiement et leur contribution à l'inclusion financière dans les zones rurales et périurbaines ?

Bank Al-Maghrib adopte une approche réglementaire combinant flexibilité, promotion de l'innovation et proportionnalité au risque, et ce pour promouvoir l'inclusion financière et le paiement numérique et en particulier accompagner la digitalisation des aides sociales du gouvernement. Dans ce sens, elle a pris, au cours de ces dernières années, un ensemble de mesures comme la mise en place d'un cadre dédié à l'ouverture des comptes à distance, l'allègement des modalités d'enrôlement des agents et des commerçants acceptant le paiement mobile, la suppression de l'obligation pour les agents de paiement d'avoir la qualité de commerçant, le déplafonnement des comptes de paiement ouverts aux commerçants pour l'acceptation des paiements électroniques ainsi que la révision à la hausse des plafonds des comptes de paiement. De même, pour favoriser une plus grande capillarité du réseau des paiements et accroître l'attractivité de son modèle économique, nous avons revu le cadre réglementaire applicable aux agents de paiement pour lever l'obligation d'exclusivité des agents principaux et pour autoriser les agents détaillants à l'ouverture des comptes de niveau 2 dont le plafond maximum est de 4.000 dirhams, ainsi que l'ajout d'un quatrième niveau de compte avec un plafond de 100.000 dirhams. Ces assouplissements ont été accompagnés par des mesures réglementaires pour mitiger les risques de fraude et de LBC/FT, en exigeant des établissements de paiement de définir des limitations sur les flux transactionnels en fonction des typologies et niveaux de risque identifiés et selon différentes fréquences (quotidienne, mensuelle et annuelle).

Quelles mesures spécifiques sont mises en place pour améliorer l'inclusion financière des femmes, des jeunes et des petites entreprises, et quelles sont les avancées mesurables dans ces domaines ?

Partant des résultats de l'état des lieux de l'inclusion financière au Maroc, la SNIF a identifié les femmes, les jeunes et les TPE parmi ses cibles prioritaires. Dans ce cadre, plusieurs mesures sont déployées pour l'accompagnement de ces cibles, la levée des freins à leur accès aux services financiers et l'adaptation des offres bancaires aux besoins et aux spécificités de ces segments. Ainsi, l'initiative nationale pour l'autonomisation économique de la femme rurale a été élaborée sous l'impulsion de Bank Al-Maghrib, et ce à la suite d'une analyse approfondie du statut socio-économique des femmes rurales et d'une large concertation avec les parties prenantes concernées. Cette initiative s'est articulée autour de quatre axes stratégiques : la création d'opportunités économiques, le développement des compétences techniques, la promotion de l'inclusion financière et la levée des contraintes socioculturelles. Les travaux engagés par Bank Al-Maghrib avec les acteurs concernés et l'appui de la GIZ ont permis de définir un modèle d'accompagnement ciblé, reflétant la vision holistique de l'initiative. Ce modèle a été testé auprès de 100 femmes entrepreneures rurales et a permis de développer des outils d'accompagnement adaptés, mis à la disposition de l'écosystème pour un déploiement élargi prévu au cours de cette année. Deux autres initiatives structurantes pour l'inclusion financière des femmes sont en cours : le WE Finance Code et la Coalition marocaine. Lancé en partenariat avec la BERD et la SFI, le WE Finance Code offre un appui technique aux institutions financières pour l'adaptation de leurs produits et services aux besoins des femmes dirigeantes de TPME, en s'appuyant notamment sur l'exploitation de données financières ventilées par genre. Quant au projet de la Coalition marocaine, il a été lancé avec l'appui du CGAP pour renforcer la coordination entre les acteurs de l'écosystème financier afin de promouvoir des approches innovantes en matière de conception des offres tenant compte des besoins des segments féminins et de réduire les écarts de genre dans l'accès aux services financiers. S'agissant de la TPE, BAM a fédéré des acteurs publics et privés pour signer une charte qui formalise leurs engagements afin de favoriser un écosystème propice au développement des TPE, notamment en matière de financement, d'accompagnement, de formation et de sensibilisation de cette catégorie d'entreprises. Cette charte institue un Comité TPE, chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ces engagements, d'identifier les obstacles rencontrés par ce segment d'entreprises et de formuler les recommandations nécessaires pour y remédier. Pour ce qui est des jeunes, plusieurs initiatives sont prises pour renforcer leur inclusion financière et accompagner leurs projets. Il en est ainsi de l'institution du MFC et de la mise en place du cadre dédié au crowdfunding, qui ont pour vocation de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes pour la concrétisation de leurs projets. Aujourd'hui, trois plateformes de crowdfunding ont été agréées par BAM, dont deux ont déjà lancé leurs activités. Sur un autre plan, le MFC a sélectionné une vingtaine de fintechs pour les accompagner dans leurs projets avec l'appui de l'UM6P. De leur côté, les banques mettent de plus en plus en place des offres de services financiers digitalisés et attractifs pour les jeunes. Par ailleurs, l'Observatoire marocain de la TPME (OMTPME) soutient l'ensemble de ces initiatives en fournissant des indicateurs démographiques, économiques et financiers concernant les TPE et l'entrepreneuriat féminin.

Quels programmes d'éducation financière BAM soutient-elle pour renforcer l'usage des services financiers (et non seulement l'accès) auprès des populations mal desservies ?

Les programmes d'éducation financière, conçus en partenariat avec des acteurs publics et privés, ciblent en priorité les populations vulnérables ou mal desservies afin de les accompagner dans la compréhension des produits financiers, la gestion de leurs ressources et la prise de décisions éclairées. À cet

effet, des contenus pédagogiques sont développés en continu par la FMEF autour des principaux usages financiers – épargne, financement, assurance, comptes bancaires et de paiement, ainsi que moyens de paiement, notamment digitaux. Ils permettent de comprendre les services financiers, leurs fournisseurs, les situations concrètes d'usage, ainsi que le rôle des régulateurs du secteur et les recours possibles en cas de difficulté ou de réclamation. Ces contenus sont conçus dans des formats variés afin de s'adapter aux réalités des publics visés : modules de formation, contenus en ligne, capsules vidéo, podcasts, spots radio, jeux pédagogiques, etc. En parallèle, la Fondation assure la formation de formateurs issus de ses partenaires – institutions publiques, associations, acteurs financiers et éducatifs – afin de garantir une démultiplication qualitative et pérenne des messages sur l'ensemble du territoire. Le déploiement de ces programmes couvre régulièrement les écoliers et étudiants, les jeunes en formation professionnelle, les femmes engagées dans des parcours d'accompagnement, les populations en alphabétisation ainsi que les entrepreneurs et porteurs de projets. Ces actions sont mises en œuvre soit dans le cadre de dispositifs intégrés de formation et d'accompagnement, soit à travers des campagnes et événements nationaux qui rythment l'année et contribuent à ancrer des comportements financiers responsables dans la durée. Parmi ces programmes figurent notamment «Culture financière pour les artisans», menée en collaboration avec le département ministériel chargé de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, «Finance pour Entrepreneur», déployé en partenariat avec les banques et les associations de microcrédit, «Culture financière des femmes» et «Culture financière pour les jeunes». D'autres approches innovantes sont déployées pour renforcer l'impact des programmes d'éducation financière, à l'image du modèle «City Tour» et «Douar Tour», conçu et expérimenté dans le cadre de l'initiative Greenback menée conjointement avec la Banque mondiale. Cette approche immersive combine formation classique et visites guidées au sein des points de vente bancaires et des établissements de paiement, permettant aux bénéficiaires de se familiariser concrètement avec l'offre de services financiers et d'en favoriser l'appropriation. Des contenus spécifiques aux fraudes et arnaques financières et aux risques liés à la cybersécurité sont intégrés régulièrement dans les modules de formation et diffusés à large échelle à travers les réseaux sociaux et des campagnes de sensibilisation dédiées. Ils couvrent un large éventail de thématiques : utilisation sécurisée des moyens de paiement digitaux, protection des données personnelles, bonnes pratiques à adopter au quotidien, points de vigilance. L'accent est mis en particulier sur les formes de fraude liées à l'épargne et à l'investissement, notamment les systèmes de vente pyramidale, les messages diffusant de fausses opportunités d'investissement ou encore l'utilisation de plateformes de trading non autorisées. Pour ce qui est des réalisations chiffrées, l'année 2024 a enregistré :

• 57.500 bénéficiaires de séances de formation, dont 44% sont des femmes et 38% résident dans des zones rurales.
• 146 formateurs accompagnés par la Fondation marocaine pour l'éducation financière (FMEF) relevant de 10 partenaires (ministères, banques, structures d'accompagnement, AMC...).
• 76.000 personnes ayant bénéficié d'actions directes de sensibilisation et d'information.

Comment BAM collabore-t-elle avec d'autres institutions publiques, organisations internationales ou acteurs privés pour maximiser l'impact de l'inclusion financière ?

Bank Al-Maghrib collabore avec un large éventail d'institutions nationales et internationales afin de maximiser l'impact de l'inclusion financière. Au niveau national, la Banque travaille en étroite coordination avec les autorités publiques et de régulation, ainsi qu'avec les acteurs bancaires, les associations professionnelles et la société civile. Cette coordination porte sur les aspects réglementaires et mobilise l'expertise technique, le soutien opérationnel et la connaissance du terrain pour développer des politiques et des programmes d'inclusion financière adaptés aux besoins des populations cibles et mettre à l'échelle ces initiatives. Sur le plan international, Bank Al-Maghrib s'appuie sur des partenariats avec plusieurs organismes internationaux qui apportent un appui technique, les bonnes pratiques éprouvées à l'étranger et un accompagnement dans la mise en œuvre de solutions innovantes. Cette approche partenariale, adoptée comme un levier de la Stratégie nationale d'inclusion financière, contribue à l'efficacité des actions menées et permet d'ancrer l'inclusion financière dans des programmes nationaux tout en créant des synergies pertinentes. ■

Transformation digitale

Le ministère du Tourisme, Attijariwafa bank et Visa lancent «Stay Cashless»

Le ministère du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, Attijariwafa bank et Visa ont signé, mercredi à Rabat, un mémorandum d'entente (MoU) portant sur le lancement du programme «Stay Cashless», un accélérateur de la transformation digitale dans le secteur touristique.

Signé par la ministre du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, le président-directeur général d'Attijariwafa bank, Mohamed El Kettani, et le Groupe Country Manager pour l'Afrique du Nord, le Levant et le Pakistan (NALP) chez Visa, Leila Serhan, ce MoU vise à simplifier l'expérience de paiement du touriste tout au long de son parcours, en garantissant des solutions sécurisées et universellement acceptées, au service de la compétitivité des opérateurs.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature, Mme Ammor a souligné que la majorité des touristes privilégient désormais les paiements électroniques, rendant cette transition indispensable pour accroître l'attractivité du Royaume. Rappelant l'essor remarquable du secteur, avec des records d'arrivées et de recettes, la ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la digitalisation pour maintenir cette dynamique de croissance.

Par ailleurs, elle a précisé que ce partenariat avec Visa et le groupe Attijariwafa bank offre aux professionnels des solutions de paiement modernes à des conditions préférentielles, citant notamment la possibilité d'encaisser via un simple téléphone mobile. Elle a, à cet égard, appelé l'ensemble des acteurs à adhérer à cette initiative qui renforcera la compétitivité du Maroc sur l'échiquier international.

Pour sa part, M. El Kettani a noté, qu'à travers ce partenariat, le Groupe réaffirme son engagement à accompagner les secteurs clés du Royaume en mobilisant des solutions de paiement innovantes, inclusives et alignées avec les standards internationaux, au service de la compétitivité et de la croissance durable.

Mettant en exergue la dimension publique-privée de cette collaboration, Mme Serhan a, quant à elle, réaffirmé l'engagement de l'institution financière mondiale à contribuer à la modernisation de l'écosystème touristique marocain, relevant que les visiteurs internationaux exigent aujourd'hui une expérience de paiement fluide et sécurisée, condition sine qua non d'un séjour réussi.

Dans ce sillage, elle a mis en exergue l'ambition d'équiper tous les acteurs du tourisme en moyens de paiement digitaux, une démarche créatrice de valeur et génératrice de nouvelles opportunités pour le tissu économique local.

À la suite de la signature du MoU, le programme «Stay Cashless» se concrétise également par la signature, le même jour, d'une convention par le président de la Confédération nationale du tourisme (CNT), Hamid Bentahar, et le directeur général d'Attijari Payment, Fahd Bettache.

L'offre proposée facilitera l'accès aux moyens de paiement électroniques, avec des conditions attractives, des commissions internationales revues à la baisse et des solutions modernes telles que le pay-by-link, le tap-on-phone ou encore la conversion dynamique de devise. À cette occasion, M. Bentahar a souligné qu'au-delà d'une solution de paiement, ce partenariat constitue un véritable dispositif d'accompagnement des membres de la CNT vers la digitalisation.

Et de poursuivre : «Il combine de nouvelles solutions plus adaptées, un programme de sensibilisation et formation pour permettre à l'ensemble des opérateurs, notamment les TPME, de monter en compétence, d'améliorer leurs services et d'offrir une expérience plus fluide et rassurante aux visiteurs». De son côté, M. Bettache a souligné : «Nous accompagnons les opérateurs touristiques dans l'adoption du paiement électronique, en garantissant des solutions sécurisées, conformes et adaptées aux réalités du secteur. L'objectif est d'en faire un véritable levier de performance et d'amélioration de l'expérience client».

Afin d'assurer une mise en œuvre rapide du mémorandum et de la convention opérationnelle, les parties prenantes engageront, dès les prochains jours, le déploiement opérationnel d'un plan d'actions d'accompagnement à la digitalisation des opérateurs touristiques, avec la mise à disposition de solutions de paiement électronique adaptées, en particulier au profit des TPME touristiques.

Elles comptent également mettre en place un dispositif structuré de communication, de sensibilisation et de formation, visant à accélérer l'adhésion des professionnels et à favoriser l'adoption à grande échelle du paiement digital dans l'ensemble du secteur. Cette dynamique s'inscrit dans une vision plus large d'amélioration continue de l'expérience des visiteurs et des services mis à la disposition de l'écosystème touristique. ■

Le Matin

CDG CAPITAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

-SEANCE NON PUBLIQUE-

CDG Capital lance l'appel d'offres ouvert suivant :

- **O027/DCM/0226 : Accompagnement par une agence de conseil en communication dans le cadre d'un contrat-cadre.**

Le contenu des dossiers et les modalités de soumission sont détaillés dans le règlement de l'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable gratuitement depuis le portail achats de CDG Capital : https://safakat.cdg.ma/cdgcapital/entreprise

Le dépôt des dossiers de soumission peut se faire :

- Au niveau du portail achats : https://safakat.cdg.ma/cdgcapital/entreprise
- **Ou** sous pli fermé directement contre récepissé au bureau d'ordre de CDG Capital, Immeuble Mamounia, Place Moulay El Hassan – BP 1045 Rabat.

La date limite de dépôt des dossiers de soumission est fixée au **jeudi 12 mars 2026 à 14h00.**

Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec la Direction Achats aux coordonnées ci-dessous :

Immeuble Mamounia, Place Moulay El Hassan, BP 1045 Rabat. Tél : 212 (0) 537 665 127

Courriel : faycal.echerki@cdgcapital.ma / hind.rekiouak@cdgcapital.ma

REMERCIEMENTS

Monsieur David TOLEDANO, ses enfants, petits-enfants et tous leurs proches, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et de soutien reçues suite au décès de leur chère et regrettée épouse, mère et Grand-mère

Madame Lisette TOLEDANO, née LÉVY

Adressent leurs sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui se sont associés à leur peine par leurs messages, leurs appels, leur présence et leurs prières.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, ils vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

La littérature comme échappatoire

FLAM 2026 : «Imaginer d'autres possibles»

Placée sous le thème «Imaginer d'autres possibles», la quatrième édition du Festival du livre africain de Marrakech parie sur l'imaginaire pour sortir le monde de son tourment. Prévu du 23 au 25 avril 2026, le FLAM s'affirme comme plateforme essentielle de réflexion et de débat sur la scène internationale.

C'est au mois d'avril que se tiendront les différentes activités du Festival du livre africain de Marrakech (FLAM), accueillies principalement au cœur du Centre culturel Les Étoiles de Jamaâ El Fna, mais également dans les écoles et universités partenaires, afin de dispenser la parole et la sagesse des penseurs du continent africain et de ses diasporas.

Dans un contexte mondial marqué par des crises et des conflits multiples, le FLAM se propose comme un espace de réflexion, de résistance et de changement, pour le bien de l'Afrique et du monde. À travers la littérature, la poésie et les arts, le jeune Festival, déjà mûr par la qualité de ses échanges et de ses réflexions, permet aux intellectuels du continent de questionner le présent et d'envisager un avenir autre que celui que laisse présager une actualité de plus en plus sombre.

Un optimisme lucide

Que peuvent la littérature et l'art face aux défis contemporains ? C'est la question lancinante qui semble occuper les organisateurs du Festival et les invités qui ont répondu présent à cette quatrième édition. Turbulences idéologiques, récits xénophobes, défis sociaux et climatiques sont autant de lames qui lacèrent la démocratie dans sa promesse d'équité. Dans cette recherche de lumière et d'issue heureuse, la voix des intellectuels africains est essentielle. Non seulement par justice, mais parce que nombre de pays africains continuent d'être traversés par des crises, ce qui a forgé chez leurs intellectuels une clairvoyance et une expérience du réel dont l'Occident ne mesure pas toujours la portée.

Pour le grand plaisir des amoureux de littérature et d'idées, la quatrième édition promet de faire entendre les voix les plus pertinentes d'Afrique et de ses diasporas. Seront invités plusieurs auteurs primés, dont Patrick Chamoiseau, Yanick Lahens, Alain Mabanckou, Daniel Maximin, Chigozie Obioma, Tsitsi Dangarembga, Boris Boubacar Diop, Lyonel Trouillot, Abdelaziz Baraka Sakin, Rodney Saint-Éloi, Blaise Ndala, Touhfat Mouhtare, aux côtés des Marocains Driss Ksikes, Hajar Azel, Samira El Ayachi et Mustapha Fahmi, entre autres.

Multidisciplinaire et festif

Au-delà des débats intenses et des présentations de livres, la programmation jeunesse fait partie des points forts de l'événement. L'édition 2026 promet une programmation enrichie pour répondre aux attentes et aux appétits des plus jeunes. Cet acte de transmission transgénérationnel prendra la forme de rencontres, d'ateliers et de masterclasses dans des écoles et des universités partenaires.

La dimension festive du FLAM s'affirme davantage en 2026. Aux côtés du laboratoire d'idées et d'imaginaires que constituent les rencontres, lectures et ateliers, le dialogue avec les arts est également renforcé à travers des contes matinaux pour enfants et des nocturnes où poésie, musique et théâtre prolongent l'élan pacificateur du Festival. L'affiche du Festival est réalisée cette année par l'artiste Zoulikha Bouabdellah, qui incarne cet esprit de mobilité transafricaine et internationale. Une exposition d'art fait également partie du programme. À vos agendas pour un FLAM 2026 aux couleurs de l'espoir ! .■

Fadoua Misk

Maroc-Italie

Le Balletto di Milano séduit Casablanca lors d'un Grand Gala d'exception

Le public casablancais a vibré, vendredi 13 février courant, au rythme du Grand Gala de danse présenté par le Balletto di Milano au Studio des arts vivants. Organisée par le Consulat général d'Italie et la Società Dante Alighieri de Casablanca, la soirée a offert une immersion raffinée dans l'univers du ballet classique et contemporain.

Dirigée par Carlo Pesta, la compagnie italienne, reconnue pour la précision technique de ses danseurs et l'intensité de son interprétation, a proposé un programme éclectique, traversant les grandes pages du répertoire et des créations plus récentes.

De la magie lyrique du «Lac des Cygnes», symbole du ballet romantique, aux accents modernes de Frida et Lux Aeterna, en passant par des extraits de «Les Flammes de Paris» et «Casse-Noisette», la scène casablancaise s'est transformée en un véritable voyage chorégraphique.

Point culminant de la soirée, le célèbre «Boléro» sur la musique de Maurice Ravel, devenu au fil du temps une pièce emblématique de la compagnie, a clôturé le spectacle dans une montée en intensité saisissante, saluée par de longs applaudissements.

À travers cette représentation, le Balletto di Milano a confirmé son statut d'ambassadeur de la danse italienne à l'international, tout en consolidant les passerelles culturelles entre l'Italie et le Maroc. Plus qu'un gala, la soirée s'est imposée comme une célébration du mouvement, de la virtuosité et de l'émotion partagée. ■

Rabat

L'art italien au service des valeurs d'amour et de partage

Le public de la Ville lumière a été au rendez-vous dimanche avec l'une des œuvres les plus célèbres du patrimoine artistique mondial. Durant près de deux heures, la scène du Théâtre national Mohammed V de Rabat a accueilli la célèbre troupe du Ballet de Milano dans une interprétation magistrale et inédite de la fameuse pièce «Roméo et Juliette» de William Shakespeare.

Inspirée d'une tragédie intemporelle, cette production transpose sur scène, uniquement par le langage du corps – d'où son originalité – l'élan irrépressible de l'amour, la violence des rivalités et l'inéluctable poids du destin. Dans cette œuvre, la parole cède la place au langage du corps et le verbe se transforme en geste. À cet égard, l'émotion se déploie dans un espace où le temps est suspendu, le tout porté par une écriture chorégraphique d'une forte intensité dramatique.

Autre originalité : la musique du célèbre compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski, ample et profondément lyrique, irrigue l'ensemble de la narration. Elle accompagne une scénographie conçue par le directeur artistique du Ballet de Milano, Marco Pesta, pensée comme une architecture symbolique où dominent l'or et l'argent, couleurs des deux familles rivales. Ces tonalités sculptent la scène, créent des contrastes visuels saisissants et installent une atmosphère magique, à la fois fastueuse et tragique, dans des corps angéliques qui évoluent, se cherchent, s'affrontent et s'unissent de manière harmonieuse.

Dans une déclaration au journal «Le Matin», S.E. Pasquale Salzano, ambassadeur d'Italie au Royaume du Maroc, a indiqué qu'en ces jours où la ville italienne de Milan est au centre d'une attention internationale à l'occasion des Jeux olympiques de Milano-Cortina, l'organisation de cette œuvre artistique à Rabat rappelle que l'ouverture internationale se construit aussi à travers des échanges culturels durables, ancrés dans le dialogue et la confiance.

«La représentation de "Roméo et Juliette", qui véhicule les valeurs d'amour et qui s'adresse notamment aux jeunes, s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Italie de développer une coopération culturelle fondée sur la continuité, la qualité et le partenariat avec les institutions marocaines», confirme-t-il.

Dans le même ordre d'idées, Carmella Callea, directrice de l'Institut culturel italien de Rabat, a tenu à préciser que cette production est un hommage à l'amour, véritable pont entre les cultures et les sociétés. «Elle illustre avec éclat, précise-t-elle, la richesse de la création chorégraphique italienne. En présentant Roméo et Juliette au public marocain, l'Institut culturel italien de Rabat réaffirme son engagement en faveur d'une culture vivante, exigeante et ouverte, capable de créer des émotions partagées et durables.» ■

Driss Lyakoubi

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
المديرية العامة للوقاية المدنية

إعلان عن مباراة ولوج سلك التكوين الأساسي الخاص بالتلاميذ أعوان الإغاثة
بالمدرسة الوطنية للوقاية المدنية

تعلن المديرية العامة للوقاية المدنية أنها ستنظم ابتداء من 23 مارس 2026، بالمدرسة الوطنية للوقاية المدنية وبمراكز اختبار تحدد لاحقا إن اقتضى الحال مباراة لولوج سلك التكوين الأساسي الخاص بالتلاميذ أعوان الإغاثة بالمدرسة الوطنية للوقاية المدنية يخصص لها 1081 منصبا، يحتفظ منها بنسبة 25% للأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب.

1- شروط الترشح:

تفتح المباراة في وجه المترشحين الذكور من جنسية مغربية، المتوفرين على الشروط التالية:
- البالغين من العمر، في فاتح يناير من سنة إجراء المباراة، 18 سنة على الأقل و26 سنة على الأكثر؛
- الحاصلين على إحدى الشهادات أو الدبلومات التالية:
- شهادة التعليم الإعدادي وعلى رخصة السياقة من نوع (ب) أو (ج) أو (د)؛
- إحدى الشهادات أو إحدى الدبلومات المحددة قائمتها طبقا للمرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012) المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحدثة بموجب الأنظمة الأساسية، كما وقع تغييره؛
- دبلوم التأهيل المهني المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المحدثة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 الصادر في 8 جمادى الأولى 1407(9 يناير 1987) بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني؛
- دبلوم التأهيل المهني المسلم، طبقا لأحكام القانون رقم 12.00 بشأن إحداث وتنظيم التدرج المهني، من طرف التعاون الوطني.
- المتوفرين من غير انتعال أحذية، على قامة 1.70 متر على الأقل؛
- بدون سوابق عدلية؛
- المتوفرين على قدرة جسمانية لممارسة المهام المنوطة بجهاز الوقاية المدنية؛
-قبول ترشيحهم من طرف لجنة الانتقاء.

2- طريقة الترشح:

يتم الترشيح حصريا عبر البوابة الإلكترونية https://recrutement.protectioncivile.ma، في الفترة الممتدة ما بين 20 فبراير إلى 06 مارس 2026 والذي يعتبر آخر أجل للتسجيل في الموقع الإلكتروني، ومن الضروري على المترشح التوفر على عنوان إلكتروني مشغل.

3- انتقاء المترشحين المقبولين:

سيتم استدعاء المترشحين الذين تم قبول ترشيحهم من طرف لجنة الانتقاء لاجتياز الفحص الطبي وذلك بنشر أسمائهم بموقع التشغيل العمومي www.emploi-public.ma و عبر البوابة الإلكترونية https://recrutement.protectioncivile.ma

4- الاختبارات:

أ- الفحص الطبي:

يخضع المترشحون ابتداء من تاريخ 23 مارس 2026 بمركز أو مراكز الاختبار التي ستحدد مقراتها لفحوصات طبية لتبيان مدى قدرتهم على ممارسة المهام التي سوف تعهد إليهم. ويجب على المترشحين أن يكونوا مصحوبين بالوثائق التالية:
- البطاقة الوطنية للتعريف الإلكترونية؛
- صورة أشعة صدرية حديثة تحمل إسم المترشح (Radiographie Pulmonaire grand format)؛
- نتائج تحاليل السكر في الدم مع الخزان حديثة تحمل إسم المترشح (Glycémie à jeun et hémoglobine glyquée HbA1c)؛
- شهادة طبية تثبت عدم الإصابة بأي مرض أو عاهة تضعف القدرة البدنية أو تعرقل عمل عضو من الأعضاء، لاسيما الإصابات المزمنة (كالربو وأمراض القلب والشرايين، والضغط الدموي...) وكذا إصابات الجهاز العصبي والخلل أو المرض العقلي والإصابات في الحلق أو الحنجرة وحاسة السمع، مسلمة من مركز صحي لوزارة الصحة.

ب- الاختبارات الرياضية:

يخضع المترشحون الذين اجتازوا بنجاح الفحص الطبي لاختبارات رياضية لإثبات قدراتهم على ممارسة أنشطة عملية، ويجب على المترشحين أن يكونوا مصحوبين بالبطاقة الوطنية للتعريف الإلكترونية ولوازم الرياضة والسباحة؛
وتتكون هذه الاختبارات من:
- تسلق الحبل بعلو 12.50 متر؛
- سباق 1000 متر بالعداد؛
- سباحة 100 متر حرة بالعداد.

ج- الاختبار الكتابي:

يشتمل الاختبار الكتابي على دراسة نص أو الإجابة على أسئلة عامة، مدته ساعتين.

د - الاختبار البسيكوتقني:

يستدعى المترشحون الذين اجتازوا بنجاح الاختبارات الرياضية والاختبار الكتابي لاجتياز اختبار بسيكوتقني يهدف لتقييم الجانب السيكولوجي للمترشحين.

ملاحظات:
- لا تقبل الشواهد المدرسية في عملية التسجيل بالبوابة الالكترونية؛
- كل تسجيل إلكتروني ناقص أو وارد خارج الأجل المحدد يعتبر لاغيا؛
- يبقى البريد الإلكتروني هو وسيلة التواصل الأمثل بين المترشحين والمديرية العامة للوقاية المدنية، للاستفسار أو الحصول على المزيد من المعلومات، يمكن للمترشحين التواصل عبر البريد الإلكتروني recrutement@protectioncivile.ma

[301226/26]

22h30
Divertissement
Maa Lfamila

«Maa Lfamila» est un programme hebdomadaire de type talk-show, conçu pour offrir des moments de divertissement inoubliables en famille.

07:15 Anmougar
08:15 Wara'e Sittar
08:50 Massira Al Kourania
09:25 Kissat Oumr
10:20 Amouddou
11:20 Sayeda El Houra
12:25 Ana O Yak
13:00 JT français
13:20 JT espagnol
13:40 Khat Errajaa
14:15 Salah et Fati
14:30 Oussrati
15:30 JT Addahira
16:00 JT amazigh
16:30 Addorouss Al Hassania du mois de Ramadan
17:05 Séances des prières «Nadiya» sur l'essence mohammadienne
17:20 Moudoun Aatika
17:30 Moufatich Saadan
17:40 Oulad Izza
18:00 Oulad Izza
18:19 Appel à la prière
18:20 Hissas
18:35 Attaman
19:15 Lmardi
19:30 Aach Tmaa
20:30 Chkoune Kane Igoul
21:30 JT Principal
22:30 Maa Lfamila
23:40 Ahl Al Maghreb
00:40 Dernier JT
01:00 Téléfilm : La Warda La Hanane
02:35 Ouadi
03:10 Kissat Oumr
04:10 Massira Kouranya
04:40 Amdah Nabaouiya
05:00 Anmougar
06:00 Oussrati

21h15
Série
Lilli Touil

Cette série plonge au cœur de l'univers des médias et de la célébrité. Meriem, stagiaire au sein d'une web TV naissante, accepte d'infiltrer le milieu des influenceurs...

07:40 Hdidane F Guéliz
08:40 Ayne Libra
09:30 Mabrouk Alina
10:00 Jouj Wjouh
10:30 Téléfilm : Tlata Del Ferhate
12:10 Kif Al Hal
12:25 Sabahiyat 2M
13:20 Charqi Ou Lgharbi
13:55 Al Islam Aamal Wa Soulouk
14:00 Journal Amazigh
14:10 Doumoua Oummi
15:15 Pop-up
15:25 Al Amana
16:10 Nsawlou Tbib Ramadan
16:15 Maghariba Fi Assamae
16:20 Bulletin Météo
16:30 Al Akhbar
16:55 Chef F Daro
17:10 Ailti
18:15 Appel à la prière – Adan Al Maghrib
18:25 Mahjouba Ou Tibariya
18:40 Bnat Lalla Mennana
19:20 Hikayat Chama
20:05 Hadik Hyati
21:00 Eco News
21:05 Bulletin Météo
21:15 Info Soir
21:40 Lilli Touil
22:40 Al Massaiya
23:00 Eco News
23:05 Bulletin Météo
23:10 Khoyout Al Qadar
00:05 Al Amana
00:55 Nsawlou Tbib Ramadan
01:05 Téléfilm : Tlata Del Ferhate
02:40 Ahsane Patissier
04:45 Mabrouk Alina
05:20 Ouchen

21h15
Émission
Hebdo Santé

Un décryptage de l'actualité du secteur de la santé en Afrique avec le point de vue des décideurs, des professionnels et des populations.

05:15 Le débrief
07:00 Medi1 la matinale
09:00 Medi1 News
10:15 Questions d'actu
11:15 Le débrief – Un talk-show qui décrypte l'actualité nationale et internationale avec des invités de marque et analystes chevronnés.
12:00 Medi1 News
13:00 Le Grand Journal de Midi
14:00 Medi1 News
14:15 Questions d'actu
15:30 Talk Afrique
16:00 Medi1 News
17:15 Le débrief
18:00 Le Grand Journal de Soir
20:30 Croissance Verte – Un zoom sur les projets et les initiatives qui conjuguent à la fois croissance économique et respect de l'environnement en Afrique.
21:15 Hebdo Santé
22:00 Medi1 News
23:15 Questions d'actu

21h10
Série
Léo Mattéï, brigade des mineurs

Léo Mattéï est appelé en urgence pour une situation inédite : trois enfants disparaissent simultanément !

Moins 1 heure
07:00 Bonjour !
10:00 Bonjour ! Avec vous
11:00 Les feux de l'amour
11:45 Petits plats en équilibre été
11:50 Les 12 coups de midi
12:50 Au cœur des Restos du Cœur
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Le 13h
13:50 Petits plats en équilibre
13:55 Météo
14:00 Plus belle la vie, encore plus belle – Feuilleton
14:25 Téléfilm
16:00 Téléfilm
17:30 Star Academy, la quotidienne
18:30 Ici tout commence – Feuilleton
19:10 Demain nous appartient – Feuilleton
19:55 Météo
20:00 Le 20h
20:45 Météo
21:00 C'est Canteloup – Divertissement
21:10 Léo Mattéï, brigade des mineurs
23:00 Léo Mattéï, brigade des mineurs
01:00 Léo Mattéï, brigade des mineurs
02:45 Programmes de la nuit

23h00
Magazine
JO Club

Tous les soirs pour clôturer la journée, Laurent Luyat revient avec les journalistes et consultants sur les épreuves de la journée pour un décryptage des temps forts.

Moins 1 heure
06:00 Le 6h00 info
06:30 Télématin
09:45 Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026 – Au programme de cette matinée olympique : Bobsleigh : bob à quatre ; Combiné nordique : sprint par équipes, saut ; Curling (F) (tour préliminaire)...
13:00 13 heures
13:40 Journal météo climat
13:45 Consomag
14:00 Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026 – Au programme de l'après-midi : Combiné nordique (Sprint par équipe, ski de fond) ; Curling (F) (tour préliminaire) et (H) (demi-finale) ; Hockey sur glace (F) (match médaille de bronze et finale) ; Patinage de vitesse (H) (1500m)...
19:55 20 heures
20:50 Journal météo climat
20:51 Image du jour
20:55 Image du jour
20:56 Basique
21:00 Mot de passe : le duel – Jeu
21:10 Milan-Cortina 2026
23:00 JO Club
00:00 Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026

21h10
Divertissement
Qui veut être mon associé ?

Une émission exceptionnelle dédiée à celles et ceux qui transforment un problème du quotidien en idée ingénieuse, puis en projet ambitieux.

Moins 1 heure
06:00 Scènes de ménages
08:05 My Boutique Téléshop'
09:45 Ça peut vous arriver
11:30 Ça peut vous arriver chez vous
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:35 Scènes de ménages
13:40 Un jour, un doc
14:50 Un jour, un doc
15:50 Un jour, un doc
16:50 Un jour, un doc
17:30 La roue de la fortune
18:35 La meilleure boulangerie de France
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:40 Scènes de ménages – Série
21:10 Qui veut être mon associé ?
22:10 Qui veut être mon associé ?
23:10 Qui veut être mon associé ? La suite
23:55 Qui veut être mon associé ? La suite
01:30 Programmes de nuit

20h55
Série
Meurtres à Varjakka

Deux meurtres particulièrement violents ont été commis dans la petite ville de Varjakka, à l'extrême nord de la Finlande.

Moins 1 heure
11:25 Mémoires de volcans
13:00 Arte Regards
13:35 Toute la vérité – Meurtre au fossé des anges – Téléfilm
15:05 Toute la vérité – Dans une autre vie – Téléfilm
16:40 Les Galápagos
17:25 Invitation au voyage
18:55 Voyage en cuisine
19:30 Le dessous des images
19:45 Arte journal
20:05 28 minutes
20:50 Le dessous des cartes – L'essentiel
20:55 Meurtres à Varjakka
22:30 Meurtres à Varjakka – Série
23:15 Dahomey – Film
00:25 Court-circuit
00:26 Pendant que nous dormions
00:50 Comme si la Terre les avait avalées
01:05 Tant que nous sommes immortelles
01:30 Mon cœur ne bat pour personne
02:25 Madagascar ou le grand carnaval des caméléons
03:20 À la rencontre des rapaces

19h50
Série
Ils vécurent heureux

Blanche-Neige et le Prince se sont mariés alors qu'ils ne se connaissent, en réalité, pas du tout...

Moins 1 heure
12:50 Outremer.l'info
13:00 Un si grand soleil
13:30 Le journal de la RTBF
14:05 T'en fais pas, j'suis là – Téléfilm
15:45 C'est Succulent !
16:15 Littoral
16:45 Mise au point
17:40 La fabuleuse histoire des sciences au Québec
18:00 64' le monde en français
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français
18:55 L'invité
19:05 Tout le monde veut prendre sa place
19:50 Ils vécurent heureux
20:00 Le journal de la RTS
20:30 Le journal de France 2
21:05 Des racines et des ailes
23:10 L'actu news
23:45 Ukraine, le soldat disparu
01:05 TV5 monde, le journal – Afrique
01:35 La grande librairie
03:10 L'avenir nous appartient

SCANNEZ LE CODE QR POUR VOIR LES PROGRAMMES TV DE PLUSIEURS CHAINES SUR lematin.ma

PROGRAMME CINÉMA

Mégarama Casablanca
TLJ 13h30, 17h, 19h45, 22h30, Le week-end à 11h
- **Marty Supreme** de Josh Safdie, avec Timothée Chalamet, Gwyneth Paltrow, Odessa A'zion.
- **Super Charlie** de Jon Holmberg, avec Orlando Wahlsteen, Silas Strand, Sven Björklund.
- **Send Help** de Sam Raimi.
- **»Hurlevent»** d'Emerald Fennell.
- **My Friend** de Raouf Sebahi.
- **Retour à Silent Hill** de Christophe Gans.
- **Biscuit le chien fantastique** de Shea Wageman.
- **Marsupilami** de Philippe Lacheau.
- **Reconnu coupable** de Timur Bekmambetov.
- **La mer au loin** de Saïd Hamich.
- **Hamnet** de Chloé Zhao.
- **La Femme de ménage** de Paul Feig.
- **Bob l'éponge – Le film : un pour tous, tous pirates !** de Derek Drymon.
- **Avatar : de Feu et de Cendres** de James Cameron.
- **Kanbghik.ma** de Mansour Mellali.
- **Zootopie 2** de Jared Bush, Byron Howard.
- **Les imposteurs** de Hicham Eljebari.
- **Casa-Guira** de Omar Lotfi.

Mégarama Rabat
- **Marty Supreme** de Josh Safdie.
- **Super Charlie** de Jon Holmberg.
- **Send Help** de Sam Raimi.
- **«Hurlevent»** d'Emerald Fennell.
- **My Friend** de Raouf Sebahi.
- **Retour à Silent Hill** de Christophe Gans.
- **Biscuit le chien fantastique** de Shea Wageman.
- **Marsupilami** de Philippe Lacheau.
- **Reconnu coupable** de Timur Bekmambetov.
- **La mer au loin** de Saïd Hamich.
- **Hamnet** de Chloé Zhao.
- **La Femme de ménage** de Paul Feig.
- **Bob l'éponge – Le film : un pour tous, tous pirates !** de Derek Drymon.
- **Avatar : de Feu et de Cendres** de James Cameron.
- **Kanbghik.ma** de Mansour Mellali.
- **Zootopie 2** de Jared Bush, Byron Howard.
- **Les imposteurs** de Hicham Eljebari.
- **Casa-Guira** de Omar Lotfi.

Mégarama Marrakech
- **Marty Supreme** de Josh Safdie.
- **Super Charlie** de Jon Holmberg.
- **Send Help** de Sam Raimi.
- **«Hurlevent»** d'Emerald Fennell.
- **My Friend** de Raouf Sebahi.
- **Retour à Silent Hill** de Christophe Gans.
- **Biscuit le chien fantastique** de Shea Wageman.
- **Marsupilami** de Philippe Lacheau.
- **Reconnu coupable** de Timur Bekmambetov.
- **Reconnu coupable** de Timur Bekmambetov.
- **La mer au loin** de Saïd Hamich.
- **Hamnet** de Chloé Zhao.
- **La Femme de ménage** de Paul Feig.
- **Bob l'éponge – Le film : un pour tous, tous pirates !** de Derek Drymon.
- **Avatar : de Feu et de Cendres** de James Cameron.
- **Zootopie 2** de Jared Bush, Byron Howard.
- **Les imposteurs** de Hicham Eljebari.

Mégarama Tanger
- **Marty Supreme** de Josh Safdie.
- **Super Charlie** de Jon Holmberg.
- **Send Help** de Sam Raimi.
- **«Hurlevent»** d'Emerald Fennell.
- **My Friend** de Raouf Sebahi.
- **Retour à Silent Hill** de Christophe Gans.
- **Biscuit le chien fantastique** de Shea Wageman.
- **Marsupilami** de Philippe Lacheau.
- **Reconnu coupable** de Timur Bekmambetov.
- **Les Légendaires** de Guillaume Ivernel.
- **Hamnet** de Chloé Zhao.
- **La Femme de ménage** de Paul Feig.
- **Bob l'éponge – Le film : un pour tous, tous pirates !** de Derek Drymon.
- **Avatar : de Feu et de Cendres** de James Cameron.
- **Zootopie 2** de Jared Bush, Byron Howard.
- **Les imposteurs** de Hicham Eljebari.

Mégarama Fès
- **Marty Supreme** de Josh Safdie.
- **Super Charlie** de Jon Holmberg.
- **Send Help** de Sam Raimi.
- **«Hurlevent»** d'Emerald Fennell.
- **My Friend** de Raouf Sebahi.
- **Retour à Silent Hill** de Christophe Gans.
- **Biscuit le chien fantastique** de Shea Wageman.
- **Marsupilami** de Philippe Lacheau.
- **Nuremberg** de James Vanderbilt.
- **Stray Kids : The dominATE Experience** de Paul Dugdale.
- **Reconnu coupable** de Timur Bekmambetov.
- **Les Légendaires** de Guillaume Ivernel.
- **La Femme de ménage** de Paul Feig.
- **Bob l'éponge – Le film : un pour tous, tous pirates !** de Derek Drymon.
- **Kanbghik.ma** de Mansour Mellali.

SCANNEZ LE CODE QR POUR VOIR LES PROGRAMMES CINÉMA SUR lematin.ma

NOUVEAUTÉ*

Semaine du 18 au 24 février 2026

Marty Supreme*

Film : américain, réalisé par Josh Safdie
Avec : Timothée Chalamet, Gwyneth Paltrow, Odessa A'zion.
Genre : Biopic, Drame
Durée : 2h30min

Histoire : Mais lorsque ses plans audacieux l'entraînent dans un univers impitoyable où rivalités, trahisons et sacrifices façonnent les destins, il découvre que le véritable défi n'est pas la gloire, mais le prix à payer pour rester fidèle à lui-même et à ceux qu'il aime, et pour protéger en secret ses rêves d'enfant.

AMDIE
الوكالة المغربية لتنمية الاستثمارات و الصادرات
AGENCE MAROCAINE DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°08/AMDIE/2026
(Séance publique)

Le Vendredi 13 Mars 2026 à 10h, il sera procédé, au siège de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations, Immeuble 5, 2ème étage, Mahaj Ryad Center Bureaux, Rabat – Maroc, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert International sur offres de prix N°08/AMDIE/2026, ayant pour objet la participation de l'AMDIE à des salons au Maroc.

Les prestations seront exécutées à :
- Marrakech, Maroc
- Rabat, Maroc

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : **http://www.marchespublics.gov.ma** conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23/06/2023) relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à **52.000,00 DHS (Cinquante-Deux Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à **2 640 000,00 MAD TTC (Deux Millions Six-Cent-Quarante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).**

Le dépôt et le retrait des plis et des offres doivent s'effectuer uniquement par voie électronique, via le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23/06/2023) relatif à la dématérialisation des procédures, de documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

MAHAJ RYAD CENTER, AVENUE ATTINE, BÂTIMENT BUSINESS N°5 (ACCUEIL) & N°8 (BUREAU D'ORDRE) HAY RIAD, RABAT, **MAROC**
+212 (0)5 37 22 64 00 +212 (0)5 37 67 34 17/42 http://www.amdie.gov.ma

MOTS FLÉCHÉS

Par El Hachmy Abdou

Grille du jour...

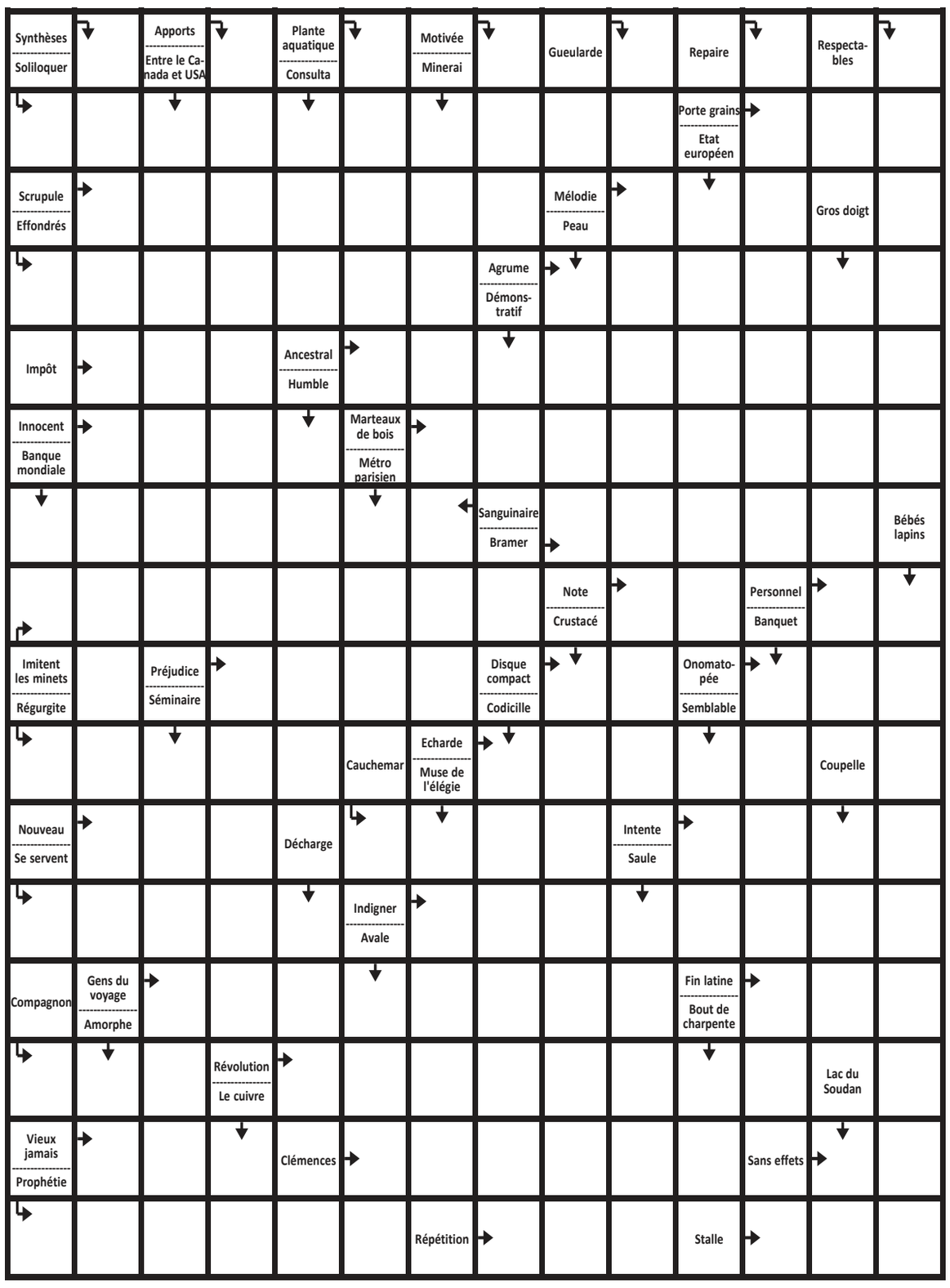

Pour les nostalgiques...

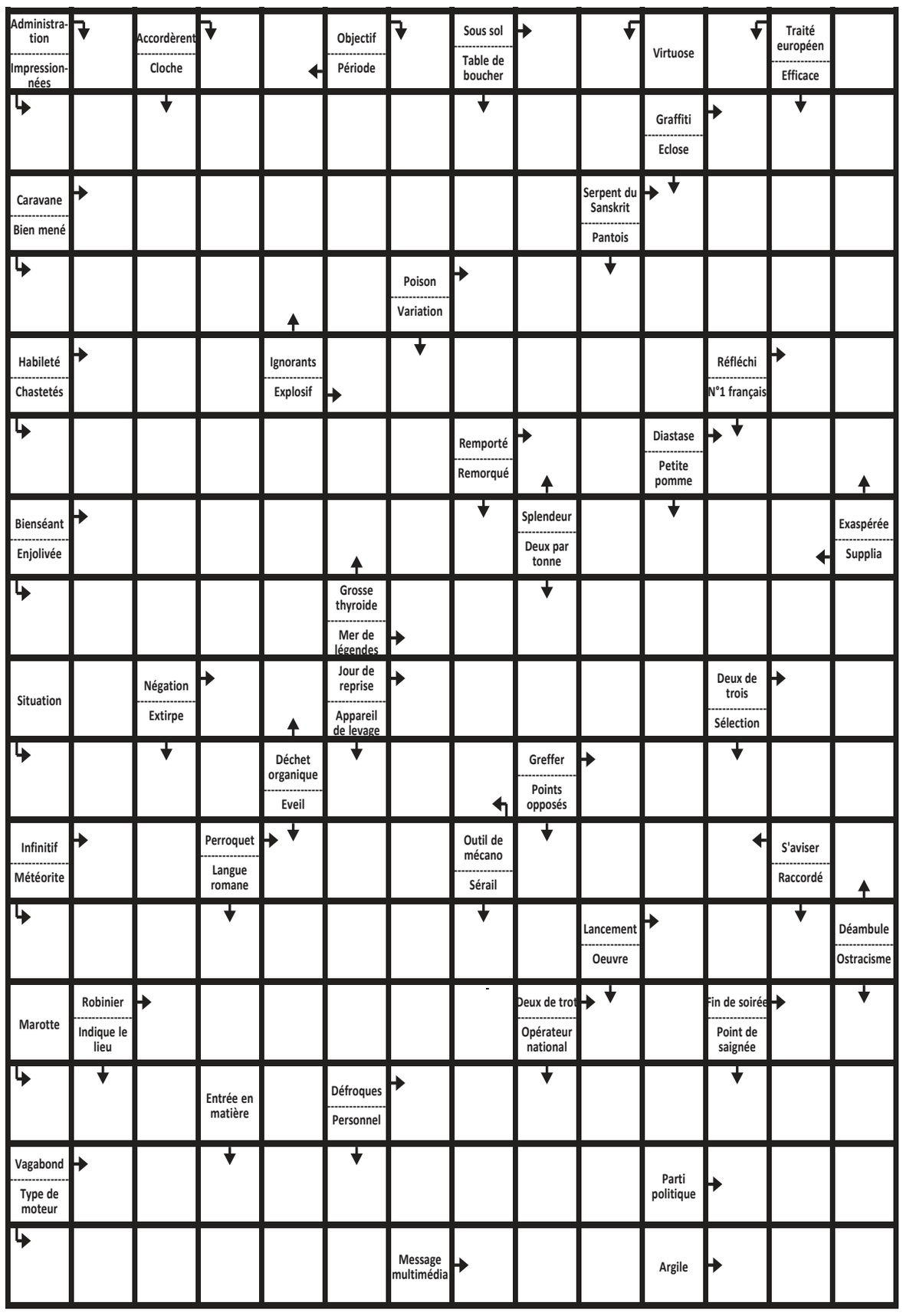

SU DO KU

Facile

5						7		3
6	2	9		3				
	3	7	8	9	1	6		5
7	6		4		3	9		2
	1	2	9		8		6	
	5				6		8	7
8		3		2	4			
			3		5			9
		5			9			

Moyen

			7				2	
		3	2					9
2	9		1			5		
6	5		8			9	3	
9		7	3			8	5	6
		8			9			
3		9	6	8		7	4	
	6	4		7		2	1	8
7				1		6		

Difficile

					7	6		1
	5	8		1				
6						4	2	
							6	
	8	2	9					5
		6	8	3				
		3				9		
1			2					
				7			1	3

Expert

		7						6
					3	7		5
2	3	4						
1				5				3
								1
	8		4	6				7
8		1						9
		2		8	5		7	
			7		9	3		2

Rappel des règles

La grille se compose de 81 cases réparties en 9 carrés de 3 cases sur 3. Ces carrés sont appelés «région». La grille doit être complétée avec tous les chiffres de 1 à 9, chacun devant être utilisé une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque région.

HOROSCOPE

BÉLIER (21 mars-19 avril)
Profession : vous avez les moyens d'améliorer votre situation de façon remarquable, alors pourquoi doutez- vous de vous ?! Côté financier, aucune limite ! Sentiments : vous vivez des heures inoubliables avec votre partenaire, votre famille, vos intimes. N'hésitez pas à lier des engagements durables et profonds : vous connaîtrez de grands bonheurs ! Forme : du charme.

TAUREAU (20 avril-20 mai)
Profession : les planètes vous aident à affronter une situation nouvelle. Le climat est un peu tendu avec vos collègues, essayez tout de même de ne pas envenimer les relations. Sentiments : vos amours sont instables, voire compliquées ! L'orage monte et vous aimez ça... Forme : dépensez-vous davantage !

GÉMEAUX (21 mai-20 juin)
Profession : surveillez les dépenses de votre service, et évitez les affaires peu fiables ! Les planètes devraient vous aider dans vos projets et vous promettent de bons résultats ! Sentiments : vous êtes sur la même longueur d'onde que votre partenaire et vous vous sentez heureux/se et désiré(e) : que demander de plus ? Forme : une résistance à toute épreuve.

CANCER (21 juin-22 juillet)
Profession : vous prenez trop de décisions risquées en ce moment, prenez le temps de réfléchir. Suivez les conseils des collègues que vous appréciez et qui vous ont toujours aidé. Sentiments : l'atmosphère est tout bonnement électrique ! Vous vous entêtez, sûr(e) de votre bon droit. Discutez et surtout retrouvez votre calme. Forme : pas d'imprudence.

LION (23 juillet-22 août)
Profession : ça tangue dans vos relations. Les résultats escomptés se font attendre. Montrez-vous attentif/ve et diplomate. Sinon, vous gâcheriez quelques belles occasions. Sentiments : le début de journée est très calme. Vénus et Jupiter vous promettent de belles surprises et pour certains, des retrouvailles dont vous vous souviendrez. Forme : faites du sport !

VIERGE (23 août-22 septembre)
Profession : vous faites des projets qui aboutiront bientôt. Pour certains, voyages et profession se conjuguent à merveille ; vous ne rêvez que de nouveaux continents, de nouvelles relations. Sentiments : vous êtes en harmonie avec votre partenaire et vous passez une soirée ultra romantique ! Vous le/la redécouvrez. Forme : joie de vivre.

BALANCE (23 septembre-22 octobre)
Profession : vous faites des choses agréables, vous voyez vos collègues préférés. Vous profitez des occasions qui se présentent et cela vous réussit ! Soyez heureux/se, Balance ! Sentiments : c'est une journée de reconquête, de retrouvailles qui vous permet de filer le parfait amour avec l'homme ou la femme de votre vie ! Forme : étonnante !

SCORPION (23 octobre-21 novembre)
Profession : les planètes vous aident à faire un véritable bond en avant ! Vous récoltez les fruits d'un labeur bien mérité. Certains auront peut-être quelques problèmes avec l'administration. Sentiments : vous pensez plus amis, famille et enfants, qu'amour. C'est la faute aux planètes qui vous ôtent toute fantaisie. Forme : gare aux excès !

SAGITTAIRE (22 nov-21 déc)
Profession : les planètes font monter la tension. Vous avez des surprises agréables qui vous ouvrent de nouvelles portes et vous incitent à réfléchir à de nouvelles voies. Sentiments : vos relations sont houleuses, vos discussions sont orageuses, vous seriez bien resté(e) sous votre couette ! Essayez tout de même de dialoguer. Forme : sortez de votre coquille !

CAPRICORNE (22 décembre-19 janvier)
Profession : vous vivez à la fois un épanouissement personnel et professionnel. Pour tous, l'harmonie s'immisce dans les relations, ce qui facilite grandement votre travail. Sentiments : les célibataires font une belle rencontre et les liens déjà existants se renforcent. Le cosmos protège votre vie amoureuse. Forme : une vitalité à toute épreuve.

VERSEAU (20 janvier-18 février)
Profession : tout s'embrouille dans votre quotidien et vous n'y voyez plus très clair ! Cela devait s'arranger assez vite si vous acceptez de vous remettre en question. Sentiments : les solitaires devraient trouver l'âme sœur, les couples connaissent une nouvelle lune de miel, bref, tout roule ! Des joies en amitié et en famille. Forme : parfaite.

POISSONS (19 février-20 mars)
Profession : les planètes vous aident à réussir. Une proposition tout à fait inattendue pourrait vous donner à réfléchir : prenez votre temps, parlez-en autour de vous et vous ferez le bon choix ! Sentiments : Vénus vous dote d'un esprit de contradiction difficile pour votre partenaire. Les planètes vous donnent un besoin de liberté et d'indépendance. Forme : ressourcez-vous.

HORAIRES DES PRIÈRES

à Rabat...	
As-Sobh	05h39
Ad-Dohr	12h46
Al-Asr	15h50
Al-Maghrib	18h19
Al-Ichaa	19h34

à Casablanca...	
As-Sobh	05h42
Ad-Dohr	12h49
Al-Asr	15h53
Al-Maghrib	18h23
Al-Ichaa	19h37

PHARMACIES DE GARDE

SOLUTIONS DES JEUX D'HIER

Grille 1

	G		E			E	N		E		O		P
P	E	R	C	U	S	S	I	O	N		B	A	R
	N	A	I	V	E	T	E		V	O	I	L	E
S	T	I	M	U	L	A	T	I	O	N		E	S
F	I	D	E	L	E		S	N	I	P	E	R	S
	L	E		E	C	A	C	H	E		U	T	E
	L	U	T		T	A	H	A		A	B	E	R
B	E	R	E	T		R	E	B	U	T	E		A
U	S		T	O	P			I	N	T	E	R	
	S	T	O	U	T		O	T	E	E		I	F
D	E	N	U	E		O	N	U		L	A	V	E
	S	T	A	R	S		D	E	T	A	L	E	R
D			N	E	U	R	O	L	O	G	I	E	
U	M	T		N	E		I	L	I	E	N		H
	C	O	S	T	U	M	E	E	S		E	A	U
L	O	T	I		R	U		S	E	P	A	R	E

Grille 2

	M		A		B		E		P		U		E
R	A	C	C	O	U	R	C	I	R		C	F	M
	G	R	A	N	D	I	O	S	E	S		R	P
U	N	I	R		G	A	T	A		E	P	E	E
	I	M	I	T	E	S		R	A	C	H	I	S
	F	I	A	I	T		A	D	J	O	I	N	T
O	I	N	T	E		O	U		O	N		E	E
	C	E	R	N	E	R		J	U	D	O		
R	E	L	E	N	T		V	E	R	A	N	D	A
A	N			E	R	S	E		N	I	T	R	E
	C	A	P		A	B	U	S	E	R		E	U
D	E	C	L	I	N		L	I	M	E	E	S	
		C	O	N	G	R	E		E		R	S	E
P	L	E	I	N	E		R	A	N	C	I	E	S
	I	D	E		R	E	I	N	T	E	G	R	A
I	N	E	S	P	E	R	E	E		S	E	A	U

●

4	2	7	5	6	8	3	9	1
5	3	6	9	1	7	8	4	2
1	9	8	4	2	3	7	5	6
6	7	1	8	3	5	9	2	4
2	8	4	1	9	6	5	7	3
9	5	3	7	4	2	6	1	8
3	6	9	2	5	1	4	8	7
8	4	2	3	7	9	1	6	5
7	1	5	6	8	4	2	3	9

●●

9	3	4	2	5	1	6	7	8
5	8	2	7	6	3	9	4	1
7	6	1	4	8	9	3	2	5
6	2	3	8	7	5	4	1	9
4	1	7	3	9	2	5	8	6
8	9	5	1	4	6	2	3	7
1	4	6	9	2	7	8	5	3
2	7	9	5	3	8	1	6	4
3	5	8	6	1	4	7	9	2

●●●

6	5	4	3	7	1	9	8	2
7	2	8	4	9	5	1	3	6
1	9	3	8	6	2	4	5	7
2	3	5	1	8	6	7	9	4
8	6	7	9	3	4	2	1	5
9	4	1	5	2	7	8	6	3
4	7	9	6	1	3	5	2	8
3	8	2	7	5	9	6	4	1
5	1	6	2	4	8	3	7	9

●●●●

6	1	8	9	2	3	4	5	7
4	9	2	6	7	5	8	1	3
5	3	7	4	8	1	9	6	2
7	2	3	1	9	4	5	8	6
9	5	6	8	3	2	1	7	4
1	8	4	7	5	6	2	3	9
2	6	5	3	1	9	7	4	8
8	4	9	5	6	7	3	2	1
3	7	1	2	4	8	6	9	5

PRÉVISIONS MÉTÉO, AUJOURD'HUI

TEMPERATURE D'AUJOURD'HUI

Villes	Mini	Maxi
Oujda	08	17
Bouarfa	06	21
Al Hoceïma	09	14
Tétouan	07	14
Sebta	12	15
Méllilia	12	15
Tanger	10	15
Kénitra	07	17
Rabat	06	16
Casablanca	11	16
El Jadida	09	17
Settat	07	17
Safi	09	20
Khouribga	07	16
Béni Mellal	04	19
Marakech	09	22
Meknès	07	15
Fès	07	16
Ifrane	03	12
Taounate	07	16
Errachidia	07	25
Ouarzazate	04	25
Agadir	07	19
Essaouira	11	21
Laâyoune	12	26
Smara	11	30
Dakhla	10	26
Aousserd	15	34
Lagouira	13	29
Midelt	06	19

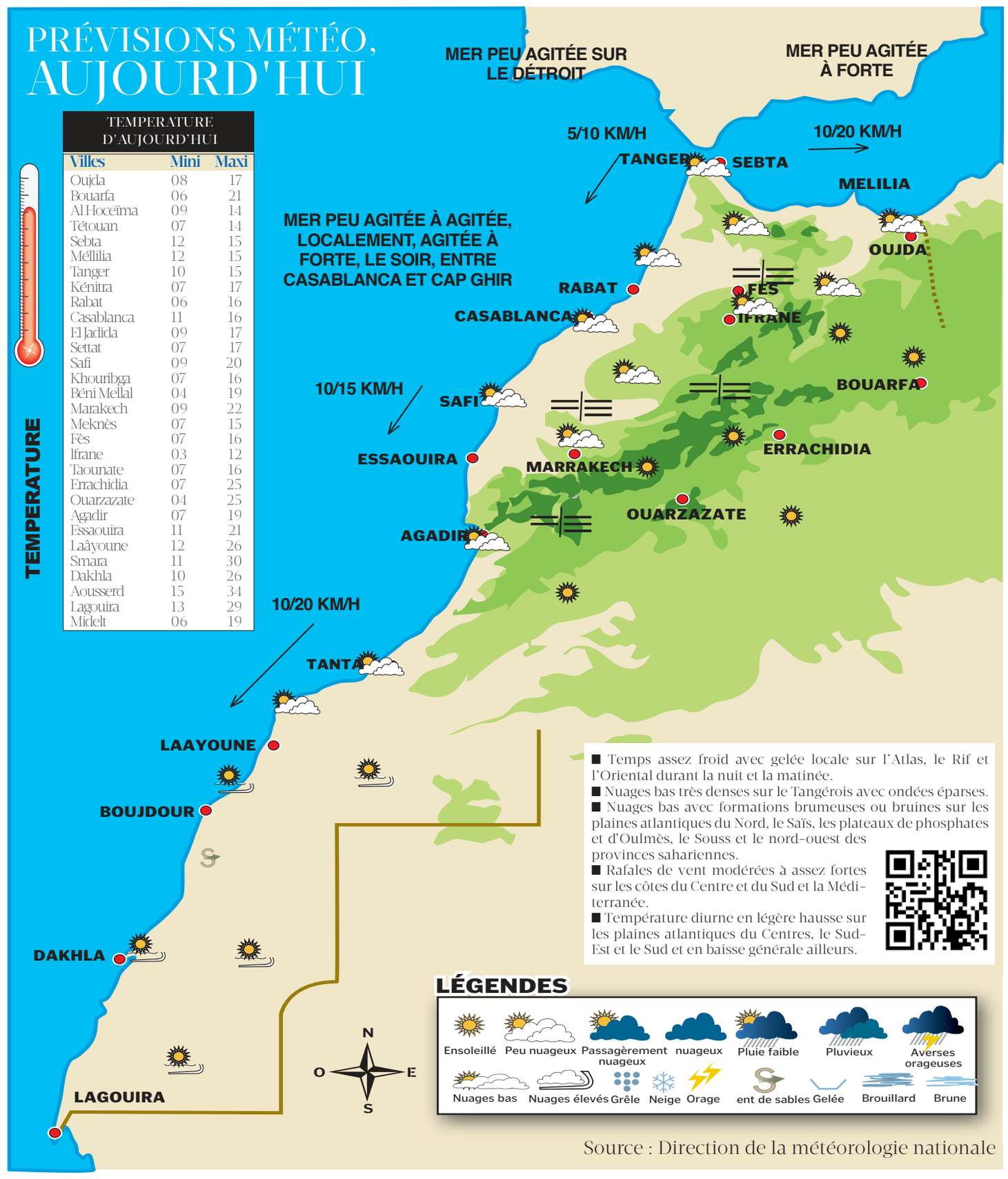

■ Temps assez froid avec gelée locale sur l'Atlas, le Rif et l'Oriental durant la nuit et la matinée.
■ Nuages bas très denses sur le Tangérois avec ondées éparses.
■ Nuages bas avec formations brumeuses ou bruines sur les plaines atlantiques du Nord, le Saïs, les plateaux de phosphates et d'Oulmès, le Souss et le nord-ouest des provinces sahariennes.
■ Rafales de vent modérées à assez fortes sur les côtes du Centre et du Sud et la Méditerranée.
■ Température diurne en légère hausse sur les plaines atlantiques du Centres, le Sud-Est et le Sud et en baisse générale ailleurs.

Source : Direction de la météorologie nationale

Insolite

États-Unis : À seulement 6 ans, elle vend plus de 80.000 boîtes de biscuits pour les Scouts

C'est un record absolu ! À seulement six ans, Pim Neil, originaire de Pittsburgh, a vendu plus de 81.000 boîtes de biscuits pour sa compagnie des Girl Scouts. Une performance exceptionnelle pour cette petite Américaine qui ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Comme elle l'a expliqué à «CNN», son objectif est désormais d'atteindre les 100.000 boîtes. La vente de biscuits est une tradition bien ancrée aux États-Unis en début d'année. Pim Neil l'attendait avec impatience et s'est lancée avec enthousiasme dès les premiers jours de la campagne 2026. «Nous avons commencé, je crois, le mardi 6 janvier», a déclaré Luke Anorak-Neill, son père. «Et dès le premier vendredi, nous avions déjà vendu 819 boîtes», assure-t-il à «CBS». Pour booster les ventes, la famille a misé sur une stratégie audacieuse : filmer régulièrement Pim et publier les vidéos sur un compte TikTok rapidement suivi par 50.000 abonnés. Chaque séquence débutait par la même phrase : «Bonjour, je m'appelle Pim. Voulez-vous acheter des biscuits des Girl Scouts ?» Un lien renvoyait vers sa page personnelle sur le site des Scouts, permettant de passer commande directement. Les vidéos sont devenues virales et les commandes ont explosé. Ce succès a une saveur particulière pour la famille. En effet, malgré son rêve d'intégrer les scouts, le parcours de Pim pour rejoindre une troupe a été semé d'embûches. «Malheureusement, lorsque nous avons voulu rejoindre notre première troupe et poser des questions, la responsable a dit que le handicap de Pim serait un frein et qu'ils ne souhaitaient pas qu'elle en fasse partie», a déclaré Anorak-Neill. Une seconde troupe a également refusé, cette fois en raison de l'âge de la fillette. Finalement, la solution est venue de la création d'un nouveau groupe réservée aux enfants de maternelle dans la région de Pittsburgh. «La troupe est idéale pour Pim, et elle est composée de 11 enfants de maternelle brillants et très amusants», conclut son père. ■

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
COMMUNE SIDI BOUTMIM

AVIS DE DEPOT

- Vu le Dahir n° 1-92-31 du 15 Hijja 1412 (17 juin 1992) portant promulgation de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme ;
- Vu le Décret N°2-92-832 Du 27 Rabia II 1414 (14 Octobre 1993) Pris Pour l'application de la loi n°12-90 relative à l'urbanisme ;
- Vu la circulaire ministérielle n°005 du 17 Janvier 1994 relative aux plans d'aménagement.

Il est porté à la connaissance du public, que le projet de modification du plan d'aménagement du centre de la commune Sidi Boutmim sous le n° : **AUAH 02/2024** est déposé au siège de la commune Sidi Boutmim pour une durée d'un mois à compter du **02/03/2026**, et qu'un dossier et un registre seront mis à la disposition du public pour formuler ses observations et ce, au siège administratif de ladite commune, pendant les horaires officiels de travail.

Fait à Sidi Boutmim le : **18/02/2026**

Signé :

Le Président du Conseil Communal

[1500802/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA

Royaume du Maroc
RÉGION SOUSS MASSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°01/2026

Le Mardi 14 Avril 2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Région Souss Massa, sises au siège du Conseil de la Région Souss Massa sise à Av. Général Kettani quartier administratif Agadir, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix suivant :

N° de l'Appel d'Offre	Objet de l'appel d'offres	Cautionnement Provisoire en dhs		Estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs TTC	
		En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01/2026	Alimentation en eau potable dans la province de Tiznit Région Souss Massa :CT RASMOUKA.	110.000,00	Cent Dix Mille Dirhams	5.985.342,00	Cinq Million Neuf cent quatre vingt cinq mille trois cent quarante deux Dirhams,00 cts

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

[1700600/26]

CAN 2025

Événements de la finale Maroc-Sénégal : le président de la Fédération mauricienne brise l'omerta et présente des excuses au Maroc

Dans une sortie médiatique d'une virulence rare accordée au quotidien britannique «The Guardian» mercredi, Samir Sobha, président de la Fédération mauricienne et membre influent du comité exécutif de la CAF, est revenu sur les événements de la finale de la CAN 2025. Le dirigeant mauricien est sorti du silence pour demander pardon au Maroc et à la Fédération Royale marocaine de football, évoquant ce qu'il a qualifié d'injustice. Sobha a reconnu que le Maroc avait subi un préjudice majeur lors de cette finale perdue (0-1) contre le Sénégal à Rabat, estimant que les règles de la CAF n'avaient pas été appliquées et que les joueurs sénégalais auraient dû être sanctionnés au moment de leur sortie du terrain.

Les remous provoqués par la finale de la Coupe d'Afrique 2025, remportée par le Sénégal (1-0) face au Maroc, continuent d'agiter les coulisses plus d'un mois après le coup de sifflet final. Ces incidents, qui ont semé de profondes dissensions au sein de la Confédération africaine, ont été évoqués mercredi par Samir Sobha. Dans sa déclaration, le responsable mauricien a tenu à présenter ses excuses au Royaume pour ce qu'il considère comme une injustice. «Je tiens à implorer la Fédération Royale marocaine de football de nous pardonner pour l'injustice qui lui a été faite… Les règles n'ont pas été respectées comme elles auraient dû l'être lors de ce match… Ils ont été volés», a lancé Sobha. Le membre du Comex a insisté : selon lui, le Maroc a bel et bien subi un préjudice majeur lors de cette finale. «Il est clair qu'après que l'équipe sénégalaise a quitté le terrain, tous les joueurs auraient dû être sanctionnés d'un carton jaune. Je ne dis pas qu'on ne devrait pas donner le trophée au Sénégal. Ce qui est fait est fait. Nous ne pouvons plus rien changer… Mais nous devrions mettre notre ego de côté et reconnaître qu'une injustice a été commise envers l'équipe nationale marocaine. Après avoir passé en revue le règlement, je suis certain que ma position est juste», a-t-il affirmé.

Un timing chirurgical

Le choix du moment n'a rien d'anodin. Cette sortie intervient au lendemain d'une réunion du Comité exécutif à Dar es Salam, où l'ampleur des attentes s'est heurtée à une réponse jugée minimaliste. Alors que le Maroc a officiellement déposé un recours en appel contre les sanctions de la commission de discipline, la prise de parole de Sobha vient fissurer la ligne défensive de l'instance. En reconnaissant que le Maroc a été «volé» et en présentant des excuses publiques, il renforce la thèse d'un arbitrage contesté et d'un règlement malmené sous les projecteurs internationaux. Le timing est d'autant plus sensible qu'il coïncide avec une phase délicate pour le secrétariat général. Sobha ne s'est pas limité au rectangle vert : il a également ciblé Véron Mosengo-Omba, affirmant que ce dernier occuperait ses fonctions illégalement depuis octobre 2025 pour dépassement de la limite d'âge. En reliant la controverse sportive à une crise de légitimité administrative, le dirigeant mauricien laisse entendre que l'affaire dépasse largement le cadre du match.

Des répercussions en cascade ?

Les conséquences de ce pavé dans la mare pourraient être considérables. Sur le plan juridique, le Maroc dispose désormais d'un témoignage de poids émanant d'un membre du Comex pour étayer son recours devant le Tribunal arbitral du sport ou les instances d'appel. Politiquement, cette fracture interne fragilise la direction actuelle et donne du souffle au camp des réformateurs, qui dénoncent une gouvernance opaque. Au-delà des sanctions et des suspensions, c'est la crédibilité des prochaines échéances continentales et l'image du football africain qui se retrouvent sous tension. En appelant la CAF à «mettre son ego de côté», Samir Sobha a peut-être déclenché bien plus qu'un débat : un véritable compte à rebours institutionnel. ■

Amine Raad

Football

Lions de l'Atlas : Hakimi, le Marocain le plus décisif dans l'histoire de la Ligue des champions

Achraf Hakimi continue d'écrire les plus belles pages de son histoire sur les pelouses européennes. Auteur de son 10e but en Ligue des champions de l'UEFA lors de la confrontation entre le Paris Saint-Germain et l'AS Monaco ce mardi au Stade Louis II de Monaco, le latéral droit marocain rejoint Youssef En-Nesyri et Hakim Ziyech au sommet du classement des meilleurs buteurs marocains de l'histoire de la compétition.

Hakimi avec le trophée de la LDC.

Avec désormais dix réalisations en Ligue des champions, Hakimi intègre un trio prestigieux, jusque-là dominé par deux joueurs à vocation offensive. Une performance d'autant plus remarquable que le capitaine des Lions de l'Atlas évolue à un poste défensif, où les occasions de marquer sont, par nature, plus rares. Sa capacité à se projeter vers l'avant, son sens du timing et son efficacité dans le dernier carré font de lui une exception parmi les défenseurs de sa génération.

Outre les buts inscrits, Achraf Hakimi s'impose surtout comme le Marocain le plus décisif de l'histoire de la compétition. En 70 apparitions, il totalise 25 contributions directes, réparties entre 10 buts et 15 passes décisives, un record qui témoigne de son impact constant au plus haut niveau. Quant à ses deux compatriotes, Hakim Ziyech affiche 21 contributions (10 buts, 11 passes décisives) en 45 matchs, tandis que Youssef En-Nesyri compte 12 contributions (10 buts, 2 passes décisives) en 20 rencontres.

Malgré une saison marquée par plusieurs absences en raison d'une blessure et d'une participation à la Coupe d'Afrique des nations 2025 avec la sélection nationale, le défenseur parisien affiche déjà six contributions toutes compétitions confondues, avec trois buts et trois passes décisives. Un rendement qui illustre sa constance et son importance dans le dispositif du club parisien. À 27 ans, Achraf Hakimi dispose encore d'une grande marge pour enrichir ses statistiques et s'installer seul en tête du classement des buteurs marocains en Ligue des champions. ■

Youssef Chaat

Football national

Botola Pro D1 : le Hassania d'Agadir confirme le maintien d'Amir Abdou et met fin aux rumeurs de départ

Au cœur des rumeurs après l'association de son nom à la sélection burkinabée, la direction du Hassania Union Sport d'Agadir a officiellement mis un terme aux spéculations entourant l'avenir de son entraîneur Amir Abdou, réaffirmant son maintien à la tête du staff technique et démentant catégoriquement toute intention de séparation.

Amir Abdou.

Dans un communiqué publié sur la page officiel du club, la direction soussie a tenu à clarifier la situation, affirmant que «les informations récemment relayées concernant l'avenir de l'entraîneur Amir Abdou sont infondées» et précisant que le technicien «poursuit normalement ses fonctions à la tête du staff technique, dans le cadre d'un contrat en vigueur couvrant une saison et demie supplémentaire, sans aucune intention d'y mettre fin ou d'ouvrir des discussions à ce sujet».

La direction du Hassania insiste également sur la solidité de sa relation avec son entraîneur, soulignant que ce dernier «bénéficie de toute sa confiance et travaille conformément à un projet sportif établi à l'avance, dont la mise en œuvre se fait progressivement, en parfaite coordination avec la direction». Cette continuité s'inscrit dans «une vision claire visant à garantir la stabilité technique et à servir les intérêts de l'équipe à court et moyen termes», ajoute le communiqué.

Ces précisions interviennent dans un contexte marqué par la circulation de rumeurs évoquant un possible départ du technicien comorien, notamment après que son nom a été associé à l'équipe nationale du Burkina Faso, à la recherche d'un nouveau sélectionneur après la CAN 2025. Des informations que le club a rapidement balayées, réaffirmant sa volonté de préserver la stabilité de son encadrement technique. Enfin, la direction rappelle que «la page officielle du club demeure la seule source fiable et autorisée pour les informations et les actualités relatives au club», appelant l'ensemble de ses composantes et ses supporters à rester mobilisés «afin de poursuivre la dynamique positive et atteindre les objectifs fixés pour la suite de la saison». ■

Y.Ch.

Football africain

Ligue des champions de la CAF : l'AS FAR devra bien gérer le remake des quarts de 2025 pour atteindre le carré final

Pour renouer avec la demi-finale de la Ligue des champions de la CAF, un tour que le club n'a plus atteint depuis plus de 40 ans, l'AS FAR devra dépasser l'obstacle de Pyramids FC, le même club qui avait éliminé les Militaires lors de la précédente édition. Les sociétaires de la capitale pourront compter sur le soutien de leurs fans, notamment après le retour au complexe Moulay Abdellah, mais la missions sera quand même ardue face au tenant du titre.

Le tirage au sort des tours à élimination directe de la Ligue des champions CAF 2026 a légèrement épargné la Renaissance de Berkane, mais a en revanche compliqué la tâche du deuxième représentant du Maroc, l'AS FAR. En effet, le club phare de la capitale s'apprête à donner la réplique à un néo-géant continental, une équipe qui n'a été fondée qu'en 2008, mais qui a eu toutefois le temps de s'imposer au panthéon africain, avec une première couronne décrochée l'année dernière. Grâce à des ressources illimitées et à une campagne de recrutement très réussie, Pyramids FC a pu s'inviter dans la cour des grands. Le club a éliminé des formations comme Orlondo Pirates, Djoliba, les Mamelodi Sundowns et surtout l'AS FAR, pour s'adjuger le trophée 2025.

Mardi, le tirage au sort a encore placé les Militaires face à Pyramids en quarts de finale, un double-duel qui sera disputé les 13 ou 14 mars (aller) et le 20 ou 21 mars (retour). Lors de la précédente édition, Rabie Hrimate et compagnie avaient payé les frais d'un match aller complètement raté face à Pyramids au Caire (4-1). La mission était très difficile, pour ne pas dire impossible en manche retour. Le 2-0 réussi par les Militaires à Rabat avait ainsi lavé l'affront du Caire, mais n'a pas suffit pour propulser le club en demi-finale.

En 2023, les deux formations s'étaient rencontrées pour le compte de la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Les Rbatis avaient alors eu l'ascendant, avec un match nul à l'aller (2-2) et une victoire au retour (1-0), grâce à un but d'Ahmed Hammoudane. À noter que l'AS FAR devrait effecteur son retour au complexe Moulay Abdellah de Rabat, un retour qui est prévu dès le week-end prochain pour la Botola Pro Inwi D1. Sur la pelouse de cette enceinte imposante, les Militaires tenteront de rendre la claque aux Égyptiens et venger leur disqualification en 2025. La même équipe de Pyramids avait également écoeuré la Renaissance de Berkane l'année dernière, en s'adjugeant le trophée de la Supercoupe africaine aux dépens des protégés de Mouïne Chaâbani. ■

Youssef Moutmaïne

> Pyramids avait écœuré la Renaissance de Berkane l'année dernière, en s'adjugeant le trophée de la Supercoupe africaine.

annonce Journal LE MATIN
PASSEZ VOS PETITES ANNONCES EN LIGNE SUR:
ANNONCES.LEMATIN.MA

AUTOMOBILE

Société vend :
• 04 Renault Master L2H2 Modèle 2020
• 02 Dacia Dokker, modèle 2019
Contact : 06 08 88 90 61
[0201192/26]

EMPLOI

LES DEMANDES

CADRES

JH Master CCA L. Exp Ch Pst T 06.06.59.06.59
[0200415/26]

JF Bac+3 chargée administrative et comptable exp 14ans ch pst st T 0666434228
[0201143/26]

JF Ing Info Ch Pst T 06.61.12.55.02
[0201237/26]

DIVERS

Chauff Retraite Cours EXP 25 ans NIV Universitaire CH PST T 0662192769
[0201258/26]

annonce Journal LE MATIN
PASSEZ VOS ANNONCES LÉGALES ET APPELS D'OFFRES EN LIGNE SUR:
ANNONCES.LEMATIN.MA

ANNONCES LEGALES

CABINET RAMI EXPERTISE
Avenue Allal Ben Abdellah Espace Rihab Fès Imm D N 56 Bureau 30 V.N Fès
G.S.M:06 63 79 59 37- 06 14 79 11 19
Constitution de la société « EYORA OPTIC » SARL-AU
I) Au terme d'un acte sous seing privé en date du 28/01/2026, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique (S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes:
1- Dénomination
EYORA OPTIC
2- Capital
• Mme. LAKLALECH OUM KELTOUM, demeurante à AV RABAT N 41 RTE IMOUZZER FES, titulaire de la CIN N BE726705 de nationalité marocaine née le 16/11/1979. (100 000 DH soit 1000 parts d'une valeur de 100 chacune).
3- Siège social
Le siège social est fixé à MAGASIN N3 IMM N26 AVENUE AHMED CHAOUKI VILLE NOUVELLE AGDAL FES.
4- Objet
La Société a pour objet au Maroc ainsi qu'à 1'étranger tant pour elle-même que pour le compte des tiers ou en participation ce qui suit:
• LUNETIER OPTICIEN (MARCHAND) VENDANT EN DÉTAIL;
• OPTICIEN (FABRICANT);
• MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION;
• FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE MATERIEL OPTIQUE
• OPTICIENNE;
• LUNETIER;
• MARCHAND LUNETIER OPTICIEN VENDANT EN DETAIL;
• OPTICIEN VENTE DE LUNETTES ET LENTILLES;
• MARCHAND IMPORTATEUR PRODUITS OPTIQUES;
• MARCHAND DES ARTICLES ET ACCESSOIRES OPTIQUES;
• ACHAT ET VENTE DE LUNETTES ET ACCESSOIRES EN GROS;
• COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DES MONTURES OPTIQUES ET SOLAIRES;
• VENTE ET ACHAT DE MATERIEL D'OPTIQUE;
• MONTAGE DES ARTICLES D'OPTIQUE;
• LUNETIER OPTICIEN;
• COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET ACCESSOIRES D'OPTIQUE;
• INSTRUMENT POUR LES SCIENCES, INSTRUMENET PRECISION DE TOPOGRAPHIE, MARCHAND D'OPTIQUE EN GROS;
• L'ACHAT LA VENTE L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE LUNETTES VERRES LENTILLES DE CONTACT DE TOUS TYPE;
• ACHAT ET VENTE DES MONTRES;
• TRAVAUX DIVERS;
• NEGOCE;
• LA PARTICIPATION SOUS TOUTES FORMES Y COMPRIS LA FUSION DANS TOUTE SOCIETE OU SYNDICATS, CONSORTIUM ET AUTRES ASSOCIATIONS CREES AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU ANNEXE.
• ET PLUS GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, IMMOBILIERES ET FINANCIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX OBJETS OU SUSCEPTIBLES D'EN FAVORISER LA REALISATION ET LE DEVELOPPEMENT AINSI QUE TOUTE PARTICIPATION DIRECTS OU INDIRECTE. SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, DANS LES ENTREPRISES POURSUIVANT DES BUTS SIMILAIRES OU CONNEXES.
5- Gérance
• Mme. LAKLALECH OUM KELTOUM, titulaire de la CIN N BE726705, est désignée en qualité de GERANTE-ASSOCIEE pour une durée illimitée qui accepte les fonctions qui lui sont ainsi conférées.
6- Durée
La durée de la société est fixée à 99 ans
II) Le dépôt légal des actes et pièces ont été effectués au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de FES e 11/02/2026 Sous N: 22137.
La déclaration d'immatriculation au registre du commerce déposée le 16/02/2026 sous
N 1049 au registre chronologique. RC: 88801.
[1601630/26]

CABINET RAMI EXPERTISE
Avenue Allal Ben Abdellah Espace Rihab Fès Imm D N 56 Bureau 30 V.N Fès
G.S.M:06 63 79 59 37- 06 14 79 11 19
Constitution de la société « ZITOUNE KITCHEN » SAS à Associé Unique
I) Au terme d'un acte sous seing privé en date du 29/01/2026 et enregistré à FES, il a été établi des statuts d'une société par actions simplifiée à associé unique (SAS à Associé Unique) dont les caractéristiques sont les suivantes:
1- Dénomination
ZITOUNE KITCHEN
2- Capital
L'associé unique fait apport à la présente société de la somme en numéraire ci-après indiquée à savoir:
• Mr. AMINE SALIH, demeurant à RUE 18 N 31 HAY OUED FES AIN KADOUS FES, titulaire de la CIN N C923081 de nationalité marocaine né le 13/09/1984. (100 000 DH soit 1000 actions d'une valeur de 100 chacune).
3- Siège social
Le siège social est fixé à RUE 6 N 71 AV SAINT LOUIS HAY SAADA 2 1ER ETAGE FES.
4- Objet
La Société a pour objet au Maroc ainsi qu'à 1'étranger tant pour elle-même que pour le compte des tiers ou en participation ce qui suit:
• RESTAURATEUR A LA CARTE OCCUPANT MOINS DE QUINZE PERSONNES
• TENANT UN FAST-FOOD-SNACK
• EXPLOITANT UN MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES
• EXPLOITATION DE TOUT FONDS DE COMMERCE DE CAFE, RESTAURANT, SNACK, VENTE A EMPORTER, GRILL….
• ORGANISATION ET L'ANIMATION DE TOUS EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LES DOMAINES CI-AVANT DECRITS
• SALON DE THE
• MARCHAND EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION
• CAFE RESTAURANT
• LA GESTION DES RESTAURANTS, SNAKS, PIZZERIAS, GRILL-ROOMS ET CAFETERIAS
• SNACK RESTAURANT REPAS A CONSOMMER SUR PLACE
• RESTAURATION ET EVENEMENTIEL
• SERVICES TRAITEUR
• GESTION DE BUVETTES RETAURATIONS, BOULANGERIE, PATISSERIE GLACIER
• LA PARTICIPATION DIRECTE OU INDIRECTE DE LA SOCIETE DANS TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES POUVANT SE RATTACHER A L'UN DES OBJETS PRECITES PAR VOIE DE CREATION DE SOCIETES NOUVELLES, COMPTOIRS OU ORGANISMES QUELCONQUES OU ENCORE PAR VOIE D'APPORT. SOUSCRIPTION, ACHATS DE TITRES OU DROIT SOCIAUX, FUSIONS, ASSOCIATIONS EN PARTICIPATION ON AUTREMENT;
• ET PLUS GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, IMMOBILIERES ET FINANCIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX OBJETS OU SUSCEPTIBLES D'EN FAVORISER LA REALISATION ET LE DEVELOPPEMENT AINSI QUE TOUTE PARTICIPATION DIRECTS OU INDIRECTE. SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, DANS LES ENTREPRISES POURSUIVANT DES BUTS SIMILAIRES OU CONNEXES.
5- Gérance
Est désigné en qualité de Président pour une période indéterminée qui accepte les fonctions qui lui sont ainsi conférées Mr. AMINE SALIH, titulaire de la CIN N C923081.
6- Durée
La durée de la société est fixée à 99 ans
II) Le dépôt légal des actes et pièces ont été effectués au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de FES le 11/02/2026 Sous le numéro 22148.
La déclaration d'immatriculation au registre du commerce déposée le 16/02/2026 sous le numéro 1067 au registre chronologique. RC: 88813.
[1601631/26]

Cabinet Comptable MARZOFID
Agrée par l'Etat
Rue Ibn Aicha Résidence les huit Palmiers 5eme Etage n51
Gueliz Marrakech GSM: 0661970760
Fixe: 0524436428
Constitution de la Société:
BluePeak Consulting sarl au
Au terme d'un acte S.S.P en date du 30/01/2026, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont:
• Dénomination: BluePeak Consulting
• Siège social:
N7 IMMEUBLE 186 IBN TACHFINE AZLI MARRAKECH
• Forme: SARL AU
• Objet:
La prestation de services (Formations, Conseil de gestion, Recrutement, consulting, Management et organisation…etc.),
Recrutement axé sur les compétences, sensibilisation et formation continue.
Consulting, conseil en gestion: maitrise d'ouvrage, sécurité informatique
Le conseil en stratégie, finance, innovation, data et digital.
• Capital: 100 000.00 dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 dhs chacune entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique comme suit:
Mr SAOUDI YANNIS 1000 parts sociales
Soit un total de 1000 parts sociales
• Gérance:
Mr SAOUDI YANNIS est désigné comme Gérant pour une durée illimitée.
• Durée de la Société: 99 ans.
• La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Marrakech sous le numéro: 177227;
• Date du dépôt des pièces et actes au tribunal de commerce de Marrakech: le 11/02/2026
• Le numéro de dépôt est: 189264.
(Direction).
[1601632/26]

NBK GROUP SARL AU
CONSTITUTION D'UNE SARL AU
1) Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CASABLANCA, le 28.01.2026, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: NBK GROUP SARL AU
OBJET: La Société a pour objet:
• La confection de vêtement de travail,
• La vente, et la commercialisation de vêtement de travail,
• La vente en ligne de vêtement de travail,
• La distribution de vêtement de travail,
DUREE: 99 années.
SIEGE SOCIAL: 39 Ave Lalla Yacout Appt D 5ème Etage CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune représentant les apports en numéraires effectués à la Société par:
- Mme MARIA DARDOURI 1000 parts sociales
GERANCE: Est nommée Gérante de la Société pour une durée illimitée:
- Mme MARIA DARDOURI
ANNEE SOCIALE: Commence le 1er Janvier et se termine le 31 DECEMBRE de chaque année.
REPARTITION DES BENEFICES: 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision des associés, soit distribué, soit pris en réserve, soit reporté à nouveau.
2) Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 17.02.2026 sous le n 1012639, et la société a été immatriculée au Registre de Commerce sous le n 716679.
[1601633/26]

STE GROUPE CFC D3 SARL AU
Société A Responsabilité Limitée d'associe unique
Siège social: 12 AVENUE IDRISS 1ER TANGER OFFICE CENTRE 6 N 62 TANGER
Email: groupecfcd3@gmail.com
« DINASTEEL»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 80 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT KARIMA 3 N 10 ROUTE DE RABAT, TANGER
Modification Statutaire
R.C. N 102 925
I / Qu'aux termes de la décision de l'associe unique tenue au siège de la société le 09 DECEMBRE 2025, il a été décidé ce qui suit:
L'associé unique décide de transférer le siège social de l'adresse: LOTISSEMENT KARIMA 3 N 10 ROUTE DE RABAT, TANGER, à l'adresse suivante: AVENUE MOULAY ISMAIL 14 RESIDENCE MOULAY ISMAIL 3EME ETAGE N 9 TANGER.
L'associé unique décide de modifier le capital social, actuellement de QUATRE-VINGT MILLE (80 000,00) Dirhams, pour le porter à CINQ CENT MILLE (500 000,00) Dirhams.
Cette augmentation se fera par création de QUATRE CENT VINGT (420,00) Parts Sociales nouvelles d'une valeur nominale de MILLE (1000,00) Dirhams chacune, s'effectuera comme suit:
• Incorporation de compte courant pour un montant de QUATRE CENT VINGT MILLE (420 000,00) Dirhams.
L'associé unique constate que les parts nouvelles étant entièrement souscrites et intégralement libérées, l'augmentation du capital se trouve effectivement réalisée.
• Modification de l'article n N4,6 et 7 des statuts,
• APPROBATION
• Pouvoirs à donner.
II/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal commercial de TANGER le 16/02/2026 sous numéros 2362.
Pour Extrait et Mention
GROUPE CFC D3
[1601634/26]

CESSION DES PARTS DE LA SOCIETE ALU-CHAMAL
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de de la société ALU-CHAMAL SARL tenue Le 02-02-2026 L'assemblée approuve:
* La cession de 500 (cinq cent) Parts Sociales détenues par M. ARIFI M'HAMED en faveur de MLLE. GHERROU AYA à concurrence de 1000(MILLE) Parts Sociales.
* Nomination des cogérants M. ARIFI M'HAMED et Mlle. GHERROU AYA.
* Transformation de la forme juridique de la société de SARL AU à SARL.
* Approbation des statuts refondus.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe de tribunal de 1ère instance de Tétouan le 16.02.2026 Sous le numéro du registre du commerce 33851.
Pour extrait et mention
La gérance
[1601635/26]

CONSTITUTION DE SOCIETE:
I. Suivant un acte sous-seing privé signé le 20/01/2026 à Taroudant, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:
• Dénomination: GOUVEIA SARL AU.
• Objet:1) EXPLOITANT DE MAISON D'HOTES OU RIAD.
• Siège Social: TASSOUKT IGHZEFINE TAROUDANT.
• Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années
• CAPITAL: 10 000,00 Dhs divisés en 100 parts de 100,00 dhs chacune, souscrites en totalité et libérées en totalité.
• La gérance: La société est gérée, pour une durée indéterminée par: HUGO DANIEL GARCIA GOUVEIA.
II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère instance de Taroudant le 06/02/2025 sous n45 (RC N11769 Taroudant).
Pour Extrait Et Mention
[1601636/26]

CABINET RAMI EXPERTISE
SARL –AU
Siège social: Espace Rihab Fès, Avenue Allal Ben Abdellah, Immeuble D, N56, 5ème étage, Bureau n 30, FES.
G.S.M: 06 63 79 59 37 / Tél: 06 14 79 11 19
Liquidation de la Société CONSTRUCTION METALIQUE FASSI SARL
Au capital 100 000,00 DHS
Siège Social: RUE 5 N225 HAY NAMAE O I BENSOUDA
RC: 25973
Aux termes d'un procès-verbal en date du 03/01/2026 à Fès de la société CONSTRUCTION METALIQUE FASSI SARL, enregistré à la même ville, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve La Liquidation de la société CONSTRUCTION METALIQUE FASSI SARL
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Fès sous le numéro 22052 en date du 11/02/2026.
[1601637/26]

CONSTITUTION D'UNE SARL/AU
STE VOLTA CONTROL SARL /AU
Au terme d'un acte SSP en date 13/02/2026 A AIT MELLOUL, il a été établi les statuts d'une SARL/AU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: STE VOLTA CONTROL SARL/AU
Siege social: HAY MOULAY OMAR BLOC 3 N384 AIT MELLOUL.
Objet: ACTIVITE PRINCIPALE:
• AUTOMATISME INDUSTRIEL.
AUTRE ACTIVITE
• ENERGIE SOLAIRE
• TRAVAUX DIVERS
• IMPORT /EXPORT
Durée: 99 ANS
Capital: 100.000 DHS (Cent Mille Dirhams)
Gérant: BRAHIM CHAFOUR
Dépôt légal: N290 AUPRES DE SECRETARIAT-GREFFE INZEGANE
LE 13/02/2026
[1601638/26]

« LIFT MART » SARL
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 08/01/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes: dénomination: « LIFT MART » SARL objet social: Travaux d'installation et pose des ascenseurs. L'achat, la vente, la représentation, la consignation, la location, et la commercialisation de tous matériaux des ascenseurs. Travaux de menuiserie aluminium. Travaux divers de construction et de finition (tout corps d'état). Génie civil finition (travaux d'assainissement, voiries…).
L'achat, la vente, la représentation, la consignation, la location, et la commercialisation de tous matériaux de construction/Le promoteur immobilier/Transport de marchandises/Import et export. Négoce générale. siège social: AL MASSAR N936 2ème ETAGE BUREAU N4 ROUTE DE SAFI MARRAKECH, capital social: le capital social est fixé a la somme de cent mille dirhams; gérance: ANAS HATIM est nommé comme gérant de la société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 10/02/2026 sous le numéro 1863.
[1601639/26]

CENTRE D'AFFAIRES « VIVENDIS INVEST « SARL AU Casablanca.
www.vivendis.ma, Au Capital de 100.000 DH- 332 Boulevard Brahim Roudani Etage 5 Appartement 21 Résidence Rayhane Maarif Casablanca.
Mail: Contact@vivendis.ma - Tel: 06.00.08.08.06 / 05.22.78.45.89.
Avis de Constitution: Par acte sous-seing privé en date du 21/01/2026, elle été constituée une société à responsabilité limitée à associée unique ayant les caractéristiques suivantes -Raison sociale: Amazya Capital - Capital: 100.000,00 Dhs – Associé unique: Mme. ZOUNON AFIAVI Marlene -Parts sociales: 1000 parts a 100,00 Dhs Chacune- Objet: Conseil de Gestion- Siège social: 332 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI ETAGE 5 APPT 21 RESIDENCE RAYHANE MAARIF - Gérante: Mme. ZOUNON AFIAVI, Marlene – RC: 715563 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal du Commerce de Casablanca.
[1601640/26]

CENTRE D'AFFAIRES « VIVENDIS INVEST « SARL Au A Casablanca.
www.vivendis.ma, Au Capital de 100.000 DH- 332 Boulevard Brahim Roudani Etage 5 Appartement 21 Résidence Rayhane Maarrif Casablanca.
Mail: Contact@vivendis.ma -Tel: 06.00.08.08.06 / 05.22.78.45.89
Avis de Constitution: Par acte sous-seing privé en date du 22/01/2026, elle été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes -Raison sociale EMBALLAGE BELRHITI SARL - Capital:50.000,00 Dhs – Associés Mr. ABDELALI BELRHITI ET MME FATIMA BOULAYOUN Parts sociales: 500 parts à 100,00 Dhs Chacune– Objet: IMPORTATEUR -Siège social: 332 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI ETAGE 5 APPARTEMENT 21 RESIDENCE RAYHANE MAARIF CASABLANCA -Gérante: MME FATIMA BOULAYOUN -RC: 715565 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal du Commerce de Casablanca.
[1601641/26]

OKAMYA– SARL
Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/02/2026 il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: OKAMYA.
Forme: S.A.R.L
Objet: Entrepreneur de travaux de l'entretien et réparations des immeubles, entrepreneur de travaux divers ou constructions.
Siège social: C/O Chez JM DOMICILIATION à APPT 3 LOT 510 HAUT FOUNTY AGADIR.
Durée: 99 ans.
Capital social: 100.000,00 DH
Gérant: M. Taoufic ALHIANE
Exercice social: 01 Janvier et finit le 31 Décembre.
Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce d'AGADIR le 13/02/2026 sous le numéro 159541.
[1601642/26]

Avis de constitution d'une SARL au
IA MULTIWORKS sarl d'associé unique
I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Tanger, Le 20 Janvier 2026, il a été établi les Statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
* Dénomination IA MULTIWORKS sarl d'associé unique.
* Forme juridique: Société à responsabilité limitée d'associé unique.
* Objet:
La société a pour objet:
- Travaux d'aménagement de locaux.
- Les Travaux d'aménagement tous corps d'état.
Et en général, effectuer toute opération industrielle, financière, commerciale, mobilière ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets précités ci-dessus et susceptible de favoriser le développement de la société.
* Siège social: AVENUE TARIK IBN ZIAD N38 ETAGE 06 N32 TANGER.
* Durée: 99 ans.
* Capital social: il est fixé à cent mille (100.000,00) dirhams et divisé en mille (1.000) parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune et sont attribuées à l'associé unique M. OMAR ALAOUI AMRANI de nationalité marocain, né le 17/04/1984 à Tanger, titulaire de cin n 400600 et demeurant à 10 Rue Jamaa Ben Jelloun, Tanger.
* Gérance: M. OMAR ALAOUI AMRANI est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée et avec tous les pouvoirs légaux et statutaires. Ainsi, la société sera valablement engagée pour tout acte et document la concernant par sa signature seule.
* Année sociale: elle débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
* Bénéfices: après déduction des reports à nouveaux débiteurs éventuels et dotation à la réserve légale et statutaires et suivant décision ordinaire annuelle de l'associé unique le solde des bénéfices nets est, soit reporté à nouveau, soit versé en tant que dividende à l'associé unique.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Tanger le 11/02/2026 RC 172501
Dépôt n 303406
Extrait pour la publicité.
[1601643/26]

CAUDEC CONSEIL
Cabinet d'audit et de Conseil
Angle Bd El Hachimi El Filali (Ex. Taddart) et Rue n 2
Etg 2 n 22 Oasis Casablanca
Avis de Constitution
"WILOUT MAROC"
Société par actions Simplifiée au capital de 100.000,00 MAD
Siège social: 30 Bd Rahal El Maskini Etg 2 Apt 5 Casablanca
Aux termes d'un acte SSP en date du 29 Janvier 2026 à Casablanca, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: WILOUT MAROC « SAS »
Objet social: La Société a pour objet, directement ou indirectement au Maroc et dans tous pays:
L'ingénierie et le traitement de données relatives à la fourniture de service informatisés de billetterie en ligne et d'organisation d'évènements, notamment mais non limité à l'application WILOUT;
La gestion de plateforme d'échange d'informations entre les utilisateurs;
Siège social: 30 BD RAHAL EL MASKINI ETG 2 APT 5 CASABLANCA.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social: Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000) dirhams. Il est divisé en Mille (1.000) parts sociales de 100 MAD chacune, chacune totalement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs; savoir:
WILOUT 500 Parts sociales
ACTIVE UP 500 Parts sociales
Direction: Monsieur Yassine BENOUNA est désigné en tant que Président Directeur Général de la société pour une durée indéterminée,
Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11 Février 2026 sous le numéro 6872 au registre chronologique.
[1601644/26]

« TABATA MARKETING Y PRODUCCIONES »
Constitution d'une société à responsabilité limitée AU
AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 3 RUE BOUTRIKA 3 EME ETAGE N6 MESNANA – TANGER
Aux termes d'un acte sous seing privé en date 12/02/2026, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:
- Dénomination: TABATA MARKETING Y PRODUCCIONES
- Siège social 3 RUE BOUTRIKA 3 EME ETAGE N6 MESNANA – TANGER
- Objet Social: La société a pour objet, pour son compte ou pour le compte de tiers, tant au Maroc qu'à l'étranger:
- L'organisation, la conception et la gestion d'événements sportifs, ludiques, culturels et musicaux, destinés à tous publics, notamment les particuliers, les entreprises, les associations et les collectivités territoriales;
- La création et l'exploitation de manifestations et d'animations événementielles, incluant notamment des compétitions sportives, tournois, courses, festivals, concerts, spectacles, animations culturelles et activités récréatives;
- Capital social: 10 000 dirhams. Divisé en CENT parts (100) sociales de CENT 100,00 dhs (100), souscrites en totalité, libérées en totalité et attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir:
- Mme. NOEMI YOLANDA LATORRE PRATS, de nationalité Espagnole, titulaire du Passeport n PAC891946, née le 03/09/1972 à BERCELONA demeurant à Calle Golf del Candado, 2A 29018 MALAGA;
- Durée: 99 années à dater du jour de la constitution définitive sauf dissolution anticipée ou prorogation.
- Gérance: la société est gérée par:
- Mme. NOEMI YOLANDA LATORRE PRATS, de nationalité Espagnole, titulaire du Passeport n PAC891946, née le 03/09/1972 à BERCELONA demeurant à Calle Golf del Candado, 2A 29018 MALAGA;
- Exercice social: Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué auprès du centre d'investissement de la Wilaya de Tanger et enregistré au Tribunal de commerce de Tanger sous le numéro de dépôt. 303583.
- Immatriculation: la société a été immatriculée au registre de commerce près du tribunal de commerce de Tanger le 16/02/2026 sous le RC n 172681.
Pour extrait et mention la gérance
[1601645/26]

Constitution d'une société
« ZAMANI BUSINESS DEVELOPEMENT »
Société à responsabilité limitée a associé unique
CAPITAL DE 100 000,00 (Cent mille) Dirhams
SIEGE SOCIAL: HAY KHAT RAMLA 01 RUE MIMOUZA LAAYOUNE
Par acte sous-seing privé à Laâyoune en date du 29 Décembre 2025, il a été constitué une société dont caractéristiques sont les suivantes:
Siège social: HAY KHAT RAMLA 01 RUE MIMOUZA LAAYOUNE
Objet:
• Le commerce général, le négoce, l'achat, la vente, la distribution et la commercialisation, en gros, demi-gros et détail, de tapis artisanaux et industriels;
• L'importation et l'exportation de tapis de toutes origines, ainsi que de matières premières liées à leur fabrication, La fabrication artisanale et moderne de tapis traditionnels marocains,
• La conception, création et production de tapis contemporains et décoratifs;
• La transformation, le tissage, la teinture, la finition et le traitement de tapis,
Capital 100 000,00dh divisé en 1 000 parts de 100 dhs.
• Mr HABIB EZZAMANI 1 000 parts.
Gérance: la société est gérée et administrée par Mr HABIB EZZAMANI pour une date indéterminée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Laâyoune le 31 Décembre 2025 sous N 14046/2026, Registre de commerce N 56433.
[1601646/26]

INTELLSHIP TRANS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: 183 AV PRINCE HERITIER CENTRE BUREAU 15 TANGER
RC: 132789
Modification statutaire:
- Suivant le PV De la décision de l'associé unique, en date de 23/01/2026, Il a été décidé ce qui suit:
- L'Acceptation et approbation de l'acte de cession de mille (1000) Parts Sociales de Mr. EL OUAHABI ANASS, titulaire du CIN NK551261, au profits de Mr. FETOUH TAOUFIK, titulaire du CIN NK458036;
A cet effet, Mr. FETOUH TAOUFIK, devient propriétaire de mille (1000) Parts Sociales.
- La démission de gérant Mr. EL OUAHABI ANASS, et La nomination d'un nouveau gérant unique Mr. FETOUH TAOUFIK, titulaire du CIN NK458036, pour une durée illimitée;
- Modifications Statutaires;
- L'Approbation de la mise à jour des statuts;
- Questions diverses.
Effectué au greffe du tribunal de commerce de Tanger Le 09/02/2026 sous le numéro 303237
POUR EXTRAIT ET MENTION
[1601647/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AL HAOUZ
CERCLE AMIZMIZ
CAIDAT OUAZGUITA
COMMUNE LALLA TAKERKOUSTE
AVIS D'ENQUETE COMMODO & INCOMMODO
Le président de la commune de Lalla Takerkoust avise le public du lancement d'une enquête commodo & incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.
Cette enquête concerne la demande déposée par:
La société « L'Oasis du Lac sarl » représentée par Madame Fatimazahra EL FORJI
Pour l'obtention d'une autorisation de changement d'affectation d'un logement rural en maison d'hôtes de deux étoiles;
Au local situé au: Douar Marfamane, Commune de Lalla Takerkoust, Caïdat Ouazguita, Cercle Amizmiz, Province d'Al Haouz. Le logement en question ayant le titre foncier N°22215/65 et ayant un permis de construire sous le numéro 01/2009 en date du 06 février 2009 et un permis d'habiter en date du 15 Novembre 2009.
Un registre des observations sera mis à la disposition du public au service d'urbanisme de la commune de Lalla Takerkouste.
[0900802/26]

SAYEH FIGHT CLUB SARL
Dénomination sociale: SAYEH FIGHT CLUB
Forme: SARL AU
Siège social: Lot RIAD OURIKA EXTENSION 2
NR 402 MARRAKECH
Capital social: 50 000.00
Numéro RC: 176447 à Marrakech
1. Aux termes d'un acte S.S.P à Marrakech en date du 19/01/2026 a été décidé de constituer une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes;
FORME: SARL AU
DENOMINATION: SAYEH FIGHT CLUB
OBJET: EXPLOITANT SALLE DE SPORT.
SIEGE SOCIAL: Lot Riad Ourika Extension 2
Nr 402 MARRAKECH
DUREE: 99 ans
CAPITAL SOCIAL: 50.000 DHS
GERANCE: Mr ESAYEH BADEREDDIN
2.Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de MARRAKECH le 30/01/2026 sous le
N° 188544
[0900810/26]

1- Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ABM FARMS-SA du 31 décembre 2025, il a été décidé:
- de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Mohamed Farouq CHAOUNI BENABDELLAH, et Monsieur Timothy Yale CARRINGTON COTTON pour une durée de six (6) ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 30 juin 2031.
- De nommer en tant que second Commissaire aux Comptes de la Société le cabinet Fidaroc Grant Thornton pour une durée d'un (1) exercice soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 30 juin 2026.
2- Suivant délibérations du Conseil d'Administration du 31 décembre 2025, il a été décidé:
- de renouveler le mandat du Président du Conseil d'administration Monsieur Mohamed Farouq CHAOUNI BENABDELLAH, pour la durée de son mandat d'Administrateur soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 30 juin 2031;
- de renouveler le mandat du Directeur Général Monsieur Ali BERBICH, pour une durée de six (6) ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 30 juin 2031.
- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe de Tribunal du Commerce de Fès le 17/02/2026 sous N: 22152 RC N: 68903
[1601648/26]

HADDIR PRESTIGE TOUR
CONSTITUTION D'UNE SARL
RC n 177077.
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Marrakech en date du 02 janvier 2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: HADDIR PRESTIGE TOUR
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Objet social: ENTREPRENEUR DE TRANSPORT TOURISTIQUE.
Siège social: MAG N 3 BLOC F IMM 2 LOT SALAMA GH 6 MHAMID MARRAKECH
Durée: 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce
Capital social: 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune, réparties comme suit: Monsieur Abdelaziz HADDIR: 250 parts, Madame Jalila LAARAJ: 250 parts, Monsieur Tarik HADDIR: 250 parts et Monsieur Adam HADDIR: 250 parts.
La gérance de la société est confiée à Monsieur Tarik HADDIR, nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée
Exercice social: Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal: Effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 9 février 2026 sous le numéro 189116.
[1601649/26]

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
« ATLANTIC FOOD INTERNATIONAL »
Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes:
• Dénomination: ATLANTIC FOOD INTERNATIONAL
• ICE: 003882701000017
• Objet Social: IMPORT ET EXPORT
• Siège social: C/O IMM N 118 APP 05 AV HASSAN I CITE DAKHLA.
• Capital social: le capital social est fixé à la somme de cent mille de dirhams (100.000,00) souscrit et libéré par:
- M. LAHBIB MOUSSAFIA: 50 000 dhs
-M. HAMZA EL HARTI: 50 000 dhs
• La gérance: la société est gérée par:
- M. LAHBIB MOUSSAFIA
- M. HAMZA EL HARTI
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce AGADIR le 05/02/2026 sous N 552.
[1601650/26]

ESSE INVEST: Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée.
Aux termes d'un acte sous seing privé fait à Casablanca le 02/02/2026, il a été formé une SARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: « ESSE INVEST »
• Objet:
La société a pour objet directement ou indirectement, au Maroc et à l'International, d'effectuer tant pour elle-même que le compte des tiers les opérations suivantes:
- L'acquisition des immeubles, fonds de commerce et terrains et tout autre bien en vue de location, d'exploitation ou de vente;
- La gestion immobilière et la location de bureau;
- L'exploitation de l'actif social constitué des lots et des constructions, par la vente et la location;
- L'import et l'export de tout produit ou marchandises sans restriction quelconque;
- La participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe;
Et plus généralement, toutes opérations import et export, commerciales, industrielles, immobilières, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.
• SIEGE SOCIAL: 2 et 4 Rue Abou Dhabi, 3ème étage, Bureau n18 - Oasis - Casablanca
• CAPITAL SOCIAL: (100.000,00) Dirhams divisé en 1.000 Parts Sociales de 100 Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1.000.
• ASSOCIES:
- Mr Erkan UCAKLI de nationalité Française, né 10/02/1974, demeurant à 21 Av Oran Lot Loubaba Zohour 1 - Fès, titulaire Carte de résidence N C016319X
- Mme Sanae OUMOUHAND, de nationalité marocaine, née le 07/12/1987, demeurant à Lot JAWADRISS NR 8 Californie - Casablanca, titulaire CIN N CD230587
• GERANCE:
- Mr Erkan UCAKLI de nationalité Française, né 10/02/1974, demeurant à 21 Av Oran Lot Loubaba Zohour 1 - Fès, titulaire Carte de résidence N C016319X
- Mme Sanae OUMOUHAND, de nationalité marocaine, née le 07/12/1987, demeurant à Lot JAWADRISS NR 8 Californie - Casablanca, titulaire CIN N CD230587
ANNEE SOCIALE: Du 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 16/02/2026, sous le numéro 1012612. La société est immatriculée au registre de commerce sous le n 716529.
[1601651/26]

GESTION FISCALE ET COMPTABLE BELKASEM
162 BD YOUSSEF IBN TACHEFINE 1ER ETAGE APP N 04 NADOR
TEL: 08 08 500 026 /FAX: 0536 32 03 64
EMAIL: gfcbelkasem@gmail.com
CONSTITUTION
I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/02/2026 à NADOR, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont:
DENOMINATION: " GODIN IMPORT EXPORT.
OBJET SOCIAL:
IMPORT EXPORT.
SIEGE SOCIAL:
RUE DES FAR N 120 NADOR (M).
DUREE: 99 ANS.
CAPITAL: Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en totalité à l'associé:
MR ADRIFA EL JARI 500 parts.
MR JAWAD AL KALLACHI 500 parts.
GERANCE: CONFIEE, A ADRIFA EL JARI ET MR JAWAD AL KALLACHI POUR UNE DUREE ILLIMITEE ET CE AVEC LES POUVOIRS LES PLUS ETENDUS.
EXERCICE SOCIAL: Du 1er Janvier au 31 décembre.
BENEFICES: 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ le dépôt légale à été effectué auprès du tribunal de 1er instance de Nador en date du 12/02/2026 sous le numéro: 11966.
III/ L'immatriculation de la société a été effectuée auprès du Registre de Commerce de Nador, le 16/02/2026, sous le N Analytique: 30867.
[1601652/26]

Constitution d'une société SARL AU
ENGAGE ADVISORY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
ICE: 003902353000003
Dénomination: ENGAGE ADVISORY SARLAU
Forme juridique: SARL AU
IF: 71842831
TP: 34216888
Objet:
La société a pour objet, au Maroc et à l'étranger:
le conseil stratégique et l'accompagnement des entreprises en transformation digitale, innovation, organisation et développement des compétences; la formation ainsi que la conception et l'animation de supports pédagogiques; la création, la production et la diffusion de contenus numériques, notamment audiovisuels, plateformes en ligne et réseaux sociaux;
Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, le développement ou l'extension.
Siège social: Avenue 2 Mars, 9 Rue Assairafi, étage S, Résidence Hakim, Casablanca
Durée: 99 ans
Capital: 100 000 dirhams, divisé en 1 000 parts sociales de 100 dirhams chacune,
Gérance: Monsieur Souhail FIRMLI, est nommé gérant-unique pour une durée indéterminée.
Année sociale: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal: a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous RC n 716387 le 16/02/2026.
[1601653/26]

OMED CONSULTING
TRAVAUX DE COMPTABILITE ET GESTION
47 AV. MOHAMED DAOUD 4éme ETAGE N8
TETOUAN
GSM. 0661.51.22.85 – 0661.51.22.80
Tel/Fax. 0539.97.03.47
OMEDCONSULTING@hotmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré le 26/01/2026 à Tétouan, il a été formé une société à responsabilité limitée associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: MEDANAS LUXURY CARS
OBJET SOCIAL: TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL: AV BAGHDAD N74 TOUABEL 2 TETOUAN
CAPITAL SOCIAL: est fixé à: 500.000.00 dhs, représenté par 5000 parts de 100,00 dh chacune, souscrites par:
ANASS HAMDAN 2500 PARTS
MOHAMED BOUKHZAR 1500 PARTS
RAOUANE BOUKHZAR 500 PARTS
RAZANE BOUKHZAR 500 PARTS
TOTAL 5000 PARTS
DUREE: 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au Registre De commerce.
ANNEE SOCIALE: Du 1er janvier au 31 Décembre
GERANCE: La société est gérée par: ANASS HAMDAN ET MOHAMED BOUKHZAR
BENEFICE: 5% pour constitution de fond de réserves, le reste est
Réparti entre les associés.
REGISTRE DE COMMERCE: La présente société est immatriculée au registre de commerce auprès du greffe du tribunal de première instance de Tétouan le: 12/02/2026. Sous le n 39409.
Pour extrait et mention
OMED CONSULTING
[1601654/26]

ANNONCES LEGALES

FIDUCIAIRE COMPTA PRECISION
Adresse: N 71 AVENUE GHANDI CITE DAKHLA – Agadir - Tél: 06 70 12 29 24
La dissolution anticipée
SOCIETE OCEAN FISH EXPRESS
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Septembre 2025 à INEZGANE. L'associé unique de la société OCEAN FISH EXPRESS, a décidé ce qui suit:
•) La dissolution anticipée de ladite société.
•) la nomination du liquidateur Mr KARZAZI BOUCHAIB
•) le siège de liquidation est à:RUE 3510 N 08 HAY TABARINE DCHEIRA EL JIHADIA INEZGANE.
Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de de première instance d'inezgane le 23/09/2025 sous le n 1838.
[1601655/26]

PERLA JOUDI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: RUE ZERKTOUNI IMM 32 APPT N 29 1ER ETAGE - TANGER-
Par acte sous-seing privé à Tanger, en date du 08/12/2025, enregistré, en la même ville le 08/01/2026, Réf. N registre entrée 202600025217049, il a été constitué une Société à responsabilité limitée, dénommée « PERLA JOUDI » dont les caractéristiques suivent:
Dénomination sociale: " PERLA JOUDI" S.A.R.L
Objet: La société a pour objet au Maroc et/ou à l'étranger, directement ou indirectement, tant pour son compte que pour le compte de tiers ou en participation:
• La construction, la promotion et le développement immobiliers.
• L'exploitation, la gestion, la location, l'aménagement et l'administration de tous établissements hôteliers, résidences touristiques, appart-hôtels, maisons d'hôtes, riads, motels, villages touristiques, complexes de loisirs et hébergements assimilés;
• La fourniture de prestations d'hébergement touristique, hôtellerie classique, para-hôtellerie, pension complète, demi-pension, nuitées, séjour longue et courte durée;
• La restauration sur place ou à emporter, snack, room service, service traiteur, organisation de buffets, banquets et évènements culinaires;
• La mise à disposition d'espaces de détente, bien-être et loisirs: SPA, hammam, sauna, massages, salle de sport, piscine, animation touristique, activités culturelles et sportives;
• L'organisation d'évènements, séminaires, conférences, réunions professionnelles, mariages et réceptions privées;
• La vente de produits et services annexes: produits artisanaux, produits touristiques, souvenirs, prestations d'excursion, transport touristique, activités guidées, location de véhicules ou vélos au profit des clients;
• La conclusion de contrats de partenariat ou de franchise avec des chaînes hôtelières, agences de voyages ou plateformes internationales de réservation en ligne;
• La représentation commerciale de marques ou enseignes dans le secteur hôtelier et touristique;
• Toutes prestations de conseil, consulting, management hôtelier et assistance technique à des tiers opérant dans le secteur du tourisme et de l'hébergement;
Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières, mobilière, artisanale, foncière, agricole, service ou autres se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'objet social décrit ci-dessus et à tout objet similaire ou connexe susceptibles de faciliter ou de favoriser le développement de la Société et de son activité.
Siège social: RUE ZERKTOUNI IMM 32 APPT N 29 1 ER ETAGE - TANGER-.
Durée: la durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du commerce, sauf les cas de dissolution anticipée ou prorogation prévue aux présents statuts.
Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00DHS (Cent Mille dirhams) divisé en 100 (Cent) parts sociales de 1.000,00 DHS (Mille Dirhams) Chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées par les associées et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante:
• Monsieur JOUDI Mostafa 50 parts
• Monsieur ZOUINI Driss 37 parts
• Monsieur BELKHIR Khalid 13 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social 100 parts
Gérance:
Les associés nomment en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée:
• Monsieur JOUDI Mostafa, né à Gueznaia Tanger, le 20 Février 1978, de nationalité Marocaine, titulaire du CIN n K293978, demeurant en ENTREE EL MADINA EL JADIDA GUEZNAYA, TANGER;
La société sera engagée dans tous ses actes par la signature de ce dernier.
Année sociale: 1er Janvier au 31 Décembre,
Bénéfice: sur ces bénéfices nets, il est prélevé 5% pour constituer la réserve légale tant que celle-ci est inférieure au 1/5 du capital.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal du Commerce de Tanger, le
21 Janvier 2026 sous le n 302 532, RC 171 579.
Pour extrait et mention
Le Gérant
[1601656/26]

STE « PROMOZONE » SARL
SIEGE SOCIAL: 47,Bd Lalla Yacout 5eme étage Casablanca (M)
CAPITAL SOCIAL: 100 000.00 DH
RC: 399683
Au terme d'un acte notarié reçu par maitre Abdalilah BELLEKHAL notaire à El Jadida le 11/09/2025, dument Enregistré le 25 /12/2025, OR: 36080/2025 notamment décide:
Cession de parts sociales consentie par Monsieur Adil LAHRICHI au profit de Monsieur Sohaib BENZOUINA de la totalité de ses parts sociales soit les 500 Parts.
Modification de la forme juridique de la Société à une société SARL AU.
La démission du cogérant Monsieur Adil LAHRICHI.
Nomination de Monsieur Sohaib BENZOUINA en qualité de gérant unique pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.
-Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date 30 décembre 2025 sous n1005482.
Pour extrait et mention.
[1601657/26]

AL RIYADAH TRAVEL AGENCY SARL AU
AUGMENTATION DU CAPITAL
Registre de commerce N 84965- TANGER
Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 22 janvier 2026, il a été décidé:
Transformation la forme juridique: L'associé unique décide de transformer la société AL RIYADAH TRAVEL AGENCY Société à Responsabilité limitée à associé unique SARL AU en Société à Responsabilité limitée SARL, suite à l'entrée d'un nouvel associé, conformément aux dispositions de la loi n 5-96 relative aux sociétés à responsabilité limitée.
Augmentation de capital: L'associé unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de 250 000 dirhams (Deux cent cinquante mille dirhams) par apport en numéraire, pour le porter de 250 000 dirhams à 500 000 dirhams.
Cette augmentation est intégralement souscrite et libérée par:
Mme LAFRIOUNI IMAN, titulaire de la CIN N AB 524615, qui apporte la somme de 250 000 dirhams (Deux cent cinquante mille Dirhams), déposée sur le compte bancaire bloqué ouvert au nom de la société, conformément à l'attestation de dépôt.
Répartition des parts sociales: Suite à l'augmentation de capital, le capital social est désormais divisé en 5000 parts sociales (CINQ MILLE) de 100 dirhams chacune, réparties comme suit: Mme LAMRABTIEN MALIKA 2500 Parts Sociales et Mme LAFRIOUNI IMAN 2500 Parts Sociales
Total égal au nombre des parts sociales composants le capital social soit CINQ CENT MILLE (500 000) dirhams.
Refonte des statuts: l'associé décide d'adopter les statuts refondus.
Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de TANGER le 17/02/2026 sous le numéro 303614.
[1601658/26]

ABRAR GROUP
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: BELLE VUE RUE 71 N9 1ER ETAGE N2 TANGER
R.C N: 172735
Constitution
I-Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Tanger du 05 FEVRIER 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société à responsabilité limitée d'associé unique
Dénomination sociale: la société prend la dénomination suivante: ABRAR GROUP.
L'associé unique:
• Mr. MOHAMED ABRAR, de nationalité Marocaine né le 02/04/2001 à TANGER, demeurant à HAY EL BOGHAZ RUE 38 N03 TANGER, titulaire du CIN N KB205774.
Object Social: Développement informatique et le marketing digital.
Et Plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles de favoriser le développement de la société.
Siège social:
Le siège social actuel est fixé au: BELLE VUE RUE 71 N9 1er ETAGE N2 TANGER
Le siège pourra être transféré dans tout autre endroit de la zone, par simple décision ordinaire de la gérance.
Capital social: Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille DHS (100 000.00 DHS). Il est divisé en Mille parts sociales (1000) de Cent DHS (100DHS) chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés.
Durée: La Société est constituée pour une durée de Quatre Vingt Dix Neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce, sauf les cas de dissolution anticipée ou prorogation prévue par la loi ou par les présents statuts.
Année sociale: commence du 1er janvier et fini 31 décembre
La gérance:
La société est gérée par une ou plusieurs personnes physiques.
Le gérant pourra être l'associé unique, ou une autre personne physique en dehors de la société nommée par les associés dans les statuts, ou par un acte postérieur, avec ou sans limitation de la durée.
La société sera gérée pour une durée illimitée par la gérante unique à savoir:
• Mr. MOHAMED ABRAR, de nationalité Marocaine né le 02/04/2001 à TANGER, demeurant à HAY EL BOGHAZ RUE 38 N03 TANGER, titulaire du CIN N KB205774
Vis-à-vis des tiers, ainsi que toutes administrations publiques ou privées, le gérant représente la Société; il a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de celle-ci, en toute circonstance, par la signature de gérant unique.
Bénéfices: sur les bénéfices, il est fait un prélèvement de 5% pour la constitution des fonds de réserve légale, le solde restant est laissé à l'affectation jugée utile parles associé.
La société a été régulièrement constituée en conformité de la loi et des règlements.
II- le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Tanger le 17/02/2026.
Pour extrait et mention: cabinet de comptabilité WIDE CONSULTING
[1601659/26]

M LINE CONSULTING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: BELLE VUE RUE 71 N9 1ER ETAGE N2 TANGER
R.C N: 172719
Constitution
I-Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Tanger du 09 FEVRIER 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société à responsabilité limitée d'associé unique
Dénomination sociale: la société prend la dénomination suivante: M LINE CONSULTING.
L'associée unique:
• Mme BASMA MANSOURI, de nationalité MAROCAINE née le 19/06/1997 à BRIKCHA OUAZZANE, demeurant à HAY MESNANA COMP LAILA B IMM 4 ETG 6 NR 165 TANGER, titulaire du CIN N GM198674.
Object Social: Développement informatique et le marketing digital.
Et Plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles de favoriser le développement de la société.
Siège social:
Le siège social actuel est fixé au: BELLE VUE RUE 71 N9 1er ETAGE N2 TANGER
Le siège pourra être transféré dans tout autre endroit de la zone, par simple décision ordinaire de la gérance.
Capital social: Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille DHS (100 000.00 DHS). Il est divisé en Mille parts sociales (1000) de Cent DHS (100DHS) chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés.
Durée: La Société est constituée pour une durée de Quatre Vingt Dix Neuf (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce, sauf les cas de dissolution anticipée ou prorogation prévue par la loi ou par les présents statuts.
Année sociale: commence du 1er janvier et fini 31 décembre
La gérance:
La société est gérée par une ou plusieurs personnes physiques.
Le gérant pourra être l'associé unique, ou une autre personne physique en dehors de la société nommée par les associés dans les statuts, ou par un acte postérieur, avec ou sans limitation de la durée.
La société sera gérée pour une durée illimitée par la gérante unique à savoir:
• Mme BASMA MANSOURI, de nationalité MAROCAINE née le 19/06/1997 à BRIKCHA OUAZZANE, demeurant à HAY MESNANA COMP LAILA B IMM 4 ETG 6 NR 165 TANGER, titulaire du CIN N GM198674.
Vis-à-vis des tiers, ainsi que toutes administrations publiques ou privées, le gérant représente la Société; il a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de celle-ci, en toute circonstance, par la signature de gérant unique.
Bénéfices: sur les bénéfices, il est fait un prélèvement de 5% pour la constitution des fonds de réserve légale, le solde restant est laissé à l'affectation jugée utile parles associé.
La société a été régulièrement constituée en conformité de la loi et des règlements.
II- le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Tanger le 17/02/2026.
Pour extrait et mention: cabinet de comptabilité WIDE CONSULTING
[1601660/26]

Constitution d'une SARL au. La dénomination est «CAFE AFLOUNE». Objet social: CAFE Le capital est fixé à (100 000,00) dirhams et divisé en (1000) parts de (100) dirhams. Siège social: RDC N 436 MAG C3 C4 ET C5 RES ANNASR GH 436 TEMARA Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de commerce de TEMARA sous le N148093
[1601661/26]

Au terme d'un acte sous seing privé en date à El Jadida le 29/12/2025 l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sté LAMAAFER CARREFOUR a approuvé la donation des parts sociales de BOUCHAIB LAMAAFFAR au profit de sa fille IMANE LAMAAFFAR, la nouvelle répartition du capital social:
BOUCHAIB LAMAAFFAR: Trois millions neuf cent cinquante-cinq Mille neuf cent: 3.955.900,00 dhs
IMANE LAMAAFFAR: Un millions cent Mille: 1.100.000,00 dhs
EL HACHMI EL BADAOUI: Un million deux cent quarante-quatre mille trois cent: 1.244.300,00 dhs
YOUNESS EL BADAOUI: Un million deux cent quarante-quatre mille trois cent: 1.244.300,00 dhs
ATIMA ROTANI: Trois cent cinquante-cinq mille cinq cent: 355.500,00 dhs
Soit au total de:7.900.000,00 dhs
Par tous ces changements L'Assemblée Générale décidé la mise à jour et l'harmonisation des statuts de la société.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance d'El Jadida sous numéro 34791 le 03/02/2026 RC N 2661.
Pour extrait et mention.
[1601662/26]

AB COMPTA NORD SARL (ABCN)
SIEGE SOCIAL: RUE YACOUB MANSOUR N2, 2éme ETAGE N4-TANGER
// 06 67 90 11 26 – TEL: 05 39 94 19 20
CHEFICHOMED ASSISTANCE MEDICAL
MODIFICATIONS STATUTAIRES
I/ Eléments ajoutés ou supprimés: Du P.V. D'A. G.E les associe tenue le 22/01/2026, il a été décidé d'approuver les cessions des parts:
Mme. HANANE ZOUHAIR détentrice de CENT (100) parts sociales de MILLE (1.000, -DH) dirhams chacune dans ladite société cède et transporte sous toutes les garanties ordinaires et de droit la totalité de CENT (100) parts sociales à Mme. NAJLAA AMNIH qui accepte de les acquérir.
* L'associe unique de la société décide de:
* Approuver les cessions de parts sociales ci-dessus mentionnées.
* Prendre bonne note de retrait d'une façon définitive: Mme. HANANE ZOUHAIR.
* Entrée d'une nouvelle associée: Mme. NAJLAA AMNIH.
L'associe unique décide d'accepter la démission de Mme. HANANE ZOUHAIR de ses fonctions en qualité de gérante-unique de la société et lui donne quitus entier et définitif pour la gestion durant la période de gestion, de nommer en qualité de gérante - unique: Mme. NAJLAA AMNIH, et ce pour une durée illimitée. La société sera engagée sur tous les actes et documents la concernant par la seule signature de gérante – unique.
* Modifier ainsi qu'il suit l'article 7 des statuts.
* La refonte de statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Tanger, le 16/02/2026 sous le N de dépôt 2373 (R.C: 109963).
Pour Extrait et Mention
M KADMICH ABDERRAHIM
[1601663/26]

SOCIETE AGHRIB MIFTAH SARL
Aux termes d'un acte Sous-seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: AGHRIB MIFTAH SARL
Objet: 1- Travaux divers ou construction 2- Import-Export 3- Négoce
Et plus généralement toutes opérations spécifies favoriser le développement de la société
Siège social: QU LAHRACH RUE MABROUKA N4 CHEMAIA
Durée: 99 années
Année sociale: du 1er janvier au 31 décembre
Capital social: est fixée à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune, attribuées par:
M. KAOUTAR RHRIYEB 50.000,00 DHS
M. ZAHIRA RHRIYEB 50.000,00 DHS
Gérance: M. KAOUTAR RHRIYEB et M. ZAHIRA RHRIYEB nommées Cogérantes de la société
Registre de commerce a été effectué au greffe de tribunal de 1er instance de Youssoufia sous n 4239.
Pour extrait et mention
[1601665/26]

SOCIETE B.E.M ALL TRAV SARL A.U
Aux termes d'un acte Sous-seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: B.E.M ALL TRAV SARL A.U
Objet: 1- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
2- TRAVAUX ROUTIERS
3- NEGOCE
Et plus généralement toutes opérations spécifies favoriser le développement de la société
Siège social: QU ZELLAKA RUE 02 N02 BIS YOUSSOUFIA
Durée: 99 années
Année sociale: du 1er janvier au 31 décembre
Capital social: est fixé à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune, attribuées par:
Mr. BELHAMRI EL MEHDI
100.000,00 DHS
Gérance: Mr. BELHAMRI EL MEHDI nommé Gérant de la société
Registre de commerce a été effectué au greffe de tribunal de 1er instance de Youssoufia sous n 4241.
Pour extrait et mention
[1601666/26]

AB COMPTA NORD (ABCN)
SIEGE SOCIAL: RUE YACOUB MANSOUR N2, 2éme ETAGE N4-TANGER
GSM: 06 40 04 34 44 – TEL: 05 39 94 19 20
AYB EURO MED TRANS
MODIFICATIONS STATUTAIRES
I/ Eléments ajoutés ou supprimés: Du P.V. D'A.G.E extraordinaires d'associe unique tenue le 02/02/2026 il a été décidé:
M. AYOUB BAALI détenteur de CENT (100) parts sociales de MILLE (1 000,-DH) dirhams chacune dans ladite société cède et transporte sous toutes les garanties ordinaires et de droit la totalité de ses parts de la manière suivante: CENT (100) parts sociales à M. OUSSAMA BAALI qui accepte de les acquérir..
* Approuver les cessions de parts sociales ci-dessus mentionnées.
* Prendre bonne note de retrait d'une façon définitive: M. AYOUB BAALI.
* Entrée d'un nouvel associé: M. OUSSAMA BAALI.
* Modifier ainsi qu'il suit l'article 7 des statuts.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Tanger, le 16/02/2026 sous le N de dépôt 2379 (R.C: 166621).
Pour Extrait et Mention
M KADMICH ABDERRAHIM
[1601667/26]

HOUNOR ALUM SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré le: 08/01/2026 à TETOUAN, il a été formé une société à responsabilité limitée a associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: HOUNOR ALUM
OBJET SOCIAL: TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL: AVENUE THAMI ELOUAZZANI RDC N 67 TETOUAN.
CAPITAL SOCIAL: est fixé à: 100 000.00 dhs, et représenté par 1000 parts de 100 dhs chacune, souscrites par: Mr. EL AZOUZI BILAL 1000 Parts
DUREE: 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre de commerce.
ANNEE SOCIALE: Du 1er Janvier au 31 Décembre
GERANCE: Le gérant: Mr. EL AZOUZI BILAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Tétouan le: 11/02/2026
Sous N: 9952 et inscrite au registre de commerce sous N:39403.
[1601668/26]

SMATICOMP SARL AU
Siège social: 362, boulevard Ghandi, n 1, Bureau n 021, 3è étage, Oasis, angle rue Clécy, Casablanca
Tél.: 212 522 242 051
« AXIS MIND CONSULTING »
Constitution d'une SARL
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca le 06 Février 2026, enregistré dans la même ville à la même date, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale: « AXIS MIND CONSULTING ».
Associés:
• Madame NAJOUA RAIHANI
• Monsieur YASSINE AMAZOZ
Capital social: 100 000,00 dirhams.
Siège social: 332, boulevard Brahim Roudani, 5è étage, appartement 21, Résidence Rayhane, Maarif, Casablanca.
Objet social: CONSEIL EN DEVELOPPEMENT PERSONNEL, COACHING ET GESTION.
Gérance: La société est gérée par Madame NAJOUA RAIHANI.
Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca le 17/02/2026 sous le numéro chronologique 7909 et au Registre du Commerce sous le n 716859
[1601669/26]

CABINET AUDICIS Sarl
BD Ibnou Sina Lotissement Longchamp, N 14 Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522.947.474 Fax 0522.947.477
SKHIRATE-TÉMARA AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT
Société anonyme au capital de 40 000 000.00 de Dirhams
Siège social: siège de la Préfecture de Skhirate-Témara, Boulevard Hassan II –Temara
RC N: 132597 – IF N: 03381995
Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 26/12/2025, il a été décidé ce qui suit:
- Renouvellement du mandat de Directeur général Monsieur KARIM AICHE, de nationalité marocaine, titulaire de la CNI nA496574, pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Temara le 09/02/2026 sous le N19166.
Pour extrait et mention
Le Président de Conseil d'Administration
[1601670/26]

CABINET AUDICIS Sarl
BD Ibnou Sina Lotissement Longchamp, N 14 Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522.947.474 Fax 0522.947.477
CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
• Aux termes d'un acte sous seing privé, établi en date du 12/02/2026, il a été formé une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes:
- Raison sociale: La dénomination de la société est « MFD Hospitality» SARL AU
- Siège social: 265, Bd Zerktouni, 9ème étage, N 92 Casablanca.
- Objet: La société a pour objet aussi bien au Maroc qu'à l'étranger:
L'exploitation, la gestion, la location et/ou la mise à disposition de tout établissement hôtelier, touristique ou assimilé;
Le portage, la gestion et la mise à disposition de personnel affecté aux établissements hôteliers du Groupe MFD;
La fourniture de prestations opérationnelles dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du bien-être, de l'événementiel et des loisirs;
Le conseil et l'assistance technique ou commerciale dans les métiers de l'hospitalité et du tourisme;
La participation à toute société ou groupement en relation avec les activités hôtelières;
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou susceptibles.
- Capital: Le capital social s'élève à cent mille (100 000.00) dirhams. Il est divisé en mille (1 000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en totalité à La société MFD HOLDING SA.
- Gérance: Par dérogation aux dispositions de l'article 15 ci-dessus, sont nommés en qualité de cogérants de la société:
o Monsieur Abdellah Yassine M'FADEL, de nationalité marocaine, né le 12/07/1992, titulaire de la C.I.N N BK 271289;
o Monsieur Tarik MFADEL, de nationalité marocaine, né le 17/11/1993 demeurant au 27 Bd La meck Villa Happy Californie Casablanca, Maroc Titulaire de la C.I.N N BK 389843
Cette nomination prend effet à compter de ce jour, pour une durée indéterminée.
Les gérants déclarent accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de leur chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.
La société est valablement engagée, pour tous les actes la concernant, par la signature séparée de l'un des cogérants.
- Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce.
- Exercice Social: L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices: Sur les bénéfices nets, il est prélevé une somme correspondant à un vingtième pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, lorsque le fonds de réserve atteint le cinquième du capital social.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca le 17/02/2026 sous le numéro 1012968 et immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 716849.
Pour extrait et mention.
LE GERANT
[1601671/26]

CABINET AUDICIS Sarl
BD Ibnou Sina Lotissement Longchamp, N 14 Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522.947.474 Fax 0522.947.477
CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
• Aux termes d'un acte sous seing privé, établi en date du 12/02/2026, il a été formé une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes:
- Raison sociale: La dénomination de la société est « MFD Properties » SARL AU
- Siège social: 265, Bd Zerktouni, 9ème étage, N 92 Casablanca.
- Objet: La société a pour objet aussi bien au Maroc qu'à l'étranger:
Les activités de Promoteur Immobilier et autres opérations rattachées;
Les activités de lotisseur et autres opérations rattachées;
L'administration, l'exploitation, la gestion, l'acquisition, la location et la revente de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, partage, apports ou autrement;
L'exploitation de tous procédés et brevets d'invention;
La prise de participation dans toutes entreprises ayant un objet similaire ou connexe par voie de création de société, d'apport à des sociétés existantes, d'association en participation, de fusion ou encore par voie de commandite, d'achat de titres ou autrement; et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'une ou l'autre des opérations citées ci-dessus de manière à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société, ainsi que toute participation, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes
- Capital: Le capital social s'élève à cent mille (100 000.00) dirhams. Il est divisé en mille (1 000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en totalité à La société MFD HOLDING SA.
- Gérance: Par dérogation aux dispositions de l'article 15 ci-dessus, sont nommés en qualité de cogérants de la société:
o Monsieur Abdellah Yassine M'FADEL, de nationalité marocaine, né le 12/07/1992, titulaire de la C.I.N N BK 271289;
o Monsieur Tarik MFADEL, de nationalité marocaine, né le 17/11/1993 demeurant au 27 Bd La meck Villa Happy Californie Casablanca, Maroc Titulaire de la C.I.N N BK 389843
Cette nomination prend effet à compter de ce jour, pour une durée indéterminée.
Les gérants déclarent accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de leur chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.
La société est valablement engagée, pour tous les actes la concernant, par la signature séparée de l'un des cogérants.
- Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce.
- Exercice Social: L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices: Sur les bénéfices nets, il est prélevé une somme correspondant à un vingtième pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, lorsque le fonds de réserve atteint le cinquième du capital social.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca le 17/02/2026 sous le numéro 1012969 et immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 716847.
Pour extrait et mention.
LE GERANT
[1601672/26]

CABINET AUDICIS Sarl
BD Ibnou Sina Lotissement Longchamp, N 14 Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522.947.474 Fax 0522.947.477
BESIX TGCC SAS
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE, AU CAPITAL DE 1 000 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: Avenue Attine, Immeuble « Mahaj Ryad Center Bureaux » 5éme étage, Bureau n506, Hay Ryad – Rabat
RC 133757
- Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire réunie ordinairement en date du 30/06/2025, il a été décidé ce qui suit:
• Renouvellement du mandat de Monsieur Steven De Troyer, titulaire du passeport N ES293467, en qualité de Directeur Général pour la durée de son mandat de membre de comité de direction; soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.
• Pouvoirs en vue des formalités.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Rabat le 16/10/2025 sous le n 196099.
[1601673/26]

AZ CONSULTANTS
CABINET EXPERT COMPTABLE
141 Av Hassan 1er, 4ème étage, Casablanca
Tél: 05.22.20.02.20
E-mail: contact@az-consultants.ma
" MAISON ARMAND " SARL.AU
CAPITAL: 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: Rue Asserdoune, Hay Salam (CIL) Immeuble JA.VII, N 3 Rez-de-chaussée -Casablanca
RC N: 716729
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte-sous seing privé en date 02/02/2026 enregistré à l'OMPIC de Casablanca, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale: MAISON ARMAND
Forme: S.A.R.L AU.
Capital social: 100.000,00DH
Objet social:
- Préparation et confection des produits de pâtisserie et de boulangerie;
- Boutique, commerce en détail des produits de pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie;
- Salon de thé;
- Traiteur, et organisation des fêtes et évènementiels;
Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce.
Gérant:: Mr Tarik SABIRY
Dépôt: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro: 1012868
[1601674/26]

* STE PRO TEAM RENT CARS SARL*
ICE: 002316574000042 - IF: 37667385
RC:41121 AGADIR
S.A.R.L au Capital de 500.000,00 DIRHAMS
Siège social: BLOC F 14 N 60 CITE DAKHLA AGADIR.
En vertu de présent les associes décident d'approuver la CESSION de:
-DEUX MILLE CINQ CENT (2500) parts sociales appartenant à MR OMAR IDMOULAY titulaire de la carte d'identité nationale N JB433027, en faveur de MME OUJJAIR NISRINE titulaire de la carte d'identité nationale N WA124359.
-DEUX MILLE CINQ CENT (2500) parts sociales appartenant à MR JAWAD TARMAST titulaire de la carte d'identité nationale N J449359, en faveur de MME OUJJAIR NISRINE titulaire de la carte d'identité nationale N WA124359.
-L'assemblée générale accepte la démission de gérant MR ABDELLATIF TARMAST et la nomination de MME OUJJAIR NISRINE née LE 25/03/1983 Titulaire du CIN N WA124359 demeure à 208 BD ESSAFA LOT NASROLAH BERRECHID, en qualité de gérante unique de la société, pour une durée illimitée et lui confère la signature sociale et les pleins pouvoirs de gestion et d'administration de la société.
L'assemblée générale décide d'octroyer la signature bancaire uniquement à MME OUJJAIR NISRINE et elle a le plein pouvoir de la déléguer à une tierce personne.
Suite aux cessions des parts sociales, la forme juridique de la société est transformée à une SARLAU.
Les associés nomment en qualité de responsable d'activité de la société MME OUJJAIR NISRINE née LE 25/03/1983 Titulaire du CIN N WA124359 demeure à 208 BD ESSAFA LOT NASROLAH BERRECHID pour une durée illimitée.
- Mise à jour de statuts de la société conformément a la loi 5-96.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'Agadir LE 13/02/2026 sous le N 159530 RC N 41121 AGADIR.
[1601675/26]

AGRICULTURAL INPUTS BUSINESS COMPANY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1000.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: LOT MAKKA N8 HAY IRIZI AIT MELLOUL
AVIS DE LIQUIDATION
- Aux termes de la décision des associés valant assemblée générale en date 25/12/2025 de la société dite AGRICULTURAL INPUTS BUSINESS COMPANY S.A.R.L il a été décidé ce qui suit:
- la clôture de la liquidation à compter de ce jour et Quitus à conférer au liquidateur ainsi que décharge de son mandat
Le dépôt légal a été effectué au greffier du tribunal de 1é instance d'INEZGANE le 12/02/2026 Sous le N277 RC 29555.
Pour extrait et mention FIDUCIAIRE FIS-MAR
[1601676/26]

STE TSM SAKAN SARL- Changement De La Dénomination Sociale:
Aux termes du P.V de l'AGE du 05/02/2026, les associés de la société TSM SAKAN SARL, ont décidé à l'unanimité ce qui suit: - Changement de la dénomination sociale de la société qui devient « SAVOY IMMOBILIER» au lieu de « TSM SAKAN ».
- Modification corrélative de l'article 2 des statuts de la société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Marrakech le 17/02/2026 sous le Num 189311.
[1601677/26]

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
« DEZZAZ FISH » SARL-AU
AU CAPITAL SOCIAL DE: 100 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: LOT GHIZLANE N13, APPT3, 2EME ETAGE ROUTE DE MARRAKECH EL JADIDA
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 09 Février 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associe unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
- Dénomination: « DEZZAZ FISH »
- Forme juridique: SARL-AU
- Siège social: LOT GHIZLANE N13, APPT 3, 2EME ETAGE ROUTE DE MARRAKECH EL JADIDA.
- Objet social:
- MARCHAND DE POISSON EN DÉTAIL.
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
- MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
- Durée: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social: est fixe à la somme de cent mille 100 000.00 dhs divise en mille (1000) parts sociales de cent 100.00 dhs. Réparties comme suit:
- Monsieur ANAS DEZZAZ 1000 parts sociales.
Soit au total de: 1000 parts sociales
Année sociale du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Gérance: a été nommé le gérant de la société pour une durée illimitée. Mr. ANAS DEZZAZ de Nationalité Marocaine, titulaire de la C.N.I N M599168, demeurant à N06 RUE LOUELOUA LOT EL MOSTAKBAL EL JADIDA. (Gérant de la société).
La société est valablement engagée, pour tous les actes la concernant, par La signatures du (ANAS DEZZAZ).
-Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance d'El Jadida en date 13 Février 2026 sous n34882.
La société est immatricule au registre de commerce sous le N 24863 en date du 16 Février 2026.
Numéro d'affiliation CNSS: 6745647.
Pour extrait et mention.
[1601678/26]

Bureau de la comptabilité
FIDUCO ATROU
COMPTABLE AGREE
TEL 05 28 76 72 39
FAX 05 28 87 98 07
GSM: 0661490180 / TAN-TAN
Email: fiduco.atrou@gmail.com
Modification Juridique
KAMAL PESCADOS SARL AU
SIEGE SOCIAL: QUARTIER ADMINISTRATIF EL OUATIA TAN TAN
CAPITAL: 100.000,00 DHS RC: 5779
1) Suit à la décision du 13/02/2025 L'associé unique décide De:
Révoquer l'ancien Gérant MR. HAYA NABIL, de la gérance ainsi de la signature sociale.
Nomination de MR. HAYA KAMAL en qualité de GERANT de la société pour une durée indéterminée.
2)Le dépôt légal a été effectué au Secrétaire Greffier du Tribunal de Première Instance de TAN TAN, sous numéro: 27/2026 le 17/02/2026.
POUR EXTRAIT ET MENTION
[1601679/26]

Bureau de la comptabilité FIDUCO ATROU
TEL 05 28 76 72 39
FAX 05 28 87 98 07
GSM: 0661490180
Email: fiduco.atrou@gmail.com
CONSTITUTION
STE TAN TAN PRODUCTION SARL AU
1) Aux termes d'un acte SSP il a été établi à TANTAN en date du 04/09/2024, les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont:
* DENOMINATION: «TAN TAN PRODUCTION»
* FORME JURIDIQUE: S.A.R.L. AU
* SIEGE SOCIAL: N10 RUE 11 Q. EL QODS TANTAN.
* OBJET: TOUS TRAVAUX PUBLICITAIRES,
* CAPITAL SOCIAL: Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100,00 DH.
ASSOCIES: Mr. BOUCHALGA M HAMED 1000 parts
* GERANCE: La nomination de Mr. BOUCHALGA M HAMED en qualité de Gérant de la société pour une durée indéterminée.
* La signature: la société sera valablement engagée par la signature de Mr. BOUCHALGA M HAMED; Auprès de toute administration publique et semi-publique ou privé.
* ANNEE SOCIALE: Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de première instance de TANTAN, sous n 28 est inscrite au registre du commerce sous N 7725 à TANTAN le 17/02/2026.
POUR EXTRAIT ET MENTION
[1601680/26]

STE Immobat 77 / Changement De L'activité Principale:
- Aux termes du P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/01/2026, l'associé unique de la société Immobat 77 SARL-AU a décidé ce qui suit:
a) changement de l'activité principale de la société par la modification d'ordre des activités citées en leur objet social. De ce fait, l'objet social est devenu comme suit:
Activité principale: Gestion et location des biens immobiliers.
Activité secondaire:
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.
- PROMOTEUR IMMOBILIER.
b) Modification corrélative de l'article 2 des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Marrakech le 17/02/2026 Sous le Num 189310.
[1601681/26]

AVIS DE CONSTITUTION: ESPACE TIZMARINE SARL
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/12/2025 à Ben Guérir il a été déposé un statut constitutif d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques essentielles sont:
-dénomination: ESPACE TIZMARINE SARL
-objet: Gestion de station services
-Siège social: Centre Bouchane Rehamna.
-Durée: 99 ans
-Capital social: 10.000 dh, divisé en 100 parts de 100 dh chacune
-Gérance: EL MOURJANI EL Bachir gérant et EL HOUCINI HICHAM cogérant
Le dépôt légal: greffe du tribunal de Ben Guerir le 13/02/2026 sous le n 40 RC 4843.
[1601682/26]

CABINET AUDICIS Sarl
BD Ibnou Sina Lotissement Longchamp, N 14 Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522.947.474 Fax 0522.947.477
AKCEDU SCHOOLS
Société à responsabilité limitée d'associe unique au capital de 3 200 000 dirhams
Siège social: 265, Bd Zerktouni, étage 9, Bureau n92-
Casablanca,
Suite à la décision extraordinaire de l'Associé Unique en date du 10 décembre 2025, le siège social de la société AKCEDU SCHOOLS SARL AU
- est transféré de:
265, Bd Zerktouni, étage 9, Bureau n92 -Casablanca
A l'adresse suivante:
Lot n2, Angle Avenue Al Jazeera et Avenue Houmane Al Fatouaki, Route de Mehdia, Quartier
Chamaou – Salé
- Les statuts ont été modifiés en conséquence, notamment l'article 4 relatif au siège social.
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/02/2026 sous le N 1012850.
Pour extrait et mention.
LE GERANT
[1601683/26]

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
« CHENTOB SAID RAPIDE » SARL-AU
AU CAPITAL SOCIAL DE: 100 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: LOT GHIZLANE N13, APPT3, 2EME ETAGE ROUTE DE MARRAKECH EL JADIDA
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 04 Février 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associe unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
- Dénomination: « CHENTOB SAID RAPIDE »
- Forme juridique: SARL-AU
- Siège social: LOT GHIZLANE N13, APPT3, 2EME ETAGE ROUTE DE MARRAKECH EL JADIDA.
- Objet social:
- MARCHAND EN DÉTAIL VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
- MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
- Durée: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social: est fixe à la somme de cent mille 100 000.00 dhs divise en mille (1000) parts sociales de cent 100.00 dhs. Réparties comme suit:
- Monsieur SAID CHENTOB 1000 parts sociales.
Soit au total de: 1000 parts sociales
Année sociale du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Gérance: a été nommé le gérant de la société pour une durée illimitée.
Mr. SAID CHENTOB de Nationalité Marocaine, titulaire de la C.N.I N JC540158, demeurant à LOT NAJD 1 BLOC G N20 EL JADIDA. (Gérant de la société).
La société est valablement engagée, pour tous les actes la concernant, par La signatures du (SAID CHENTOB).
-Dépôt légal: le dépôt légal a été

ANNONCES LEGALES

effectué au greffe du tribunal de 1ere instance d'El Jadida en date 13 Février 2026 sous n34883.
La société est immatricule au registre de commerce sous le N 24865 en date du 16 Février 2026.
Numéro d'affiliation CNSS: 6745635.
Pour extrait et mention.
[1601684/26]

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
« AISTRANS » « S A R L - A U
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL SOCIAL 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: MAGASIN, DR TOUAJNA OD HCINE EL JADIDA propriété dite ARD EL HATTA.
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 22 Janvier 2026,
il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a associé unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
- Dénomination: « AISTRANS ».
- Forme juridique: S A R L- A U
- Siège social: MAGASIN, DR TOUAJNA OD HCINE EL JADIDA propriété dite ARD EL HATTA.
- Objet social:
• TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGRÉÉ EST- INFÉRIEUR À 15 TONNES (ENTREPRENEUR DE). TRANSPORT COMMUNAL.
• TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT)
- Durée: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social: est fixe à la somme de cent mille 100 000.00 dhs divise en mille (1000) parts sociales de cent 100.00 dhs. Réparties comme suit:
Mr. ISSA SHAITI titulaire de la CIN N M596629 fait apport à la société d'une somme en numéraire de 100000,00 DHS (cent mille Dirhams)
ISSA SHAITI: 1000 parts sociales
Année sociale du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Gérance: a été nommé le gérant de la société pour une durée illimitée. Monsieur, ISSA SHAITI, Titulaire de la C.N.I M596629 demeurant à DR TOUAJNA OD HCINE EL JADIDA. (Gérant de la société).
La société est valablement engagée, pour tous les actes la concernant, par La signatures du Monsieur, ISSA SHAITI.
-Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance d'El Jadida en date 13 Février 2026 sous n34881
La société est immatricule au registre de commerce sous le N 24861 en date du 16 Février 2026.
Numéro d'affiliation CNSS: 6745611.
Pour extrait et mention.
[1601685/26]

« 4AC »
Constitution d'une société à responsabilité limitée
Capital de 10 000 dirhams
Siège social: 3 RUE BOUTRIKA 3 EME ETAGE N6 MESNANA - TANGER
Aux termes d'un acte sous seing privé en date 01/12/2025, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes:
- Dénomination: 4AC
- Siège social: 3 RUE BOUTRIKA 3 EME ETAGE N6 MESNANA - TANGER
- Objet Social: La société a pour objet, pour son compte ou pour le compte de tiers, tant au Maroc qu'à l'étranger:
- Conseil en gestion: Accompagnement des entreprises dans l'amélioration de leur performance organisationnelle, l'optimisation des processus internes, la gestion opérationnelle et le pilotage stratégique.
- Services administratifs: Gestion de tâches administratives pour des clients externes.
- Capital social: 10 000 dirhams. Divisé en CENT parts (100) sociales de CENT 100,00 dhs (100), souscrites en totalité, libérées en totalité et attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir:
- Mme. CHANDAD AMINA, souscrit cinquante parts 50 Parts
- M. OTHMANE KHALLOUK TEMSAMANI, souscrit Vingt-cinq 25 Parts
- M. BENOMAR HICHAM, souscrit Vingt-cinq 25 Parts
- Durée: 99 années à dater du jour de la constitution définitive sauf dissolution anticipée ou prorogation.
- Gérance: la société est gérée par:
- Monsieur OTHMANE KHALLOUK TEMSAMANI, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN n K425179, né le 29/08/1987 à TANGER, demeurant BIR INZARANE RES GRENADA ETG 8 N15 TANGER;
- Mme. AMINA CHANDAD, de nationalité Marocaine titulaire du CNI N BL81971, née le 06/07/1988 à AL-FIDA DERB SOLTANE, demeurant 85 AV DE FES RESID BEL FUTURE APPT 60 TANGER;
- Exercice social: Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué auprès du centre d'investissement de la Wilaya de Tanger et enregistré au Tribunal de commerce de Tanger sous le numéro de dépôt 303663.
- Immatriculation: la société a été immatriculée au registre de commerce près du tribunal de commerce de Tanger le 17/02/2025 sous le RC n 172759.
Pour extrait et mention la gérance
[1601686/26]

AZ CONSULTANTS
CABINET EXPERT COMPTABLE
141 Av Hassan 1er, 4ème étage, Casablanca
Tél: 05.22.20.02.20
E-mail: contact@az-consultants.ma
" Carthago Medical" SARL.AU
CAPITAL: 1.000.000 DH
En date du 09/02/2026, l'associé unique de la société Carthago Medical, SARL, au capital de 1.000.000,00 DHS, et dont le siège social est sis à Angle 93 et 7 Boulevard Abdelmoumen et rue angle Arrachati, 3eme étage, porte 72,Casablanca.
a pris la décision suivante:
Nomination d'un co-gérant et pouvoirs
Par décision de l'associé unique, Monsieur Hafedh GUIRAT est nommé en qualité de gérant, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société et la représenter à l'égard des tiers. Il dispose du pouvoir de signature séparée. Son mandat prend effet immédiatement et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2028
Dépôt: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro: 1012547
[1601687/26]

OUKA GLACE SARL
Suivant la décision de L'AGE du 29/08/2025 enregistré à MOHAMMEDIA le 03/09/2025 de la Sté «OUKA GLACE SARL» société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000,00 DH
L'assemblée générale extraordinaire décide le transfert du siège de la société de l'ancienne adresse: «CENTRE COMMERCIAL AL HASSANIA 2, ETAGE 1 N 312, MOHAMMEDIA MAROC»
À la nouvelle adresse située à: « CENTRE COMMERCIAL AL HASSANIA 2, ETAGE 1 N 274, MOHAMMEDIA MAROC »
L'assemblée générale extraordinaire approuve la refonte des statuts par la modification de l'article: 4 des statuts
Le dépôt légal est effectué au Tribunal de première instance de MOHAMMEDIA sous numéro 384/344 du 17/02/2026 immatriculé au registre de commerce sous le numéro 1315.
Pour extrait et mention
Les cogérants:
[1601690/26]

DE SJEIK SARL AU Modifications Statutaires Du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société dite DE SJEIK SARL AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 100.000 DH dont le siège social est fixé à Tanger, 13, AVENUE MOULAY SLIMANE ALKHAWARIZMI 1 OFFICE CENTER 5EME ETAGE N13, Tenue le 06/01/2026, il a été pris les décisions suivantes: 1. • Nomination de Mr. ABDELBASSAT EL OUAAMARI, marocaine, né le 05/09/1983, titulaire de la C.I.N. N S593160, Domicilié à RUE 1 VILLA HARIZ KM 7, comme co-gérant de la société DE SJEIK SARL A.U pour une durée indéterminée. 2. D'approuver l'extension de l'objet social de la société à savoir:
- Restaurant-Bar;
- Cabaret;
3.Acceptation de la mise à jour des statuts Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Tanger, le 15/01/2026 Sous le numéro 599.
[1601691/26]

RJ IMMOBILIER SARL
RC 17453 AU CAPITAL DE 500 000.00 DH
SIEGE SOCIAL : DOM CHEZ FARID CENTRE SIS A APPT N 02 – 1ER ETAGE SIS AU AV HASSAN 2 RES BNI AMIR N 55 BENI MELLAL
Aux termes d'un acte SSP, ils ont été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques principales sont :
Dénomination sociale : RJ IMMOBILIER
Objet : PROMOTEUR IMMOBILIER, IMMEUBLES / TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS ENTREPRENEUR DE / MARCHAND EN DETAIL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Durée de la société : 99 ans
Capital social: 500 000.00 dhs
Siege social: DOM CHEZ FARID CENTRE SIS A APPT N 02 – 1ER ETAGE SIS AU AV HASSAN 2 RES BNI AMIR N 55 BENI MELLAL
Les associes: Mr. ISSAM SARAJI / Mme. MARIEME SARAJI
Gérance: la société et gérée par Mme. MARIEME SARAJI
La société est immatriculée au registre de commerce sous numéros 17453
Dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère instance de BENI MELLAL en du 16/02/2026 sous numéro 5436
[1601689/26]

SOCIETE MEETING AUTO SARL AU
Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 04 Aout 2025, il a été décidé ce qu'il suit:
*Approbation de l'acte de cession de 500 parts d'une valeur de 100 dhs, chacune que détenait monsieur SI MOHAMED BOUHAJA au profit de monsieur MOHAMMED BOUTABIA.
*Transformation de la forme juridique de la société de SARL à SARL AU.
* Mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce à Agadir le 12 Février 2026 sous le N 0159501.
[1601693/26]

Société « YOUTH PROD SARL AU»
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 21/01/2026, il a été établi les statuts, dont les caractéristiques sont les suivantes:
La nomination: YOUTH PROD SARL AU.
Objet: ORGANISATION DES EVENEMENTS ET FESTIVITES
Adresse sociale: N 48 BIS RUE AMHANDE AIT ETTALEB TALBORJT AGADIR
Capital: Le Capital est fixé à 100.000.00 DH devisé en 1000 parts sociales de 100.00 dh chacune.
GERANCE: La société est gérée et administrée par Mr SBAI HAMZA comme gérant, pour une durée illimitée.
Durée: 99 ans de la création de la société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir, le 12-02-2026 sous le n 159502 et RC n 67463.
[1601694/26]

CONSTITUTION
« CMG2C »
Aux termes d'un acte S.S. P en date à Marrakech, du 26-01-2026.Il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION:« CMG2C » SARL
OBJET: La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, directement par ses propres moyens ou par voie de sous traitante:
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).
- TAPISSIER (MARCHAND) EN DETAIL.
- NEGOCIANT.
SIEGE SOCIAL: DOMIC.CHEZ RTE DE SAFI LOT AL MASSAR N°801 APPT N°3 MARRAKECH.
DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf dissolution anticipée ou prorogation.
CAPITAL SOCIAL: Le capital social s'élève à cent mille (100 000,00DH). Il est divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrite en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
REPARTITION DU CAPITAL:
- Mr YOUSSEF AIT SAIDI 500 parts.
- Mr AMIN MOUSTAID 500 parts.
GERANCE: Mr YOUSSEF AIT SAIDI et Mr AMIN MOUSTAID, sont nommés comme Cogérants de la société sans Limitation de la durée.
DEPOT LEGAL: Au tribunal de commerce de Marrakech le 17/02/2026, sous le numéro
189294, RC N°177263.
[0900845/26]

FERMETURE ANTICIPEE, DISSOLUTION POUR LIQUIDATION DE: LA SOCIETE
«NEW TERRA VERDE » S.A.R.L
Au terme du PV de la décision des associées du 22/07/2025 enregistré auprès de l'Administration fiscale en date du 18/12/2025 sous la référence Ordre de recette N°119874/2025 N° Registre d'entrée 2025013342811071, et de la déclaration de conformité datée du 22/07/2022 et du
N° de dépôt auprès du TRIBUNAL COMMERCIAL
N° 993 le 26/01/2026; il a été décidé
1)La fermeture anticipée ET la dissolution en vue de la liquidation de la société «NEW TERRA VERDE» S.A.R.L, valablement représentée par Mme Meriem ESSAYDI et titulaire du Registre de commerce N° 156021 & IF N° 66038667 & Patente N° 46490878, ICE N°: 003462830000047 ayant son siège social à Zawiate Tameslohte Tahannaout EL HAOUZ; au capital de 100 000.00 dhs
(cent mille) divisé en 1000 parts sociales de 100,00DH chacune, attribuées respectivement à raison de 25% à chacune des 4 associées comme suit:
•Mme. Meriem ESSAYDI Titulaire de la CIN
N° E596009 à raison de 25 000.00DHS.
•Mme. YASMINA ESSAYDI titulaire de la CIN
N° E596008à raison de 25 000.00DHS.
•Mme. CHAMA ESSAYDI Titulaire de la CIN
N° EE862644 à raison de 25 000.00.
•Mme. ZINEB ESSAYDI titulaire de la CIN
N° EE561803 à raison de 25 000.00.
2)La nomination de Mme EL HARTI Fatiha titulaire de la CIN N° AB104670 en tant que « LIQUIDATEUR AMIABLE »;
3)La fixation du siège de liquidation au siège de la société sis à Zawiate Tameslohte Tahannaout EL HAOUZ
[0900848/26]

ACCOUNTABILITY PLUS
CABINET COMPTABLE AREE PAR L'ETAT
AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE RAK GESTION LOCATIVE SARL
AU TERME D'UN ACTE SOUS-SEING PRIVE A MARRAKECH, EN DATE DU 04/02/2026, ET ENREGISTRE LE 16/02/2026, IL A ETE ETABLI LES STATUTS D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, DONT LES CARACTERISTIQUES SONT LES SUIVANTES:
DENOMINATION: RAK GESTION LOCATIVE SARL.
-OBJET: APPARTEMENTS, PIÈCES D'APPARTEMENT, LOCAUX DIVERS, IMMEUBLE OU PARTIE D'IMMEUBLE PAR SOUS-LOCATION. (EXPLOITANT D') - PENSION DE FAMILLE
(TENANT UNE.).
SIEGE SOCIAL: ZENITH BUSINESS CENTER RUE MOUSLIM LOT BOUKAR, 3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH-GUELIZ (AR).
CAPITAL SOCIAL: FIXE A 100.000 DIRHAMS, DIVISE EN 1000 PARTS SOCIALES DE
100 DH CHACUNE, TOTALEMENT LIBERE.
GERANCE: LA SOCIETE EST GEREE PAR MONSIEUR DOMINIQUE, MICHEL SOULÉ POUR UNE DUREE ILLIMITEE.
LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DU COMMERCE DE MARRAKECH, LE 17/02/2026, INSCRIT AU REGISTRE DU COMMERCE SOUS LE N° 177269.
[0900849/26]

Palais Nakhel SARL
Résidence Farah Camp Mangin Appt N°2
Rdc Guéliz Marrakech.
RC 177133
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/02/2026 il a été créé une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: Palais Nakhel
Objet: - Organisation Location de Biens meubles
Durée: 99 ans
Siège social: Résidence Farah Camp Mangin Appt N°2 Rdc Guéliz Marrakech.
Capital social: 10.000,00 dhs divisé en 100 parts de 100,00.dhs de valeur nominale chacune intégralement souscrites à
-Madame CHEVAL Emilie à concurrence de 50 Parts sociales.
-Monsieur PIEMONTE Ghislain Jacques à concurrence de 50 Parts sociales.
Administrateur: Madame CHEVAL Emilie et Monsieur PIEMONTE Ghislain Jacques Pour une durée illimitée.
Année sociale: 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal: les statuts de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Marrakech le 13/02/2026
Sous le numéro:189165 – RC 177133
[0900850/26]

Florence Ulmann Achir Consulting SARL AU
Résidence Farah Camp Mangin Appt N°2
Rdc Guéliz Marrakech.
RC 177131
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/02/2026 il a été créé une société à responsabilité limitée a associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: Florence Ulmann Achir Consulting
Objet: - Prestation de service à l'exportation.
Durée: 99 ans
Siège social: Résidence Farah Camp Mangin Appt N°2 Rdc Guéliz Marrakech.
Capital social: 10.000,00 dhs divisé en 100 parts de 100,00. dhs de valeur nominale chacune intégralement souscrites à
-Madame ULMANN ép. ACHIR Florence Pauline Constance à concurrence de 100 Parts sociales
Administrateur: Madame ULMANN ép. ACHIR Florence Pauline Constance.
Année sociale: 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal: les statuts de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Marrakech le 13/01/2026
Sous le numéro:189164 – RC 177131
[0900851/26]

CENTRALE FATIMA SARL
Résidence Farah Camp Mangin Appt N°2
Rdc Guéliz Marrakech.
RC 177135
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/02/2026 il a été créé une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: CENTRALE FATIMA
Objet: - Café snack - Restauration - Bazar
Durée: 99 ans
Siège social: Résidence Farah Camp Mangin Appt N°2 Rdc Guéliz Marrakech.
Capital social: 10.000,00 dhs divisé en 100 parts de 100,00.dhs de valeur nominale chacune intégralement souscrites à
-Monsieur TIGRINE LYESS à concurrence de 50 Parts sociales.
-Monsieur FARID BOUROUAHA à concurrence de 50 Parts sociales
Administrateur: Monsieur TIGRINE LYESS et Monsieur FARID BOUROUAHA Pour une durée illimitée.
Année sociale: 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal: les statuts de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Marrakech le 13/02/2026
Sous le numéro:189166 – RC 177135
[0900852/26]

*Aux termes d'un ASSP le 09/01/2026, il a été établi les statuts d'une SARL à associé unique:
•Dénomination: Légende Viande.
•Forme juridique: SARL à associé unique.
•Objet social: BOUCHER, VOLAILLES, LAPINS OU GIBIER EN DETAIL
•Siège social: Appt 15 Imm 12 Lot Sine Av Allal Fassi Marrakech.
•Durée: 99 ans
•Le capital social est de 100000 DH, divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, libérées et attribuées à Mr Imrane BIKHTANCER
•La société sera gérée par Mr Imrane BIKHTANCER à durée indéterminée.
•Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 11/02/2026 sous N° 189262 et RC N° 177223.
[0900853/26]

CABINET « CONSEIL & BUSINESS MARRAKECH »
APPT N°01, MASSIRA I, "C" N°32 MARRAKECH/ Tél: 0524498282
CONSTITUTION STE «PARFUMIA» SARL AU
Au terme d'un ASSP enregistré à Marrakech le 16/02/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique avec les caractéristiques suivantes:
DENOMINATION: STE «PARFUMIA» SARL AU.
OBJET SOCIAL: La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger directement par ses propres moyens ou par voie de sous-traitance:
- PARFUMEUR (MARCHAND) EN DÉTAIL.
SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé à
N°B 221 LOTISSEMENT MHAMID 1 MARRAKECH.
CAPITAL SOCIAL: le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts de 100 dh chacune entièrement libérées et réparti comme suit:
Monsieur BOUAZZA EL HOUCEINE a la somme de 100.000,00 DHS (1000 parts)
GERANCE: Monsieur BOUAZZA EL HOUCEINE est nommé gérante unique de la société pour une durée illimitée. La signature bancaire est confiée uniquement à Monsieur BOUAZZA EL HOUCEINE.
ANNEE SOCIALE: l'année sociale commence le premier Janvier et finit le 31 Décembre de
chaque année.
REPARTITION DES BENEFICES: Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour constituer la réserve légale tant que celle-ci est inférieure à vingt pour cent du capital.
DEPOT LEGAL: le dépôt légal est effectué auprès du tribunal de commerce de Marrakech le 16/02/2026, sous le numéro 189343.
[0900857/26]

CSN MAROC
N° 1537 BIS SOCOMA 1, Marrakech
TEL/FAX: 0524-34-46-16Email: csnmaroc2@gmail.com
Aux termes de la décision de La société a responsabilité limitée a associé unique, en date du 27/01/2026 il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: GREEN OUAZIZ EL HAOUZ
FORME JURIDIQUE: S.A.R.L AU
OBJET:
-PROJET AGRICOLE, CULTURE ET ELVAGE, EXOLOITANT PEPENIERE, TRAVAUX DE PLANTATION, AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS
CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à
100 000,00 DHS il est divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune.
GERANCE: la société est gérée et administrée
par Mr AATIFI MOHAMED
ANNEE SOCIALE: du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.
DUREE: 99 ans à partir de la date de constitution.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce Marrakech, le 17/02/2026 sous le n° RC: 177245
[0900859/26]

Constitution de société
Aux termes d'un ASSP, en date du 22/01/2026 il été établi les statuts
D'une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
1- DENOMINATION SOCIALE: LA STE « CAFE TRENTO » SARL.
2-FORME JURIDIQUE: S A R L
3-OBJET
MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES (EXPLOITANT UN).
SALON DE THE (TENANT UN).
FAST FOOD SNACK (TENANT).
4 – ADRESSE
MAGASIN N° 15 IM G RESIDENCE JAWHARA MANAR LOT CHARAF MARRAKECH.
5-CAPITAL SOCIAL: le capital social est fixe à 100000.00 Dhs divise en 1000 parts de 100 Dhs chacune.
Mr YASSINE DANOUN =334 PARTS
Mr HICHAM TOUSSAAD =333 PARTS
Mr EL MUSTAPHA MAALAL =333 PARTS
24339552603500
Soit au Total de Mille Parts 1000 PARTS
6-GERANCE: la société est gérée et administrée par le seul gérant suivant:
Mr YASSINE DANOUN
Pour une durée Indéterminée.
7-ANNEE SOCIALE: 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
8-DUREE: 99 ans à partir de la date de constitution.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, le 17/02/2026 sous le n°189273, et la société est immatriculée au registre de commerce sous numéros
N°: 177243 au tribunal de commerce à Marrakech.
[0900860/26]

Sté « SAJICTRAD » SARL
AU CAPITAL 100.000,00 DHS
Siège social: N°2 Rue El Ouaha Bd Al Mouhit Qu. Dakhla - Youssoufia
Au terme d'un PV de L'AGE enregistré à Safi le 06/02/2026 sous les
Références suivantes:
PV: RE° 202600023699022, OR° 2469/2026.
Ils ont décidé ce qui suit:
-Liquidation définitive de la société SAJICTRAD » SARL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance Youssoufia
le 13/02/2026, sous numéro: dépôt légal n°41, RC n° 215.
[0900862/26]

Suivant PV de L'assemblée générale extraordinaire en date de 22/01/2026 les associés de la Ste SUD TAAMIR SARL ont décidé:
La dissolution anticipée de la Ste SUD TAAMIR SARL. La nomination du liquidateur Mr, QASSIF MUSTAPHA. Le siège de la liquidation est fixé: LES PALIERS 4 APPT N°132 BIS TAMANSOURT MARRAKECH.
RC: 66085 -Le dépôt légal le 16/02/2026 sous le N° 189241 à MARRAKECH.
[0900858/26]

ETUDE Maître Youssef DAROUICH
Notaire à Beni Mellal
403 Bd Mohamed V, 2ème étage
Tel: 05.23.42.14.68
05.23.48.44.34
« IMMO AL AZHAR BM » S.A.R.L AU
Au Capital de 2.900.000,00-Dhs
Siège Social: Beni Mellal, Hay Zitoune, Lotissement El Falah 1, N° 4, Rez De Chaussée
CONSTITUTION DE SOCIETE
I - Aux termes d'un acte authentique dressé par Maître Youssef DAROUICH, Notaire à Beni Mellal en date du 25 juin 2025, il a été constitué par Monsieur Mustapha HIMRI, une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques suivantes:
-Forme: SARL AU;
-Dénomination: IMMO AL AZHAR BM;
-Siège social: Béni Mellal, Hay Zitoune, Lotissement El Falah 1, N° 4, Rez De Chaussée
-Objet: Promoteur à la construction immobilière;
-Durée: 99ans;
-Capital social: 2.900.000,00-dhs, divisé en 29.000 parts sociales de 100,00-dhs chacune, entièrement libérées par apport en nature et attribuées à Monsieur Mustapha HIMRI, associé unique;
-Gérance: la société est gérée par Monsieur Mustapha HIMRI.
II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Beni Mellal 22 aout 2025 sous le numéro 4872.
POUR EXTRAIT ET MENTION
Me Youssef DAROUICH.
[2100435/26]

« LASO LASARTE WIND »
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 7.500.000,00 Dirhams
Siège social: Angle 56 Avenue de France et 37 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat
RC N° 139.247
Augmentation de capital social
Modifications corrélatives des Statuts
Refonte des Statuts
1.Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/11/2025, les associés de la société dite « LASO LASARTE WIND » SARL, ont décidé: 1) d'augmenter le capital social d'un montant de Sept Millions Quatre Cent Quatre-vingt-huit Mille (7.488.000,00) Dirhams par apports en nature et en numéraire effectués par la société "Lasarte Maroc" SARL et la société "Laso Maroc" SARL AU pour le porter à la somme de Sept Millions Cinq Cent Mille (7.500.000,00) Dirhams et ce par l'émission de Soixante-quatorze Mille Huit Cent Quatre-Vingt (74.880) parts sociales nouvelles de Cent (100,00) Dirhams chacune, toutes souscrites libérées en totalité par apports en nature et en numéraire; 2) de prendre acte de l'affectation des Trente-sept Mille Quatre Cent Quarante (37.440) parts sociales nouvelles à la société "Laso Maroc" SARL AU, et des Trente-sept Mille Quatre Cent Quarante (37.440) parts sociales nouvelles à la société "Lasarte Maroc" SARL, soit un nombre égal de parts sociales pour chacun des associés; 3) de constater que la réalisation définitive de l'augmentation du capital et de modifier en conséquence les articles 6, 7 des Statuts; 4) de refondre les Statuts.
2.Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Rabat le 11/02/2026 sous le n° 139.247
Pour extrait et mention
La gérance
[1500839/26]

« RENAULT TECHNOLOGIE MAROC »
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 3.000.000,00 Dirhams
Siège social: Shore 2-101, Park Tétouanshore route de Cabo Negro-commune de Martil- Tétouan
R.C n°37.235
Constatation de la démission du Directeur Général
Nomination d'un nouveau Directeur Général
Constatation de la démission du Directeur Général Délégué
Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué
1.L'associé unique a décidé le 29 septembre 2025 ce qui suit:
-Pris acte de la démission de M. Frédéric Marie Pascal Raymond Naud de ses fonctions de Directeur Général de la société;
-Désigné M. Francisco-Jose MARTIN-HERNANDEZ en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée et a fixé ses pouvoirs;
-Pris acte de la démission de M. Olivier Paul François ADAM de ses fonctions de Directeur Général Délégué;
-Désigné M. Frédéric Marie Pascal Raymond NAUD en qualité de Directeur Général Délégué de la société pour une durée illimitée et a fixé ses pouvoirs.
2.Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Première Instance de Tétouan le 02/02/2026 sous le n°9.888
Pour extrait et mention
La Direction
[1500840/26]

APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
SOCIETE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 27/2026
Le 13/03/2026 à 10h00, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Général de la Société Al Omrane Marrakech-Safi, place du 16 Novembre, Guéliz - Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration, concernant la Réalisation des Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement ARGANE sis à la ville de Tamansourt.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 Dirhams (Huit Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de
799 812,00 Dhs TTC (Sept Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Douze Dirhams TTC).
Joindre obligatoirement le certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville.
Le secteur, la classe minimale et les qualifications exigées sont comme suit:
SECTEUR 5-1
CLASSE 1
Ou
Le certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivré par le ministère de l'équipement et de l'eau qui fait ressortir:
Qualification C1
Classe 5
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation;
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane;
Les plis doivent être déposés par voie électronique au portail des marchés publics, conformément au disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et de finances n° 1692-23 du 04 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatifs aux marchés publics;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.
[0201263/26]

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 01/2026
Le 03 Mars 2026 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis à: Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n° 01/2026 pour:
La formation et certification des auditeurs de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de travail aux exigences des normes ISO 21001: 2025 et ISO 19011: 2018 ou équivalentes.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent seize mille Dirhams (216 000,00) DH.
Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de Quatre mille trois cent vingt dirhams (4 320,00) DH.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du Règlement de consultation.
[0201285/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
ET PREFECTURE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION BUDGET COMPTABILITE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°:04/2026/CM
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprise, coopérative,
Union de coopérative et auto entrepreneur
Le 17 Mars 2026 à 11 h, Il sera procédé dans les bureaux de la commune de Marrakech sis à l'annexe AV Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°04/2026/CM du 17 Mars 2026 à 11 h pour:
•Achat d'articles de sport.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
-L'Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Un Million Cent Quatre Vingt Sept Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams (1.187.880,00DHS) T.T.C.
-Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de: Vingt Trois Mille Cinq Cent Dirhams (23.500,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
[0900833/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
ET PREFECTURE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION BUDGET COMPTABILITE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°:05/2026/CM
Le 17 Mars 2026 à 11 h 30, Il sera procédé dans les bureaux de la commune de Marrakech sis à l'annexe AV Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°05/2026/CM du 17 Mars 2026
à 11 h 30 min pour:
•Prestation d'impression.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
-L'Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Cinq Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Dirhams (594.000,00DHS) T.T.C.
-Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de: Onze Mille Cinq Cent Dirhams
(11.500,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
[0900835/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
ET PREFECTURE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION BUDGET COMPTABILITE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°:06/2026/CM
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprise, coopérative,
Union de coopérative et auto entrepreneur
Le 17 Mars 2026 à 11 h, Il sera procédé dans les bureaux de la commune de Marrakech sis à l'annexe AV Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°06/2026/CM du 17 Mars 2026
à 11 h pour:
•Location de matériel des fêtes.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
-L'Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Six Cent Quatre Vingt et Onze Mille Cinq Cent Soixante Dirhams
(691.560,00DHS) T.T.C.
-Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de: Treize Mille Cinq Cent Dirhams
(13.500,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
[0900837/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
ET PREFECTURE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION BUDGET COMPTABILITE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°: 07/2026/CM
Le 05 Mars 2026 à 11 h, Il sera procédé dans les bureaux de la commune de Marrakech sis à l'annexe AV Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix n° 07/2026/CM du 05 Mars 2026 à 11 h pour:
FRAIS DE RECEPTION.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
-L'Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Sept Cent Trente Neuf Mille Quatre Cent Vingt dirhams (739.420,00 DHS) T.T.C.
-Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de: Quatorze Mille Cinq Cent Dirhams (14.500,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
[0900839/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
ET PREFECTURE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION BUDGET COMPTABILITE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°:08/2026/CM
Le 18 Mars 2026 à 11 h, Il sera procédé dans les bureaux de la commune de Marrakech sis à l'annexe AV Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix n°08/2026/CM du 18 Mars 2026 à 11 h pour:
•Frais d'hébergement et restauration partie 1 et 2.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
-L'Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Un Million Sept Cent Vingt Cinq Mille Quatre Cent Soixante Dirhams
(1.725.460,00DHS) T.T.C.
-Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de: Trente Quatre Mille Dirhams
(34.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
[0900840/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
ET PREFECTURE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION BUDGET COMPTABILITE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°:09/2026/CM
Le 18 Mars 2026 à 11 h, Il sera procédé dans les bureaux de la commune de Marrakech sis à l'annexe AV Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°09/2026/CM du 18 Mars 2026 à 11 h pour:
•Frais de réception et de restauration traiteur partie 1 et 2.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
-L'Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Six Cent Quarante Six Mille Huit Cent Dirhams
(646.800,00DHS) T.T.C.
-Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de: Douze Mille Cinq Cent Dirhams
(12.500,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
[0900842/26]

APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKECH SAFI
ET PREFECTURE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIVISION BUDGET COMPTABILITE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°:11/2026/CM
Le 05 Mars 2026 à 11 h 30 min, Il sera procédé dans les bureaux de la commune de Marrakech sis à l'annexe AV Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix n°11/2026/CM du 05 Mars 2026 à 11 h 30 min pour:
•Frais de transport.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
-L'Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Cinq Cent Cinquante Dirhams
(396.550,00 DHS) T.T.C.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Sept Mille Huit Cent Dirhams
(7.800,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

[0900844/26]

AL OMRANE CASABLANCA-SETTAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 32/26
Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghallef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour
CONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES «BEN ABID» PROVINCE NOUACEUR COMMUNE DAR BOUAZZA-LOT UNIQUE (MARCHE AU FORFAIT CLEF EN MAIN AU RABAIS OU MAJORATION) EN MOD POUR LE COMPTE DE L'ETAT
AOO N° 32/26
ESTIMATION DHS TTC
2 285 823,00
Deux millions deux cent quatre-vingt-cinq mille huit cent vingt-trois
CAUTIONNEMENT PROVISOIRE DHS
35 000,00 Trente-cinq mille
QUALIFICATIONS ET CLASSIFICATIONS
Secteur 9 Qualification 9-1 Classe 2
Où
Secteur A Qualification A.2 Classe 4
DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS
26/03/2026 à 10 H
LIEU D'OUVERTURE DES PLIS
N°1, Residence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghallef – Casablanca
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (2021);
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers:
- par voie électronique via le portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées
Pour tout renseignement contacter
Al Omrane Casablanca-Settat
Tél: (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax: (0522) 23-69-69

[0201290/26]

AL OMRANE CASABLANCA-SETTAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 33/26
Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghallef – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour
CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIO-SPORTIF « BEN AMEUR » PROVINCE NOUACEUR COMMMUNE BOUSKOURA-LOT UNIQUE (MARCHE AU FORFAIT CLEF EN MAIN AU RABAIS OU MAJORATION) EN MOD POUR LE COMPTE DE L'ETAT
AOO N° 33/26
ESTIMATION DHS TTC
3 499 921,20
Trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt un Dhs Et vingt Centimes
CAUTIONNEMENT PROVISOIRE DHS
55 000,00
Cinquante-cinq mille
QUALIFICATIONS ET CLASSIFICATIONS
Secteur 9 Qualification 9-1 Classe 2
Où
Secteur A Qualification A.2 Classe 4
DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS
26/03/2026 À 11 H
LIEU D'OUVERTURE DES PLIS
N°1, Residence Abdelmoumen BD Bir Inzarane Derb Ghallef – Casablanca
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (2021);
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers:
- par voie électronique via le portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées
Pour tout renseignement contacter
Al Omrane Casablanca-Settat
Tél: (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax: (0522) 23-69-69

[0201292/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES - MEKNES
PROVINCE D'EL HAJEB
COMMUNE DE SABAA AIYOUN
Avis d'appel d'offres ouvert national n° 01/2026
Le 17/03/2026 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Sabaa Aiyoun sis au Boulevard Hassan II – Sabaa Aiyoun, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour TRAVAUX DE MAINTENANCE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU CENTRE VILLE SABAA AIYOUN; Bd. HASSAN II; QUARTIER EL MOUJAHID ET AIT DAOUD A LA COMMUNE DE SABAA AIYOUN.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de SIX CENT TREIZE MILLE CENT CINQUANTE-DEUX DIRHAMS (613 152,00 DH) T.T.C.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de DOUZE MILLE DIRHAMS (12 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Le dépôt des prospectus, notices ou autres documents techniques doivent être effectué par voie électronique dans l'enveloppe N° 1 du portail des marchés public.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 10; n°12 et n°14 du règlement de consultation.

[0400867/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HOCEIMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 01/2026
Le 13/03/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'Eau d'Al Hoceima à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour:
Contrôle de la qualité des travaux de construction de la liaison reliant la RR509 à Adghous sur 17.1 Km (PROVINCE D'AL HOCEIMA)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement et de l'eau d'Al Hoceima, sis à: Rue des Nations Unies B. P. 70 - Al Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:3000,00 DHs. (Trois mille dirhams).
-L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de:
169 200,00 DH TTC (Cent soixante-neuf mille deux cents dirhams.) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement:
-Déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 10 du règlement de consultation.
Les Laboratoires doivent produire une Copie certifiée conforme à l'originale du Certificat de qualification des laboratoires délivrée par le Ministère de l'Equipement et de l'Eau:
Secteur: CQ
Qualification: CQ3, CQ7
Catégorie: 3

[1500798/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE & DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION & DE LA FORMATION-REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/I.TIZ/2026
Le 03/03/2026 A 10H00, Il sera procédé à la salle des réunions de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de forma-

---

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵏⵏⵓⵏⵜ
ⴷ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙ ⴷ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ
ⴷ ⵜⵓⵏⵏⵓⵏⵜ
المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
قطاع الشباب
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
المديرية الجهوية لجهة بني ملال - خنيفرة

DIRECTION REGIONALE BENI MELLAL-KHENIFRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION
N° 02/2026
MARCHE RECONDUCTIBLE

Le Jeudi 05 Mars 2026 à 10H00 du matin, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale Béni Mellal Khénifra du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de La Jeunesse, sis BV Taroudant Avenue Omar Ben Al Khattab, BP N° 544 Béni Mellal , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration N° 02/2026 pour : NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION REGIONALE, LES SIEGES DES DIRECTIONS PROVINCIALES ET LES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE BENI MELLAL – KHENIFRA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- **L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 783 375,84 Dhs TTC (Sept cent quatre-vingt-trois mille trois cent soixante-quinze dirhams et quatre-vingt-quatre centimes TTC).**
- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 11 720.00 DHS (onze mille sept cent vingt Dirhams).**
- **Le contenu de dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31, 32, 33, 34 et 135 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023). Relatif aux marchés publics.**
- ✓ **Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.**
- ✓ **Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.**

[2100436/26] (19,8 cm x3cl)

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵏⵏⵓⵏⵜ
ⴷ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙ ⴷ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ
ⴷ ⵜⵓⵏⵏⵓⵏⵜ
المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
قطاع الشباب
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
المديرية الجهوية لجهة بني ملال - خنيفرة

DIRECTION REGIONALE BENI MELLAL-KHENIFRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION
N° 01./2026
MARCHE RECONDUCTIBLE

Le Mardi 07 avril 2026 à 10H00 du matin, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale Béni Mellal Khénifra du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de La Jeunesse, sis BV Taroudant Avenue Omar Ben Al Khattab, BP N° 544 Béni Mellal , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration N° 01/2026 pour : GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DU SIEGE DE LA DIRECTION REGIONNALE, LES SIEGES DES DIRECTIONS PROVINCIALES ET LES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE BENI MELLAL-KHENIFRA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- **L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 204 465 ,26 DH TTC . (Trois millions deux cent quatre mille quatre cent soixante-cinq dirhams et vingt-six centimes TTC).**
- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 48 000 DHS (Quarante-huit mille Dirhams).**
- **Le contenu de dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31, 32, 33, et 34 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023). Relatif aux marchés publics.**
- ✓ **Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.**
- ✓ **Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.**

[2100432/26] (19,3 cm x3cl)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Kénitra
Commune de Kénitra
Division des ressources financières

AVIS AU PUBLIC
(Vente aux enchères publiques N° 02/2026)

Le mardi 31 mars 2026 à 12.00(Midi) , il sera procédé à la vente aux enchères publiques des débris de fer hors d'usage mis au centre technique communal.
Les objets de la présente vente aux enchères sont exposés au centre communal et peuvent être visités pendant les jours ouvrables du Lundi au Vendredi, (9.00 h à 15.00h jusqu''a la veille de la date de la vente aux enchères.
Les personnes intéressées sont priées de se présenter au jour et à l'heure sus-indiqués accompagnées des documents suivants :
-la carte d'identité nationale + photocopie certifiée conforme.
-le récépissé du cautionnement de 10.000.00 dhs délivré par Mr le Trésorier Provincial de Kenitra ou délivre par la Banque.
-les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- Le prix de vente sera acquitté séance tenante majoré de 10% à la caisse du Régisseur de la régie saknia.
- Les intéressés doivent, impérativement, présenter leurs offres en utilisant les imprimés et les enveloppes qui leur seront délivrés le jour de la vente aux enchères par l'administration.
- L'acquéreur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer l'évacuation des débris en question, dans un délai de (30) jours à partir du jour qui suit la date de vente aux enchères.
- Le présent avis vaut avis de convocation aux intéressés pour participer à la vente aux enchères publiques.

Liste des débris mis au centre technique

النوع	الثمن الافتتاحي
متلاشيات حديدية	200.000.00 درهم
متلاشيات ألمنيوم	
متلاشيات من خشب و عجلات مطاطية	
بعض الأعمدة الكهربائية (المكسرة و المعوجة)	
علامات الإشهار و التشوير	

Pour plus d'information veuillez contacter la division des ressources financières Sise Angle Rue Moly Abdellah et Moly Abderrahmane.

[2200167/26] (15,6 cm x3cl)

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
الجيل الأخضر GÉNÉRATION GREEN 2020 - 2030
وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE RABAT-SALE-KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE KHEMISSET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 04/2026/DPA/SAHA

Le 17/03/2026 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Khémisset, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour : Travaux de réalisation d'un forage de reconnaissance et d'exploitation pour l'abreuvement du cheptel dans le cercle d'Oulmes, province de Khémisset (lot unique).

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du site du portail des Marchés Publics http://www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7 000,00 DH) Sept Mille Dirhams.

La constitution du cautionnement provisoire doit se faire par voie électronique selon les conditions d'utilisation du portail des marchés publics).

-L'estimation des coûts des prestations est de : (378.798,00DH) Trois Cent Soixante Dix Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt Dix Huit dirhams TTC.

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma

-Il est exigé aux concurrents de produire au dossier technique une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, à savoir :

Branche d'activité	Qualification exigée	Classe
2 Puits et Forages	2.2 Travaux de creusement de forages	4

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du Règlement de Consultation.

[2200164/26] (18 cm x3cl)

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
الجيل الأخضر GÉNÉRATION GREEN 2020 - 2030
وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE RABAT-SALE-KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE KHEMISSET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 03/2026/DPA/SAHA

Le 17/03/2026 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Khémisset, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour : Travaux d'équipement d'un forage en pompage solaire y compris ouvrages annexes pour l'abreuvement du cheptel dans le cercle de Oulmes, province de Khémisset, (Lot unique).

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du site du portail des Marchés Publics http://www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00 DH) Dix Mille Dirhams.

La constitution du cautionnement provisoire doit se faire par voie électronique selon les conditions d'utilisation du portail des marchés publics).

-L'estimation des coûts des prestations est de : (531.956,00DH) Cinq Cent Trente et Un Mille Neuf Cent Cinquante Six dirhams TTC.

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : http://www.marchespublics.gov.ma

-Il est exigé aux concurrents de produire au dossier technique une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, à savoir :

Branche d'activité	Qualification exigée	Classe
9	9.1	4

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de Consultation.

[2200163/26] (17,5 cm x3cl)

APPELS D'OFFRES

tion Souss Massa à Tiznit, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix N° 05/I.TIZ/2026, ayant pour objet FOURNITURE ET INSTALLATION DE SUPPORTS DE VIDEOPROJECTEURS DANS LES SALLES DE CLASSE AUX ETABLISSEMENTS PIONNIERS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TIZNIT, PROVINCE DE TIZNIT (EN LOT UNIQUE).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 622 800,00 DHS (Six cent vingt-deux mille huit cents Dirhams Toutes taxes comprise).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 12 000,00 DHS (Douze mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

[1700587/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE, DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 05/2026
Le 13/03/2026 à 11:00h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit sis à Avenue Mohamed V Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à, l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix n° 05/2026 du 13/03/2026 à 11:00h pour:
Travaux de la mise à niveau de la RP 1907 du PK 0+000 au PK 8+000 (Province de Tiznit).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse: http://www.marchéspublics.gov.ma.
* L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: 14 262 450.00 Dhs (Quatorze Millions Deux Cent Soixante-deux Mille Quatre Cent Cinquante Dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 250 000,00 Dhs (Deux Cent Cinquante Mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse http://www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

[1700588/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forets
Direction Régionale de l'Agriculture Souss-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Agadir
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°05/2026/DPA/1/SAHA
Le 13 Mars deux mille vingt-six à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Agadir sis à Cité des Administrations Av. Général Kettani Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour objet:
Travaux d'aménagement Foncier:
-Lot n° 1: Travaux de conservation des sols par l'aménagement des terrassettes à travers le Cercle Ait Baha, province de Chtouka Ait Baha, région du Souss Massa.
-Lot n° 2: Travaux de conservation des sols par l'aménagement des terrassettes à travers Cercle d'Ighrem, Province de Taroudant, région du Souss Massa.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma;
L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit:
Lot n°1: Un Million Quatre Cent Soixante-Dix Mille Dirhams (1 470 000,00 Dhs) TTC.
Lot n°2: Un Million Quatre Cent Dix Mille Dirhams (1 410 000,00 Dhs) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit:
– Lot n°01: Vingt-huit mille Dirhams (28 000,00 Dhs).
– Lot n°02: Vingt-huit mille Dirhams (28 000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et ce conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692-23 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation

[1700591/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DRAA TAFILALT
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE DE TARMIGT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°: 02/SM/2026
Le 10 Mars 2026 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la commune de tarmigt quartier tajda, la rue Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour: ACHAT DES EQUIPEMENTS RELATIF AU COLLECTE DES DECHETS MENAGES AU PROFIT DU LA COMMUNE DE TARMIGT PROVINCE DE OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchés publics.gov.ma,
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 8.000,00Dh (huit mille dirhams).
Il doit être établi au nom de la Commune de tarmigt.
L'estimation des coûts des travails établis par le Maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: 468 000,00 Dhs (quatre cent soixante-huit mille) TTC;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

[1900321/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Beni Mellal Khenifra
Province de Béni Mellal
Conseil provincial de Béni Mellal
Avis d'appel d'offres ouvert international
N° 02/CPBM/2026
Le 16/03/2026 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège du conseil provincial de Béni-Mellal, sis au quartier administratif, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix n° 02/CPBM/2026 du 16/03/2026, pour ETUDES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES PISTES DANS LES COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux Millions Cinq Cent Soixante Seize Mille Cent Vingt Quatre Dirhams Et 00 Cts (2 576 124,00 DHS)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trente mille (30 000.00 DHS)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 06 du règlement de la consultation.

[2100418/26]

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
Du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale d'Agriculture
De Guelmim Oued Noun
Direction Provinciale de L'Agriculture de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 02/2026/DPA/IF
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)
Le Mardi 31 Mars 2026 à 10H00 il sera procédé, à la Salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Sidi Ifni sise Près du siège de la Province de Sidi Ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: Achat de 134 chèvres de race Noire Atlas ou Barcha au profit de «GIE TANGARFA LILFILAHA ATTADAMOUNIYA» dans le cadre du Programme de l'Agriculture Solidaire Centré sur l'Elevage (ASCE) pour contribuer à la Reconstitution du Cheptel National.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 9000,00 DHS (Neuf Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de:
495 800,00 DHS (Quatre cent quatre-vingt-quinze mille huit cents dirhams et 00 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent:
-Envoyer leurs plis seulement par voie électronique conformément à l'Arrêté de la Ministre de l'Economie et des Finances n°1692-23 du 04 Hijja 1444 (23 Juin 2023).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 6 du règlement de consultation.

[2300174/26]

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de L'Agriculture de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 15/2026/DPA/IF
Le Mercredi 01 Avril à 10H00min, il sera procédé, à la Salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Sidi Ifni sise Près du siège de la Province de Sidi Ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour: Acquisition, Installation et Mise en service du matériel technique pour une unité de production D'orge hydroponique au profit de «GIE NOUVELLE GENERATION TIOUGHZA» dans le cadre du Programme de l'Agriculture Solidaire Centré sur l'Elevage (ASCE) pour contribuer à la Reconstitution du Cheptel National.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 12 000,00 dhs (Douze Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: (631.200,00 DH) (Six Cent Trente et Un Mille Deux Cent Dirhams Zéro centimes TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Conformément aux dispositions de l'article 09 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 04 Hija 1444 (23 juin 2023) et sous réserve des dispositions de l'article 60 du présent arrêté, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique. https://www.marchespublics.gov.ma.
Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres sont mis dans un pli distinct déposé Obligatoirement au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maitre d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

[2300176/26]

Royaume du MAROC
Ministère de l'intérieur
Province d'el Jadida
Commune territoriale LAGHDIRA
AVIS DE DEPOT
Il est porté à la connaissance du public que le plan d'aménagement de la zone industrielle de Laghdira n° 01/AUEJSB/2025 « plan et règlement » a été déposé au siège de la commune territoriale Laghdira pour une durée d'un mois et trois jours du 23 Février 2026 au 27 Mars 2026, et d'un dossier et un registre seront mis à cet effet à la disposition du public pour y mettre leurs observations, et ce au siège de la dire commune pendant les horaires de travail officiels.

[0201296/26]

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DIRECTION REGIONALE DU CENTRE OUEST
AVIS DE RECTIFICATIF ET DE REPORT
AVIS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL n° AO 03/2026/ANEPCO
Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres international n° 03/2026/ANEPCO relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE BENI MELLAL: FLUIDES MEDICAUX.
, que des modifications ont été apportées au dossier d'appel d'offres, portant sur:
1.Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de secrétariat de la Direction Régionale Centre Ouest de l'Agence Nationale des Equipements Publics au plus tard le 03/03/2026 à 15h ou remis séance tenante.
2.Le reste est inchangé.

[0201298/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN
AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX N°05/2026
Le 13 mars 2026 à 10hil sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique de Tétouan sis à 203, Av. 9 avril Quartier Administratif Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N°05/2026 pour objet: TRAVAUX D'ENTRETIEN COORDONNEE DE LA RN2 ENTRE PK40+500 AU PK41+000 PROVINCE DE TETOUAN –
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage fixée à la somme de: Cinq millions quatre cent quarante-six mille quatre cent quatre dirhams (5 446 404,00) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à: Cent Mille dirhams (100 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

[1500800/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA
COMMUNE DE BIOUGRA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET TECHNIQUES
SERVICE DES ETUDES TECHNIQUES
TRAVAUX ET MARCHES
BUREAUX DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 01/2026
Le; Lundi 16 Mars 2026; à 11h00; il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de BIOUGRA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°01/2026 pour: ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU QUARTIER AIT LHCEN OU ALI A LA COMMUNE DE BIOUGRA- TRANCHE 1-
-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail marocain des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
-L'estimation (TTC) des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à: 390.000,00 Dhs (trois cent quatre-vingt-dix mille Dirhams);
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 7.000,00 DHS (SEPT MILLE Dirhams).
-Les agréments demandés sont les suivants:
•D3 Hydraulique Urbaine;
•D17 (Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable);
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.;conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances; chargé du budget N°1692-23 du: 23 juin 2023;relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics;
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

[1700593/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE JERADA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DE L'EQUIPEMENT
Initiative Nationale de Développement Humain « INDH»
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°:01/2026/INDH
Le mercredi 04 mars 2026 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Jerada à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour la réalisation des travaux de construction de Box pour chevaux à la Ville de Jerada, retenus dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain « INDH »
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible de l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quarante huit mille deux cent vingt dirhams (248 220,00 dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille dirhams (4 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossier par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

[1800554/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TINGHIR
CAIDAT M'SEMRIR
COMMUNE DE M'SEMRIR
SERVICE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°: 02/2026
Le: 13/03/2026 à 10:00 du matin, il sera procédé, dans le siège de la Commune de M'semrir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres des prix pour
OBJET: ACQUISITION D'UNE AMBULANCE EQUIPEE ET GENERATEURS D'HEMODIALYSE AU PROFIT DE LA COMMUNE MSEMRIR PROVINCE TINGHIR
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: https://www.marchespublics.gov.ma
Marché passé par appel d'offres sur offres de prix en application de l'alinéa 1 du paragraphe 1 de l'article 19, du paragraphe 1 de l'article 20 et de l'alinéa 2 du paragraphe 3 de l'article 20 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 19.600,00 Dhs
DIX NEUF MILLE SIX CENTS Dirhams.
-Le cout estimatif des travaux est déterminé en: 980.000,00 Dhs
NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS.00 Cts.
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
-Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023. http:/www.marches publics.gov.ma
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

[1900322/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE DRAA TAFILALTE
DELEGATION PROVINCIALE DE TINGHIR
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL TINGHIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRE DES PRIX N° 04/2026/CHPT
(Marché Cadre)
Le 04 Mars 2026 à 11H00, il sera procédé, dans la salle de réunion au sein du centre hospitalier Provincial de Tinghir, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert Simplifié sur offres de prix pour: L'ACHAT DE FONGIBLES DE LABORATOIRE POUR LES HOPITAUX RELEVANT DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TINGHIR
Le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectue par voie électronique à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
-Le cautionnement provisoire est fixé

ROYAUME DU MAROC
Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum Er-Rbia
Beni-Mellal

المملكة المغربية
وكالة الحوض المائي لأم الربيع
بني ملال

Avis d'appels d'offres n° 01, 02, 03 et 04/2026

Le 16/03/2026, il sera procédé, dans la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum-Er-Rbia à Béni-Mellal sise à Rue Bayroute Quartier Administratif à Béni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivantes :

N° AO	Mode de passation	Objet	Heure d'ouverture des plis	Caution provisoire	Estimation des coûts
01/2026	AO national ouvert sur offres de prix	Analyse des eaux : Réalisation des campagnes d'analyses pour le suivi de la qualité des ressources en eau «Marché Cadre».	10H00	12 000,00 (Douze Mille) Dirhams	Montant Min (TTC) 478 560,00 (Quatre Cent Soixante Dix Huit Mille Cinq Cent Soixante) Dirhams Montant Max (TTC) 822 084,00 (Huit Cent Vingt Deux Mille Quatre Vingt Quatre) Dirhams
02/2026	AO national ouvert sur offres de prix	Travaux de réhabilitation et de renforcement des accès du barrage Al Massira. Réservé(*).	10H30	35 000,00 (Trente Cinq Mille) Dirhams	3 111 360,00 (Trois Millions Cent Onze Mille Trois Cent Soixante) Dirhams
03/2026	AO national ouvert sur offres de prix	Travaux de maintenance et de renouvellement des équipements électromécaniques et hydromécaniques du barrage Ahmed El Hansali.	11H00	30 000,00 (Trente Mille) Dirhams	2 836 560,00 (Deux Millions Huit Cent Trente Six Mille Cinq Cent Soixante) Dirhams
04/2026	AO national ouvert sur offres de prix	Travaux de révision des installations électriques du barrage My Hassan 1er.	11H30	20 000,00 (Vingt Mille) Dirhams	1 661 430,00 (Un Million Six Cents Soixante et Un Mille Quatre Cent Trente) Dirhams

(*) : Réservé à la très petite, la petite et moyenne entreprise, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux Coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Il n'est pas prévu de prix d'acquisition plans/documents techniques.
Les estimations des coûts des prestations des appels d'offres sont fixées dans le tableau ci-dessus.
Les cautionnements provisoires des appels d'offres sont indiqués dans le tableau ci-dessus.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2.22.431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les concurrents doivent déposer uniquement leurs dossiers par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2.22.431 publié le 15 Chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- **Les pièces justificatives à fournir dans les appels d'offres n° (03 et 04) sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation de chaque appel d'offre.**
- **Les pièces justificatives à fournir dans l'appel d'offre n° (02) sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation de chaque appel d'offre.**
- **Les pièces justificatives à fournir dans l'appel d'offre n° (01) sont celles prévues par l'article 15 du règlement de consultation de cet appel d'offre.**

Il est prévu une visite des lieux pour les appels d'offre :

AO	Date	Lieu de rassemblement
02/2026	09/03/2026 à 10H	Devant l'Administration du Barrage Al Massira
03/2026	10/03/2026 à 10H	Devant l'Administration du Barrage Ahmed El Hansali
04/2026	09/03/2026 à 10H	Devant l'Administration du Barrage My Hassan 1er

(23,5 cm x3c) [2100422/26]

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة بني ملال خنيفرة
المديرية الإقليمية بني ملال

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ

SEANCE PUBLIQUE

Le Mercredi 04 Mars 2026, il sera procédé, à la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Béni Mellal-Khénifra, sis à Avenue Abdelkarim El Khattabi Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix suivants :

N° d'A. O	Heure	National-International	Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage TTC
07/2026/INV/BM	10h	National	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VINGT TROIS (23) ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE BENI MELLAL, AUX COMMUNES TERITORIALES : BENI MELLAL, OULED MBARK ET OULED GNAOU, PROVINCE BENI MELLAL. EN LOT UNIQUE	2 500.00dhs (deux mille cinq cent dirhams et zéro centime)	150 000,00dhs TTC (cent cinquante mille dirhams et zéro centime TTC)
08/2026/INV/BM	11h	National	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VINGT SEPT (27) ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE BENI MELLAL, AUX COMMUNES TERITORIALES : OULED YAICH, ZAOUIT ECHEIKH, DIR EL KSIBA, TIZI NISLY, AGHBALA, TAGHZIRT ET KASBAT TADLA, PROVINCE BENI MELLAL. EN LOT UNIQUE.	2 500.00dhs (deux mille cinq cent dirhams et zéro centime)	150 000,00dhs TTC (cent cinquante mille dirhams et zéro centime TTC)
09/2026/INV/BM	12h	National	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TRENTE TROIS (33) ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE BENI MELLAL, AUX COMMUNES TERITORIALES : FOUM OUDI, FOUM AL ANCER, SIDI JABER ET OULED YOUSSEF, PROVINCE BENI MELLAL. EN LOT UNIQUE.	2 500.00dhs (deux mille cinq cent dirhams et zéro centime)	150 000,00dhs TTC (cent cinquante mille dirhams et zéro centime TTC)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation pour les appels d'offre.
N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, du préscolaire et du sport de Béni Mellal.

(11,3 cm x3c) [2100434/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
CONSEIL PROVINCIAL DE FQUIH BEN SALAH

AVIS DE REPORT
Relatif aux appels d'offres ouverts nationaux N° :

- **17/BP/2025 relatif à: l'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES (PICK UP SIMPLE CABINE ET MONOSPACE DE 09 PLACES) AU PROFIT DU CONSEIL DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH, publié au journal le Matin sous numéro 18399 du 16/01/2026 page 26 prévu le 24/02/2026 à 11h dans le bureau de président du conseil Provincial Fquih Ben Salah.**
- **18/BP/2025 relatif à : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE AU DOUAR LABHALIL DANS LA COMMUNE OULED ZMAM RELEVANT PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH, publié au journal le Matin sous numéro 18399 du 16/01/2026 page 21 prévu le 25/02/2026 à 11h dans le bureau de président du conseil Provincial Fquih Ben Salah.**
- **19/BP/2025 relatif à : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE AU DOUAR OULED SMIDA DANS LA COMMUNE SIDI AISSA BEN ALI RELEVANT PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH, publié au journal le Matin sous numéro 18399 du 16/01/2026 page 21 prévu le 26/02/2026 à 11h dans le bureau de président du conseil Provincial Fquih Ben Salah.**

Il convient de noter aux soumissionnaires et au public intéressé que Les appels d'offres ouverts nationaux ci-dessus que les dates d'ouverture des plis sont reportées comme suit :

N° d'appel d'offre	Au lieu	lire
17/BP/2025	Date d'ouverture des plis : Le 24/02/2026 à 11h dans……	Date d'ouverture des plis : Le 09/03/2026 à 11 h dans……
18/BP/2025	Date d'ouverture des plis : Le 25/02/2026 à 11h dans……	Date d'ouverture des plis : Le 10/03/2026 à 11 h dans……
19/BP/2025	Date d'ouverture des plis : Le 26/02/2026 à 11h dans……	Date d'ouverture des plis : Le 12/03/2026 à 11 h dans……

(Le reste n'est pas changé).

(14,9 cm x3c) [2100426/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Beni Mellal
Cercle de Kasba Tadla
Commune Territoriale Ouled Youssef

Avis d'appels d'offres national
(Séance Publique)

Il sera procédé au siège de la commune Ouled Youssef à l'ouverture des plis afférents à l'appel d'offres national sur «Offres de prix» du marché récapitulé dans le tableau suivant :

Appel D'offres N°	Objet	Estimation Provisoire	Date d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis	Caution provisoire (DH)
02/CTOY/2026	Construction d'un château d'eau de 25m³ et d'un garage pour les travaux de mécanique	223 561,41	17/03/2026	10 heures	8 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret N°2.22.431 du 15 Chaâbane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- **Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Monsieur le président du conseil communal Ouled Youssef;**
- **Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.**
- **Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret N°2.22.431 précité.**

Ces dossiers sont constitués des pièces signalées dans le règlement de consultation.

(10,5 cm x3cl) [2100424/26]

APPELS D'OFFRES

à la somme de: 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams).
-L'estimation du coût des prestations est de:
Min: 213 294.00 dhs TTC (Deux Cent Treize Mille Deux Cent Quatre-Vingt-Quatorze Dirhams TTC)
Max: 310 392.00 dhs TTC (Trois Cent Dix Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Douze Dirham et Zéro Centimes TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08Mars 2023) relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès ministre de l'économie et de finance, chargé du budget n° 1962-23 du 4 Di hija 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures. Des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

[1900324/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Beni Mellal Khenifra
Province de Beni Mellal
Conseil provincial de Beni Mellal
Avis d'appel d'offres ouvert national
N° 04/CPBM/2026
Le 17/03/2026 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège du conseil provincial de Béni-Mellal, sis au quartier administratif, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 04/CPBM/2026 du 17/03/2026, pour TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE L'AVENUE PRINCIPALE DU QUARTIER OULED AYAD A LA COMMUNE DE BENI MELLAL RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trois Millions Huit Cent Huit mille Quatre Vingt Dirhams (3 808 080,00 DHS)
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit: Soixante Seize Mille Dirhams
(76 000,00 DHS)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés publics au siège du conseil provincial de Beni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 08 du règlement de la consultation.

[2100420/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Préfecture de salé
Commune de Sidi Bouknadel
Service Technique
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DE PRIX
N° 02/CSB/2026
Le 26/03/2026. à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune de Sidi Bouknadel (siège de la commune) sis à route de Kenitra Bouknadel Salé; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix relatif à:
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA ROUTE PROVINCIALE N°4002 AU RIAD BOUKNADEL A LA COMMUNE SIDI BOUKNADEL
PREFECTUTE DE SALE -LOT UNIQUE –
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de « 16 000.00 dirhams »
(Seize mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: « 849 000.00 DH TTC »
- huit cent quarante-neuf mille dirhams toutes taxes comprises-
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34, 37 et 135 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents doivent déposer les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres conformément à article 15 du règlement de consultation et l'article 37 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics au Bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 15, 9 et 10 du règlement de consultation

[0301197/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES
Société FES REGION AMENAGEMENTS
AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 23/2026/SFRA-S-EC
Le 18 Mars 2026 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la société FES REGION AMENAGEMENTS - (18, Avenue Allal Ben Abdellah, Immeuble Bureaux Wilaya, 7ème et 8ème Etages, Fès), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet: Etude de circulation et stationnement de la ville de Fès, Wilaya de la Région Fès Meknès-.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de: 1500000.00 DHS (Un Million Cinq Cent Mille Dirhams et Zéro Centime) TTC.
Le cautionnement provisoire électronique est fixé à la somme de: 15000.00 DHS (Quinze Mille Dirhams et Zéro Centime)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'arrêté du Ministère Délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé de budget n° 1692-23 du 04 Dou Al Hija 1444 (23 juin 2023) relatifs à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

[0400871/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES
Société FES REGION AMENAGEMENTS
Avis du concours architectural
N° 28/2026/SFRA-CA
Le 1 Avril 2026 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Société «Fès Région Aménagements» -18 Avenue Allal Ben Abdellah, Immeuble bureaux Wilaya,7ème et 8ème étage-Fès, à l'ouverture des emballages des architectes relatif au concours architectural n° 28/2026/SFRA-CA du 1 Avril 2026, ayant pour objet: La conception architecturale et le suivi des travaux de construction du centre d'affaires Saïss de la chambre de commerce, d'industrie et de services de la région Fès Meknès.
Le dossier du concours architectural doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de l'ordre de 35 000 000.00 DHS (Trente-Cinq Millions Dirhams et Zéro Centime) Hors Taxe.
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 124 du décret relatif aux marchés publics.
Les architectes concurrents sont informés que les dossiers peuvent être soit:
– déposés contre récépissé dans le bureau de la Société «Fès Région Aménagement» - (Siège de La Préfecture de Fès salle de réunions.
– envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement du concours architectural.

[0400873/26]

ROYAUME DU MAROC
Agence pour la Promotion et le Développement Economique
et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AO N°DCT/CONST –DE 07 CLASSES SCOLAIRES – COMMUNES PROVINCE TAOUNATE/PGEP/TAO/60-26
(SEANCE PUBLIQUE)
Dans le cadre du Programme National de Développement du Secteur de l'Education Nationale dans la Région de FES-MEKNES -2024, il sera procédé le 16 mars 2026 à 12h00, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, quartier administratif, Tanger, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert sur offres des prix relatif à:
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 CLASSES SCOLAIRES DANS LES COMMUNES DE RAS LWAD-MSASSA ET BOUAZDEL– PROVINCE DE TAOUNATE
« LOT UNIQUE »
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à: Trente et un mille dirhams (31 000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de:
Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Neuf Cent Sept Dirhams Dix Huit cts toutes Taxes comprises (1 594 907.18 DHS TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars2023) relatif aux marchés publics et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Contact
M. Alae EL AMRANI – Département marchés
Tél.: +212.539. 94.32. 88/90 – Fax: +212.539. 94.19.11 -E.mail: a.elamrani@apdn.ma
Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume
Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, quartier administratif, Tanger

[1500804/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
SECRETARIAT GENERAL
DBM

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL (INDH)

Maitre D'ouvrage : Province de Fquih Ben Salah

Année Budgétaire : 2026

Le Programme prévisionnel des Marchés que la Province de Fquih Ben Salah envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 est les deux années suivantes 2027-2028 est présenté ci-après :

a) Prestations des travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	LA REALISATION DE LA 2EME TRANCHE DU CENTRE D'EPANOUISSEMENT ENFANTS ET JEUNES A LA VILLE DE FKIH BEN SALAH PROVINCE FQUIH BEN SALAH.	VILLE FKIH BEN SALAH	5.868.000,00	A.O OUVERT NATIONAL	02/2026	
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES PRESCOLAIRES TYPE 1.	PLUSIEURS COMMUNES	2.500.000,00	A.O OUVERT NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
3	CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE ESPACE MULTIFONCTIONNEL DE LA FEMME	HAD BOUMOUSSA	200 000,00	A.O OUVERT NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
4	CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE ESPACE MULTIFONCTIONNEL DE LA FEMME	KHALFIA	200 000,00	A.O OUVERT NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives

Présentation agrégée des principaux projets que le maitre d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'adduction en eau potable dans différentes communes	dans différentes communes
2	Travaux de construction des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
3	Travaux d'aménagements des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
4	Travaux de construction des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
5	Travaux d'aménagement et d'entretien des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
6	Travaux de construction des centres de qualification de la femme et fille dans différentes communes	dans différentes communes
7	Travaux de construction des centres multifonctionnels	dans différentes communes
8	Travaux de mise à nivaux des centres	dans différentes communes
9	Travaux de mise à niveaux des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
10	Travaux de construction des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
11	Travaux d'électrification dans différentes communes	dans différentes communes
12	Travaux d'éclairage public dans différents centres communaux	différents centres communaux
13	Travaux de réalisation des réservoirs et des réseaux d'eau potable	dans différentes communes
14	Travaux de réalisation des réseaux d'assainissement dans différents centres communaux	dans différents centres communaux
15	Travaux de mise à niveaux des établissements scolaires dans différentes communes	dans différentes communes
16	Travaux de Construction et d'aménagement des Terrains de sports dans différentes communes	dans différentes communes
17	Travaux de construction des salles de classe et salles préscolaires	dans différentes communes
18	Travaux de construction des blocs sanitaires	dans différentes communes
19	Travaux de construction des maisons d'accouchement dans différentes communes	dans différentes communes
20	Travaux de construction et aménagement des murs de clôtures dans différentes communes	dans différentes communes

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'adduction en eau potable dans différentes communes	dans différentes communes
2	Travaux de construction des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
3	Travaux d'aménagements des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
4	Travaux de construction des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
5	Travaux d'aménagement et d'entretien des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
6	Travaux de construction des centres de qualification de la femme et fille dans différentes communes	dans différentes communes
7	Travaux de construction des centres multifonctionnels	dans différentes communes
8	Travaux de mise à nivaux des centres	dans différentes communes
9	Travaux de mise à niveaux des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
10	Travaux de construction des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
11	Travaux d'électrification dans différentes communes	dans différentes communes
12	Travaux d'éclairage public dans différents centres communaux	différents centres communaux
13	Travaux de réalisation des réservoirs et des réseaux d'eau potable	dans différentes communes
14	Travaux de réalisation des réseaux d'assainissement dans différents centres communaux	dans différents centres communaux
15	Travaux de mise à niveaux des établissements scolaires dans différentes communes	dans différentes communes
16	Travaux de Construction et d'aménagement des Terrains de sports dans différentes communes	dans différentes communes
17	Travaux de construction des salles de classe et salles préscolaires	dans différentes communes
18	Travaux de construction des blocs sanitaires	dans différentes communes
19	Travaux de construction des maisons d'accouchement dans différentes communes	dans différentes communes
20	Travaux de construction et aménagement des murs de clôtures dans différentes communes	dans différentes communes

b) Prestations des fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	ACQUISITION D'EQUIPEMENTS AU PROFIT DES PERSONNES DES CENTRES A BESOINS SPECIFIQUES DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	1 500 000,00	PROVINCE FQUIH BEN SALAH	A.O OUVERT NATIONAL	05/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
2	ACQUISITION D'UNE UNITE MOBILE D'AIDE SOCIALE AU PROFIT DES CENTRES D'ACCUIEL DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	400 000,00	PROVINCE FQUIH BEN SALAH	A.O OUVERT NATIONAL	05/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
3	ACQUISITION DE 10 TRANSPORTS SCOLAIRES	4 000 000,00	PROVINCE FQUIH BEN SALAH	A.O OUVERT NATIONAL	03/2026	

Présentation agrégée des principaux projets que le maitre d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	ACQUISITION D'EQUIPEMENTS AU PROFIT DES PERSONNES DES CENTRES A BESOINS SPECIFIQUES DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	dans différentes communes
2	ACQUISITION D'UNE UNITE MOBILE D'AIDE SOCIALE AU PROFIT DES CENTRES D'ACCUIEL DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	dans différentes communes

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	ACQUISITION D'EQUIPEMENTS AU PROFIT DES PERSONNES DES CENTRES A BESOINS SPECIFIQUES DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	dans différentes communes
2	ACQUISITION D'UNE UNITE MOBILE D'AIDE SOCIALE AU PROFIT DES CENTRES D'ACCUIEL DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	dans différentes communes

C) Prestations des services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	ETUDES LIEES AU TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES PRESCOLAIRES TYPE 1	200.000,00	PLUSIEURS COMMUNES	A.O OUVERT NATIONAL ET CONSULTATION ARCHITECTURALE	02/2026	
2	ORGANISATION DE SESSIONS DE FORMATION AU PROFIT DES CENTRES D'ACCUEIL DE LA PROVINCE (BUREAUX EXÉCUTIFS DES ASSOCIATIONS, DIRECTEURS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET ÉDUCATIFS)	300 000,00	PROVINCE FQUIH BEN SALAH	A.O OUVERT NATIONAL	05/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives

Présentation agrégée des principaux projets que le maitre d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude et suivi des Travaux d'adduction en eau potable dans différentes communes	dans différentes communes
2	Etude et suivi des Travaux de construction des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
3	Etude et suivi des Travaux d'aménagements des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
4	Etude et suivi des Travaux de construction des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
5	Etude et suivi des Travaux d'aménagement et d'entretien des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
6	Etude et suivi des Travaux de construction des centres de qualification de la femme et fille dans différentes communes	dans différentes communes
7	Etude et suivi des Travaux de construction des centres multifonctionnels	dans différentes communes
8	Etude et suivi des Travaux de mise à niveau des centres dans différentes communes	dans différentes communes
9	Etude et suivi des Travaux de mise à niveau des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
10	Etude et suivi des Travaux de construction des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
11	Etude et suivi des Travaux d'électrification dans différentes communes	dans différentes communes
12	Etude et suivi des Travaux d'éclairage public dans différents centres communaux	dans différents centres communaux
13	Etude et suivi des Travaux de réalisation des réservoirs et des réseaux d'eau potable dans différentes communes	dans différentes communes
14	Etude et suivi des Travaux de réalisation des réseaux d'assainissement dans différents centres communaux	dans différents centres communaux
15	Etude et suivi des Travaux de mise à niveaux des établissements scolaires dans différentes communes	dans différentes communes
16	Etude et suivi des Travaux de Construction et d'aménagement des Terrains de sports dans différentes communes	dans différentes communes
17	Etude et suivi des Travaux de construction des salles de classe et salles préscolaires	dans différentes communes
18	Etude et suivi des Travaux de construction des blocs sanitaires	dans différentes communes
19	Etude et suivi des Travaux de construction des maisons d'accouchements dans différentes communes	dans différentes communes
20	Etude et suivi des Travaux de construction et aménagement des murs de clôtures dans différentes communes	dans différentes communes

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude et suivi des Travaux d'adduction en eau potable dans différentes communes	dans différentes communes
2	Etude et suivi des Travaux de construction des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
3	Etude et suivi des Travaux d'aménagements des routes et pistes dans différentes communes	dans différentes communes
4	Etude et suivi des Travaux de construction des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
5	Etude et suivi des Travaux d'aménagement et d'entretien des ouvrages d'arts dans différentes communes	dans différentes communes
6	Etude et suivi des Travaux de construction des centres de qualification de la femme et fille dans différentes communes	dans différentes communes
7	Etude et suivi des Travaux de construction des centres multifonctionnels	dans différentes communes
8	Etude et suivi des Travaux de mise à niveau des centres dans différentes communes	dans différentes communes
9	Etude et suivi des Travaux de mise à niveau des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
10	Etude et suivi des Travaux de construction des centres de santé dans différentes communes	dans différentes communes
11	Etude et suivi des Travaux d'électrification dans différentes communes	dans différentes communes
12	Etude et suivi des Travaux d'éclairage public dans différents centres communaux	dans différents centres communaux
13	Etude et suivi des Travaux de réalisation des réservoirs et des réseaux d'eau potable dans différentes communes	dans différentes communes
14	Etude et suivi des Travaux de réalisation des réseaux d'assainissement dans différents centres communaux	dans différents centres communaux
15	Etude et suivi des Travaux de mise à niveaux des établissements scolaires dans différentes communes	dans différentes communes
16	Etude et suivi des Travaux de Construction et d'aménagement des Terrains de sports dans différentes communes	dans différentes communes
17	Etude et suivi des Travaux de construction des salles de classe et salles préscolaires	dans différentes communes
18	Etude et suivi des Travaux de construction des blocs sanitaires	dans différentes communes
19	Etude et suivi des Travaux de construction des maisons d'accouchements dans différentes communes	dans différentes communes
20	Etude et suivi des Travaux de construction et aménagement des murs de clôtures dans différentes communes	dans différentes communes

(39,2 cm x7cl)

[2100431/26]

APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE CASA -SETTAT
DELEGATION ROVINCIALE
SETTAT
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N° 30/2025/DMSPS
(Séance publics)
Le Mercredi 25 Mars 2026 à 11h00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion, de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale, hay lagnat, province de Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN MARCHE: 05 GENERATEURS D'HEMODIALYSE,AU CENTRE D'HEMODIALYSE SIDI HAJJAJ RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE SETTAT, PROVINCE SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.
le cautionnement provisoire est fixé comme suit:
14 000,00 Dhs
(Quatorze mille dirhams).
L'estimation du coût des prestations établie par l'administration détaillé comme suit: 710 000,00 Dhs
(Sept cent dix mille dirhams) Hors Taxe.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, 37 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques et liste de colisage exigés par le dossier d'appel d'offres, sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

[0201300/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale
du Préscolaire & des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale Essaouira
Avis d'appels d'offres ouverts international à majoration N°11/2026
Le 13/03/2026 à 10H00, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale à Essaouira relevant de l'AREF MS, «Salle de réunion», Hay Tillal, Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international à majoration N° 11/2026 pour:
Prestations de nettoyage et d'entretien des locaux des Etablissements d'enseignement (lycées collégiaux et lycées qualifiants) et services administratifs de la Direction Provinciale d'Essaouira relevant de l'AREF-MS.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à: 70 000,00 DHS - Soixante-dix Dirhams
- Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à: 3 718 400,40 DHS Trois millions sept cent dix-huit mille quatre cents dirhams quarante centime
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale à Essaouira.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État: www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

[0201302/26]

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction générale de la protection civile
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 16/DGPC/PF/2026
Le 03 Avril 2026 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Générale de la Protection Civile, sise avenue Ibn Rochd Agdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres de prix n° 16/DGPC/PF/2026 du 03 Avril 2026 à 10h00 pour la confection et la livraison des tentes de groupement destinés aux plateformes régionales de réserves de premières nécessités (3 lots):
Lot n°01: tentes de groupement 1;
Lot n°02: tentes de groupement 2;
Lot n°03: tentes de groupement 3.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit:
-Lot n°01: trois millions six cent mille Dirhams toutes taxes comprises (3.600.000,00 DH TTC);
-Lot n°02: trois millions six cent mille Dirhams toutes taxes comprises (3.600.000,00 DH TTC);
-Lot n°03: trois millions six cent mille Dirhams toutes taxes comprises (3.600.000,00 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit:
-Lot n°01: soixante-dix Mille Dirhams (70.000,00 DH)
-Lot n°02: soixante-dix Mille Dirhams (70.000,00 DH)
-Lot n°03: soixante-dix Mille Dirhams (70.000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les fiches techniques exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées dans le Service des marchés et suivi du compte d'affectation spécial à la Direction Générale de la Protection Civile à Rabat, sise Avenue Ibn Rochd, Agdal Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.

[0301200/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE RABAT- SALE- KENITRA
COMMUNE DE RABAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 04/26/CR
Le 11 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé dans les Bureaux de la Commune de Rabat sise à l'avenue Mohammed Belhassan El Ouazzani – Hay Nahda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres des prix n° 04/26/CR du 11 Mars 2026 pour:
Achat de pesticides et insecticides pour le Bureau d'Hygiène de la Commune de Rabat: Insecticides Larvicides.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse: www.Marches publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maitre d'ouvrage est fixée à la somme de QUATRE CENT VINGT HUIT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS T.T.C. (428 400,00 Dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de HUIT MILLE CINQ CENTS DIRHAMS (8.500,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.Marches publics.gov.ma
Les Prospectus et attestations de mise sur le marché exigés par le Règlement de consultation sont mis dans un pli distinct, déposé au bureau d'ordre de la Commune de Rabat, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis séance tenante au Président de la commission d'appel d'offres.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de consultation.

[0301203/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
SECRETARIAT GENERAL
DBM

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL (Budget général)

Maitre D'ouvrage : Province de Fquih Ben Salah
Année Budgétaire : 2026
Le Programme prévisionnel des Marchés que la Province de Fquih Ben Salah envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 est les deux années suivantes 2027-2028 est présenté ci-après :

a) Prestations des travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION A LA RESIDENCE OFFICIELLE.	RESIDENCE OFFCIELLE	2.500.000,00	AOO NATIONAL	05/2026	
2	TRAVAUX D'AMENEGEMENT ET D'INSTALLATION A L'ANNEXE DU SIEGE DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	ANNEXE SIEGE	2.200.000,00	AOO NATIONAL	05/2026	
3	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT ADMINISTRATIF DU CAID BRADIA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	CT BRADIA	1.400.000,00	AOO NATIONAL	03/2026	
4	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT ADMINISTRATIF DU CAID HAD BOUMOUSSA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	CT HAD BOUMOUSSA	1.400.000,00	AOO NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
5	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION A LA MAISON D'HOTE RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	VILLE FKIH BEN SALAH	670.000,00	AOO NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
6	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'INSTALATTION AU SIEGE DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	SIEGE DE LA PROVINCE	1.200.000,00	AOO NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
7	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX SIEGES DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	PLUSIEURS COMMANDEMENTS	595.000,00	AOO NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
8	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURES POUR LES LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DU CAID DE SIDI AISSA ET CAID DE BENI MOUSSA.	CT SIDI AISSA CT BENI MOUSSA	200.000,00	AOO NATIONAL	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives

Présentation agrégée des principaux projets que le maitre d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siège de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la Province Fquih Ben Salah
2	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la Province Fquih Ben Salah
3	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siège de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la Province Fquih Ben Salah
4	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la Province Fquih Ben Salah
5	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MURS DE CLOTURE	Logements de fonction, siège et postes commandements Province Fquih Ben Salah
6	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	Commandements relevant Province Fquih Ben Salah
7	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DE FONCTION	Logements de fonction relevant Province Fquih Ben Salah

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siège de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la Province Fquih Ben Salah
2	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la Province Fquih Ben Salah
3	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siège de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la Province Fquih Ben Salah
4	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la Province Fquih Ben Salah
5	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MURS DE CLOTURE	Logements de fonction, siège et postes commandements Province Fquih Ben Salah
6	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	Commandements relevant Province Fquih Ben Salah
7	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DE FONCTION	Logements de fonction relevant Province Fquih Ben Salah

b) Prestations de Fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de fourniture de bureau et fourniture pour matériel informatique et technique pour le compte de la province de FQUIH BEN SALAH.	1 200 000,00	Siège Province	AOO SIMPLIFIE	03/2026	
2	Achat d'habillement des agents de service, des Chioukhs et Moqademines urbains relevant de la Province de Fquih Ben Salah.	40 000 ,00	Siège Province	AOO SIMPLIFIE	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
3	Achat de matériel Informatique et de logiciels pour les postes de commandement relevant de la province de FQUIH BEN SALAH.	345 000,00	Commandements et siège de la province	AOO SIMPLIFIE	04/2026	
4	Achat des engrais pour le compte de la province de FQUIH BEN SALAH	120 000,00	Siège et annexe	AOO SIMPLIFIE	04/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
5	Achat de matériel et mobilier de bureau pour le siège de la province de FQUIH BEN SALAH.	200 000,00	Siège Province	AOO SIMPLIFIE	04/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
6	Achat de matériel informatique et de logiciels pour le siège de la province de FQUIH BEN SALAH.	200 000,00	Siège Province	AOO SIMPLIFIE	04/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives
7	Achat de produits et fournitures de nettoyage et d'hygiène, fourniture électrique et articles de quincaillerie pour l'entretien des bâtiments et logements administratifs province de FQUIH BEN SALAH.	320 000,00	Siège Province	AOO SIMPLIFIE	04/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives

Présentation agrégée des principaux projets que le maitre d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année Budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de fourniture de bureau et fourniture pour matériel informatique et technique pour le compte de la province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
2	Achat d'habillement des agents de service, des Chioukhs et Moqademines urbains relevant de la Province de Fquih Ben Salah.	Siège Province
3	Achat de matériel Informatique et de logiciels pour les postes de commandement relevant de la province de FQUIH BEN SALAH.	Commandements et siège de la province
4	Achat de matériel et mobilier de bureau pour le siège de la province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
5	Achat de matériel informatique et de logiciels pour le siège de la province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
6	Achat de produits et fournitures de nettoyage et d'hygiène, fourniture électrique et articles de quincaillerie pour l'entretien des bâtiments et logements administratifs province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
7	Achat des engrais pour le compte de la province de FQUIH BEN SALAH	Siège et annexe

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de fourniture de bureau et fourniture pour matériel informatique et technique pour le compte de la province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
2	Achat d'habillement des agents de service, des Chioukhs et Moqademines urbains relevant de la Province de Fquih Ben Salah.	Siège Province
3	Achat de matériel Informatique et de logiciels pour les postes de commandement relevant de la province de FQUIH BEN SALAH.	Commandements et siège de la province
4	Achat de matériel et mobilier de bureau pour le siège de la province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
5	Achat de matériel informatique et de logiciels pour le siège de la province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
6	Achat de produits et fournitures de nettoyage et d'hygiène, fourniture électrique et articles de quincaillerie pour l'entretien des bâtiments et logements administratifs province de FQUIH BEN SALAH.	Siège Province
7	Achat des engrais pour le compte de la province de FQUIH BEN SALAH.	Siège et annexe

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	ETUDE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION A LA RESIDENCE OFFICIELLE.	250.000,00	RESIDENCE OFFCIELLE	AOO NATIONAL	02/2026	
2	ETUDE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMENEGEMENT ET D'INSTALLATION A L'ANNEXE DU SIEGE DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	200.000,00	ANNEXE SIEGE	AOO NATIONAL	02/2026	
3	ETUDES LIEES A LA CONSTRUCTION DU LOGEMENT ADMINISTRATIF DU CAID BRADIA ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION A LA MAISON D'HOTE RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	130.000,00	PROVINCE FQUIH BEN SALAH	AOO NATIONAL ET CONSULTATION ARCHITECTURALE	02/2026	
4	ETUDE TECHNIQUE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'INSTALATTION AU SIEGE DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH.	70.000,00	SIEGE DE LA PROVINCE	AOO NATIONAL	02/2026	
5	Frais de Restauration et Réception à l'occasion des cérémonies officielles et au profit des invités de la Province de FQUIH BEN SALAH au titre de l'année 2026.	1 000 000,00	Siège Province	AOO SIMPLIFIE	03/2026	Marché réservé aux TPPME, Auto-Entrepreneur, Coopératives et Union Coopératives

Présentation agrégée des principaux projets que le maitre d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	FRAIS DE RESTAURATION ET RECEPTION A L'OCCASION DES CEREMONIES OFFICIELLES ET AU PROFIT DES INVITES DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH AU TITRE DE L'ANNEE 2027.	Siège Province
2	MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège, Parc Auto et Résidence
3	MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DE RESEAU D'EAU POTABLE RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège, Parc Auto et Résidence
4	MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES CLIMATISEURS RELEVANT DU BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège, Parc Auto, Résidence et commandement
5	MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATION RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège, et commandement
6	MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES GROUPES ELECTROGENES RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège, et logement
7	ENTRETIEN DE MATERIEL INFORMATIQUE RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège, et commandement
8	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siege de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la province Fquih Ben Salah
9	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la province Fquih Ben Salah
10	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siege de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la province Fquih Ben Salah
11	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la province Fquih Ben Salah
12	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MURS DE CLOTURE.	Logements de fonction, siège et postes commandements Province Fquih Ben Salah
13	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	Commandements relevant Province Fquih Ben Salah
14	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT DE FONCTION	Logements de fonction relevant Province Fquih Ben Salah
15	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESCOUADES	Dans différentes communes

Année budgétaire 2028

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	FRAIS DE RESTAURATION ET RECEPTION A L'OCCASION DES CEREMONIES OFFICIELLES ET AU PROFIT DES INVITES DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH AU TITRE DE L'ANNEE 2028.	Siège Province
2	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES EXTINCTEURS ET RIA RELEVANT DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège, et commandement
3	PRESTATIONS DE JARDINAGE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH	Siège Province
4	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siege de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la province Fquih Ben Salah
5	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la province Fquih Ben Salah
6	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX BATIMENTS ADMINISTRATIFS (SIEGE DE LA PROVINCE, PARC AUTO ET POSTES DE COMMANDEMENTS)	Siege de la province, Parc auto et Postes de commandements relevant de la province Fquih Ben Salah
7	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AUX LOGEMENTS DE FONCTION ET DE LA RESIDENCE OFFICIELLE	Logements de fonction et de la résidence officielle relevant de la province Fquih Ben Salah
8	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MURS DE CLOTURE.	Logements de fonction, siège et postes commandements Province Fquih Ben Salah
9	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	Commandements relevant Province Fquih Ben Salah
10	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT DE FONCTION	Logements de fonction relevant Province Fquih Ben Salah
11	ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESCOUADES	Dans différentes communes

(41.8 cm x7cl)

[2100430/26]

APPELS D'OFFRES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL N° 002/2026/FNM

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des personnes physiques ou morales intéressées par l'appel d'offres ouvert international à majoration n°002/2026/FNM, relatif à la réalisation des prestations de nettoyage et d'entretien au niveau des musées relevant de la fondation nationale des musées et son siège en lot unique, que:
-La date d'ouverture des plis est reportée au Mercredi 04 mars 2026 à 11h00 au lieu du Vendredi 20 Février 2026 à 09h30 initialement prévue;
-L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Cinq millions cinq cent soixante mille huit cent quatre-vingt-dix-huit dirhams et soixante-neuf centimes toutes taxes comprises (5 560 898,69 dhs T.T.C);
-L'article 34 du CPS a subi des modifications.
Les autres prescriptions du dossier d'appel d'offres restent sans changement.

[0301204/26]

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION DE RABAT SALE KENITRA
SOCIETE RABAT REGION AMENAGEMENTS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX SEANCE PUBLIQUE N°A040/RRA/2026

Le 24 Mars 2026 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de la Société Rabat Région Aménagement, sis à. 09, Place Al Joulane – Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de plis relatives aux
INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE À RABAT
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des Travaux établie par le maitre d'ouvrage délégué est fixé à:11 994 624.00 dhs TTC (Onze Millions Neuf cent Quatre Vingt Quatorze Mille Six Cent Vingt Quatre Dirhams Toute Taxes Comprises).
Caution provisoire: 150 000.00 dhs (Cent Cinquante Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Règlement de passation des marchés de la Société Rabat Région Aménagements.
Les échantillons et documents techniques (conformément à l'article l3 du règlement de consultation) exigés par le présent appel d'offres doivent être déposés au plus tard 23 Mars 2026 à 16h00.
Les concurrents doivent:
- Déposer les documents techniques aux Bureaux des marchés de la Société Rabat
Région Aménagement à l'adresse susindiquée.
- Installer les échantillons au centre Yacoub Al Mansour sis mitoyen au Stade Yacoub Al Mansour.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles préconisées par l'article 6 du règlement de consultation.

[0301206/26]

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION DE RABAT SALE KENITRA
SOCIETE RABAT REGION AMENAGEMENTS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX SEANCE PUBLIQUE N°A039/RRA/2026

Le 16 Mars 2026 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de la Société Rabat Région Aménagement, sis à. 09, Place Al Joulane – Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de plis relatives aux
ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA COUR DE CASSATION A HAY RYAD – RABAT
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des Travaux établie par le Maitre d'Ouvrage Délégué est fixé à:2 100 000.00 dhs TTC (Deux Millions Cent Mille Dirhams Toute Taxes Comprises).
Caution provisoire: 30 000.00 dhs (Trente Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Règlement de passation des marchés de la Société Rabat Région Aménagements.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles préconisées par l'article 6 du règlement de consultation.

[0301208/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE RABAT- SALE- KENITRA
COMMUNE DE RABAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 02/26/CR
(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives
et Auto-Entrepreneurs)

Le 09 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé dans les Bureaux de la Commune de Rabat sise à l'avenue Mohammed Belhassan El Ouazzani – Hay Nahda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres des prix n° 02/26/CR du 09 Mars 2026 pour:
Achat de petit matériel pour les BMH de la Commune de Rabat: petit matériel pour la Lutte contre Chats et chiens errants.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse: www.Marches publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cents Quatre-vingt Quatorze Mille Trois Cents Dirhams T.T.C. (294.300,00 Dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Huit Cents Dirhams (5.800,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.Marches publics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de consultation.

[0301210/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
FORCES AUXILIAIRES
INSPECTION GENERALE ZONE NORD
DIVISION DE LA GESTION FINANCIERE
SERVICE DES ACHATS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°2/FA/DIV.G.F./DIV.S/ZN/2026
RESERVE AUX TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INSTALLÉES AU MAROC Y COMPRIS LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO–ENTREPRENEURS

Le 09 mars 2026 à 10 H 00 MN, il sera procédé au siège de l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Nord Agdal ouest Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert simplifié sur offres de prix N°2/FA/DIV.G.F./DIV.S./ZN/2026 du 09 mars 2026 à 10 H 00 MN, pour l'achat des produits pharmaceutiques à usage animal au profit de l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Nord Rabat réparti en trois lots.
-Lot n°1: Médicaments;
-Lot n°2: Fongibles médicaux;
-Lot n°3: Vaccins.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage, est fixée comme suit:
-Lot n°1: cinq cent trente et un mille six cent quatre-vingt-dix dirhams et soixante-douze centimes TTC (531.690,72 dhs TTC);
-Lot n°2: deux cent soixante-quatre mille cent vingt dirhams et soixante-six centimes TTC (264.120,66 dhs TTC);
-Lot n°3: deux cent vingt-trois mille trois cent dix neuf dirhams et quarante centimes TTC (223.319,40 dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:
-Lot n°1: Sept mille dirhams (7.000,00 dhs);
-Lot n°2: trois mille cinq cent dirhams (3.500,00 dhs);
-Lot n°3: trois mille dirhams (3.000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

[0301211/26]

AL OMRANE RABAT- SALE- KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 14/2026/KH-TRA
SEANCE PUBLIQUE
MISE A NIVEAU DES CENTRES COMMUNAUX DE LA PROVINCE DE KHEMISSET DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CADRE POUR L'EXECUTION DES PROJETS DU SECTEUR D'HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE -PDR -REGION RABAT SALE KENITRA PROVINCE DE KHEMISSET (CENTRE COMMUNE AIN JOHRA - CENTRE COMMUNE SIDI BOUKHALKHAL ET CENTRE COMMUNE AIT MALEK)

Le 13/03/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux d'Al Omrane – Rabat- Salé-Kénitra, sise à ILOT 31, Rue Narjiss, Secteur 17– Hay Riad – Rabat (Salle de réunion au rez de chaussée) en séance publique à l'ouverture des plis des offres de prix.
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
La caution Provisoire est fixée à la somme de 469 100,00 DHS au nom d'AL OMRANE RABAT SALE KENITRA.
L'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de: 31 268 564,40DHS TTC.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
Les qualifications et les classes minimale exigées sont soit:
-Le certificat de qualification et de classification du Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville (Original ou Copie certifié conforme à l'original), faisant ressortir les éléments suivants:
Nouveau système:
•Secteur: 2 Qualification:2-2 Classe minimale:5
•Secteur: 3 Qualification:3-1 Classe minimale:3
Ou
Le certificat de qualification et de classification du Ministère de l'Equipement et de l'Eau, faisant ressortir les éléments suivants:
•Secteur: B Qualification: B6 Classe minimale: 2
•Secteur: C Qualification: C3 Classe minimale: 4
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés du Groupe Al Omrane (19 Janvier 2021).
Les dossiers et les offres des concurrents doivent être obligatoirement retirés et déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des Finances 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

[0301212/26]

AL OMRANE RABAT- SALE- KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIXN° 15/2026/KH-TRA
SEANCE PUBLIQUE
MISE A NIVEAU DES CENTRES COMMUNAUX DE LA PROVINCE DE KHEMISSET DANS LE
CADRE DE LA CONVENTION CADRE POUR L'EXECUTION DES PROJETS DU SECTEUR
D'HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE -PDR -REGION RABAT SALE KENITRA PROVINCE DE
KHEMISSET (CENTRE COMMUNE AIT SIBERNE - CENTRE COMMUNE AIT MIMOUNE ET
CENTRE COMMUNE SFASSIF)

Le 16/03/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux d'Al Omrane – Rabat- Salé-Kénitra, sise à ILOT 31, Rue Narjiss, Secteur 17– Hay Riad – Rabat (Salle de réunion au rez de chaussée) en séance publique à l'ouverture des plis des offres de prix.
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
La caution Provisoire est fixée à la somme de 462 800,00 DHS au nom d'AL OMRANE RABAT SALE KENITRA.
L'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de:
30 847 574,00DHS TTC.
Les qualifications et les classes minimale exigées sont soit:
Le certificat de qualification et de classification du Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville
(Original ou Copie certifié conforme à l'original), faisant ressortir les éléments suivants:
Nouveau système:
• Secteur: 2 Qualification:2-2 Classe minimale:5
• Secteur: 3 Qualification:3-1 Classe minimale:3
Ou
Le certificat de qualification et de classification du Ministère de l'Equipement et de l'Eau, faisant
ressortir les éléments suivants:
• Secteur: B Qualification: B6 Classe minimale: 2
• Secteur: C Qualification: C3 Classe minimale: 4
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés du Groupe Al Omrane (19 Janvier 2021).
Les dossiers et les offres des concurrents doivent être obligatoirement retirés et déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des Finances 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

[0301214/26]

La Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et leurs Instances
Avis d'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°01/2026
(Séance Publique)

Le 03/03/2026 à 11h00, il sera procédé au siège de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et leurs Instances, Immeuble 16 Avenue Omar ibn al Khattab, Agdal, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour « Achat de fournitures de bureau pour le compte de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et de leurs Instances en lot unique ».
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trois mille deux cent quatre-vingt-sept DIRHAMS et trente-deux centimes (3287,32).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme, toutes taxes comprises, de: Cent soixante-quatre mille trois cent soixante-six DIRHAMS et quarante centimes (164366,40).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 10,11,12,13 et 14 du règlement de consultation.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus, exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être mis dans un pli distinct et déposés au Siège IMM 16, Avenue Omar Ibn Al Khattab, Agdal, Rabat, au plus tard Le 02/03/2026 à 14h30 ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

[0301218/26]

AL OMRANE RABAT- SALE- KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 22/2026/KH-TRA
SEANCE PUBLIQUE
TRAVAUX DE VOIRIE, ASSAINISSEMENT, ALIMENTATION EN EAU POTABLE, DU LOTISSEMENT FELLINE TR 3 A LA VILLE DE TIFLET PROVINCE DE KHEMISSET

Le 16/03/2026 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux d'Al Omrane – Rabat- Salé-Kénitra, sise à ILOT 31, Rue Narjiss, Secteur 17– Hay Riad – Rabat (Salle de réunion au rez de chaussée) en séance publique à l'ouverture des plis des offres de prix.
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
La caution Provisoire est fixée à la somme de 177.000,00 DHS au nom d'AL OMRANE RABAT SALE KENITRA.
L'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de:
11 739 312.00DHS TTC.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
Les qualifications et les classes minimale exigées sont soit:
Le certificat de qualification et de classification du Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville (Original ou Copie certifié conforme à l'original, faisant ressortir les éléments suivants:
Nouveau système:
Secteur: 2 Qualification: 2-2 Classe minimale: 3
Secteur: 3 Qualification: 3-1 Classe minimale: 2
Secteur: 5 Qualification: 5-1 Classe minimale: 2
Ou
Le certificat de qualification et de classification du Ministère de l'Equipement et de l'Eau, faisant
ressortir les éléments suivants:
Secteur: B Qualification: B6 Classe minimale: 4
Secteur: C Qualification: C3 Classe minimale: 5
Secteur: C Qualification: C1 Classe minimale: 5
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés du Groupe Al Omrane (19 Janvier 2021).
Les dossiers et les offres des concurrents doivent être obligatoirement retirés et déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des Finances 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

[0301219/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
AGENCE NATIONALE DE LA SECURITE ROUTIERE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX n°02/NARSA/2026
EN LOT UNIQUE

Le vendredi 13 mars 2026 à 11h00, il sera procédé, à la salle des réunions au siège de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA), sise à avenue Al Araâr, Hay Riad - Rabat, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°02/NARSA/2026 ayant pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en œuvre d'une solution de sécurité antivirale pour les postes de travail et les serveurs de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire, libellé au nom de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière, est fixé à la somme de: 35 000,00 DH (Trente Cinq Mille Dirhams);
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme d'Un million neuf cent cinquante mille dirhams (1 950 000,00 DH) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32, 33 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Achats de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière, sis à avenue AL Araâr Hay Riad - Rabat, au plus tard le jeudi 12 mars 2026 à 16 heures ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

[0301224/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES MEKNES
Société FES REGION AMENAGEMENTS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 31/2026/SFRA-TRVX

Le 2 Avril 2026 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la société FES REGION AMENAGEMENTS - (18, Avenue Allal Ben Abdellah, Immeuble Bureaux Wilaya, 7ème et 8ème Etages, Fès), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet: Travaux de construction de la salle omnisports de Fès,- Wilaya de la Région Fès Meknès-.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de: 480000000.00 DHS (Quatre Cent Quatre-Vingts Millions Dirhams et Zéro Centime) TTC.
Le cautionnement provisoire électronique est fixé à la somme de:

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
L'ACADEMIE REGIONALE REGION DARAA TAFILALETE
DIRECTION PROVINCIALE DE TINGHIR

AVIS
CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

Le 17/03/2026 à 10h00min, il sera procédé, à la salle de réunion à la Direction Provinciale à Tinghir sise à rue Mohamed V à Tinghir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix et des consultations architecturales ouverte selon les données suivantes :

CA N°	Objet	Montant de l'estimation des coûts des prestations
01/CA-TIN/2026	ETUDE, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE, DES BLOCS SANITAIRES ET DES ADMINISTRATIONS AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANTS DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'AREF-DT A TINGHIR	4 860 000.00 DH HT (QUATRE MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS HORS TAXE)
02/CA-TIN/2026	ETUDE, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES PRESCOLAIRES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANTS DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'AREF-DT A TINGHIR	2 475 000.00 DH HT (DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE QUINZE MILLE DIRHAMS HORS TAXE)
03/CA-TIN/2026	ETUDE, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANTS DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'AREF-DT A TINGHIR	3 533 000.00 DH HT (TROIS MILLIONS CINQ CENT TRENTE TROIS MILLE DIRHAMS HORS TAXE)

Les dossiers des appels d'offres et de la consultation architecturale doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.)
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics (l'article 135 du décret n° 2-22-431) accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par : L'article N° 10 du règlement de consultation.
❖ Pour les consultations architecturales Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n°2-22-431 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et suite à la note de service N°11/TGR du 11 JUIL 2024 (Ministre de l'Economie et des Finances le ministre délégué. Les architectes peuvent déposer leurs dossiers, au choix des architectes:
- Soit déposés, contre récépissé, au service des affaires administratifs, financières, des bâtiments, d'équipement et de patrimoine;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

– Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale ouverte

(13,5 cm x2cl) [1900319/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
Conseil Provincial de Taourirt

Avis d'appel d'offres ouvert national
N°01/BP/2026

Le 13/03/2026 à 10heures, il sera procédé dans la salle de réunion au siège du Conseil Provincial de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°01/BP/2026, pour les Travaux de réalisation et d'extension du réseau d'éclairage public à l'entrée sud de la ville de Taourirt (Taourirt-Debdou) - Commune Ahl oued Za - province de Taourirt – Province de Taourirt, Région de l'Oriental.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : WWW.marchespublics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixé à la somme de Un Million Cinq Cent Six Mille Quatre Cent Soixante Douze dirhams 01cts(1 506 472.01 DH) TTC
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt Huit mille dirhams (28 000 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse :WWW.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation
Les prospectus et les fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres ouvert doivent être mis dans un pli distinct et déposé, contre récépissé dans le bureau du service des affaires financières et budget au Conseil Provincial de Taourirt au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification de la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
J : ELECTRICITE	J4 – Travaux d'éclairage public	4

(10,8 cm x2cl) [1800558/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION PROVINCIALE DE NADOR

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

Le 02/03/2026, à partir de 10 H, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la Direction Provinciale de Nador AREFOR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Caution provisoire en dirhams	L'estimation établie par le maitre d'ouvrage en dirhams (TTC)
01EXP/N/2026	Achat de fournitures de bureau pour l'organisation des examens et concours, au profit de la Direction Provinciale de Nador (AREFO) - en lot unique	02/03/2026 à 10:00h	6 000.00	399 899.40

- Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444(08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à I 'adresse : WWW.murchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions du règlement de la consultation.

(10 cm x2cl) [1800553/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE FQUIH BEN SALAH
CERCLE FQUIH BEN SALAH
CIADAT BNI OUKIL
COMMUNE BNI CHEGDALE

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage: Commune Bni Chegdale
Année budgétaire: 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la commune bni chegdale envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Travaux de creusement et d'équipement d'un forage au siège de la commune bni chegdale, province de fquih ben salah	siege de la commune bni chegdale	200000,00	Appel d'offres ouvert	1er trimestre	Réservé au PME
2	Travaux d'extension électrique au douars lamjarma,old aiche gharbiyine,old ahmed,old salem, et travuax de déplacement poteau en BA genant le projet de construction du centre santé bni chegdale	Douars lamjarma,old aiche gharbiyine,old ahmed,old salem,centre sante bni chegdale	1500000,00	Appel d'offres ouvert	2eme trimestre	Réservé au PME
3	Travaux d'adduction en eau potable au douar ait abou lhana a la commune de bni chegdale	douar ait abou lhana	425000,00	Appel d'offres ouvert	2eme trimestre	Réservé au PME
4	Travaux d'adduction en eau potable au douar lkradda 2 et old aich charqiyin a la commune de bni chegdale	douar lkradda 2 et old aich charqiyin	2400000,00	Appel d'offres ouvert	3eme trimestre	Réservé au PME
5	Travaux d'amenagement et entretien le siege de la commune bni chegdale	siege de la commune bni chegdale	170000,00	Appel d'offres ouvert	3eme trimestre	Réservé au PME
6	travaux de realisation des ralentisseurs et dos d'ane	douars commune bni chegdale	300000,00	Appel d'offres ouvert	3eme trimestre	Réservé au PME

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieux d'exécution
1	Travaux d'AEP	Commune bni chegdale
2	Piste goudronnée	Commune bni chegdale

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieux d'exécution
1	Travaux d'AEP	Commune bni chegdale
2	Piste goudronnée	Commune bni chegdale

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Achat de materiel informatique	80000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	1er trimestre	
2	Achat de petit matériels de decoration	5000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	2eme trimestre	
3	Acquisition d'equipements d'entretien	5000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	2eme trimestre	
4	Achat fournitures pour matériel technique et informatique.	20000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	3eme trimestre	
5	Achat de produits nettoyants et desinfectants	5000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	2eme trimestre	
6	Achat d'outillage de maintenance	7000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	3eme trimestre	
7	Frais d'hebergement, restauration et réception	30000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	2eme trimestre	
8	Achat de fourniture de bureau, consommables d'impression, papier et impremes	30000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	3eme trimestre	

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observations
1	Etudes techniques divers dans le territoire de la commune de bni chegdal province fquih ben salah	480000,00	Différents douars de la commune	Appel d'offres ouvert	1er trimestre	Réservé au PME
2	Etudes techniques d'amenagement et entretien le siege de la commune bni chegdale	20000,00	Siege de la Commune bni chegdale	Bon de commande	2e trimestre	
3	Maintenance du materiel informatique	7000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	3eme trimestre	
4	Maintenance du materiel technique	10000,00	Commune bni chegdale	Bon de commande	3eme trimestre	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieux d'exécution
1	Etudes techniques	Commune bni chegdale

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieux d'exécution
1	Etudes techniques	Commune bni chegdale

(28,5 cm x3cl) [2100417/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE M' DIQ-FNIDEQ
SECRETARIAT GENERAL
DBM

Objet: Programme prévisionnel des marchés du budget général- Exercice 2026

N°	Objet du Projet	Objet du marché	Nature de la prestation	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Service concerné
1	Travaux d'aménagement du Pachalik M'diq	Projet d'aménagement et de surélévation du siége de la Pachalik M'diq	Travaux	M'diq	Appel d'offres ouvert	Mai-2026	Service Budget et marchés de la préfecture M'diq-fnideq
2	Projet d'aménagement des postes de commandement (PPP)	Travaux d'aménagement du Pachalik M'diq	Travaux	Postes de commandement	Appel d'offres ouvert	Juin-2026	
5	Travaux d'aménagement du parking du siège de la préfecture (PPP)	Travaux d'Installation d'un système solaire photovoltaïque parking du siège de la préfecture	Travaux	M'diq	Appel d'offres ouvert	Juin-2026	
6	Achat de matériel et mobiliers de bureaux destinés aux postes de commandement de la préfecture	Achat de matériel et mobiliers de bureaux destinés aux postes de commandement de la préfecture	Mobilier	Postes de commandement	Appel d'offres ouvert	Juillet-2026	
7	Achat de matériel et mobiliers de bureaux destinés siège de la préfecture	Achat de matériel et mobiliers de bureaux destinés siège de la préfecture M'diq-Fnideq	Mobilier	M'diq	Appel d'offres ouvert	Juillet-2026	
8	Achat du matériel informatique pour postes de commandement de la préfecture	Achat de matériel informatique pour postes de commandement de la préfecture	Matériels informatique	Postes de commandement	Appel d'offres ouvert	Aout -2026	
9	Achat des matériels informatiques destinés au siège de la préfecture	Achat des matériels informatiques destinés au siège de la préfecture M'diq-Fnideq	Matériels informatique	M'diq	Appel d'offres ouvert	Septembre 2026	

(9,1 cm x3cl) [1500822/26]

APPELS D'OFFRES

4800000.00 DHS (Quatre Millions Huit Cent Mille Dirhams et Zéro Centime)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'arrêté du Ministère Délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé de budget n° 1692-23 du 04 Dou Al Hija 1444 (23 juin 2023) relatifs à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

[0400875/26]

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Direction Régionale Fès - Meknès
Délégation Provinciale TAZA
Centre Hospitalier Provincial de TAZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 05/2026/CHP
(Séance publique)
Le 10/03/2026 à 11h, il sera procédé, à la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de TAZA, Province de Taza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié relatif à: La Remise en état de fonctionnement et la maintenance préventive et corrective des équipements d'ORL du Centre Hospitalier Provincial de TAZA à la province de TAZA.
Le présent appel d'offres donnera lieu à la conclusion d'un marché reconductible pour une durée d'un an renouvelable par tacite de reconduction sans que cette durée dépasse 3 ans.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux Cent Neuf Mille Sept Cent Soixante Dirhams TTC (209 760,00Dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quatre Mille Dirhams (4 000,00Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

[0400878/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE A LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° 16/2026/DRSPSFM
Le 06/04/2026 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet: Acquisition et installation de matériel médicotechnique et médico-hospitalier au profit des formations sanitaires de la province de Taza relevant de la Direction régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région Fès-Meknès.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
2.514.936,00 DHS TTC (DEUX MILLIONS CINQ CENT QUATORZE MILLE NEUF CENT TRENTE-SIX DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 50.000,00 DHS (CINQUANTE MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée à l'unité des ressources financières au service des ressources financières, de la logistique et de partenariat à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, au plus tard le 03/04/2026 à 16h, ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation

[0400880/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE A LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° 17/2026/DRSPSFM
Le 06/04/2026 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet: Acquisition et installation de matériel médicotechnique et médico-hospitalier au profit des formations sanitaires de la province de Taza relevant de la Direction régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région Fès-Meknès.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
2 261 052,00 DHS TTC (DEUX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE ET UN MILLE CINQUANTE-DEUX DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 45.000,00 DHS (QUARANTE-CINQ MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée à l'unité des ressources financières au service des ressources financières, de la logistique et de partenariat à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, au plus tard le 03/04/2026 à 16h, ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

[0400886/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE A LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° 18/2026/DRSPSFM
Le 06/04/2026 à 12h, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet: Acquisition et installation de matériel médico-technique et médico-hospitalier au profit des formations sanitaires de la province de Taounate relevant de la Direction régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région Fès-Meknès.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
2 740 008,00 DHS TTC (DEUX MILLIONS SEPT CENT QUARANTE MILLE HUIT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 54.000,00 DHS (CINQUANTE-QUATRE MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée à l'unité des ressources financières au service des ressources financières, de la logistique et de partenariat à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, au plus tard le 03/04/2026 à 16h, ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

[0400890/26]

ROYAUME DU MAROC
Agence pour la Promotion et le Développement Economique
et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° DCT/ TRAVAUX –D'ACHEVEMENT -MISE-A-NIVEAU-COMMUNE –BNI-BOUAYACH-LOT1 /AH/68-26
(SEANCE PUBLIQUE)
Dans le cadre de la convention de partenariat de la mise à niveau de la commune de Bni Bouayach à la Province d'Al Hoceima, Il sera procédé le 16 Mars 2026 à 11h00, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis, Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, Quartier administratif - Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux:
Travaux de mise à niveau de la commune de Bni Bouayach à la province d'al Hoceima-lot 1
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq cent soixante-dix mille Dirhams (570 000,00 Dhs).
L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de: Vingt-neuf millions cent soixante-huit mille Dirhams toutes taxes comprises (29 168 000.00 Dhs TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars2023) relatif aux marchés publics et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Contact
Houda CHKILIT – Département marchés
Tél.: +212.539. 94.32. 88/90 – Fax: +212.539. 94.19.11 - Email: h.chkilit@apdn.ma
Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume
Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, quartier administratif, Tanger

[1500806/26]

ROYAUME DU MAROC
Agence pour la Promotion et le Développement Economique
et Social des Préfectures aux Provinces du Nord du Royaume
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° DCT/ CONSTRUCTION-ADMINISTRATION-SIX-MURS-CLOTURE/PEN/TET/75-26
(SEANCE PUBLIQUE)
Dans le cadre du programme National de Développement du Secteur de l'Education Nationale dans la Région de Tanger-Tétouan – Al Hoceima 2024, il sera procédé le 17 Mars 2026 à 11h00 dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis, 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger, à l'ouverture des plis relatifs au:
Travaux de construction d'une administration et de six murs de clôture dans la province de Tétouan
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Vingt-cinq mille dirhams (25 000 dhs);
L'estimation du coût des travaux est fixée à la somme de: Un million quatre cent huit mille vingt-six dirhams toutes taxes comprises (1 408 026.00 Dhs TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars2023) relatif aux marchés publics et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Contact
Houda CHKILIT – Département marchés
Tél.: +212.539. 94.32. 88/90 – Fax: +212.539. 94.19.11 - Email: h.chkilit@apdn.ma
Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume
Angle rue Sijelmassa et rue Abou Jarir, quartier administratif, Tanger

[1500808/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale De L'agriculture Tanger - Tétouan - Al Hoceima
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tanger
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°: 04/2026/DPA/46
Le 04 mars 2026 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié pour: Travaux d'aménagement hydro-agricole, au niveau des communes territoriales de la préfecture Tanger Assilah relevant de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'agriculture de Tanger.
Cet appel d'offre est destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entreprises, selon l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1502-23 du 13 Juin 2023, et l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2024) relatif aux marchés publics.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
- •L'estimation de coûts de prestation est Sept Cent Vingt Quatre Mille Huit Cent Dirhams TTC (724 800,00Dhs)
- •Le cautionnement provisoire est fixé à: Dix Mille Dirhams (10 000,00 Dhs)

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du Règlement de Consultation.

[1500811/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale De L'agriculture Tanger - Tétouan - Al Hoceima
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tanger
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°: 05/2026/DPA/46
Le 05 mars 2026 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié pour: Travaux d'aménagement hydro-agricole, au niveau des communes territoriales de la Province Fahs Anjra relevant de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'agriculture de Tanger.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
- •L'estimation de coûts de prestation est Un Million Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Quatre Cent Dirhams TTC (1 199 400,00Dhs)
- •Le cautionnement provisoire est fixé à: Quinze Mille Dirhams (15 000,00 Dhs)

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du Règlement de Consultation.

[1500812/26]

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale De L'agriculture Tanger - Tétouan - Al Hoceima
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tanger
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°: 06/2026/DPA/46
Le 06 mars 2026 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié pour: Travaux d'aménagement hydro-agricole, au niveau des communes territoriales de la Province Larache relevant de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'agriculture de Tanger.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
- •L'estimation de coûts de prestation est: Neuf Cent Soixante Quinze Mille Six Cent Dirhams TTC (975 600,00Dhs)
- •Le cautionnement provisoire est fixé à: Douze Mille Dirhams (12 000,00 Dhs)

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du Règlement de Consultation.

[1500813/26]

ROYAUME DU MAROC
TANGER MED PORT AUTHORITY
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° TMPA_AO_09_26
ETUDES D'EXÉCUTION ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT EQUESTRE POUR FORCES AUXILIAIRES AU PORT TANGER MED
Tanger Med Port Authority (TMPA) lance un appel d'offres ouvert relatif aux études d'exécution et travaux de construction d'un bâtiment équestre pour forces auxiliaires au Port Tanger Med.
Le dossier d'appel à candidatures peut être transmis par voie électronique aux entreprises intéressées, sous réserve de la communication préalable de leur adresse e-mail. Il peut également être téléchargé à partir des plateformes suivantes:
- • Portail des achats: https://portailachats.tangermed.ma/
- • Site Web: www.tangermed.ma
- • Portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 43 000,00 MAD (Quarante Trois Mille Dirhams).
Les dossiers de réponse ou candidatures devront être transmis **exclusivement en version numérique via le Portail des achats**, au plus tard le **jeudi 12 mars 2026 à 16h00**.
Contacts:
Direction des Achats et Moyens Généraux
Email: achats.tmpa@tangermed.ma
Tél.: +212 (0)5 39 33 71 04
Fax: +212 (0)5 39 94 98 65

[1500818/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE DE TETOUAN
AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX N°05/2026
Le 13 mars 2026 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique de Tétouan sis à 203, Av. 9 avril Quartier Administratif Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N°05/2026 pour objet: TRAVAUX D'ENTRETIEN COORDONNEE DE LA RN2 ENTRE PK40+500 AU PK41+000 PROVINCE DE TETOUAN –
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage fixée à la somme de: Cinq millions quatre cent quarante-six mille quatre cent quatre dirhams (5 446 404,00) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à: Cent Mille dirhams (100 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

[1500819/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
FORCES AUXILIAIRES
INSPECTION GENERALE ZONE SUD
D.A.A.F.L/DIV.GF/S.ACHATS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N°04/FA/DAAFL/DIV.GF/ZS/2026
Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
Le 03 Mars 2026 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Sud, sis à Riad Essalam Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°04/FA/D.A.A.F.L/DIV.G.F/ZS/2026 du 03 Mars 2026, pour l'achat des batteries rechargeables pour matériel de transmission (E/R portatif Motorola), destinées à l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Sud, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Sept Cent Cinquante Deux Mille Sept Cent Soixante Dirhams TTC
(752.760,00 Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Onze Mille Dirhams (11.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les fiches techniques exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées au bureau du Chef du Service des Achats de l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Sud Riad Essalam Agadir au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remises séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

[1700595/26]

(14,4 cm x2cl)

Royaume du Maroc
Ministère de L'intérieur
Province de Larache
Caidat de Tatoft
Commune de Tatoft

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° :01/2026

Le **Mercredi 04 Mars 2026 à 10 h** ; il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de **Tatoft**, sis au bureau de président de la commune Tatoft à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° : **01/2026** du **04/03/2026** A 10:00H.

Objet du marché : ***CONSTRUCTION DE L'ENTREE DE LA FOURRIERE ET DE MUR DE CLOTURE A LA COMMUNE DE TATOFT.***

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics

Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Quatre vingt treize mille huit cent trente quatre dirhams et 00 centimes (93 834.00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Mille huit cent dirhams (1800.00 dhs)** .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 4 du règlement de la consultation.

TATOFT, le : 18 FEV 2026

Signé : Le Président de la Commune

Mr. MOHAMED EL MANSSOURI
Président Du Commune
Territoriale-Tatoft

Royaume du Maroc – Commune de Tatoft – Ministère de l'Intérieur – Province de Larache

[1500833/26]

(14,8 cm x2cl)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE TANGER –TETOUAN- AL HOCEIMA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'AL HOCEIMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2026/DPA/02/SMOPFA

Le Lundi 16 Mars 2026 (16/03/2026) à 11h00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Al Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix pour l'**Acquisition de matériel technique de valorisation en faveur des groupements de produit de terroir au niveau de la province d'Al Hoceima ;**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Al Hoceima, sise à quartier administratif, Mirador, Avenue Houmane El Fatouaki, Al Hoceima. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à Huit Mille Dirhams (**8.000,00** dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Quatre cent huit mille deux cent quarante Dirhams TTC **(408.240,00 dh)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 16 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Les documents techniques exigés par le règlement de consultation du présent appel d'offres doivent être déposés **sous format papier** au siège de la DPA (Direction Provinciale de l'Agriculture d'Al Hoceima) au **plus tard le jour ouvrable précédant** la date d'ouverture des plis contre **délivrance** par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres selon l'article 37 du décret N 2-22-431 relatif au marchés publics.

Le Directeur Provincial de
L'Agriculture d'Al-Hoceima

Le Directeur Provincial de l'Agriculture
D'Al Hoceima
Signé : Said DERFOUFI

[1500826/26]

(15,2 cm x2cl)

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT
N° 03/INV/2026

Il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de Tanger Assilah relevant de l'Académie régionale de l'Education et de la Formation de Tanger-Assilah à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales ouvertes suivantes, au titre de l'exercice 2026 :

AOO N°	Objet	Date d'ouverture des plis	L'estimation du Maitre d'ouvrage
06/INV/TNG/2026	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du LYCEE COLLEGIAL QASIM AMIN COMMUNE Bni Makada (Arrond) Direction Provinciale de TANGER ASSILAH	VENDREDI 13 MARS 2026 à 10H00mn	8 000 000.00 dhs (Huit millions Dirhams) HT
07/INV/TNG/2026	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du LYCEE COLLEGIAL AHMED TAYEB AL ALAJ COMMUNE Bni Makada (Arrond) Direction Provinciale de TANGER ASSILAH	VENDREDI 13 MARS 2026 à 10H30mn	8 000 000.00 dhs (Huit millions Dirhams) HT
08/INV/TNG/2026	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du LYCEE COLLEGIAL IBN AL ATHIR COMMUNE Bni Makada (Arrond) Direction Provinciale de TANGER ASSILAH	VENDREDI 13 MARS 2026 à 11H00mn	8 000 000.00 dhs (Huit millions Dirhams) HT
09/INV/TNG/2026	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du LYCEE COLLEGIAL AL MOUTAMED BNOU ABBAD COMMUNE Charf-Mghogha (Arrond) Direction Provinciale de TANGER ASSILAH	VENDREDI 13 MARS 2026 à 11H30mn	8 000 000.00 dhs (Huit millions Dirhams) HT
10/INV/TNG/2026	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du LYCEE QUALIFIANT LA MEDITERRANEE COMMUNE Charf-Mghogha (Arrond) Direction Provinciale de TANGER ASSILAH	VENDREDI 13 MARS 2026 à 12H00mn	9 600 000.00 dhs (Neuf millions six cent mille Dirhams) HT
11/INV/TNG/2026	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du LYCEE QUALIFIANT RACHID YAZAMI COMMUNE BANI MAKADA (Arrond) Direction Provinciale de TANGER ASSILAH	VENDREDI 13 MARS 2026 à 12H30mn	9 600 000.00 dhs (Neuf millions six cent mille Dirhams) HT

Le Maître d'ouvrage est : la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Tanger-Tétouan-Al hoceima à Tanger -Assilah..

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement du bureau des marchés de La direction provinciale du ministère de l'Education nationale du préscolaire et du sport de Tanger Assilah, ou téléchargés au lien : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et105 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par le Règlement de la Consultation architecturale.

Les concurrents peuvent :

- **Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de ladite direction.**
- **Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés de ladite direction.**
- **Soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis des appels d'offres à l'ouverture de la séance publique et avant l'ouverture des plis**

[1500824/26]

(5,4 cm x2cl)

رقم 420 /م.ت.م.ع.م/ق.م.ع.م/2026

قانـــون رقم 36/15 المتعلق بالماء

ملخص قرار افتتاح البحث العلني

" قصد النشـــر "

بموجب قرار أصدره مدير وكالة الحوض المائي لسوس ماسة رقم 419 بتاريخ 2026/01/22 سيجري بحث علني ، بقيادة بلفاع إقليم اشتوكة ايت باها ولمدة (8) أيام ابتداء من تاريخ 2026/02/19 إلى غاية 2026/03/02 بحث علني في شــأن مشـروع طلبات الترخيص بحفر و تعميق ابار وانجاز و تعميق أثقاب وانجاز أثقاب تعويضية وجلب المياه تقدم بها السادة:

رقم الملف	اسم مقدم الطلب	موضوع الطلب	العمق المطلوب	الاستعمال المرتقب للماء	اسم العقار	الكائن بدوار	الجماعة
27و/2026	السيد عبدالله امكار بصفته مكتريا	انجاز ثقب تعويضي وجلب الماء	280 م	أغراض فلاحية	بحيرة بور تيغولا	قسم اوخريب	بلفاع

ويوجد ملف البحث العلني بمقر هذه القيادة.

[1700602/26]

(5,4 cm x2cl)

رقم 568 /م.ت.م.ع.م/ق.م.ع.م/2026

قانـــون رقم 36/15 المتعلق بالماء

ملخص قرار افتتاح البحث العلني

" قصد النشـــر "

بموجب قرار أصدره مدير وكالة الحوض المائي لسوس ماسة رقم 569 بتاريخ 2026/01/26 سيجري بحث علني ، بالملحقة الإدارية الاولى لايت اعميرة إقليم اشتوكة ايت باها ولمدة (8) أيام ابتداء من تاريخ 2026/02/23 إلى غاية 2026/03/04 بحث علني في شأن مشروع طلب الترخيص بحفر وتعميق ابار و انجاز و تعميق أثقاب و انجاز أثقاب تعويضية و جلب الماء تقدم به السيد:

رقم الملف	اسم مقدم الطلب	موضوع الطلب	العمق المطلوب	الاستعمال المرتقب للماء	اسم العقار	الكائن بدوار	الجماعة
52و/2026	السيد احمد هراس بصفته ممثل شركة GENERAL CONSULTING AND MANAGEMENT	انجاز ثقب تعويضي وجلب الماء	300 م	أغراض فلاحية	بو كرا	قسم تين ايت ابراهيم	ايت اعميرة

ويوجد ملف البحث العلني بمقر هذه القيادة.

[1700585/26]

(5,4 cm x2cl)

رقم 562 /م.ت.م.ع.م/ق.م.ع.م/2026

قانـــون رقم 36/15 المتعلق بالماء

ملخص قرار افتتاح البحث العلني

" قصد النشـــر "

بموجب قرار أصدره مدير وكالة الحوض المائي لسوس ماسة رقم 563 بتاريخ 2026/01/26 سيجري بحث علني ، بقيادة بلفاع إقليم اشتوكة ايت باها ولمدة (8) أيام ابتداء من تاريخ 2026/02/23 إلى غاية 2026/03/04 بحث علني في شأن مشروع طلبات الترخيص بحفر و تعميق ابار وانجاز و تعميق أثقاب وانجاز أثقاب تعويضية وجلب المياه تقدم بها السادة:

رقم الملف	اسم مقدم الطلب	موضوع الطلب	العمق المطلوب	الاستعمال المرتقب للماء	اسم العقار	الكائن بدوار	الجماعة
50و/2026	السيد مدير احمد ينوب عنه السيد محمد بورس	انجاز ثقب تعويضي وجلب الماء	100 م	أغراض فلاحية	قطعة ارضية	السطايح	بلفاع

ويوجد ملف البحث العلني بمقر هذه القيادة.

[1700583/26]

(5,4 cm x2cl)

رقم 556 /م.ت.م.ع.م/ق.م.ع.م/2026

قانـــون رقم 36/15 المتعلق بالماء

ملخص قرار افتتاح البحث العلني

" قصد النشـــر "

بموجب قرار أصدره مدير وكالة الحوض المائي لسوس ماسة رقم 557 بتاريخ 2026/01/26 سيجري بحث علني باشوية ايت ملول عمالة انزكان ايت ملول ولمدة (8) أيام ابتداء من تاريخ 2026/02/23 إلى غاية 2026/03/04 بحث علني في شأن مشروع ملف طلب الترخيص بحفر آبار وانجاز أثقاب مائية وتعويضها وتعميقها و جلب الماء تقدم بها السيد:

رقم الملف	اسم مقدم الطلب	موضوع الطلب	العمق المطلوب	اسم العقار	الكائن بحي	الجماعة
39و/2026	السيد محمد بشا بصفته ممثل شركة STE NOUVELLE DES ETABLISSEMENTS AVEIRO MAROC	حفر بئر و جلب الماء	140 م	المنطقة الصناعية لايت ملول 633	ايت ملول	ايت ملول

ويوجد ملف البحث العلني بمقر هذه الباشوية .

[1700581/26]

(13,4 cm x2cl)

Royaume du Maroc
Ministère de L'intérieur
Province de Larache
Caidat de Tatoft
Commune de Tatoft

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° :02/2026

Le Mercredi **04/03/2026 à 12:00H** ; il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de **Tatoft**, sis au bureau de président de la commune Tatoft à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° : **02/2026** du **04/03/2026** A 12:00H.

Objet du marché : ***ACQUISITION D'UNE VOITURE DE SERVICE Catégorie SUV.***

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics

Accessible à l'adresse: **www.marchespublics.gov.ma.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Deux cent quarante mille dirhams (240 000.00 dhs).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre Mille cinq cent dirhams (4500.00)** en dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 9 du règlement de la consultation.

TATOFT, le : 18 FEV 2026

Signé : Le Président de la Commune

Mr. MOHAMED EL MANSSOURI
Président Du Commune
Territoriale-Tatoft

Royaume du Maroc – Commune de Tatoft

[1500834/26]

APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGIONALE GUELMIM –OUED NOUN
PROVINCE DE TAN-TAN
COMMUNE D'EL-OUATIA
SERVICE DES MARCHES
Avis de report et rectification
Le président du conseil Communal d'EL-OUATIA porte à la connaissance du public que L'avis d'appel d'offre ouvert N° 02-2026-CO relatif à: L'ACQUISITION DU MATERIEL NFORMATIQUE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'EL OUATIA PROVINCE TAN-TAN.
Publié dans le journal « le matin» du 13-14-15-2026 à 12H Numéro d'insertion: 18419 sera modifié et reporté à la date du 02/03/2026 au lieu de 25/02/206 à 11H
Les autres conditions de la concurrence restent sans changement.
[0800127/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
FORCES AUXILIAIRES
INSPECTION GENERALE ZONE SUD
D.A.A.F.L/DIV.GF/S.ACHATS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°09/FA/DAAFL/DIV.GF/ZS/2026
Le 13 Mars 2026 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Sud, sis à Riad Essalam Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°09/FA/D.A.A.F.L/DIV.G.F/ZS/2026 du 13 Mars 2026, pour l'achat du matériel informatique destiné à l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Sud Agadir en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme:
Un Million Trois Cent Cinquante Quatre Mille Huit Cents Dirhams TTC (1.354.800,00 Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Vingt Mille Dirhams (20.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les fiches techniques exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées au bureau du Chef du Service des Achats de l'Inspection Générale des Forces Auxiliaires Zone Sud Riad Essalam Agadir au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remises séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
[1700596/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE TATA
Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N° 05/2026
Le Vendredi 13 Mars 2026 à 11h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour:
«Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art sur Oued Elmaleh au PK1066+889 de la RN17 (Ex PK468+500 DE LA RN12) dans la Province de Tata»
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: http://www.marchéspublics.gov.ma.
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams, et 00 cts).
* L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de 1 263 384,00 Dhs (Un Million Deux Cent Soixante Trois Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams TTC, et 00 Cts).
Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.
[1700598/26]

Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
Direction Provinciale De Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°: 06/2026
Le 17/03/2026 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux du Directeur Provinciale de la justice de Kénitra sis à Mellah - ancienne médina – en face la gare routière de Kénitra, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 06/2026 pour: Achat de fournitures pour matériel technique et informatique pour la Cour d'Appel de Kénitra et les tribunaux de son ressort (provinces de Kénitra, sidi Slimane et sidi Kacem) en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
(1 499 520,00 Dirhams TTC) Un million quatre-cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (29 000,00 Dirhams) vingt-neuf mille dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
[2200158/26]

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORETS
DIRECTION REGIONALE DE L'AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORETS RABAT SALE KENITRA
Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
À MAJORATION
N° 6/2026/DRANEF-RSK/DP-RT du 16 mars 2026 à 9 HEURES
Le 16 mars 2026 à 9 HEURES, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Régional de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts Rabat salé Kenitra, sis Avenue Errayada, Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration N° 6/2026/DRANEF-RSK/DP-RT du 16 mars 2026 à 9 HEURES pour la Fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts au profit de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat, réparti en deux (02) lots:
Lot n°1: Prestation relative à la fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts dans les forêts relevant de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat dans les préfectures de Rabat, Salé et Skhirat-Témara.
Lot n°2: Prestation relative à la fourniture de la main-d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts dans la Ceinture Verte de Rabat relevant de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rabat dans les préfectures de Rabat, Skhirat-Témara.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations (T.T.C) établie par le Maitre d'ouvrage est fixée comme suit:
- Lot n° 1: Huit cent soixante-sept mille cinq cent soixante-dix dirhams et cinquante-huit centimes (867 570,58 DH).
- Lot n°2: Cinq cent trente et un mille sept cent trente-six dirhams et quatre-vingt-un Centimes (531 736,81 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit:
Lot n° 1: Quinze mille dirhams (15 000,00 dhs).
Lot n° 2: Dix mille dirhams (10 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 08 et 09 du règlement de consultation.
[2200161/26]

Association Ahmed Al Hansali Pour le développement de la Région Béni Mellal Khénifra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 01/2026
Le Lundi 02 Mars 2026 à 10h30, il sera procédé, dans le Siège de l'Association Ahmed Al Hansali à Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'assistance technique de l'école numérique Ahmed Al Hansali (ENAA) à Béni Mellal pour le développement Web et Mobile.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Association à Béni Mellal.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 100.000,00Dhs (Cent mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de: 600.000,00 Dhs (Deux cent mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
•Soit déposer leur dossier contre récépissé dans les locaux de l'Association Ahmed El Hansali (Quartier Les Orangers, Bloc 2, N°01, 27 Lot Villageoise, Béni Mellal, 23000).
•Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux locaux de l'association précitée.
•Soit le remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.
[2100428/26]

Direction Régionale du Grand Casablanca
Division Administrative et Financière
CONSULTATION OUVERTE
N° PR 632 536/COU/DRCA
La Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib du Grand Casablanca porte à la connaissance des sociétés ayant retiré ou désirant se procurer le dossier de la consultation susmentionnée relative aux travaux de nettoyage des locaux du Centre National de Magasinage et de Distribution, que la date limite de dépôt des offres est reportée au 25/02/2026.
Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation de cet appel à la concurrence, sont consignées dans le cahier des charges.
Le cahier des charges peut être retiré gratuitement auprès du Service Achats (2ème étage), de la Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib du Grand Casablanca, sise Quartier des Hôpitaux, Angle Rue Tarik Bnou Ziad et Rue Lahcen El Arjoune ou demandé par mail auprès des adresses suivantes:
s.benaouiss@iam.ma
B.OuahidAlaoui@iam.ma
Les plis des soumissionnaires (offres technique, administrative et financière), fermés et cachetés à la cire ou tout autre moyen inviolable, doivent être déposés contre récépissé à l'adresse sus visée au plus tard le 25/02/2026 avant 10H00
[0201306/26]

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 01/2026/DPA-EJ
Le 03 Mars 2026 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida, sise Avenue des FAR – El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 01/2026/DPA-EJ, pour: «ACHAT ET LIVRAISON DE LOTS DE MANGEOIRES ET ABREUVOIRS POUR OVINS AU PROFIT DE COOPERATIVES RELEVANT DE LA ZONE D'ACTION DE LA DPA D'EL JADIDA»
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de SOIXANTE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES (60 000.00 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: MILLE DEUX CENT DIRHAMS (1 200.00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus peuvent être déposés au plus tard le 02 Mars 2026 à 16h30 au Bureau d'Ordre de la DPA d'El Jadida, sise Avenue des FAR - El Jadida. Ils peuvent être également déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
[0201307/26]

ITISSALAT AL MAGHRIB
Direction Régionale du Grand Casablanca
Division Administrative et Financière
CONSULTATION OUVERTE
N° PR 632 137/COU/DRCA
La Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib du Grand Casablanca porte à la connaissance des sociétés ayant retiré ou désirant se procurer le dossier de la consultation susmentionnée relative à la fourniture et livraison de bandes en papier spécial avec double face pour fixation 1M, que la date limite de dépôt des offres est reportée au 25/02/2026.
Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation de cet appel à la concurrence, sont consignées dans le cahier des charges.
Le cahier des charges peut être retiré gratuitement auprès du Service Achats (2ème étage), de la Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib du Grand Casablanca, sise Quartier des Hôpitaux, Angle Rue Tarik Ibnou Ziad et Rue Lahcen El Arjoune ou demandé par mail auprès des adresses suivantes:
s.benaouiss@iam.ma
B.OuahidAlaoui@iam.ma
Les plis des soumissionnaires (offres technique, administrative et financière), fermés et cachetés à la cire ou tout autre moyen inviolable, doivent être déposés contre récépissé à l'adresse sus visée au plus tard le 25/02/2026 avant 10H00
[0201308/26]

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida
N°….DPA/08/SS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 03/2026/DPA
Le 03 Mars 2026 à 11h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida, sise Avenue des FAR – El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 03/2026/DPA, pour: «ACQUISITION DE CITERNES TRACTEES POUR L'ABREUVEMENT DU CHEPTEL AU NIVEAU DE LA ZONE D'ACTION DE LA DPA D'EL JADIDA»
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de CENT VINGT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES
(120 000.00 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: DEUX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS (2 400,00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus peuvent être déposés au plus tard le 02 Mars 2026 à 16h30 au Bureau d'Ordre de la DPA d'El Jadida, sise Avenue des FAR - El Jadida. Ils peuvent être également déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
[0201309/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA - COMMUNE AIN HARROUDA
DIRECTION DES SERVICES - SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°04/2026
Le 16/03/2026 à 12h heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ain Harrouda, sise au siège de la Commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix N°04/2026 ayant pour objet:
«PRESTATIONS DE LABORATOIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE AIN HARROUDA»
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
•L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 401.280,00 DH TTC (Quatre cent un mille deux cent quatre-vingt Dirhams)
•Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 8.000,00 Dhs (Huit mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.
Les concurrents sont tenus de produire des certificats de qualification et de classification des laboratoires de bâtiment et travaux publics: « CQ1 (Catégorie: 3). CQ9 (Catégorie: 3) »
[0201310/26]

(13,6 cm x2cl) [1500814/26]

ESPACE AL HOCEIMA
DISTRICT AL HOCEIMA
HÔPITAL MOHAMMED VI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International

SUR OFFRES DE PRIX

N° 11/2026/DSAH du 17/03/2026

Le 17/03/2026 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des marchés du District Sanitaire Al Hoceima– Avenue Hassan II, à l'intérieur du siège de l'hôpital Mohamed V à Al-Hoceima à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert International ayant pour La fourniture de gaz médicaux avec les installations nécessaires pour les besoins des hôpitaux relevant du district sanitaire Al-Hoceima.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des MarchésPublics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de :

- **Coût minimal : (1 167 000.00 DHS)**
  Un Million Cent soixante-sept mille Dirhams 00 CTS./.
- **Coût maximal : (1 914 200.00 DHS)**
  Un Million Neuf Cent Quatorze Mille Deux Cent Dirhams 0 CTS./.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Trente Huit Mille Deux Cent Dirhams. /. (38 200.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer obligatoirement leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigée par le dossier d'Appel d'offres doit être déposée au bureau des marchés au District Sanitaire Al Hoceima au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 et 8 du Règlement de consultation.

(10,2 cm x2cl) [1500796/26]

Agence Nationale des Eaux et Forêt
Direction Régionale de Agence Nationale des Eaux et Forêt de Tanger-Tétouan-Al Hoceima
Direction Provinciale de Agence Nationale des Eaux et Forêt de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2026/DPANEF-TE

AVIS RECTIFICATIF

Objet : Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage sur dépôt des lièges sur une superficie de 287 Ha, forêts de Béni Idder, Commune territoriale de Bghaghza, Province de Tétouan (lot unique).

Le Directeur Provincial de l'Agence Nationale des Eaux et Forêt de Tétouan porte à la connaissance du public que l'heure d'ouverture des plis pour l'appel d'offres n° 05/2026/DPANEF-TE est de 10 heures au lieu de 11 heures. Le reste est sans changement.

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORETS
AKAABOUNE HALIM
Directeur Provincial de Tétouan

(8,2 cm x2cl) [0900846/26]

المملكة المغربية
رئيس الحكومة

وكالة تنمية الأطلس الكبير
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DU HAUT ATLAS

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 32/2026/ADHA

Il est porté à la connaissance des sociétés et entreprises qui souhaitent participer à l'Appel d'Offre ouvert Sur offres des prix en séance publique N° 32/2026/ADHA ayant pour Objet : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE TALKJOUNTE- PROVINCE DE TAROUDANNT, Publié dans les journaux suivants :**

i) Le Matin N° 18 419 du 13/02/2026

ii) Assahra AL Maghribia N° 12 236 du 13/02/2026

Dont la date d'ouverture des plis prévue pour le 25/02/2025 à 13 heures, a fait l'objet des rectifications suivantes :

- La date d'ouverture des plis aura lieu le 02/03/2026 à 13 heures au lieu du 25/02/2025 à 13 Heures.
- Le lieu de l'ouverture des plis et la salle de réunion de l'Agence de Développement du Haut Atlas sis à RN 9, Chouiter, Cercle d'Ait Ourir, Province d'Al Haouz au lieu de la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Marrakech, sise Avenue Hassan II, Guéliz Marrakech ;

Le reste est sans changement.

(8,6 cm x2cl) [0400887/26]

Royaume du maroc
Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement préscolaire & du sport

Académie Régionale d'Education et de Formation Fès – Meknès

AVIS RECTIFICATIF N° 1
des consultations architecturales ouverte paru le 4 février 2026 dans le journal le Matin N°18412
…………………………………… (sans changement)

N°	OBJET	Budget prévisionnel maximum hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser (hors TVA)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS REPORTE LE
1CA/2026/AREF/FM	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE ZAYNAB NAFZAOUIA A LA CU OUTAT AL HAJ RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE BOULEMANE	Sans changement	03/03/2026 à 11 h du matin
2CA/2026/AREF/FM	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE ENNAHDA A LA CU MISSOUR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE BOULEMANE	Sans changement	03/03/2026 à 11 h 15 min du matin
3CA/2026/AREF/FM	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT ABDELKBIR KHATIBI A LA CU OUTAT AL HAJ RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE BOULEMANE	Sans changement	03/03/2026 à 11 h 30 min du matin
4CA/2026/AREF/FM	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT 31 OCTOBRE à la CU Moulay Yacoub RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB	Sans changement	03/03/2026 à 11 h 45 min du matin

…………………………………… (le reste sans changement).

(24,6 cm x2cl) [1500821/26]

Royaume Du Maroc
La Caisse National De Sécurité Sociale (Polyclinique de la CNSS TANGER)
Cadre de programme prévisionnel

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Polyclinique de la CNSS TANGER

Le programme prévisionnel des Appels d'offres que la Polyclinique de la CNSS TANGER envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 est le suivant :

Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Néant					

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Néant					

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Néant	

Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu D'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de passation	Mois de Publication	Observation
1	Achat de linge jetable	Polyclinique CNSS TANGER	400 000.00	AOOS	Mars-26	Réservé
3	Achat de consommable médical		2 000 000.00	AOOI	Juin -26	———
4	Achat de produit pharmaceutique		2 000 000.00	AOOI	Mai-26	———
5	Achat de réactif de laboratoire		500 000.00	AOOS	Mai-26	———

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de consommable medical	Polyclinique CNSS TANGER
2	Achat de produit pharmaceutique	
3	Achat de réactif de laboratoire	
4	Achat des papeteries et imprimés	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de consommable medical	Polyclinique CNSS TANGER
2	Achat de produit pharmaceutique	
3	Achat de réactif de laboratoire	
4	Achat des papeteries et imprimés	

Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu D'exécution	Estimation Prévisionnelle		Mode de Passation	Mois de Publication	Observation
1	Prestation de service des Agents d'accueils physique et Téléphonique	Polyclinique CNSS TANGER	310 000.00	AOOS	AOOS	Février- 26	Réservé
2	La prestation de la maintenance des équipements médicaux		90 000.00	AOOS	AOOS	Février- 26	———
3	Prestation de service de maintenance des Installations techniques : Lot 1 : Maintenance des installations d'électricité et de plomberie Lot 2 : Maintenance du compresseur chambre froide et la centrale de traitement d'air		250 000.00	AOOS	AOOS	Février- 26	Réservé
4	La prestation de la maintenance des équipement médicaux		300 000.00	AOOS	AOOS	Avril- 26	———
5	La prestation de la maintenance des équipement médicaux		180 000.00	AOOS	AOOS	Avril- 26	———

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	La maintenance des équipements médicaux	Polyclinique CNSS TANGER
2	La maintenance des installations techniques	
3	Prestation de service de surveillance et gardiennage de la polyclinique CNSS Tanger	
4	La prestation d'entretien des jardins	

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	La maintenance des équipements médicaux	Polyclinique CNSS TANGER
2	La maintenance des installations techniques	
3	La prestation de nettoyage	
4	La location d'appareil Phaco-Emulsification avec Echographe, biometre, Sonde biometre, Sonde Echographe, MICROSCOP, et fourniture de consommable d'ophtalmologie	

(14,5 cm x2cl) [1500816/26]

ESPACE SANITAIRE AL HOCEIMA
DISTRICT SANITAIRE AL HOCEIMA
HÔPITAL MOHAMMED VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 12/2026/DSAH du 17/03/2026

Le 17/03/2026 à 13 Heures 00 min, il sera procédé, dans la salle des marchés du District Sanitaire Al-Hoceima– Avenue Hassan II, à l'intérieur du siège de l'hôpital Mohamed V à Al-Hoceima l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°12/2026/DSAH, ayant pour objet : Fourniture et installation du matériel médico-technique destiné aux formations sanitaires relevant du District Sanitaire Al Hoceima en quatre lots.

Lot n°	Désignation
1	Matériel médicotechnique divers
2	Instrumentation chirurgicale
3	Maternité-néonatalogie
4	Imagerie médicale

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

N° Lot	Montant de la caution en Chiffre en DHS (TTC)	Montant de la caution en Lettres en DHS (TTC)
1	12 500,00	Douze mille cinq cents dirhams
2	2 500,00	Deux mille cinq cents dirhams
3	4 000,00	Quatre mille dirhams
4	8 500,00	Huit mille cinq cents dirhams

L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

N° Lot	Estimation en Chiffre en DHS (TTC)	Estimation en Lettres en DHS (TTC)
1	645 000,00	Six cent quarante-cinq mille dirhams
2	126 000,00	Cent vingt-six mille dirhams
3	213 600,00	Deux cent treize mille six cents dirhams
4	435 600,00	Quatre cent trente-cinq mille six cents dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer obligatoirement leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'Appel d'offres doit être déposée au bureau des marchés au District Sanitaire Al Hoceima au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 05/2026/DPA-EJ
Le 16 Mars 2026 à 11h30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida, sise Avenue des FAR – El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n° 05/2025/DPA-EJ, pour: «ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE PLANTATION DE CACTUS SUR 200 HA AU NIVEAU DE LA ZONE D'ACTION DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'EL JADIDA»
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: DEUX CENT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES (200 000,00 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: QAUTRE MILLE Dirhams (4 000,00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
[0201311/26]

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale Rabat Salé Kénitra
Délégation Préfectorale de Skhirat Témara
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 02/2026 (MARCHE CADRE)
Le mardi 17 Mars 2026 à 11 h 00 min, il sera procédé, dans la salle des réunion de la délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Préfecture de Skhirat-Témara, sis 1erétage- 1, Sainte Rose Avenue Hassan II Témara, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N °02/ 2026 ayant pour objet LA GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES (DMP) GENERES PAR LES ETABLISSEMENTS DE SANTE RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE SKHIRAT TÉMARA EN LOT UNIQUE.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchés publics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire électronique est fixé à la somme de: 4 000 (quatre mille dirhams).
L'estimation des couts des services est de:
•MINIMUM: 124 800.00 Dhs (Cent vingt-quatre mille huit cents Dirhams Toutes Taxes Comprises).
•MAXIMUM: 249 600.00 Dhs (Deux cent quarante-neuf mille six cents Dirhams Toutes Taxes Comprises).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics:
Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, Obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma);
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
[0301227/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE A LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° 19/2026/DRSPSFM
Le 16/03/2026 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet: Acquisition et installation de matériel médico-technique et médico-hospitalier au profit des formations sanitaires de la province de Sefrou relevant de la Direction régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région Fès-Meknès.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
1 860 372,00 DHS TTC (UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DOUZE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 37.000,00 DHS (TRENTE-SEPT MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

APPELS D'OFFRES

doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée à l'unité des ressources financières au service des ressources financières, de la logistique et de partenariat à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, au plus tard le 13/03/2026 à 16h, ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.
[0400892/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE FES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°: 02/2026/Fe
Le 02/04/2026 à 09 h 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Equipement du transport de la logistique de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres international sur offres de prix pour:
Travaux de dédoublement de la route Nationale n°8 entre Fès et taounate du PK 741+600 au PK733+000. - Province de Moulay Yacoub-
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Millions de Dirhams
(2 000 000.00DHS)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
Cent Trente Millions Sept Cent Quarante Sept Mille Deux Cent Soixante Treize Dirhams et 20 cts (130 747 273.20 DHS) TTC.
Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent uniquement déposer leurs offres par soumission électronique à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
Une visite des lieux sera programmée le 18/03/2026 à partir de la Direction Provinciale de l'Equipement du transport de la logistique de Fès.
[0400894/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE A LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° 20/2026/DRSPSFM
Le 16/03/2026 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet: Acquisition et installation de matériel médicotechnique et médico-hospitalier au profit des formations sanitaires de la préfecture de Fès relevant de la Direction régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région Fès-Meknès.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
1 240 248,00 DHS TTC (UN MILLION DEUX CENT QUARANTE MILLE DEUX CENT QUARANTE-HUIT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 24.000,00 DHS (VINGT-QUATRE MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée à l'unité des ressources financières au service des ressources financières, de la logistique et de partenariat à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, au plus tard le 13/03/2026 à 16h, ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.
[0400896/26]

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE
La Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib
de Marrakech procède au lancement de la consultation ouverte
N°04/ACHATS/MAR/DRM/2026-PR630770 et PR631126 relative aux TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET REMISE EN ETAT DES SITES TECHNIQUES EN DEUX LOTS:/
LOT 1: DELEGATIONS COMMERCIALES MARRAKECH ET EL KELAA-AL HAOUZ
LOT 2: DELEGATIONS COMMERCIALES SAFI-ESSAOUIRA-CHICHAOUA ET OUARZAZATE-ZAGORA
Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte, peuvent retirer gratuitement le cahier des charges y afférent auprès de la Direction Régionale de Marrakech. Division Administrative et Financière, Service Achats et Logistique, sise à sise à au 3éme étage de la DRM siège Complexe Guéliz AV Mohammed V - Marrakech.
ou demander son envoi par mail à l'adresse
Acheteurs_DRM@iam.ma, tout en indiquant le nom de la société.
La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 05/03/2026 à 12 H.
[0900863/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE
DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION
N° 14/2026/MJCC/SJ/DRMS
MARCHE RECONDUCTIBLE
Le 01/Avril/2026 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs aux: PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES LOCAUX DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH-SAFI
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 62.000,00 (Soixante Deux Mille dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
3 125 410.12 (Trois Millions Cent Vingt Cinq Mille Quatre Cent Dix dhs 12 cts) TTC
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma...
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation
[0900864/26]

ROYAUME DU MAROC
Agence Spéciale Tanger Méditerranée
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TMSA_AOO_02_26
Tanger Med Spécial Agency (TMSA) lance un appel d'offres ouvert relatif à: ACQUISITION DES LICENCES ANTIVIRUS KAPERSKY
Le dossier d'appel à candidatures peut être envoyé par courrier électronique pour les entreprises qui le souhaitent et qui devront transmettre à TMSA leur adresse électronique, comme il peut également être téléchargé à partir du:
-Portail des achats: https://portailachats.tangermed.ma/
-Site Web: www.tangermed.ma
-Portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire: 37.000 DHS (TRENTE SEPT MILLE DIRHAMS)
Les dossiers d'appel à candidatures devront parvenir obligatoirement en version numérique via le Portail des achats au plus tard le 11/03/2026 à 16h00
Contact:
Direction des Achats Groupe
Email: achats.tmsa@tangermed.ma
Tél.: +212 (0)5 39 34 92 50
Fax: +212 (0)5 39 94 34 27
[1500830/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TETOUAN
COMMUNE DE ZINAT
Avis de l'appel d'offres Ouvert N°:01/2026 Simplifié
Le: 03/03/2026 à 11 Heure il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de ZINAT, à l'ouverture des plis relatifs à Avis de l'appel d'offres ouvert Simplifié national sur offres des prix concernant: Travaux De Maintenance Des Pistes Endommagées Par Les Inondations Dans Les Zones De Beni Raten, Amtil Tarranekt Et Zinat, Relevant De La Commune Territoriale De Zinat, Province De Tétouan
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé électroniquement à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire électronique est fixé à la somme de (9000,00 MAD) NEUF Mille Dirhams
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 475080.00 MAD (Quatre Cent Soixante-quinze Mille Quatre-Vingt Dirhams TTC) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.
[1500831/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
PREFECTURE D'OUJDA-ANGAD
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT « OUJDA LI TAHYIAA » SA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N05/OLT/2026
Le Directeur Général de la société de développement « OUJDA LI TAHYIAA » SA invite les concurrents intéressés à présenter leurs offres relatives aux: TRAVAUX DE REALISATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX USEES TRAITEES POUR L'IRRIGATION DES ESPACES VERTS DE LA VILLE D'OUJDA – LOT DB. YAAKOUB AL MANSOUR ET BD. IDRIS AL AKBAR
Et ce au plus tard le vendredi 13 mars 2026 à 10h00.
La Caution provisoire est arrêtée à: CENT QUINZE MILLE DIRHAMS (115.000,00 DHS).
L'estimation du coût des prestations, établie par le maitre d'ouvrage est arrêtée à la somme de: CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE SIX CENTS DIRHAMS (5.982.600,00 DHS TTC) TOUTES TAXES COMPRISES.
La séance publique d'ouverture des plis se tiendra le vendredi 13 mars 2026 à 10h00, dans les bureaux de la société de développement « OUJDA LI TAHYIAA » SA situés à: Wilaya de la Région de l'Oriental – Bd. Hassan II - Oujda (Téléfax: 0536 68 02 04).
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29 à 33 du règlement de passation des marchés de la société de développement « OUJDA LI TAHYIAA » SA, comme décrites dans le dossier d'appel d'offres.
Les concurrents doivent:
- Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir:
Classe 3
Secteur C
Qualification C1 C3
- Et fournir les pièces justificatives prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
Les concurrents doivent déposer obligatoirement leurs offres sur le portail des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés sur le Portail des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
[1601692/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHEMISSET
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM
Avis de consultation Architecturale ouverte
N° 01/BG/2026
Le 17/03/2026 à 11 H du matin Il sera procédé, dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de Khémisset à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 01/BG/2026 pour:
ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DU PROJET D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA PROVINCE DE KHEMISSET.
Le dossier de la consultation architecturale doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est fixée à la somme de: 12 267 000.00 DHS (Douze Millions Deux Cent Soixante-Sept Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane I 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent:
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Marchés à la D.B.M de la Province de Khémisset;
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis au bureau mentionné;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
Il est prévu une visite des lieux le 05/03/2026 à 11h à partir du siège de cette province
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation architecturale.
[2200169/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHEMISSET
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM
Avis de consultation Architecturale ouverte
N° 04/INDH/2026
Le 17/03/2026 à 12 H après-midi, Il sera procédé, dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de Khémisset à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 04/INDH/2026 pour:
ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE FORMATION ET D'INTEGRATION POUR LES ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP A LA COMMUNE DE ROMMANI PROVINCE DE KHEMISSET
Le dossier de la consultation architecturale doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est fixée à la somme de: 4 912 000.00 DHS (Quatre Millions Neuf Cent Douze Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane I 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent:
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Marchés à la D.B.M de la Province de Khémisset;
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis au bureau mentionné;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation architecturale.
[2200170/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE A LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° 23/2026/DRSPSFM
Le 16/03/2026 à 12 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet : Acquisition et installation du matériel dentaire et accessoires pour les besoins des programmes sanitaires au profit des établissements de santé relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région Fès-Meknès.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
1 207 200,00 Dhs TTC (Un Million Deux Cent Sept Mille Deux Cents Dirhams Ttc).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
24 000,00 DHS (Vingt-Quatre Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée à l'unité des ressources financières au service des ressources financières, logistiques et partenariats de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, au plus tard le 13/03/2026 à 16h, ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.
[0400898/26]

ROYAUME DU MAROC
TANGER MED PORT AUTHORITY
AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° TMPA_AO_08_26
Fourniture et pose du mobilier de bureau pour le compte de Tanger
Tanger Med Port Authority (TMPA) informe l'ensemble des entreprises ayant retiré le dossier d'appel d'offres, ainsi que toutes celles intéressées par l'appel d'offres n° TMPA_AO_08_26, que la date limite de réception des offres, initialement fixée au 23/02/2026, est reportée au 05/03/2026 à 16h00.
Contacts :
Direction des Achats et Moyens Généraux
Email : achats.tmpa@tangermed.ma
Tél. : +212 (0)5 39 33 71 04
Fax: +212 (0)5 39 94 98 65
[1500832/26]

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATONAL
N° 02/2026/DPA-EJ
Le 16 Mars 2026 à 10 heures 30, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Jadida, sise Avenue des FAR – El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 02/2026/DPA-EJ, pour: «L'acquisition de 150 têtes ovines et 30 têtes bovines au profit des éleveurs dans le cadre du projet de reconstitution du cheptel au niveau de la zone d'action de la DPA d'El Jadida»
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: UN MILLION CINQ CENT DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES (1 502 500 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trente mille Dirhams (30 000,00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
[0201315/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL EL JADIDA S.E.G.M.A
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°5/2026
Le 13 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion du centre hospitalier provincial EL JADIDA Sis à Bd JABRANE KHALIL JABRANE 24000
EL JADIDA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour:
La maintenance préventive et corrective des équipements du laboratoire du Centre Hospitalier Provincial d'EL JADIDA.
Le Dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 144.000.00 DH (CENT QUARANTE QUATRE MILLE DH TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2.800.00 DH (DEUX MILLE HUIT CENT DIRHAMS)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma
Il est prévu une visite des lieux le 06 mars 2026 à 11 heures
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
[0201316/26]

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Agence pour le Développement Agricole
Direction Administrative et Financière
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix
n°14/2026/ADA/DAF/DBC
Le 17/03/2026 à 10h30, l'ADA procédera dans les bureaux de la Direction Administrative et Financière de l'Agence pour le Développement Agricole, Espace les Patios Angle Av Annakhil et Av Mehdi Ben Barka, Bâtiments 2 et 3ème étage, Hay Riad - Rabat, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à la maintenance des logiciels de gestion de la comptabilité générale et budgétaire et gestion des immobilisations SAGE 1000.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Deux Cent Quarante-Neuf Mille Six Cents Dirhams Toutes Taxes Comprises
(249 600,00 DH TTC);
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Dirhams (4 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 et 12 du règlement de consultation.
[0301230/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE A LA REGION FES MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° 24/2026/DRSPSFM
Le 06/04/2026 à 13h00min, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix ayant pour objet: Acquisition et installation de matériel médicotechnique au profit de CHR de FES hôpital AL GHASSANI relevant de la Direction Régionale de la Sante et de la Protection Sociale a la Région FES-MEKNES.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
2.406.000,00 DHS TTC (Deux Millions Quatre Cent Six Mille DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 48.000,00 DHS (QUARANTE-HUIT MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposée à l'unité des ressources financières au service des ressources financières, de la logistique et de partenariat à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Fès-Meknès, au plus tard le 03/04/2026 à 16h, ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.
[0400900/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE DIRECTION
REGIONALE DAKHLA OUED EDDAHAB
DELEGATION PROVINCIALE OUED EDDAHAB
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL OUED EDDAHAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE
N° 03/2026
(Séance publique)
Le 02/03/2026 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Régional Oued Eddahab - Dakhla, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national simplifie sur offres de prix ayant pour objet: La gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques, générés par Le Centre Hospitalier Régional Oued Eddahab – Dakhla.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante: (www.marchespublics.gov.ma).
- L'estimation du coût des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de:
- L'estimation maximale: 625 086,00 Dhs (Six Cent Vingt-Cinq Mille Quatre-Vingt-Six Dirhams Et Zéro Centimes) TTC.
L'estimation minimale: 500 068,80 Dhs (Cinq Cent Mille Soixante-Huit Dirhams Et Quatre-Vingts Centimes) TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 12 000,00 Dhs (Douze Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
[2000098/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
C/T MY ABDELLAH
DIRECTION DES SERVICES
D.A.T/ S.T.E.E.M,
BUREAU DES MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert International sur offre des prix N°07/2026
Séance publique
Le 16 Mars 2026 à 10 h 30mn, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune Territoriale de Moulay Abdellah à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°07/2026 du 16 Mars 2026 pour:
MISE A NIVEAU DES QUARTIERS SOUS EQUIPES AUX CENTRES MOULAY ABDELLAH, SIDI BOUZID ET EL FARAH A LA COMMUNE TERRITORIALE DE MOULAY ABDELLAH - PROVINCE D'EL JADIDA (CENTRE EL FARAH)
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma/marchéspublics/.
-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 21 696 864,00 dhs TTC.
(Vingt et un Millions Six Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit cent Soixante

---

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE BENI HLAL AOUNATE
CAIDAT METRANE
COMMUNE DE METRANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 01/2026/BTCM.
(Séance public)

Le 16 mars 2026 à 11 heures.00mn, il sera procédé dans La Salle des Réunions de commune Metrane, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant les études techniques suivantes :

A- ETUDES TECHNIQUES DES PISTES EN BICOUCHE D'UNE LONGUEUR DE 35.02 KM AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE METRANE PROVINCE DE SIDI BENNOUR

B- ETUDES TECHNIQUES DES PISTES EN MCR D'UNE LONGUEUR DE 5.50 KM AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE METRANE PROVINCE DE SIDI BENNOUR

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante-huit mille, quatre cent quatre-vingts dirhams, zéro cts TTC. (258 480.00 DH) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la sommes de : Cinq mille dirhams (5 000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles
30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 08 Mars 2023, relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les concurrents doivent produire les certificats d'agréments certifiés conformes aux originaux dans les domaines exigés :

Domaine d'activité	Intitule du domaine
D4	Routes, Autoroutes, Transport
D5	Ouvrages d'art

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

(10,4 cm x2cl) [0201304/26]

Wilaya de la Région de Casablanca-Settat
casablanca ISKANE & EQUIPEMENTS

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA - SETTAT
SOCIETE CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS
MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° AO-03-2026

La Directrice Générale de la Société Casablanca Iskane & Equipements invite les concurrents intéressés à présenter leurs offres relatives aux :
TRAVAUX DE DEMOLITION DES BATIMENTS MENACANT RUINE SISES SUR L'EMPRISE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE ROYALE 8EME ET 11EME TRANCHE – EN DEUX LOTS SEPARES, Et ce, au plus tard le 13 mars 2026 à 11:00 selon le tableau ci-dessous.

Tranche	Caution Provisoire	Coût Estimatif
Lot 1 : 8ème Tranche	86 400,00dhs TTC	5 760 000,00dhs TTC
Lot 2 : 11ème Tranche	86 400,00dhs TTC	5 760 000,00dhs TTC

- Chaque tranche fera l'objet d'un marché distinct
- Un concurrent ne peut être adjudicataire de plus d'une tranche

La séance publique d'ouverture des plis se tiendra le 13 mars 2026 à 11:00 aux bureaux de la Société Casablanca Iskane & Equipements : 459, Boulevard Brahim Roudani - Casablanca.
Tel : 05 22 22 04 05.
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28, 29 et 30 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Société Casablanca Iskane & Equipements, comme décrites dans le dossier d'appel d'offres.
☞ Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés sur le Portail des Marchés Publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
☞ Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs offres sur le portail des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma

N.B : les dossiers physiques ne seront pas acceptés.

(11,3 cm x2cl) [0201294/26]

Royaume du Maroc
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
Direction des Mosquées
Cellule d'El Haouz

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 16/CEH/DM/FSH/2026

Le Vendredi 13 Mars 2026 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux de la direction des mosquées du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques – Mechouar Essaid, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, Pour les TRAVAUX DE RECONSTRUCTION TOTALE DE six (06) MOSQUEES ET LEURS DEPENDANCES A EL HAOUZ AFFECTEES PAR LE SEISME D'EL HAOUZ :

Mosquée 1 ZRIT	Mosquée 2 IMLIL	Mosquée 3 TANAMERT	Mosquée 4 WIDRAREN	Mosquée 5 IKISS	Mosquée 6 IMSSIWI
41028559	41027574	41027567	41027576	41027570	41027568

En lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service du budget de la direction des mosquées du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques – Mechouar Essaid, Rabat. il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent quatorze mille (114 000,00) dirhams. Le contenu ainsi que la présentation et le depôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42, 44 et 46 de l'arrêté n° 258.13 du 06 Dou al Quiida 1434 (13 Septembre 2013) fixant Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau de service du budget de la direction des mosquées du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques – Mechouar Essaid, Rabat ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le délai pour la réception des plis expire à la date du 13 Mars 2026 à 11h00

(11,7 cm x2cl) [0301222/26]

ROYAUME DU MAROC
REGION RABAT – SALE - KENITRA
SOCIETE RABAT REGION EMERGENCE S.A

Avis des Appels d'offres ouverts

Le jeudi 12 mars 2026 à 14h, il sera procédé, dans les bureaux de la Société sis 7, Rue El Afghani, Quartier des Orangers à Rabat à l'ouverture des plis des appels d'offres sur offres de prix suivants :

AO n°	Désignation	Estimation en Dhs TTC	Cautionnement provisoire en Dhs
05/RRE/2026	PRESTATION DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE DES DIFFÉRENTS SITES ET PARCS INDUSTRIELS RELEVANT DE LA SOCIÉTÉ RABAT RÉGION ÉMERGENCE S.A.	2 298 600,00 DH	40 000,00 Dhs
06/RRE/2026	PRESTATION DE SERVICES RELATIVES A LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL, AU NETTOYAGE, A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET AU TRANSPORT DU PERSONNEL AU PROFIT DE LA SOCIETE RABAT REGION ÉMERGENCE S.A	1 142 496,00 DH	22 000,00 Dhs

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9, 10 et 11 du règlement de consultation.

(12,9 cm x2cl) [0301216/26]

SOREC
ROYAUME DU MAROC
SOCIETE ROYALE D'ENCOURAGEMENT DU CHEVAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 19/2026/SOREC

Le lundi 16 mars 2026 à 11H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Société Royale d'Encouragement du Cheval sise à ZENITH RABAT - Angle Rocade de Rabat et rue Ait Malek – 10220 SOUISSI – RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Réalisation de deux carrières équestres en sub-irrigation a la cité du cheval de Bouskoura pour le compte de la SOREC- LOT N°02 : achat, livraison et stockage du sable drainant et du sable du travail.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28 et 30 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la SOREC et du dossier de l'appel d'offres.
- Le cautionnement provisoire est fixé à : Trente mille Dirhams (30.000,00) DHS
- L'estimation des coûts des prestations établies par la SOREC est de : Un million neuf cent trente-deux mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (1.932.000,00 DHS TTC).

Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

➢ Une visite des lieux est programmée comme suit :

Date	Heure	Lieu
Lundi 02 mars 2026	11H00	Cité du cheval de Bouskoura

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

(11,3 cm x2cl) [0301199/26]

APPELS D'OFFRES

Quatre dirhams 00 cts TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quatre cent trente mille Dirhams (430 000,00DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

[0201319/26]

REGION CASABLANCA SETTAT
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
FORUM D'INVESTISSEMENT ET D'ACTIVITE DE SETTAT- F.I.A.S.E.T
AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°01/2026/SDR-F.I.A.S.E.T.
La Directrice Générale de la Société de Développement Régional Forum d'Investissement et d'Activité de Settat – F.I.A.S.E.T. annonce au public que la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°01/2026/SDR-F.I.A.S.E.T. relatif à: Construction, équipement, raccordement électrique et mise en service du nouveau poste source 60/22 KV de la zone industrielle Laghdira, Province El Jadida, programmée le 23/02/2026 à 11h00 est reportée au 02/03/2026 à 11h00.

[0201320/26]

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES-MEKNES
PREFECTURE DE MEKNES
COMMUNE DE MEKNES
DIVISION DES RESSOURCES FINANCIERES
ET AFFAIRES DU BUDGET
SERVICE DES AFFAIRES DU BUDGET ET MARCHES
Avis rectificatif
Le Président de la Commune de Meknès informe le public que l'appel d'offres N°03/EP/2026 relatif à la vente des véhicules mis en fourrière non retirés dans les délais légaux, paru à l'édition N°18420 le 16/02/2026 du journal LE MATIN en Français, a subi une rectification dans l'avis d'appel d'offre au niveau de la phrase:
Au lieu de:
-La vente portera sur trois (02) lots
Lire:
- La vente portera sur deux (02) lots
Et le reste sans modification

[0400903/26]

AL OMRANE TANGER-TETOUAN – AL HOCEIMA
LANCE POUR LE COMPTE DU HOLDING AL OMRANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°38/TTH-TE/2026
Le 13 Mars 2026 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du siège d'Al Omrane Tanger-Tétouan-Al Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les TRAVAUX DE TERRASSEMENT RELATIFS A LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DE L'OPERATION PANORAMA, AU LOTISSEMENT TAMOUDA 2, A TETOUAN.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés d'Al Omrane Tanger-Tétouan- Al Hoceima sis à 11 rue des amoureux Tanger. Il est à télécharger à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
La caution Provisoire est fixée à la somme de 2 000.00 dh (Deux Mille Dh) sa constitution s'effectue par voie électronique et établie au nom d'AL OMRANE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
108 000.00 dh (Cent Huit Mille) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de consultation ;
Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis et offres électroniquement via le portail des marchés publics conformément à l'article 9 de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation sus visé ;
Les concurrents doivent produire :
•le certificat, délivré par le Ministère chargé d'Habitat et de la Politique de la Ville, de qualification et de classification suivant :
Secteur :1 Qualification : 1.1 Classe minimale :1
OU
•le certificat, délivré par le Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, de qualification et de classification suivant :
Secteur :A Qualification : A1 Classe minimale :5
NB: les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

[1500836/26]

AL OMRANE TANGER-TETOUAN – AL HOCEIMA
LANCE POUR LE COMPTE D'AL OMRANE FES-MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°39/TTH-HO/2026
Le 13 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du siège d'Al Omrane Tanger-Tétouan-Al Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL AU LOTISSEMENT DE RECASEMENT BLED TALAROIK, COMMUNE ISSAGUEN - PROVINCE AL HOCEIMA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés d'Al Omrane Tanger-Tétouan- Al Hoceima sis à 11 rue des amoureux Tanger. Il est à télécharger à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
La caution Provisoire est fixée à la somme de 120 000.00 dh (Cent Vingt Mille Dh) sa constitution s'effectue par voie électronique et établie au nom d'AL OMRANE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de:
7 095 078.00 dh (Sept Millions Quatre Vingt Quinze Mille Soixante Dix Huit Dh) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de consultation;
Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis et offres électroniquement via le portail des marchés publics conformément à l'article 9 de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation sus visé;
Les concurrents doivent produire:
•le certificat, délivré par le Ministère chargé d'Habitat et de la Politique de la Ville, de qualification et de classification suivant:
Secteur:9 Qualification: 9.1 Classe minimale:4
OU
•le certificat, délivré par le Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, de qualification et de classification suivant:
Secteur: A Qualification: A2 Classe minimale:3
NB: les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

[1500841/26]

ROYAUME DU MAROC
SOCIETE DES SILOS PORTUAIRES
Avis d'appel d'offres ouvert international n° AO.01/SO-TC/2026
Le mardi 31 mars 2026 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Société des Silos Portuaires (SOSIPO) sa sise à Casablanca- 20270, Immeuble Espace Sans Pareil, Lotissement Attaoufik, Lots 20-22, 4ème Etage, Sidi Maârouf, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international pour la « Fourniture et montage d'une station de chargement wagons et camions du Silo centre au Terminal Céréalier de la SOSIPO au port de Casablanca ».
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et à partir du site du maître d'ouvrage : www.sosipo.com.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 77 200,00 DH (Soixante-dix-sept mille deux cents dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 7.720.000,00 DH HT (Sept millions-sept-cent-vingt-mille Dirhams Hors Taxes).
Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 à 30 du Règlement Interne des Achats pour la SOSIPO.
Les concurrents peuvent :
•Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre de la SOSIPO sis à Casablanca 20270, 5ème Etage Immeuble Espace Sans Pareil, Lotissement Attaoufik, Lots 20-22 Sidi Maârouf.
Tél : 0522.97.26.72Fax : 0522.97.26.53 ;
•Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
•Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le mercredi 18 mars 2026 à 10h00.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

[0201264/26]